● LA NOUVELLE STRATÉGIE MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS – Pages 4 et 5

N° 524 - 44e année — NOVEMBRE 1997

LE MONDE diplomatique

36 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM Antill./Guyane : 26 F Autriche : 60,00 ATS Belgique : 150 FB Canada : 4,95 $C Espagne : 550 PTA Etats-Unis : 4,50 $US G.-B. : 2,90 £ Grèce : 1 100 DR Italie : 7 000 lires Luxembourg : 150 FL Maroc : 30 DH Portugal (Cont.) : 730 PTE Réunion : 26 F Suisse : 6 FS Tunisie : 3,8 din. Zone CFA : 1 500 F CFA

Abonnements : voir tarif page 8

Publication mensuelle - 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

Lettre au sous-commandant Marcos
Par JOHN BERGER
(*Page 23.*)

Soulager la planète

Par IGNACIO RAMONET

KYOTO accueille, du 1er au 12 décembre, les représentants de 150 pays pour débattre des mesures à prendre face au réchauffement de la planète dû à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Que cette conférence se tienne en Extrême-Orient tombe à point, à l'heure où l'Asie est secouée par une succession de désastres financiers et écologiques.

Présentés, hier encore, par les grandes instances économiques – Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) –, ainsi que par tous les thuriféraires de l'ultralibéralisme, comme le contre-exemple de l'« échec du tiers-monde » et le modèle à imiter, les vieux « dragons » (Hongkong, Singapour, Taïwan, Corée du Sud) et les nouveaux (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines) connaissent une série de très graves désordres boursiers. Après l'effondrement de la Bourse de Hongkong, les marchés financiers des cinq continents, à commencer par Wall Street, ont plongé dans la tourmente, laissant planer sur le monde le spectre d'un krach du système monétaire international...

Le modèle de croissance fondé sur une main-d'œuvre bon marché, une monnaie sous-évaluée, des exportations à outrance, des taux d'intérêt élevés pour attirer les investisseurs-spéculateurs internationaux, le tout encadré par un régime politique autoritaire, apparaît désormais moins exemplaire, voire dangereux.

Certains des pays les plus affectés par ces typhons boursiers – Indonésie et Malaisie – ont été de surcroît touchés par des désastres écologiques d'une ampleur exceptionnelle. Ayant échappé à tout contrôle, des milliers d'incendies gigantesques ont ravagé les forêts des îles de Sumatra, Bornéo, Java et Sulawesi sur plus de 800 000 hectares. D'immenses nuages de fumées toxiques, grands comme la moitié d'un continent, ont recouvert de suie et plongé dans une semi-obscurité des villes comme Kuala Lumpur, provoquant des accidents en série (un Airbus qui s'écrase : 234 tués ; une collision maritime : 29 morts).

Les deux catastrophes – boursière et environnementale – sont évidemment liées. Car si, en partie, ces incendies sont imputables à la sécheresse causée par un phénomène climatique cyclique, appelé « El Niño », la principale raison du désastre réside dans la politique de déforestation massive conduite, depuis des décennies, sur la base d'un modèle hyperproductiviste, uniquement centré sur les exportations, spéculatif et suicidaire. Au nom d'une confusion intéressée entre croissance et développement, les Etats du Nord et du Sud poursuivent ainsi la destruction systématique des milieux naturels. Les saccages en tous genres se succèdent, infligés aux sols, aux eaux et à l'atmosphère. Urbanisation galopante, déforestation tropicale, contamination des nappes phréatiques (*lire pages 24 et 25*), des mers et des fleuves, réchauffement du climat, appauvrissement de la couche d'ozone, pluies acides : les pollutions mettent en péril l'avenir de l'humanité.

HENRY BUSSIÈRE ARTS, PARIS

MICHEL POTAGE. – « Morceau du jardin vert » (1995)

SIX millions d'hectares de terres arables disparaissent chaque année du fait de la désertification. Partout, l'érosion, la surexploitation grignotent à un rythme accéléré la superficie des terres cultivables. Les équilibres écologiques sont fragilisés par la pollution industrielle des pays du Nord et par la pauvreté des pays du Sud (déforestation, disparition des jachères). Des logiques économiques et politiques absurdes font que des êtres humains meurent encore de faim ; 800 millions de personnes souffrent de malnutrition (1).

En 2010, la couverture forestière du globe aura diminué de plus de 40 % par rapport à 1990. En 2040, l'accumulation des gaz à effet de serre pourrait entraîner un réchauffement de 1 à 2 degrés de la température moyenne de la planète et une élévation de 0,2 à 1,5 mètre du niveau des océans. Ce n'est pas sûr, mais si on attend d'avoir acquis des certitudes scientifiques, il sera trop tard pour agir. L'élévation du niveau des océans aura déjà occasionné des dommages irréparables.

Entre 10 et 17 millions d'hectares disparaissent chaque année. Quatre fois la Suisse. La déforestation détruit un patrimoine biologique unique : les forêts tropicales humides hébergent 70 % des espèces. Chaque année, quelque 6 000 d'entre elles sont rayées de la planète. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 20 % de toutes les espèces existantes auront disparu dans dix ans.

Les forêts les plus touchées sont les forêts tropicales. Ainsi, en Indonésie, près de 80 % de la forêt humide de l'île de Sumatra a disparu depuis les années 70. Et à Bornéo, le nombre d'arbres abattus a presque quintuplé en seize ans. Ces destructions ont certes pour origine la croissance rapide de la population qui utilise le bois comme combustible et les terres pour l'agriculture, mais surtout l'exploitation forestière à destination des pays riches.

La conférence de Berlin sur les climats, en avril 1995, a ratifié l'idée que le marché n'est pas en mesure de répondre aux risques globaux pesant sur l'environnement. Protéger la biodiversité, la variété de la vie par le développement durable devient un impératif : le développement est dit « durable » si les générations futures héritent d'un environnement d'une qualité au moins égale à celui reçu des générations précédentes.

Les pays occidentaux – et notamment les Etats-Unis, responsables de la moitié des émissions de gaz carboniques des pays industrialisés – doivent tenir les engagements souscrits au sommet de la Terre de Rio, en 1992. Or il n'en est rien. Si l'Union européenne se prononce pour une réduction des gaz de 15 % à l'horizon de l'an 2010, l'administration Clinton vient de proposer de ne revenir au niveau de 1990 qu'en... 2012, et surtout d'instaurer, à partir de 2008, des « permis de polluer » négociables. De leur côté, de nombreux gouvernements du Sud refusent d'admettre que la dégradation des écosystèmes entraîne des conséquences tragiques pour toute l'humanité.

Sans un effort collectif, nous ne parviendrons pas à soulager la planète. Il est temps, au Nord comme au Sud, d'en finir avec le modèle de développement suivi pendant des siècles, pour le plus grand malheur de la Terre.

(1) *Cf.* René Dumont, *Famines, le retour*, Politis-Arléa, Paris, 1997.

APRÈS LE KRACH DE HONGKONG

La Chine privatise mais avec prudence

Partie d'Asie du Sud-Est, la bourrasque financière a atteint Hongkong, Shanghaï et Pékin au moment où le président Jiang Zemin se rendait aux Etats-Unis pour négocier certains des grands dossiers du commerce mondial. L'implication croissante de la Chine dans l'actualité internationale a donné un relief particulier au XVe Congrès du Parti communiste chinois, qui s'est tenu à la mi-septembre 1997. Intervenant peu de temps après le décès de Deng Xiaoping, cette réunion ne prédisposait pas à des changements importants. Mais l'immobilisme politique contraste avec la décision de « restructurer » l'ensemble du secteur industriel d'Etat. Le rythme de cette transformation fait l'objet de débats non encore clos au sein du Parti communiste. Et, déjà, les travailleurs des entreprises menacées de faillite, victimes de réductions de salaires et taraudés par la peur du chômage, expriment, souvent violemment, leur mécontentement.

Par ROLAND LEW *

CE qui frappe dans le comportement du régime chinois et dans le cérémonial rigide du congrès du Parti communiste (PCC), c'est le contraste entre les éléments de force et de fragilité. On pourrait s'attendre à une plus grande assurance de la part des maîtres du pays, compte tenu des succès économiques, de la réussite de la récente rétrocession de Hongkong et de la place croissante que prend la Chine sur la scène internationale.

Ce n'est plus seulement le monde extérieur qui se demande très sérieusement si la Chine ne sera pas « l'autre » superpuissance et l'une des forces majeures du XXIe siècle, c'est la population et le régime qui commencent à exprimer une ambition du même ordre, mais sans l'avouer trop bruyamment : on est conscient que le parcours sera encore escarpé. Après tout, le discours officiel insistait, il y a quelques années, sur la grande pauvreté du pays. Les objectifs sont encore à long terme : ce n'est qu'en l'an 2010, 2020, voire 2050 (autour du centième anniversaire de la fondation de la République populaire), que l'on envisage de rattraper véritablement le retard économique...

En fait, la Chine est entraînée, d'un côté, dans une montée en puissance économique et géopolitique. De l'autre, elle n'est pas sortie d'une difficile et parfois chaotique reconversion économique et systémique, aux effets sociaux très déstructurants. Il en résulte un décalage considérable entre ce que le pays est devenu après deux décennies de bouleversements postmaoïstes et ce qui est proclamé officiellement au sommet du parti.

Cette difficulté est masquée par le déploiement de la ferveur patriotique, à la fois réelle et manipulée, qui a pris depuis quelque temps le relais d'un marxisme-léninisme vide de contenu.

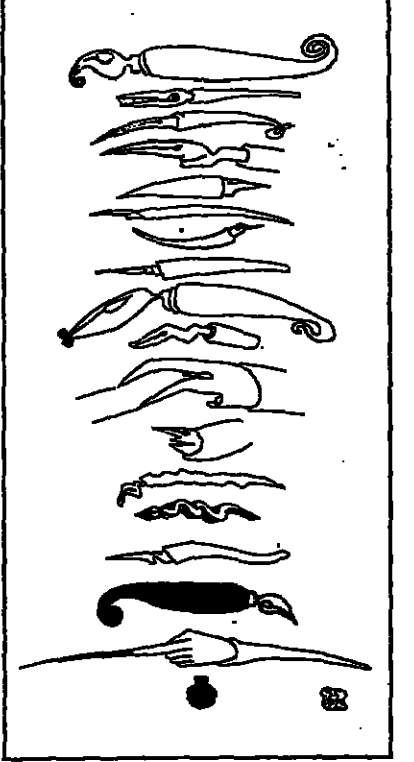
(*Lire la suite page 6.*)

* Maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles.

DANS CE NUMÉRO : L'homme et la nature

M 2136 - 524 - 22,00 F

COURRIER DES LECTEURS



« Ainsi était le Che »

Suite à l'article d'Ahmed Ben Bella, « Ainsi était le Che » (Le Monde diplomatique, *octobre 1997), M. Lucio Lara, député et membre du comité central du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), après s'être félicité de la publication de ce texte, précise :*

J'aimerais apporter une petite rectification à l'article de M. Ahmed Ben Bella, auquel j'ai eu la chance d'être présenté par feu Mario Pinto de Andrade, à Alger, alors président du MPLA, lors de la célébration du premier anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. J'ai également eu l'honneur de participer avec feu Agostinho Neto, président du MPLA, à la rencontre que nous avons eue avec Ernesto Che Guevara en janvier 1965 à Brazzaville, où il s'était rendu avec l'ambassadeur de Cuba à Alger, M. Serguera, et les pilotes de l'avion dans lequel il se déplaçait en Afrique.

A l'occasion de cette rencontre, nous avons prié Che Guevara de demander au Parti communiste cubain de nous envoyer quelques instructeurs, car nous avions déclenché des attaques au Cabinda et nous avions besoin de réussir nos embuscades contre les soldats portugais, notamment pour leur retirer leurs armes. Le Che a prononcé quelques mots d'encouragement, que nous avons retranscrits dans le bulletin du MPLA. Il a aussi manifesté le désir que lui et ses compagnons, l'ambassadeur et les pilotes puissent faire connaissance avec notre maquis.

Nous acceptâmes, et le commandant Iko Carreira fut désigné par notre président pour accompagner les visiteurs. Mais le Che lui-même n'a pas participé à cette visite – dont nous avons conservé des photographies –, contrairement à ce qu'affirme l'article de M. Ben Bella. (...) C'est à tort qu'on a affirmé, à propos des activités de Che Guevara en Afrique, qu'il avait été dans le maquis de Cabinda.

J'ajoute que le Parti communiste cubain a répondu positivement à notre demande d'instructeurs : nous en avons accueilli six, qui nous ont aidés à améliorer nos embuscades.

« L'Algérie sous la terreur »

Suite à notre dossier « L'Algérie sous la terreur » (octobre 1997), M. Ivan Couée (Ardon) nous écrit :

Je suis vraiment étonné qu'aucun des articles (...) ne fasse mention du Parti des travailleurs et de ses positions. Cet oubli est particulièrement regrettable à un moment où le Parti des travailleurs a vu ses listes pour les élections municipales invalidées par le pouvoir. Ses positions contre les privatisations prescrites par le FMI et pour une Assemblée constituante sont très dérangeantes pour les autorités algériennes et méritent une plus grande considération.

Moins de morts à Madagascar

Prenant connaissance avec retard de l'article de Philippe Leymarie sur le soulèvement nationaliste de 1947 à Madagascar (Le Monde diplomatique *de mars 1997), M. Jean-Nicolas Mullender, de Flumet (Savoie), revient sur le bilan de la répression :*

Y a-t-il vraiment eu 100 000 morts ? Cela n'est pas sûr du tout. Un missionnaire protestant, le pasteur Marc-André Ledoux, qui vécut à Madagascar de 1947 à 1954, et n'est pas suspect de sympathie pour la cause du gouvernement français de l'époque, apporte des arguments sérieux en faveur des enquêtes de l'administration coloniale, qui évaluent entre 11 000 et 12 000 morts, au total, le nombre des victimes, dont plus de la moitié morts de faim. Le chiffre de 100 000 aurait été obtenu en « gonflant » artificiellement le nombre de gens prétendument massacrés par les rebelles eux-mêmes, afin de faire condamner les chefs politiques du Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM), contre lesquels on manquait de preuves tangibles. L'historien Jacques Tronchon affirme de son côté qu'une saignée de cette importance aurait dû laisser des traces dans la pyramide démographique, ce qui n'a pas été le cas. Ramener le nombre des morts à 12 000 n'enlève rien à la gravité des événements ni à la profondeur du traumatisme créé dans l'âme malgache...

Et la franc-maçonnerie ?

Après la publication de l'article de Florence Beaugé, « Vers une religiosité sans Dieu » (Le Monde diplomatique *de septembre), M. Roland Clément (Liverdun) nous écrit :*

Il me semble qu'*« inventer des voies (...) en dehors des dogmes et des normes »*, comme l'écrit Florence Beaugé, c'est, ou ce devrait être, recentrer une certaine maçonnerie, dont elle ne fait même pas mention dans un article par ailleurs plein d'intérêt, alors que cette confrérie se situe au carrefour du spirituel, du social et du politique, du côté des *« valeurs privilégiées »*.

Monnaie unique

Après la publication de l'article de Pierre Bourdieu, « L'architecte de l'euro passe aux aveux » (Le Monde diplomatique, *septembre 1997), M. Jean-Claude Charra (Lyon) réagit :*

Pour entrer dans la monnaie unique, on ne parle que de « critères techniques ». S'il faut indubitablement des points de repère économiques pour savoir d'où l'on part, la construction de l'Europe ne saurait se faire sans « critères politiques ». C'est pourquoi il conviendrait de n'accueillir dans le « premier train » que des pays qui ont signé les accords de Schengen.

Pour cela il existe des motifs simplement pragmatiques. Puisqu'il n'y a aucun précédent d'union monétaire entre des sociétés économiquement aussi développées que les nôtres, il serait très imprudent de trop « charger la barque » au début. Comme il faudra inévitablement commencer par « essuyer les plâtres », il vaudrait mieux éviter de compliquer les choses en étant trop nombreux.

De plus, il y a des raisons plus fondamentalement politiques. Du fait de la très grande complexité de cette avancée, il serait plus prudent de s'appuyer sur des pays qui ont montré leur volonté de construire un ensemble cohérent, en évitant ceux qui ne voient dans l'Europe qu'une « centrale d'achat » où l'on vient se procurer ce qui paraît avantageux et où l'on rejette le reste. Et si appartenir au même ensemble monétaire représente un avantage, il serait plus satisfaisant pour l'esprit que ceux qui en profiteront en priorité soient ceux qui ont décidé de s'engager à long terme dans ce projet ambitieux.

La pêche et l'Afrique

Réagissant à l'article de Pierre Gillet, « Quand l'Afrique brade son poisson à l'Europe » (Le Monde diplomatique *de septembre), Mme Emma Bonino, commissaire européen chargé de la pêche, précise :*

(...) L'accord de pêche entre l'Union et le Sénégal (...) prévoit un arsenal de mesures visant à une amélioration de la protection des ressources halieutiques (établissement de zones de pêche (...), embarquement d'observateurs scientifiques, limitation des captures accessoires, ou encore fixation d'un repos biologique de deux mois pour certaines catégories de navires).

En ce qui concerne la dimension économique et sociale de l'accord avec le Sénégal (...), il convient de souligner qu'au-delà de la contrepartie financière (12 millions d'écus par an pour les quatre ans à venir), et cela indépendamment des résultats des campagnes, c'est-à-dire que le poisson soit pêché ou non, il faut ajouter quelque 2 millions d'écus par an payés par les armateurs. De plus, la quasi-totalité des navires doit, en vertu de l'accord, embarquer des marins et des observateurs sénégalais, générant ainsi plusieurs centaines d'emplois et favorisant ce que de nombreux spécialistes des relations Nord-Sud revendiquent : un transfert de savoir-faire par une formation sans équivoque. Ajoutons à cela les obligations de débarquement permettant l'approvisionnement des industries de transformation à terre, qui à elles seules représentent quelque milliers d'emplois et quelques millions d'écus d'exportations.

En fait, contrairement à ce que l'article de M. Gillet laisse entendre, cet accord contient plusieurs éléments innovateurs, qui vont dans le sens d'une meilleure cohérence de la politique des pêches, tant au niveau européen que sénégalais, avec les politiques de développement de l'Union européenne et les légitimes aspirations de développement du Sénégal.

« Secrète infirmité des femmes africaines »

Le Dr Marie-Hélène Franjou, de la section française du Comité interafricain pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS), réagit à l'article de Joëlle Stolz et Philippe Le Faure, « Secrète infirmité des femmes africaines » (Le Monde diplomatique, *juillet 1997) :*

Cet article me laisse perplexe à plus d'un titre. En premier lieu, évoquer la « malchance » des femmes fistuleuses d'être éloignées de structures hospitalières spécialisées laisse à penser que la chirurgie réparatrice est la seule réponse à ce problème. En second lieu, évoquer la pauvreté et les phénomènes de guerre incite à penser que cette solution unique est inaccessible, et on comprend alors que ces femmes continueront, en dehors de quelques rares exceptions, à vivre leur souffrance, et on aura bonne conscience sans doute d'avoir un instant regardé dans leur direction (...). Ces jeunes femmes ont leur sexe en lambeaux parce qu'il a été déchiré, mais surtout parce qu'on les a mariées enfants ou adolescentes. Non, la solution est ailleurs qu'à l'hôpital et bien en amont de l'apparition des fistules : elle est dans ces campagnes de prévention organisées et structurées par les populations elles-mêmes.

Le Père Christian Aurenche, médecin depuis vingt-deux ans à Tokombéré, dans le district de Maroua, au nord du Cameroun, et chef du service de chirurgie dans l'hôpital intégré au « projet de promotion humaine de Tokombéré », insiste lui aussi sur l'importance de la prévention, tout en pratiquant des interventions réparatrices :

Nous recevons, en particulier du Nord-Nigeria, beaucoup de ces clientes, jeunes, et profondément atteintes. Je ne pense pas que les centres spécialisés dont parle le Dr Falandry soient la bonne solution. Ces centres sont très vite débordés, ils drainent des régions immenses, les gens voyagent sans hésiter pour retrouver la vie, et l'humain disparaît hélas vite derrière ces files de clients *[qui]* s'autoreproduisent, car les mêmes accoucheurs produisent inlassablement les mêmes dégâts.

(...) Nous avons, depuis vingt ans, proposé une autre voie, celle des soins de santé primaires, que l'OMS a lancée sur le marché en 1978 et en partie reniée depuis dix ans. Notre hôpital est un centre rural de promotion de la santé de cent quarante lits, au cœur d'une région très peuplée, très pauvre, où la tradition est vivante. Nous avons choisi de nous former à des techniques chirurgicales nécessaires à quelques graves handicaps, dont les fistules vésico-vaginales. C'est faisable parce que nous travaillons avec plus de cent accoucheurs traditionnels qui ont accepté d'abord un recyclage, puis la formation permanente et la supervision, en particulier quant à la notion, difficile à saisir, de grossesse à haut risque, a référer systématiquement au centre. Ces mutilations, qui sont bien sûr à réparer, sont provoquées par des incompétences et des tenants de l'obscurantisme.

(...) Un centre spécialisé important ne peut pas avoir autour de lui un rayonnement d'éducateur ; il opère, il soigne, il n'a pas le temps d'aller sur le terrain visiter, conseiller, corriger population et accoucheurs traditionnels. Or avant de soigner, ou en même temps que les soins, il faut éveiller à la dignité qui révèle la capacité de prendre en charge sur le plan de la santé et de la prévention bien des accidents entraînant de si lourds handicaps.

Précisions

● Dans l'article de Christophe Wargny, « A Jérémie, si loin de Port-au-Prince », publié dans notre numéro d'octobre, la note 2 indique par erreur que les paroles du pape *« Il faut que les choses changent »* ont été prononcées en République dominicaine en 1992. En fait, Jean Paul II les a prononcées en mars 1983, lors de son voyage en Haïti.

● Le nom de la présidente de l'Association suisse des Amis du *Monde diplomatique*, cité dans notre numéro d'octobre, est Andrienne Soutter.

Édité par la SA Le Monde diplomatique
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Actionnaires : SA Le Monde, Association Gunter Holzmann, Association Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Ignacio RAMONET, président, directeur de la publication : Bernard CASSEN, directeur général

Rédaction
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Tél. : 01-42-17-20-00 – Télécopieur : 01-42-17-21-00
Courrier électronique : *Secretariat@Monde-Diplomatique.fr*

Directeur de la rédaction : Ignacio RAMONET (2916)
Rédacteur en chef : Alain GRESH (2914)
Rédaction : Florence BEAUGÉ (3721), Christian DE BRIE (2919), Bernard CASSEN (2913), Serge HALIMI (2861), Maurice LEMOINE (2918), Dominique VIDAL (2911)
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND (2915)
Documentation : Maria IERARDI (2917) Anne KICHENAPANAÏDOU (2926)
Secrétariat (2916) : Joseline CAPRON, Monique SALOMÉ

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Anciens directeurs : François HONTI (1954-1972) Claude JULIEN (1973-1990)

Conseil de surveillance : Jean-Marie COLOMBANI, président : Alain GRESH, vice-président

Responsable de la diffusion : Patrick MANCHEZ
Tél. : 01-42-17-33-78

Relations clientèle, abonnements : tél. : 01-42-17-32-90

Publicité
Responsable : Natacha HERCEGOVA
Tel. : 01-42-17-28-34 – Fax : 01-42-17-21-83

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.

FRUIT DE LA DÉCOMPOSITION SOCIALE

En Amérique latine, l'industrie des enlèvements

LA pauvreté de masse est incompatible avec la paix sociale et la tranquillité publique. L'Amérique latine en est devenue un exemple flagrant. S'ajoutant au crime organisé, aux exactions des groupes paramilitaires et aux dérives de certaines guérillas, le fossé entre riches et démunis, le cynisme des élites, la corruption fréquente de la police, le discrédit de la justice – dû, entre autres, à l'impunité qui a accompagné tant de crimes d'Etat – ont affaibli les valeurs civiques, distendu les solidarités sociales et favorisé une vague de délinquance qui, dans certains pays, se caractérise par la multiplication des enlèvements crapuleux.

Par HUBERT PROLONGEAU et JEAN-CHRISTOPHE RAMPAL *

« J'étais au supermarché, avec mon fils de trois ans. A un moment, je ne l'ai plus vu. Il a l'habitude de courir dans les rayons : je ne me suis inquiétée qu'au bout de cinq minutes. Un homme est venu vers moi. Il m'a dit qu'il avait mon fils, et qu'il me le rendrait si je le laissais remplir son Caddie. J'ai cru m'évanouir. Quand j'ai commencé à pleurer, il m'a pris le bras et l'a serré fort en murmurant : "Ne vous faites pas remarquer." A la caisse, au moment de payer, je tremblais tant que j'ai failli renverser des objets plusieurs fois, mais la caissière n'a rien remarqué. Une fois dehors, un autre homme est venu prendre le Caddie. J'ai attendu avec le premier. Je n'osais rien dire. Cela m'a semblé atrocement long. Puis l'autre homme est revenu. Il avait mis mon fils dans le Caddie. Et le petit riait. » Maria Luisa n'a pas oublié. C'était il y a deux ans dans un supermarché du nord de Bogota.

Il y a eu, en 1995, 18 000 rapts sur l'ensemble du sous-continent et partout le phénomène est en progression. Au Brésil, 122 enlèvements avaient été déclarés en 1995. Au Guatemala, on a compté 130 cas pendant le premier trimestre 1996, alors que toute l'année précédente n'en avait vu « que » 120. La police n'hésite plus à parler d'une « industrie » en train de naître. Au Mexique, où des bandes de délinquants se sont spécialisées dans cette « branche », 2 000 personnes ont été enlevées au cours des cinq dernières années.

Comme souvent lorsque la criminalité est en cause, la Colombie tient le haut du pavé. En 1996, 1 136 personnes y ont été enlevées ; en août 1997, 557 avaient déjà subi le même sort. Sur ce nombre, 268 personnes étaient encore détenues, 150 avaient été libérées, 100 délivrées par les autorités, 33 assassinées, 5 s'étaient échappées.

Les autres pays sont moins touchés. Il en est pourtant peu qui soient totalement épargnés. Le Salvador, le Costa Rica, le Honduras, le Paraguay, l'Equateur, le Pérou ont tous connu des affaires spectaculaires. Quarante-sept personnes ont été enlevées au cours du premier semestre 1996 au Nicaragua, dont plusieurs par des groupes d'ex-*contras* qui s'en sont pris aussi bien à un observateur américain et à des Indiens Miskitos qu'à des paysans.

Tous les services de police sont formels : les chiffres sont à réviser à la hausse. A peine 50 à 70 % des enlèvements sont signalés. Le procureur général guatémaltèque estime ainsi que trois enlèvements sont commis chaque jour dans le pays. Le refus fréquent des familles de témoigner une fois que la personne enlevée leur a été rendue ne facilite pas le travail de la police.

Le rapt fut et demeure l'un des principaux moyens de financement de certains mouvements guérilleros. Chez les combattants de la forêt colombienne, en particulier, où la frontière entre criminalité et politique est de plus en plus ténue. *« C'est notre impôt. Nous n'avons pas d'autres ressources »*, disent-ils. Si M. Jorge Eliecer Zapata, chef du « Jaime Bateman », petit groupe dissident du M19 (mouvement de guérilla colombien apparu dans les années 80 et retourné à la vie civile), s'avoue gêné par les liens de certains guérilleros avec les narcotrafiquants, il est sans remords face à cette partie de son activité. Il n'est pourtant qu'un amateur face à ses aînés des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) ou de l'Armée de libération nationale (ELN). D'après le journal *El Espectador*, l'enlèvement représente 35 % des revenus des premiers, 34 % de celui des seconds.

Deux randonneurs ont raconté avoir été arrêtés dans la sierra Nevada de Santa Marta, haut lieu touristique colombien, par des guérilleros qui ont vérifié leur identité, consulté une liste et les ont laissé passer. Ils ne faisaient pas partie des « enlevables » de la région... Ce détail prouve le niveau de raffinement qui a permis à la guérilla d'arriver à un revenu de 550 000 millions de pesos par an (1) – soit 0,9 % du PIB –, ce qui en fait l'une des plus grosses entreprises du pays. Le marché est tarifé. Par régions et par catégories d'enlevés. Des documents trouvés sur des membres des FARC indiquaient une fourchette de 300 millions à 4 milliards de pesos pour un étranger.

Pourtant, s'ils restent les plus rentables, les étrangers ne sont pas les plus visés. Sans doute parce que leur disparition met en jeu des forces importantes (ambassades, diplomatie...) et implique une plus grosse prise de risque. En Colombie, 90 d'entre eux ont tout de même été kidnappés dans les trois dernières années, surtout des expatriés travaillant en zone rurale, ce qui est peu par rapport au total.

Une pratique devenue une arme

LA guérilla n'a cependant pas, il s'en faut, l'exclusivité du procédé. Tendance récente et particulièrement odieuse : 90 % de ces enlèvements sont des affaires de famille. Le juge du village d'El Banco, dans le Magdalena, a ainsi monté un faux rapt pour extorquer une rançon à son oncle de Medellin. Un couple de Bogotanais a enlevé son neveu, récemment adopté par sa sœur et son beau-frère. Renseignés par les chauffeurs, les employées de maison, les gérants de *fincas* (petites exploitations), les parents pauvres s'en prennent à leurs parents riches.

Cette augmentation du nombre d'enlèvements fait lancer un cri d'alarme à M. Ruben Dario Ramirez, directeur du Programme présidentiel pour la défense de la liberté personnelle : *« Il faut éviter que se développe une paranoïa à l'intérieur des familles, mais il est nécessaire que se reconstruisent des liens affectifs solides. Cette mode est la pire que nous aient laissée les narcotrafiquants. »*

Le récent succès du livre *Journal d'un enlèvement*, de Gabriel Garcia Marquez (Grasset, Paris, 1997), a rappelé comment Pablo Escobar avait su faire une arme de cette pratique. Elle reste un moyen de pression et la Société interaméricaine de presse (SIP) dénonçait, en mars 1996, l'enlèvement de huit journalistes en Colombie, au Guatemala, au Mexique et au Brésil.

Les coupables se recrutent aussi au sein de la police. A Rio, un scandale a éclaté quand des membres des forces de l'ordre ont été reconnus coupables de l'enlèvement d'une petite fille, Paula Zamboni. Le chef de la brigade anti-enlèvement fut révoqué... Le 1er avril 1996, deux policiers de la division anti-enlèvement et deux membres de la police militaire brésilienne ont été pris en flagrant délit : ils tentaient de négocier contre rançon la libération d'un narcotrafiquant enlevé la veille.

Au Mexique, plusieurs victimes ont signalé que leurs ravisseurs portaient des armes de policier et parlaient un jargon de policier. Il est vrai que la réorganisation de la justice sous le gouvernement de M. Carlos Salinas de Gortari a mis beaucoup d'entre eux à la retraite... Au Guatemala, depuis que le président a épuré les forces de police de leurs éléments les plus corrompus, les enlèvements ont augmenté de 250 %. La plupart des enquêtes ont mis au jour, dans ce pays, la complicité d'employés de banque qui informaient les ravisseurs des possibilités financières des potentielles victimes.

Bien sûr, les proies les plus tentantes sont les plus riches. Les gros propriétaires terriens et les hommes d'affaires sont très recherchés (2). Ces dernières années, au Mexique, des records ont été battus. En mars 1994, l'homme d'affaires Alfredo Harp Helu, l'un des plus riches du pays, directeur de la banque Banamex, fut libéré après soixante jours de captivité contre 20 à 30 millions de dollars (3)...

Mais les victimes se recrutent de plus en plus parmi la classe moyenne, celle qui peut payer de petites sommes sans faire trop d'histoires. Au Mexique, le montant moyen des rançons est de 4 000 dollars. Beaucoup d'enlevés ne sont gardés que le temps, pour leur famille, de passer à la banque. Au Brésil, les convoyeurs de fonds sont particulièrement visés à cause des sommes qu'ils transportent. Au Guatemala, les enfants sont des proies de choix, relâchées en quelques heures contre des sommes relativement faibles : 1 000 à 3 000 dollars. Le Pérou voit se développer les enlèvements *al paso* (369 dans le second trimestre 1996), où des bandes de délinquants enlèvent des enfants ou des femmes et contraignent les parents ou les maris à aller vider leur compte, le tout prenant à peine quelques heures. Le Pérou joue d'ailleurs un rôle de plus en plus important dans l'accueil des enlevés. En février 1996, Interpol retrouvait, à Lima, treize enfants enlevés dans des endroits aussi divers que la Tchéquie, l'Inde, la France, les Etats-Unis et le Brésil... En Colombie, la Cour constitutionnelle a approuvé la création d'un poste de « tsar anti-enlèvements », haut fonctionnaire chargé spécialement du dossier. Au Pérou, alors que les voleurs de personnes ne risquaient que huit ans d'incarcération, ils encourent désormais la prison à perpétuité.

La société civile commence, elle aussi, à répondre, là où les pouvoirs publics sont inefficaces.

Au Guatemala, des victimes ont créé une organisation : *Familles et amis contre la délinquance et l'enlèvement* (FADS), qui veut aider les victimes à surmonter cette *« épreuve inhumaine »*. Une polémique violente a opposé, en août 1996, le gouvernement au Comité coordinateur des associations agricoles, commerciales et financières (Cacif). Ce dernier avait révélé que 140 entrepreneurs avaient été enlevés dans les huit mois précédents. Le gouvernement estimait *« irresponsable »* de dévoiler ce chiffre, dont les conséquences sur les investissements et le tourisme pouvaient être catastrophiques. En août 1996, lassés de la montée des enlèvements, les habitants de la petite ville guatémaltèque de Nueva Concepcion ont attaqué le poste de police, « libéré » deux enleveurs présumés et les ont matraqués à mort. Peu après, 500 personnes du département du Quiché ont attaqué un autre poste, emmené les trois suspects de l'assassinat d'un entrepreneur local et les ont brûlés vifs.

En Colombie, le journaliste Francisco Santos, enlevé en 1989 par les « extradables », le groupe de trafiquants de drogue auquel appartenait Pablo Escobar, a créé la fondation Pais Libre (Pays libre). Celle-ci fait un travail en profondeur de sensibilisation et d'information, dénonçant régulièrement l'augmentation des enlèvements, l'impuissance de l'Etat et le laxisme de la justice : seuls 2 % des faits sont punis. Au Mexique, ce sont les procureurs qui ont pris le mors aux dents. Trente-deux d'entre eux, dans la capitale, ont créé un front anti-enlèvements, qui aidera les *procuradorias* de l'intérieur du pays.

La situation profite également à toute une série de sociétés privées spécialisées dans le traitement des situations de crise, dont la plus importante est Kroll Associates. Au Mexique, elles sont 400, qui aident les victimes à traiter le problème. Les compagnies fabriquant des voitures blindées ont également connu un boom. L'International Armouring Corporation of Ogden, dans l'Utah, a vu ses commandes mexicaines quadrupler après l'enlèvement de M. Alfredo Harp Helu. Des compagnies d'assurances de plus en plus nombreuses proposent des contrats, entre 60 000 et 100 000 dollars par an. La Deaner Insurance Agency a décidé récemment de rendre publics ce genre de contrats, jusque-là tenus secrets. Certaines sociétés de conseil, sans être elles-mêmes courtiers de ce type de contrats, voient leur intervention prévue dans certaines polices.

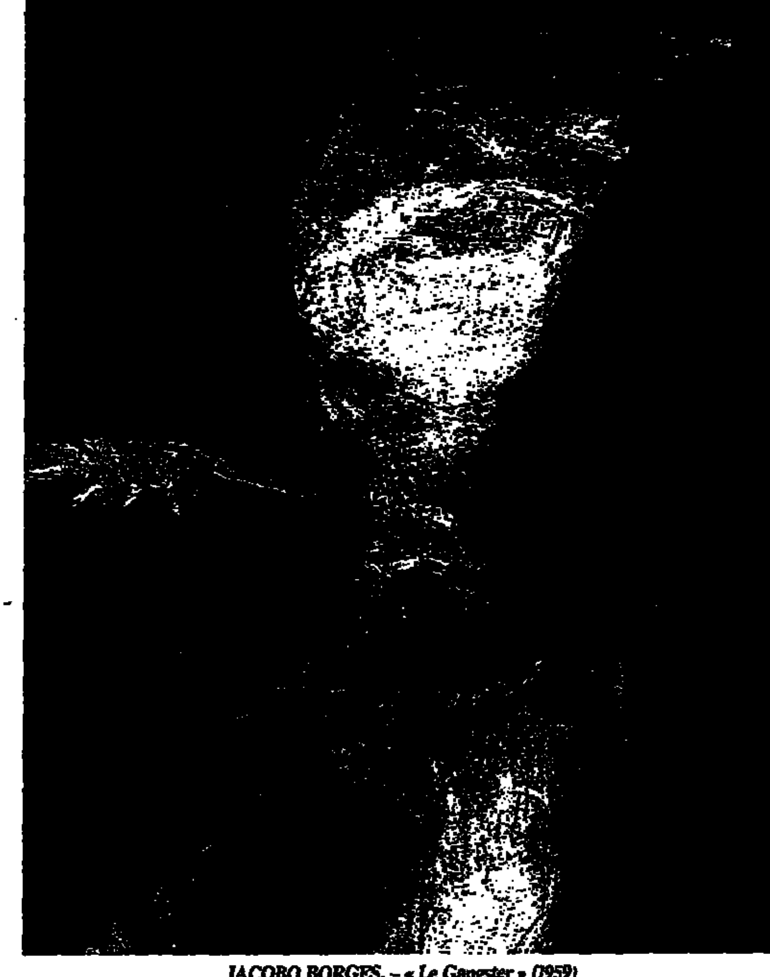
Rattachée aux Lloyd's de Londres, Control Risks est l'une d'entre elles. Bon an mal an, elle traite d'une trentaine d'enlèvements. Ses règles déontologiques sont strictes : de l'aide, pas d'intervention. Ni Rambo ni Sherlock Holmes. Le travail s'effectue en rapport avec les autorités, même *« s'il faut parfois éduquer la police »*, explique M. Peter Plunkett, représentant de la compagnie à Paris. *« Nous travaillons sur le long terme »*, précise-t-il. Son but est de prévenir en sensibilisant les cibles, puis d'envoyer des consultants pendant les périodes de crise. Leur rémunération est fixée par des contrats signés à l'avance, et jamais, assurent-ils, liée au montant de la rançon. *« Même si notre intervention a souvent pour conséquence d'en faire baisser le prix »*, assure M. Plunkett. Depuis 1975, Control Risks a eu à connaître de 296 cas, dont 203 en Amérique latine, les enlèvements représentant un quart de l'activité de la société.

Le mensuel économique *America Economia* affirme que, dans le cas du banquier mexicain Alfredo Harp, les consultants chargés des négociations ont été payés 3 000 dollars par jour. Dans certains cas, les familles et les gouvernements font appel à des intermédiaires indépendants, comme en témoigne l'affaire Mauss. Le 17 novembre dernier, l'ancien détective privé allemand Werner Mauss a été arrêté par la police colombienne. Les autorités l'ont accusé d'avoir négocié avec l'ELN la libération, contre rançon, de sa compatriote Ulrich Schöne. Cette affaire, qui n'est toujours pas terminée, a permis de mettre en lumière les pratiques parfois douteuses qui entourent les négociations.

Les conseils vont du plus évident (ne pas se promener seul la nuit dans certains quartiers) à une prise en charge psychologique des réactions face à l'enlèvement. Car l'épreuve est souvent très dure. Même si certains ravisseurs font ce qu'ils peuvent pour permettre à leurs victimes de passer le mieux possible ce moment.

Enlevé en 1986 avec une dizaine d'autres personnes de toutes nationalités, un journaliste raconte que leurs gardiens allaient jusqu'à leur apprendre à supporter l'épreuve : *« Tous les jours, ils nous faisaient faire de la gymnastique et nous conseillaient de penser chaque heure de la journée à ce que nous faisions habituellement pour ne pas perdre le contact avec notre réalité quotidienne. On les sentait habitués à ce genre de situations. »* Le psychiatre Mariano Querol, enlevé au Pérou, déclarait n'avoir *« rien à pardonner »* à des ravisseurs qui avaient été *« humains, tendres et parfois exquis »*...

Le développement de cette « industrie » ne doit pas la faire paraître folklorique. D'abord parce qu'elle est le symptôme de sociétés en crise, d'une décomposition sociale accélérée. Ensuite parce que la mort est encore souvent au bout du chemin. A Bogota, il est courant de rencontrer des personnes enlevées ou dont des membres de la famille l'ont été. Il est difficile de les faire parler, de les amener à s'ouvrir. Parce que, raconte l'une d'entre elles, *« quand je suis rentrée, le silence est devenu mon meilleur ami »*.



JACOBO BORGES. – « Le Gangster » (1959)

---

(1) 200 pesos = environ 1 franc.

(2) En 1975, le mouvement de guérilla péroniste des Montoneros a enlevé les frères Jorge et Juan Born, propriétaires du consortium Bunge Born. Ils ont été libérés contre une rançon de 60 millions de dollars de l'époque, soit l'équivalent de 240 millions aujourd'hui.

(3) 1 dollar = environ 6 francs.

* Respectivement auteur de *La Vie quotidienne en Colombie sous le cartel de Medellin* (Hachette, Paris, 1992) et journaliste.

AFFRONTER DES ADVERSAIRES

La nouvelle stratégie

POUR justifier à la fois les crédits alloués à leurs services de renseignement – 26,7 milliards de dollars en 1994 – et le montant encore élevé des dépenses militaires, certains experts du Pentagone veulent débusquer des pays qui menaceraient la *sécurité* américaine. Après l'Union soviétique, puis la Libye, l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord, c'est au tour de la Russie et de la Chine de faire figure d'adversaires possibles. Mais, pendant que, à Washington, certains élaborent ces scénarios, l'Amérique seule impose ses volontés. Sans rencontrer beaucoup de résistances.

Par MICHAEL KLARE*

La stratégie militaire américaine est en train de vivre une révolution tranquille. Jusqu'à la fin de la guerre froide, en 1991, les stratèges du Pentagone s'étaient exclusivement souciés de la menace posée, selon eux, par les Etats hostiles du tiers-monde, ces adversaires que Washington appelait les « régimes parias » *(rogue regimes)*. Mais, il y a peu, nombre d'experts militaires ont mis en garde contre l'émergence possible d'un « concurrent de puissance comparable » *(peer competitor)*, c'est-à-dire suffisamment puissant pour pouvoir affronter les Etats-Unis avec des chances presque égales de l'emporter. Ce concurrent n'existe pas encore mais l'éventualité de son émergence commence à modifier les perspectives stratégiques des Etats-Unis.

A Washington, la politique militaire officielle n'a pas changé. La priorité reste le maintien d'une force militaire suffisante pour mener et remporter simultanément deux *« conflits régionaux majeurs* (1) ». Le Pentagone pense que l'un de ces conflits aurait lieu dans le golfe Persique (contre l'Iran ou contre l'Irak), et l'autre en Asie (contre la Corée du Nord). Mais, récemment, les stratèges américains se sont penchés sur des scénarios très différents : un conflit avec Moscou pour les ressources de la Caspienne (2), une guerre avec Pékin pour garantir la liberté de navigation dans la mer de Chine.

Détaillés par des documents internes et des éditoriaux spéculatifs, ces scénarios ne sont, pour le moment, envisagés que par un petit groupe de stratèges militaires, de responsables des services de renseignement et d'experts civils.

Mais le Congrès n'est pas inactif, qui débat du type de forces militaires nécessaires dans les décennies à venir. Pour les partisans de la stratégie officielle de lutte contre les « régimes parias », les niveaux actuels de dépenses militaires suffisent pour garantir la sécurité des Etats-Unis. En revanche, ceux qui pensent que la menace principale viendra bientôt de Chine ou de Russie estiment que le budget des forces armées doit beaucoup augmenter. Inutile de préciser que l'enjeu d'un tel débat stratégique n'est pas mince, qu'il s'agisse de l'affectation des dépenses publiques aux Etats-Unis ou de l'état des relations internationales.

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, les dirigeants américains ont cherché à identifier les contours du « nouvel ennemi » afin d'orienter le développement de leur tactique et de leurs nouveaux systèmes d'armes. Auparavant, tout était simple : les forces américaines devaient se préparer à un combat de Titan contre le déferlement des armées du pacte de Varsovie sur les plaines d'Europe. La dissolution du pacte – dont plusieurs des membres s'apprêtent à rejoindre l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) – a obligé Washington à envisager de nouveaux scénarios. Mais les tactiques enseignées dans les écoles de guerre étant difficilement dissociables des postulats stratégiques d'ensemble, l'absence d'adversaire désigné complique toute planification militaire. Elle complique aussi l'obtention des fonds requis par le Pentagone. Voté par le Congrès, le budget des forces armées doit, chaque année, pouvoir être justifié par la présence ou par la perspective d'une menace.

Depuis 1989, les dirigeants militaires américains cherchent qui pourrait tenir le rôle autrefois dévolu à l'Union soviétique. Avec cet objectif en vue, le général Colin Powell, chef d'état-major des armées jusqu'en 1996, avait, sitôt après la chute du mur de Berlin, constitué une équipe de planification politique et stratégique au sein du Pentagone. Ce groupe décida d'insister sur la menace des pays du Sud comme l'Iran et l'Irak, à la fois perçus comme potentiellement hostiles au monde occidental et dotés de forces armées importantes.

Au printemps 1990, cette nouvelle approche, appelée « Stratégie de défense régionale », fut approuvée par les chefs du Pentagone et par le président George Bush. Elle fut ensuite présentée au peuple américain par M. Bush lui-même, dans un discours prononcé le 2 août 1990, jour de l'invasion du Koweït par l'Irak. Même si ce télescopage laissa croire que la nouvelle stratégie répondait à la situation créée dans le Golfe, elle avait bien été approuvée par la Maison Blanche plusieurs mois avant l'invasion irakienne (3).

La guerre du Golfe permit de résoudre le problème de l'ennemi manquant. Comme l'expliqua à l'époque M. Richard Cheney, ministre de la défense : *« La guerre du Golfe est l'avant-coureur du type de conflits que nous risquons le plus de rencontrer dans la nouvelle ère : des confrontations régionales nous opposant à des ennemis bien armés et dotés à la fois d'armes conventionnelles sophistiquées et de charges chimiques et nucléaires* (4). »

A partir de 1993, cette orientation d'ensemble servit aussi de base à la stratégie militaire de la nouvelle administration Clinton. Dans sa remise à plat stratégique *(Bottom-Up Review)*, le ministère de la défense conclut en effet que, malgré la cuisante défaite de l'Irak, les Etats-Unis continueraient à faire face à une vraie menace venant de puissances hostiles du Sud. Et, pour y faire face, l'Amérique devrait maintenir un appareil militaire capable d'affronter simultanément deux *« grands conflits régionaux* (5) ». Dans son analyse stratégique la plus récente, en mai 1997, le Pentagone a confirmé cette politique. Tout en recommandant qu'un effort de recherche plus poussé soit fait dans le domaine des armes de très haute technologie, l'analyse réitérait la nécessité de se préparer à un conflit avec les « Etats parias ». Et affirmait que le principal danger pour les Etats-Unis venait de la *« menace de coercition ou d'agression ouverte contre des alliés ou des amis dans des régions-clés, de la part d'Etats hostiles et pourvus d'une capacité militaire significative* (6) ».

Face à la Chine et à la Russie

CETTE constance a beau avoir satisfait le président Clinton et M. William Cohen, son ministre de la défense, elle n'a pas convaincu ceux qui, au Pentagone et ailleurs, estiment que la menace des « Etats parias » n'est pas suffisante pour garantir le vote par le Congrès des gros budgets militaires qu'on lui réclame. Ils estiment donc que les Etats-Unis devraient insister sur la menace posée par des adversaires plus redoutables. Notamment la Russie ou la Chine.

Plusieurs facteurs expliquent la perte de crédit de l'actuelle stratégie « anti-paria ». D'abord, le niveau de la menace potentielle posée par les Etats ciblés a sensiblement baissé. La Corée du Nord, par exemple, est souvent décrite comme ravagée par la famine et elle a commencé à démanteler son potentiel nucléaire. L'Iran, qui vient d'élire un président plus modéré, ne manifeste plus un comportement très agressif. L'Irak a perdu le contrôle de ses provinces kurdes du nord du pays et ne détient plus qu'une fraction de sa puissance militaire d'antan.

Ceux qui critiquent la fidélité à l'orientation décidée en 1990 s'inquiètent aussi du risque de la voir mettre en cause le vote de crédits militaires destinés à l'acquisition de nouveaux systèmes d'armes. La plupart des acquisitions faites lors de la période de réarmement des années Reagan commenceront à devenir obsolètes au début du siècle prochain et le ministère de la défense aimerait bien leur substituer des produits plus avancés : avions de combat F-22, F/A-18E/F et Joint Strike Fighter. Le tout pour un montant d'environ 350 milliards de dollars, inflation non comprise (7).

Afin d'obtenir de tels crédits, le Pentagone devra pouvoir expliquer que les forces américaines risquent d'affronter des ennemis puissants et bien équipés. Or la plupart des armes dont disposent les « Etats parias » sont technologiquement dépassées. Peu susceptibles de faire le poids avec les équipements actuels de

* Professeur de relations internationales à *Hampshire College, Amherst, Massachusetts.*

(1) Lire Michael Klare, *Rogue States and Nuclear Outlaws : America's Search for a New Foreign Policy*, Hill and Wang, New York, 1995.

(2) *Cf.* Nur Dolay, « Grandes manœuvres politiques dans le Caucase », *Le Monde diplomatique*, juillet 1995, et Vicken Cheterian, « Grand jeu pétrolier en Transcaucasie », *Le Monde diplomatique*, octobre 1997.

(3) Comme le prouve l'article de Michael Gordon, « Military Services Propose Slashes in Existing Forces », paru le 12 mai 1990 dans le *New York Times*.

(4) Déclaration devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, Washington, 19 mars 1991.

(5) *Cf.* US Department of Defense, *Bottom-Up Review : Force Structure Excerpts*, Washington, 1er septembre 1993. Lire aussi Michael Gordon, « Military Plan Would Cut Forces But Have Them Ready for Two Wars », *The New York Times*, 2 septembre 1993.

(6) US Department of Defense, *Report of the Quadriennial Defense Review*, Washington, mai 1997.

(7) *Cf.* « Congress Pursues Balanced Budget », *Aviation Week and Space Technology*, 17 février 1997.

TER DES ADVERSA

elle stratég

« DE PUISSANCE COMPARABLE »

militaire des Etats-Unis

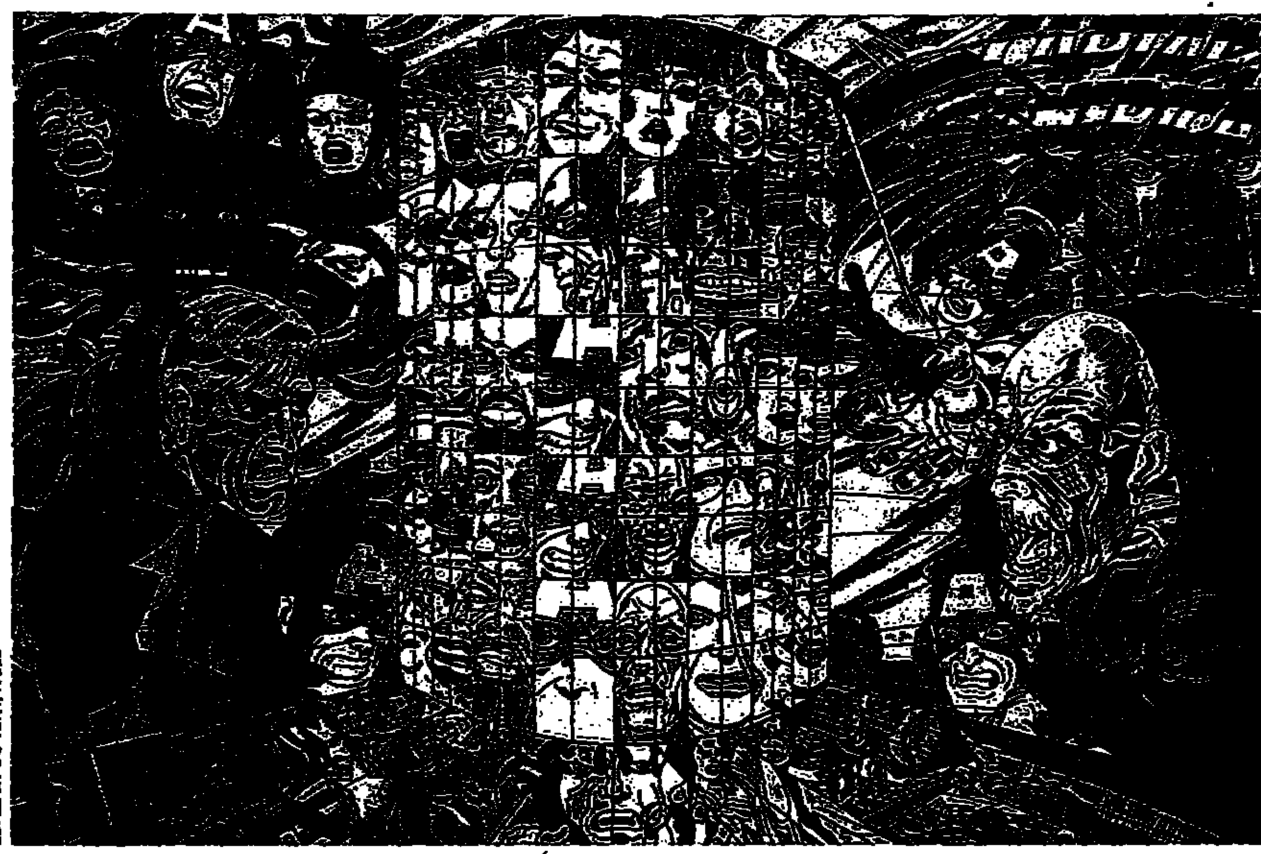
l'armée américaine, ils justifient mal l'acquisition de nouveaux dispositifs coûteux. Le Congrès, obsédé par l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire, pourrait rechigner devant les demandes du Pentagone. A moins d'être convaincu que la situation internationale est lourde de menaces.

Or les Etats-Unis dépendent de leurs importations de matières premières, et en particulier de pétrole. Ils importent environ la moitié de leur consommation pétrolière et cette dépendance, de nature stratégique, croîtra à mesure que les réserves intérieures américaines s'épuiseront. Washington se soucie donc de voir garanti l'acheminement des importations venues du Golfe. Et s'intéresse aux zones de la mer Caspienne et de la mer de Chine, riches en pétrole et en gaz naturel. Tout cela a ravivé l'inquiétude concernant l'évolution de la Russie (qui estime que la mer Caspienne appartient à sa sphère d'influence historique) et de la Chine (qui revendique une bonne partie de la mer de Chine, *« territoire national offshore »*) (8).

Un nombre croissant de stratèges américains en viennent à remettre en cause la doctrine « anti-paria » encore en vigueur et envisagent la perspective d'un affrontement avec la Chine ou la Russie. Ces stratèges admettent volontiers qu'aucun des deux pays ne constitue encore une vraie menace pour la sécurité américaine. Mais ils prétendent que d'ici dix ou vingt ans l'un ou l'autre pourrait devenir un concurrent sérieux. Dans une telle éventualité, les Etats-Unis doivent être prêts.

Pour le moment, c'est le dernier rapport publié par l'Institut d'études de la sécurité nationale (INSS) qui fournit le signe le plus net de ce basculement de perspective géostratégique. Il relève en effet que, même si le risque d'un conflit mondial a pour l'essentiel disparu, *« les Etats-Unis ne doivent pas juger invraisemblable tout défi militaire venant d'une puissance majeure »*. Celle-ci n'aurait sans doute pas les moyens de les affronter pour le leadership mondial, mais elle pourrait *« être assez forte pour vouloir, dans un théâtre d'opérations proche de son territoire, équilibrer les Etats-Unis »*.

Accusant les différences avec la stratégie actuelle, le rapport de l'INSS insiste sur ce qui distingue les « Etats parias » de ce prochain concurrent. Ce dernier possédera des forces nucléaires en bon état de fonctionnement ; il sera capable d'envoyer des satellites ; il conservera des effectifs militaires importants. Pour ces raisons, *« les concurrents potentiels régionaux constituent une menace beaucoup plus significative que les régimes parias* (9) ». Pour le moment, seules la Russie et la Chine remplissent ces conditions. Mais le rapport suggère qu'*« une des puissances régionales importantes, comme l'Inde, pourrait devenir militairement significative dans la décennie à venir »*.


ED. LE LIT DU VENT, PARIS

ERRÓ. – « Captain America » (1988)

Même si les dirigeants américains continuent d'insister sur la menace des « régimes parias », ils se soucient des dangers que suggèrent, à terme, les développements militaires en Russie et en Chine. La Russie, qui aurait commencé à s'extraire du tourbillon dépressif des années 90, serait désormais capable de reconstruire et de moderniser ses forces armées. La Chine utiliserait sa puissance économique pour poser les bases d'une infrastructure militaire de rang mondial.

Le 6 février 1997, la commission des forces armées du Sénat a entendu une déposition significative du cours nouveau : celle du général Patrick Hughes, directeur de l'Agence de renseignement de la défense (Defense Intelligence Agency, DIA). Rompant avec les pratiques antérieures, le général Hughes a d'abord parlé de la Chine : *« Au total, la Chine est l'une des rares puissances à disposer du potentiel nécessaire – politique, économique et militaire – lui permettant de devenir d'ici dix à vingt ans une menace régionale significative pour les intérêts américains. »* Au cas où la Chine choisirait d'affirmer davantage ses visées régionales, *« la perspective d'un affrontement direct avec d'autres puissances régionales augmenterait d'autant »*. Dans la pire des hypothèses, elle *« pourrait estimer que les Etats-Unis représentent pour elle une menace militaire directe »*.

Le général Hughes ajouta alors : *« Comme la Chine, la Russie dispose du potentiel nécessaire lui permettant de devenir d'ici vingt ans une menace régionale majeure pour les intérêts américains. »* Dans les dix années à venir, la faiblesse économique du pays écarte ce genre de risque, mais, *« après cela, la possibilité que la Russie redevienne une puissance régionale rivale des Etats-Unis augmente de façon significative* (10) ».

Des appréciations de ce type se retrouvent aussi dans les textes des universitaires et des *think tanks* qui analysent les relations internationales. Dans le livre *The Coming Conflict with China*, un journaliste du *New York Times*, Richard Bernstein, et un membre d'une fondation conservatrice de Philadelphie (le Foreign Policy Research Institute), Ross Munro, suggèrent que l'assurance gagnée par la Chine dans ses rapports avec le reste de l'Asie pourrait déboucher sur une guerre avec les Etats-Unis. Ceux qui insistent davantage sur le potentiel russe se soucient des liens de Moscou avec les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale et plus particulièrement de l'importance décisive du pétrole de la mer Caspienne. Recrutés par des compagnies pétrolières américaines, un certain nombre d'anciens des administrations républicaines veillent d'ailleurs à mobiliser l'opinion américaine contre le danger que la Russie ferait peser sur la région. Ainsi, en mai 1997, M. Caspar Weinberger, ancien ministre de la défense du président Reagan, a tiré la sonnette d'alarme : *« Au moment où l'Occident célèbre l'expansion apparente de l'OTAN en Europe centrale, la Russie s'affaire à remporter sa victoire stratégique à elle : l'emprise sur les ressources énergétiques de la région de la mer Caspienne. Si Moscou y parvient, cette victoire pourrait bien signifier davantage que le succès occidental en matière d'élargissement de l'OTAN* (11). »

Une tension existe bien entre ceux des experts diplomatiques qui mettent l'accent sur le danger russe et ceux qui souligneraient plutôt l'existence d'une menace chinoise, mais ces deux groupes se retrouvent pour mettre en garde contre la coopération militaire qui se noue entre Moscou et Pékin. En juillet dernier, plusieurs parlementaires américains ont signé une proposition de loi qui suspendrait l'aide des Etats-Unis à la Russie au cas où Moscou persisterait dans son projet de vendre des missiles SS-N-22 à la Chine.

S'il se généralisait à Washington, un tel climat de défiance à l'encontre des *« concurrents de puissance comparable »* transformerait la donne internationale. Les progrès du dialogue entre l'OTAN et la Russie seraient remis en question, au risque de ranimer des foyers de tension tout au long de la périphérie de l'ex-Union soviétique. En Asie, la dégradation des rapports sino-américains provoquerait un durcissement de la position chinoise sur Taïwan et sur les questions de la mer de Chine. Le risque d'une nouvelle guerre froide et de l'apparition de plusieurs points de friction internationaux ne pourrait plus être écarté.

Pour le moment, cette analyse n'est pas partagée par les dirigeants américains. Les « régimes parias », et non la menace éventuelle posée par la Russie ou la Chine, les préoccupent réellement. En dépit de différends sur les questions de transfert de technologie militaire, notamment vers l'Iran, l'administration Clinton continue de cultiver des relations cordiales avec ces deux pays. Elle a cherché à rassurer Moscou, inquiet de l'élargissement de l'OTAN, en facilitant la signature d'un partenariat entre la Russie et l'Alliance. Avec Pékin, Washington a mis une sourdine aux critiques concernant les droits de l'homme. Là, les intérêts économiques ont joué : la Chine est l'un des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis et les firmes américaines entrevoient tous les avantages du marché gigantesque qui se développe.

Cependant, le discours sur les « concurrents de puissance comparable » a cessé d'être marginal et il commence à influencer les stratèges du Pentagone. Beaucoup dépendra de l'état des rapports sino-américains et russo-américains. L'éruption d'une crise impliquant à la fois Washington et Moscou ou Pékin provoquerait presque certainement une remise en cause des anciens postulats stratégiques. Et un durcissement de la politique étrangère américaine.

MICHAEL KLARE.

(8) Sur les Etats-Unis et la mer Caspienne, lire Hugh Pope, « Great Game II: Oil Companies Rush into the Caucasus to Tap the Caspian », *The Wall Street Journal*, 25 avril 1997. Sur la Chine et la mer de Chine, lire Samuel Kim, « China as a Great Power », *Current History*, septembre 1997.

(9) Institute for National Security Studies, National Defense University, *1997 Strategic Assessment*, Washington, DC, 1997, p. 233.

(10) Général Patrick Hughes, « A DIA Global Security Assessment », *Defense Issues*, 6 février 1997. Texte accessible sur le site Internet www.defenselink.mil à la date du 2 septembre 1997.

(11) Caspar Weinberger et Peter Schweizer, « Russia's Oil Grab », *The New York Times*, 9 mai 1997.

Imperium américain

Par FRANÇOIS GÉRÉ*

COUP sur coup, au cours des derniers mois, le sommet du Groupe des pays industrialisés (G7) à Denver, la réunion sur le développement durable à New York et le sommet de l'OTAN à Madrid ont brutalement transmis au reste du monde l'image d'une Amérique présente, puissante et sûre d'elle-même. Cela fait longtemps que les dirigeants américains n'avaient pas paru à ce point indifférents, pour ne pas dire hostiles, à la position de tous les autres, les Russes, sans doute, mais aussi leurs alliés, partenaires et amis.

Après le pénible épisode de la mise à l'écart de M. Boutros Boutros-Ghali, le Congrès des Etats-Unis, à majorité républicaine, entend dicter les termes de la réforme des Nations unies. Le calendrier de la Conférence du désarmement de Genève a été modifié en fonction des priorités de l'administration américaine. Après le report *sine die* de la négociation d'un arrêt de la production des matières fissiles à usage explosif (dite *cut-off*), c'est le traité d'interdiction des mines terrestres antipersonnel qui a pris le devant de la scène. Mais le Congrès, appuyé par les chefs d'état-major, a voulu dicter les termes de ce document universel pour des raisons de politique intérieure. Des problèmes internationaux risquent ainsi d'être traités en fonction des querelles de clocher entre parlementaires, des obsessions de MM. Jesse Helms (président de la commission des affaires étrangères du Sénat) et Strom Thurmond (président de la commission des forces armées du Sénat), et des affrontements entre Maison Blanche et Congrès.

Au lendemain de la guerre froide, de nombreux gouvernements avaient cru à une tentation isolationniste des Etats-Unis. Il faut désormais se rendre à l'évidence. Dopés par une croissance exceptionnelle, par un taux de chômage officiel assez bas, alliant souplesse et gigantisme à coups de fusions efficaces (hier Lockheed et Martin Marietta, et Boeing et McDonnell-Douglas, aujourd'hui WorldCom-MCI), les Etats-Unis se déploient sur tous les marchés mondiaux. Cette présence s'accompagne des effets de puissance engendrés par la conjonction exceptionnelle d'une hégémonie technologique, culturelle et militaire, l'ensemble soutenu par une diplomatie aux multiples facettes.

L'objectif de la stratégie militaire a été réaffirmé par l'actuel ministre de la défense, M. William Cohen, qui entend conserver dans tous les domaines une supériorité sans égale (*« no peer »*). D'abord par l'énormité des moyens – même réduit ces dernières années, le budget militaire américain se stabilise autour de 250 milliards de dollars –, par l'avance technologique et par la créativité opérationnelle. La « révolution dans les affaires militaires » exprime cet effort d'innovation destiné à disposer de la supériorité absolue grâce au mariage des capacités de recueil et de traitement de l'information, de communication et de suivi des opérations, de désignation et de guidage des armes à longue portée. Cette révolution suppose aussi la maîtrise absolue de l'espace. Mais une telle supériorité pourrait conduire un adversaire à contourner les forces américaines en recourant à une sorte de guérilla de haute intensité au moyen d'opérations ponctuelles appuyées par des armes dites de destruction massive, chimiques ou biologiques, voire nucléaires. Contre un « terrorisme » de ce type, les armées américaines déploient de nouveaux moyens, imaginent de nouvelles postures tactiques.

De même que Max Weber caractérisait l'Etat en disant qu'il confisquait à son profit l'exercice de la violence légitime, les Etats-Unis se sont attribué le monopole de l'emploi de la force armée à l'échelle mondiale. Reste à lui donner quelque légitimité. Dès 1993, le président Clinton et M. Warren Christopher, alors secrétaire d'Etat, avaient annoncé que le département d'Etat travaillerait en priorité au service des intérêts économiques américains à l'étranger (1). On en vit les effets avec les accords commerciaux de l'Alena, du GATT et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le tout fondé sur une conception offensive de la « sécurité économique ». Comme, simultanément, l'appareil diplomatique était soumis aux coupes budgétaires imposées par le Congrès (2), la diplomatie américaine pouvait sembler en perte de vitesse, contrainte à des effets d'annonce plus spectaculaires qu'efficaces.

En réalité, il faut penser en termes de redéploiement. La guerre froide avait surdimensionné la diplomatie d'Etat ; celle-ci réduit ses activités. Elle conserve néanmoins une dimension appréciable qui, une fois correctement orientée, peut produire des effets de puissance. Et organiser un climat international, comme en témoignent l'élargissement de l'OTAN et l'Acte fondateur signé à Paris en mai dernier. Ce volet public est renforcé par la pratique d'une diplomatie privée. De même que les grandes multinationales américaines se dotent à l'occasion de conseillers militaires issus du Pentagone, elles disposent d'une para-diplomatie, recrutant dans le vivier des anciens des administrations républicaines et des hauts fonctionnaires mis sur la touche par les réductions d'effectifs.

Un monde sans contrepoids

GRÂCE à une bonne connaissance des hommes-clés, il est alors plus facile de pousser ici la captation d'un minerai stratégique, là les intérêts pétroliers, ailleurs la céréale qui intéresse l'agroalimentaire, etc. La rencontre de tous ces éléments offre aux Etats-Unis une capacité de domination à la fois souple, polymorphe et adaptée à la région du monde où ils entendent défendre ou étendre leurs intérêts. Elle leur permet aussi de conduire une entreprise de normalisation mondiale qui atteint une ampleur presque sans égale.

Anticiper, imposer les critères américains, dire le droit mondial, uniformiser le modèle de développement, les critères de la croissance, promouvoir un nouveau modèle de démographie, de croissance et de ressources, constituent autant d'axes stratégiques qui avaient déjà été poursuivis durant les années 60. Il suffit ici de rappeler quelques-uns des noms, souvent démocrates, qui leur furent associés : Walter Rostow, Samuel Huntington et Robert McNamara, ce dernier passé du Pentagone à la Banque mondiale. Puis, les administrations Nixon et Reagan avaient été critiquées pour leur vision stratégique trop centrée sur la lutte contre l'URSS. Avec la fin de la guerre froide, l'accent mis sur le commercial et le culturel fut encouragé par les élites économiques (informatique) et culturelles (Hollywood) ayant soutenu l'élection de MM. Clinton et Gore. L'enjeu paraît d'autant plus important que la mondialisation comporte désormais une dimension que l'on pourrait nommer planétarisation. Des expressions comme *global village, global strategy* révèlent une perception nouvelle, qui dépasse le seul domaine terrestre pour inclure le système interactif formé par notre planète et son environnement spatial. Or très peu de pays peuvent accéder à ce système. Les Etats-Unis disposent déjà d'une quantité d'informations plus importante que les autres Etats, mais c'est la maîtrise et le contrôle des normes régulatrices de l'ensemble planétaire que visent ses dirigeants.

L'imperium des Etats-Unis est d'autant plus frappant que, faute de rencontrer des stratégies cohérentes et crédibles visant à l'équilibrer, il s'installe dans les territoires qui lui sont abandonnés par les autres puissances. Pour ces dernières, définir de telles approches constitue une tâche aussi difficile qu'urgente. Mais la résistance à l'hégémonie américaine suppose aussi la création de contrepoids. Elle sera d'autant plus efficace qu'elle s'appuiera sur la compréhension de l'opinion américaine, sur le développement de réseaux d'information et d'influence aux Etats-Unis même. Une telle entreprise d'ensemble requiert une connaissance du pays autrement plus subtile et plus profonde que celle dont nous disposons à l'heure actuelle. Ce genre d'investissement permettrait de convaincre les citoyens américains qu'il n'est pas dans leur intérêt de devenir la cible de tous les ressentiments, d'apparaître dominateurs dans un monde sans contrepoids.

* Directeur scientifique de la Fondation pour les études de défense, Paris. Auteur de *Demain la guerre*, Calmann-Lévy, 1997.

(1) Lire Jacques Decornoy, « La chevauchée américaine pour la direction du monde », et Marie-France Toinet, « Aux Etats-Unis, les croisés du libre-échange », *Le Monde diplomatique*, novembre 1993 et février 1995.

(2) Cf. Ibrahim Warde, « Coupes claires dans l'aide extérieure », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

France-Allemagne
Passions et Raison

POUR ÉVITER UN CHAOS

La Chine privatise,


Wang Shigang, dans le rôle du clown, troupe de l'Opéra de Pékin


Tian Lei, conducteur de « pom pom », He Xi, province de l'Anhui


Gong Wenhao, rue Chun Song, Pékin


Li Xiaofen, ouvrière, Pékin


Gao Hui, carreleur, Pékin

(Suite de la première page.)

On retrouve cette posture farouchement nationaliste dans la politique répressive exercée contre des populations non hans, irrédentistes, tout particulièrement au Tibet et au Xinjiang (1).

Les textes et réunions préparatoires se sont caractérisés par la prudence ; la harangue de M. Jiang Zemin, le 12 septembre, premier jour du congrès, a reproduit, en plus fourni, le contenu du discours du même Jiang Zemin tenu le 29 mai à l'école centrale du parti, en présence de la haute direction du pays (2). Le mot d'ordre, c'est la stabilité politique. Cette volonté de cohésion de la direction du PCC est d'autant plus affichée que l'on prépare une vaste réforme de l'économie étatique aux effets incertains. Des questions aussi délicates que les droits de l'homme ou le Tibet sont mises de côté.

Les problèmes de politique extérieure (ou celui de Taïwan, considéré comme une question intérieure) n'ont été traités qu'en termes généraux et avec des accents de bonne volonté, bien éloignés de l'agressivité manifestée encore récemment. L'essentiel, c'est le bon ordre du pays et surtout une succession maîtrisée.

Même le seul changement politique significatif, l'élimination de M. Qiao Shi, ex-numéro trois du parti, était en quelque sorte annoncé : c'est en effet le seul dirigeant important à n'avoir pas participé à la réunion du 29 mai, qui se voulait pourtant consensuelle.

La thématique générale du congrès, diffusée depuis des mois, tourne autour de la « civilisation spirituelle », une thématique déjà utilisée dans le passé. Réinvestie, elle devient une sorte de mot d'ordre de l'ère Jiang Zemin. Il s'agit d'un thème bien vague, qui exalte pêle-mêle le sens pionnier, l'éthique professionnelle, l'effort, l'esprit public, les vertus familiales, la bonne éducation, la tradition chinoise, mais surtout qui met en avant le patriotisme et la stricte discipline. Autrement dit, l'allégeance au régime « socialiste » et au pouvoir étatique (3) : un fourre-tout ni très précis ni très convaincant pour la population.

Cette continuité économique et politique cache les bouleversements sociaux – déjà visibles du haut en bas de la société – qui ne sont jamais traités dans le discours officiel. L'accent mis sur la discipline exprime une volonté de mieux tenir le gouvernail de la nation, ce qui, malgré les réussites de la reprise en main macroéconomique, semble loin d'être acquis. Le discours s'adresse tout particulièrement à l'armée, qui échappe pour une bonne part à la tutelle civile et à laquelle la population reproche sa corruption, ses nombreux abus.

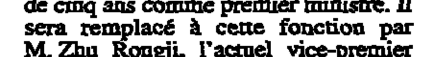
Le pouvoir politique « communiste » voudrait, pour sa part, être assuré de l'obéissance des militaires : bras du parti, l'armée est clairement le rempart du régime avant d'être celui de la nation. Ainsi, comme dans le passé, le congrès du PCC a élu la Commission militaire – pouvoir suprême de l'armée – alors qu'on évite de faire nommer directement les autorités gouvernementales par le parti. Dans la nouvelle direction, nul ne semble avoir sur l'armée l'ascendant qu'un Mao ou un Deng ont eu en leur temps, même si M. Jiang Zemin préside, depuis huit ans, la Commission militaire. La présence, au sein du bureau politique, des deux vice-présidents de celle-ci, les généraux Zhang Wannian et Chi Haotian, atteste certes de l'étroitesse des liens entre l'armée et le parti, mais elle ne constitue pas pour autant un garant absolu de loyauté. Les appels à l'obéissance – avant, pendant et après le congrès – sont trop insistants pour que l'on puisse penser que la situation s'est normalisée de ce côté-là.

Tout au plus M. Jiang Zemin paraît-il avoir neutralisé l'armée. C'est ainsi que l'on interprète l'absence d'un militaire dans l'organe suprême, le comité permanent du bureau politique (contrairement à ce qui était prévu et comme c'était le cas lors du précédent congrès). Il reste à prouver que M. Jiang Zemin peut désormais éviter les pressions nationalistes, voire chauvines, que l'armée a exercées ces dernières années, et tout particulièrement à propos de Taïwan au début de 1996.

Le lien avec l'ère Deng et l'idéologie du « socialisme aux caractéristiques chinoises » est affirmé. Cependant, comme tout un chacun sait qu'il n'y a pas de théorie de Deng, mais au contraire une adaptation très pragmatique aux circonstances, cela ne prête pas beaucoup à conséquence, sauf à marquer la continuité du travail « réformiste », en fait de bouleversement, entrepris par Deng.

Les questions de personnes ont occupé une bonne partie des délibérations de la direction. Il en est résulté, entre autres, l'éviction de M. Qiao Shi, le président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), officialisée au congrès, comme résultat d'une alliance entre MM. Jiang Zemin et Li Peng.

Ce dernier garde sa deuxième position dans la hiérarchie et prendra très probablement la tête de l'ANP en mars 1998, après la fin de son second mandat de cinq ans comme premier ministre. Il sera remplacé à cette fonction par M. Zhu Rongji, l'actuel vice-premier ministre responsable de l'économie, devenu le numéro trois de la hiérarchie.



Organiser le « postcommunisme » au sein du communisme

MAIS le rapport de forces ne préjuge en rien l'évolution des futures batailles politiques. M. Zhu Rongji a un profil de technocrate réformateur, énergique et compétent, alors que M. Li Peng, guère populaire, est définitivement identifié aux répressions de 1989.

La frilosité, sinon la crainte, l'emportent dans le domaine des réformes politiques, preuve indiscutable d'un sentiment d'insécurité du régime. Il n'est pas question de revenir sur les événements de Tiananmen de 1989, même si nul n'ignore qu'il faudra bien un jour régler ce terrible passif.

Des voix se sont exprimées en ce sens durant le congrès, notamment celles d'anciens membres du *brain-trust* de M. Zhao Ziyang. Par ailleurs, on a, certes, asséné la sempiternelle sentence sur la nécessité des réformes politiques, mais en prenant le moins de risques possible. On proclame une fois de plus la nécessité de lutter contre la corruption, mais sans préciser comment et donc sans la moindre crédibilité : omniprésent, ce phénomène vient plus que jamais, d'abord, des sommets du pouvoir et ne saurait être dissocié du mouvement de reconversion des élites (4). Il existe toujours un énorme hiatus entre ce que la société est devenue et expérimente quotidiennement, qui n'a plus grand-chose à voir avec les années maoïstes, et ce que le régime présente comme projet politique de gestion de la Chine.

Cet autoritarisme dissimule de nombreuses faiblesses pour ne pas dire un désarroi certain de gouvernants qui ne savent pas très bien comment retrouver une légitimité perdue. Leur force réside tout simplement dans l'absence d'alternative et les succès économiques actuels. C'est un pouvoir par défaut.

Soumis aux pressions de la population et de larges secteurs des élites, qui s'expriment notamment dans le cadre plus ouvert des débats de l'ANP, le régime envoie des signaux pour marquer son intention de ne pas trop tarder à faire des propositions de réformes politiques. Celles-ci viseraient au moins à une meilleure gestion de l'administration, à la construction d'un véritable système légal et à l'introduction, dans les années à venir, des embryons de participation populaire, bien entendu sous contrôle. Patience donc. Pour le moment, on se contente de faire avancer la modernisation de l'administration et de réduire le poids de la bureaucratie d'Etat, qui est passée de 9,25 millions de fonctionnaires en 1992 à 7,25 millions en 1996.

Le discours officiel autour du XVe congrès redonne vie à la théorie de la « phase initiale du socialisme ». Si ce n'est pas une nouveauté, il s'agit néanmoins d'une indication codée sur ce qui se prépare. C'est au XIIIe congrès du PCC, en 1987, que cette thématique avait été lancée par le dirigeant réformateur Zhao Ziyang. Avec ce concept, ce dernier se faisait fort de poursuivre le cours réformiste, alors attaqué par une aile puissante du parti. Ce mot d'ordre représentait un compromis politique entre différents courants du PCC, comme le sera plus tard son pendant, la célèbre formule du « socialisme de marché », une façon sinueuse d'affirmer la perpétuation du régime et de ses fondements « socialistes » tout en allant de l'avant vers le marché non socialiste : le postcommunisme organisé à l'intérieur du « communisme ».

En 1987, on s'efforçait de rapprocher discours et mouvement effectif. En 1997, il s'agit de ne pas faire de vagues, d'indiquer en termes feutrés que l'on avance dans la voie choisie, qu'il n'est pas question – et qu'il est d'ailleurs impossible – de rebrousser chemin. On va tenter d'atteindre l'étape suivante : celle où le capitalisme n'est plus tabou, y compris dans le secteur socialiste d'Etat. Seul le terme est évité.

Car, dans les faits, la question n'est plus de savoir quelle étape du « socialisme » on construit, mais quelle forme de capitalisme (de système de marché généralisé) s'établit ; de déterminer dans quelle mesure le régime peut maintenir les bonnes performances économiques et, en même temps, diriger le mouvement sans être submergé par ses conséquences, dans une logique de défense des intérêts nationaux. Ce qu'il a réussi à faire remarquablement depuis les débuts de la réforme.

La situation économique, qui reste favorable dans ses grandes tendances, mais aussi l'ampleur de l'ouverture sur le monde poussent à l'approfondissement des évolutions en cours. Les options prises par le congrès sur une privatisation partielle de l'économie industrielle d'Etat reflètent moins l'audace de la direction actuelle qu'une tentative de rattraper et de contrôler un mouvement, en cours, à l'allure assez désordonnée. Selon la Banque mondiale, l'équivalent de 10 milliards de dollars de biens de l'Etat a déjà été vendu à des intérêts particuliers depuis dix ans, en toute illégalité ou par des arrangements obscurs (5).

Si le commerce extérieur a stagné en 1996, avec des exportations atteignant 151 milliards de dollars, en augmentation de seulement 1,5 % (et un excédent de 13 milliards de dollars), la croissance de l'économie est restée importante : à près de 10 %. L'inflation a été, selon les sources officielles, contenue à 5-6 %, ce qui confirme le succès de la reprise en main macroéconomique entreprise depuis 1994. Même en tenant compte des biais statistiques (qui, peut-être, majorent les taux de croissance et minorent les niveaux d'inflation), la santé de l'économie prise dans sa globalité paraît plutôt florissante – à la mesure des 125 milliards de dollars de réserves de change, les deuxièmes du monde, et cela sans compter Hongkong.

Le pays a reçu 42,4 milliards de dollars d'investissements directs étrangers en 1996, en augmentation de 12 % sur 1995 (6). Et, signe sans doute favorable pour le régime, 90 000 étudiants formés à l'étranger sont revenus au pays durant les cinq dernières années, dont 15 000 à Shanghaï (7).

Le succès d'ensemble masque cependant des disparités régionales et sociales de plus en plus grandes et qui n'ont fait que s'accentuer depuis le début de la réforme. Sans oublier les risques que pourrait encourir une économie plus exposée aux règles du marché mondial, comme le montre la crise financière qui affecte des pays du Sud-Est asiatique (8).

Une vaste enquête, menée sur un échantillon de 40 000 familles de citadins, confirme la hausse des ressources : les trois quarts des familles ont des revenus annuels supérieurs à 10 000 yuans, en augmentation de 70 % sur 1991. Mais il est très frappant de constater que 55 % des familles riches (plus de 100 000 yuans par an) sont concentrées dans la seule province du Guangdong (limitrophe de Hongkong) qui, largement intégrée à l'économie mondiale, se situe depuis longtemps à l'avant-garde des changements. Si une ville comme Shanghaï ou les provinces côtières du Zhejiang ou du Jiangsu sont bien représentées dans cette Chine de la prospérité, l'arrière-pays en est pratiquement absent (9). Et, à Shanghaï, l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres a quadruplé entre 1990 et 1996 (10).

Cette coupure entre ceux qui progressent et ceux qui sont menacés est visible dans la réforme du secteur d'Etat, qui est présentée comme la priorité du pays. C'est l'un des rares domaines où le discours officiel autour du XVe congrès dépasse parfois les généralités (11). S'il s'agit d'une thématique récurrente depuis les débuts de la

(1) Lire Vincent Fourniau, « Pékin face au mouvement national ouïgour », *Le Monde diplomatique*, septembre 1997.

(2) *Summary of World Broadcast (SWB), Far East (FE)*, nº 2943, 12 mai 1997.

(3) *Cf.*, par exemple, « Xinhua », reproduit in *SWB, FE*, nº 2936, 29 mai 1997.

(4) Lire Jean-Louis Rocca, « Paradoxale modernisation », *Le Monde diplomatique*, mars 1997.

(5) *Far Eastern Economic Review (FEER)*, 25 septembre 1997.

(6) *SWB, FE*, nº 2998, 15 août 1997 ; *Summary of World Broadcast, Far East Weekly (SWB, FEW)*, nº 494, 4 juillet 1997 ; *China Daily*, 6 septembre 1997.

(7) *FEER*, 7 août 1997.

(8) Lire Frédéric F. Clairmont, « Typhon financier sur les "tigres" d'Asie », *Le Monde diplomatique*, octobre 1997.

(9) *SWB, FEW*, nº 491, 18 juillet 1997.

(10) *FEER*, 7 août 1997.

(11) *SWB, FE*, nº 2969, 12 juillet 1997 et nº 2938, 6 juin 1997.

Vingt ans de réformes

18-22 décembre 1978 : Lancement officiel de la réforme économique. Victoire de la ligne Deng Xiaoping sur la tendance néomaoïste animée par Hua Guofeng.

1979 : Début de réforme agraire, qui aboutira à une véritable décollectivisation. Autorisation de créer des entreprises mixtes sino-étrangères au sein de zones économiques spéciales (ZES).

4 décembre 1982 : Promulgation de la quatrième Constitution depuis 1949.

Avril 1984 : Deng Xiaoping lance une vaste réforme économique et sociale.

Printemps 1986 : Sous l'impulsion de Hu Yaobang, esquisse de réforme politique dont les thèmes sont la libération de la pensée, l'élection de représentants à divers échelons de responsabilité et la séparation de l'Etat et du parti.

Septembre 1986 : Pause des nouvelles réformes au grand soulagement des conservateurs et des réformateurs modérés ralliés autour de Deng Xiaoping.

16 janvier 1987 : Suite à l'agitation étudiante, qui dégénère en émeutes, Deng sacrifie un de ses protégés, le secrétaire général réformateur du parti, Hu Yaobang, qu'il remplace par un autre de ses « héritiers », M. Zhao Ziyang.

15 avril 1989 : Mort de Hu Yaobang, qui déclenche les manifestations étudiantes de la place Tiananmen. M. Zhao Zhiang appelle au dialogue, mais Deng Xiaoping rallie les conservateurs et déclenche la répression.

24 juin 1989 : Destitution de M. Zhao Ziyang, jugé trop conciliant avec les étudiants. Il est remplacé par M. Jiang Zemin, « patron » de Shanghaï.

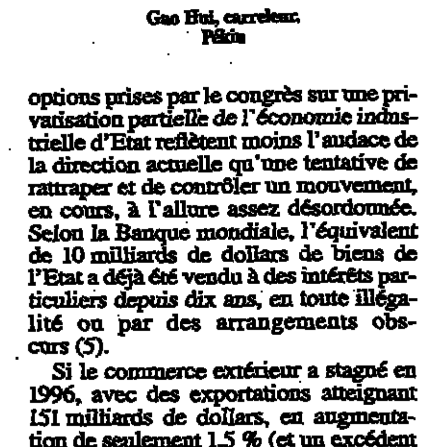
Janvier 1992 : Discours de Deng Xiaoping à la zone économique spéciale de Shenzhen, annonçant une relance de la dynamique des réformes.

19 octobre 1992 : La ligne de Deng, qui promeut l'« économie de marché socialiste », l'emporte au XIVe congrès du PCC.

19 février 1997 : Mort de Deng Xiaoping. M. Jiang Zemin apparaît comme le nouvel homme fort de la Chine.

1er juillet 1997 : Rétrocession de Hongkong à la Chine.

18 septembre 1997 : Le premier congrès du PCC de l'après-Deng Xiaoping consacre la continuation de la réforme économique, mais toujours sans ouverture politique.



R ÉVITER UN CHAO

e privatise



À LA RUSSE

mais avec prudence



Xia Jia, préparation des plants de riz, village Kao, province de l'Anhui

Liu Jianzhong, Wang Qi et Chijun, rue Chun Song, Pékin



Zhu Pei, mannequin, et Geng Hai, photographe, Pékin

GILLES PERRIN

LE PORTRAIT DONNÉ

Ces photos font partie d'un travail effectué au Polaroid, en 1989, dans différentes régions et comprenant 500 clichés de 195 personnes différentes. L'auteur, Gilles Perrin, dit des *Chinois qu'« ils posent naturellement, car ils sont façonnés par une tradition millénaire qui les installe face au monde ».*

réforme, à la fin des années 70, il semble que l'on entre dans la phase décisive de la restructuration d'un secteur qui fut l'incarnation du « socialisme chinois » et même, à sa façon, la forme concrétisée du « socialisme » étatique du XXe siècle. Les textes officiels abordent la question des formes de propriété, de privatisation, de large désengagement de l'Etat dans ce secteur.

Ces questions font l'objet de déclarations de plus en plus audacieuses. Des économistes influents, comme M. Dong Fureng, multiplient les appels en faveur d'une privatisation ou tout au moins d'un passage complet aux règles du marché dans un secteur d'Etat qui concerne une centaine de millions d'actifs des villes (118 000 entreprises, dont 7 000 dirigées directement par le gouvernement central). L'Etat devrait se maintenir seulement dans le secteur des infrastructures et celui qui concerne la sécurité nationale (12).

Avec 70 milliards de yuans de pertes (contre 54 milliards en 1995), l'année 1996 aurait été particulièrement difficile dans le secteur d'Etat : c'est un secteur déficitaire à 70 % et qui grèverait toujours lourdement le budget national – 16,2 milliards de yuans de subsides en 1995 (13) – quoique les aides se réduisent régulièrement depuis plusieurs années.

La crise menacerait même le secteur bancaire, obligé de soutenir, à la place de l'Etat, des usines souvent en situation de quasi-banqueroute : de 20 % à 30 % des emprunts ne sont pas remboursés. En dernier recours, l'Etat doit quand même faire face, ce qui est devenu financièrement intenable.

On peut lire dans la presse de nombreuses déclarations préparant l'opinion à une réforme qui introduirait une variété de formes de propriété : y coexisteraient la vente d'une partie des actions de l'entreprise aux ouvriers, employés, au secteur collectif, voire à des intérêts privés – en principe chinois, mais il y a un certain flou à cet égard –, et le maintien de la puissance publique, en position dominante, mais pas forcément majoritaire (14). Les textes officiels le disent avec prudence, sans entrer dans les détails. Et le cadre légal n'est pas encore établi (15). A terme, l'Etat ne garderait qu'un nombre réduit de grandes entreprises (selon les sources, de 500 à 1 000), mais qui représenteraient plus de la moitié des avoirs des entreprises publiques.

Une partie de ces entreprises d'Etat devraient devenir de puissants conglomérats regroupant des activités diverses – ensembles concurrentiels, rentables, à vocation internationale, sur le modèle des grands groupes sud-coréens. Tâches prioritaires : élever le niveau technologique des produits fabriqués par la Chine et assurer la montée en gamme de produits fournis au marché mondial, voire accélérer la modernisation de l'armée.

Des expériences-pilotes d'entreprises d'Etat devenues autonomes et en position de libre concurrence sont en cours depuis 1994 dans 18 villes – 58 en 1996, 111 dès la fin de cette année (16). C'est le rythme de passage de cette phase expérimentale à la généralisation de la réforme qui fixera le degré de détermination de la nouvelle direction.

Le mécontentement ouvrier grandit

PAS plus aujourd'hui qu'hier, il ne s'agit de casser d'un seul coup le secteur d'Etat, comme d'autres pays de l'Est l'ont fait, avec les conséquences redoutables que l'on sait. Le vice-premier ministre Zhu Rongji a éprouvé le besoin de rappeler qu'il n'y a pas d'urgence à lancer une politique massive d'actionnariat. Et le premier ministre, Li Peng, a reconnu que le système boursier n'a pas très bien fonctionné : il n'a pas, comme on l'espérait, contribué à récolter des ressources pour améliorer le niveau technologique des entreprises (17).

Protéger les entreprises d'Etat pour éviter un chaos à la russe, voire une explosion sociale urbaine, constituait même une composante essentielle du modèle chinois « de transition ». Cela n'a pas empêché le régime d'entreprendre, ou de laisser se faire, un démantèlement progressif de ce secteur. Celui-ci est devenu minoritaire : de près de 80 % de l'activité industrielle en 1980, il est passé à un tiers à peine aujourd'hui (18). Les mises en faillite, impensables il y a peu (malgré une loi de 1988 les autorisant), se généralisent : 2 300 en 1995, 6 300 en 1996. Elles représentent souvent une façon commode d'effacer les dettes, qui retombent à la charge des banques et du budget de l'Etat. Et l'action du gouvernement facilite cette dérive en incitant à la fusion des entreprises non rentables.

L'accord n'est certes pas unanime, dans la direction actuelle, pour lancer un mouvement de privatisation de vaste ampleur qui – même dans le cadre de l'économie mixte et sous la supervision, de facto ou de droit, de la puissance publique (nationale, régionale ou locale) – ferait entrer le capitalisme, sur une grande échelle, dans le bastion « socialiste ».

On perçoit des nuances dans les déclarations des hauts responsables. Pour démontrer la prééminence du secteur public, les autorités additionnent la part du secteur d'Etat (autour de 30 % de la production industrielle) et celle du secteur collectif (autour de 40 à 45 %) – mais ce dernier n'est quelquefois public que de nom : derrière lui se profile une logique différente, moins liée à l'Etat qu'aux nouveaux réseaux de pouvoir, à la nouvelle élite.

Les bureaucraties ministérielles, menacées de perdre leur pouvoir de tutelle, résistent évidemment avec force. Car on a beau proclamer que l'on reste dans la logique « socialiste », le projet, s'il va à son terme, constituera bien le pas le plus important accompli jusqu'ici pour reconnaître la logique capitaliste (voire capitaliste d'Etat), à l'œuvre dans les transformations économiques postmaoïstes.

Le régime est cependant toujours hanté par la crainte d'une explosion sociale et veut avancer, comme dans le passé, par des expériences-pilotes soigneusement choisies, quitte à reculer s'il le faut. De plus, la Chine ne dispose pas encore d'un système national de sécurité sociale : celle-ci repose toujours, pour une bonne part, sur les entreprises ou sur des initiatives locales et régionales. C'est ainsi, par exemple, qu'un tiers des écoles et hôpitaux sont encore directement gérés par les entreprises d'Etat (19).

Le mécontentement ouvrier ne cesse de monter dans un secteur d'Etat de plus en plus bouleversé. Le pouvoir reconnaît d'ailleurs que la semaine de cinq jours, norme légale depuis le 1er mai 1995, est loin d'être toujours appliquée. Les journées de plus de 10 heures ne sont pas rares. Mais la vive tension sociale dans les entreprises d'Etat tient aussi aux licenciements déguisés ou aux réductions de salaire et aux innombrables retards de paiement. Plus de 9 millions d'ouvriers sont « déplacés » – comme on dit pudiquement –, et 11 millions attendent leur salaire. Le très important secteur textile d'Etat est particulièrement en mauvaise posture (20). Par ailleurs, en mai de cette année, 2,3 millions de retraités n'ont pas reçu leur pension ou ont touché un versement réduit.

Résultat : on compte 26 000 cas d'« agitation ouvrière » (de diverse nature) pour les six premiers mois de 1997, en augmentation de 59 % sur la même période de 1996 (21). Ainsi, à l'Ouest, la province peuplée du Sichuan, en retard sur les grands changements économiques, a connu plusieurs explosions, dont un début d'insurrection à Nanchong : 20 000 ouvriers d'une entreprise d'Etat de textile quasiment en faillite ont fait grève – ils ont même assiégé la mairie pour protester contre les six mois de retard dans le paiement de leurs salaires.

Le pouvoir a mis l'étouffoir sur ces graves événements, qui n'ont été connus que quelques mois plus tard. Plus récemment, en juillet, 9 personnes ont été arrêtées à Mianyang, dans la même province, à la suite d'une manifestation provoquée par la mise en faillite d'une entreprise de fabrication de la soie. Les ouvriers sont descendus dans la rue et ont paralysé la circulation (22). Le régime hésite à utiliser la répression directe, sauf – comme ce fut le cas lors des événements de 1989 – pour écraser toute forme d'organisation ouvrière indépendante (23).

Mais Pékin recule moins souvent qu'il y a quelques années dans la poursuite de ses objectifs : la généralisation de la logique de marché. Si les élites y sont acquises dans des proportions de plus en plus importantes, le monde ouvrier d'Etat est partagé entre la peur et l'hostilité. Le sous-emploi, qui est officiellement chiffré à 3-4 % (autour de 5 millions de personnes) – sans compter les travailleurs « déplacés » – dans les villes, pourrait en concerner 16 millions en l'an 2000 (24). Le chômage atteint des niveaux de l'ordre de 20 % dans certaines régions du Nord-Est (l'ancienne Mandchourie), zone de vieille industrie lourde assez obsolète. Et 200 000 ouvriers, essentiellement du secteur textile, ont été licenciés à Shanghaï en 1996. S'ils retrouvent en général un emploi dans une économie en pleine expansion, c'est souvent dans des activités plus mal payées ; sinon, ils reçoivent de modiques allocations de chômage. On estime que 400 000 travailleurs de cette ville se retrouveront dans la même situation dans les deux ans à venir (25). Et, malgré les 10 millions d'ouvriers du secteur d'Etat déjà licenciés, on calcule que 15 millions d'autres sont encore « en surnombre » (26).

Le journal officiel du parti, *Le Quotidien du peuple*, a reconnu, dans son éditorial du 1er mai dernier, que la situation du monde ouvrier s'était dégradée, mais a promis que l'approfondissement de la réforme aura des effets bénéfiques pour des millions de travailleurs (27).

Ces effets se font cependant attendre dans une Chine qui, si elle progresse vite économiquement, n'en connaît pas moins une pauvreté, certes en baisse, que les autorités officielles estiment de l'ordre de 60 millions à 70 millions de personnes (28). Sans compter les 300 millions de Chinois qui, essentiellement dans le monde rural, vivent avec des ressources limitées.

Ainsi, pendant qu'on affiche, parmi les hiérarques, des convictions socialistes qui ne convainquent plus personne (et surtout pas leurs proches, leurs enfants notamment, qui vivent selon des logiques complètement différentes), on débat ouvertement jusque dans les sphères officielles, mais à l'abri de l'opinion publique, du type de reconversion des élites et du modèle de régime le plus à même d'assurer la prochaine étape de transformation du pays.

On disserte à profusion, en haut lieu, sur les formes nouvelles, plus sophistiquées, de gestion autoritaire, et sur le meilleur moyen d'utiliser les traditions et l'héritage culturel du pays, dans le but d'éviter à la fois une explosion populaire qui reste la hantise des dominants et la déstructuration d'un univers chinois si compliqué à gérer, si riche de risques et de potentialités.

ROLAND LEW.

(12) *SWB, FE*, no 2998, 15 août 1997, et no 2981, 3 juillet 1997.

(13) *SWB, FE*, no 2938, 6 juin 1997 ; *Financial Times* du 25 avril 1997.

(14) *SWB, FE*, no 3025, 16 septembre 1997.

(15) *SWB, FE*, no 3001 G1, 19 août 1997 et G1 et G3.

(16) *FEER*, 28 août 1997 ; *SWB, FE*, no 3006, 25 août 1997 ; Françoise Lemoine, « Chine : la transition inachevée », *in Actuel Marx*, no 22, 1997, pp. 36-38.

(17) *SWB, FE*, no 3031, 23 septembre 1997.

(18) *SWB, FE*, no 2998, 15 août 1997.

(19) *SWB, FE*, no 3025, 19 septembre 1997.

(20) François-Yves Damon, « Le devenir des usines textiles d'Etat », *in Transitions*, Bruxelles, 1997-2.

(21) *SWB, FE*, no 2932, 30 mai 1997 ; *FEER*, 4 septembre 1997.

(22) *FEER*, 26 juin 1997, p. 1415 ; *SWB, FE*, no 2975, 19 juillet 1997.

(23) Voir, sur la condition ouvrière et les nouvelles formes d'exploitation, les témoignages rassemblés dans le livre de Hsi Hsuan-wou et Charles Reeve, *Bureaucratie, bagnes et business*, Paris, L'Insomniaque, 1997 ; ou la *Lettre d'information de la Commission internationale d'enquête du mouvement ouvrier et démocratique contre la répression en Chine*, 25, rue Ledion, 75014 Paris.

(24) Selon une étude alarmiste parue dans le *Renmin Luntan*, 8 mai, in *SWB, FE*, no 2993, 9 août 1997.

(25) *FEER*, 1er août 1997.

(26) *SWB, FE*, no 3028, 19 septembre 1997.

(27) *Renmin Ribao*, 1er mai, *in SWB, FE*, no 2908, 2 mai 1997.

(28) *SWB, FE*, no 3028, 19 septembre 1997.

UNE ÉVOLUTION QUI INQUIÈTE PÉKIN

L'alliance américano-japonaise cimentée

JUSQU'À une période récente, la présence américaine au Japon était jugée acceptable par la Chine, la Corée du Nord et d'autres voisins asiatiques partageant, avec les Etats-Unis, la peur d'une indépendance militaire nippone. En raison du rôle octroyé à ce pays en cas de crise régionale, le nouveau traité de sécurité envisagé à Washington et à Tokyo provoque une inquiétude croissante en Asie, particulièrement du côté chinois.

Par SELIG S. HARRISON *

En mars 1990, le général Henry Stackpole III, commandant en chef des « marines » basés à Okinawa, déclencha rien de moins qu'une tempête médiatique quand il déclara à un journaliste d'outre-Atlantique que la présence militaire américaine au Japon était aussi nécessaire qu'*« une capsule sur une bouteille »*, cela afin de prévenir la résurgence de la toute-puissance militaire nippone. A quoi le *Yomiuri Shimbun*, le quotidien japonais le plus important, rétorqua, compte tenu des 4,2 milliards de dollars versés chaque année par Tokyo pour l'entretien des bases américaines sur l'archipel : *« Nous autres Japonais ne pouvons tout à fait nous sentir à l'aise, alors que nous payons un chien de garde dont le seul but est de nous observer »*.

Craintes pour craintes, celles-ci ont été exacerbées par les nouvelles directives de défense coopérative entre les Etats-Unis et le Japon *« visant à renforcer un Japon assurant, quoique "non combattant", les arrières d'une Amérique amenée, le cas échéant, à intervenir dans n'importe quelle zone située dans l'environnement de l'archipel »*. La Chine redoute que ces nouvelles directives ne permettent aux Etats-Unis d'utiliser leurs bases et l'aide logistique japonaise dans l'hypothèse d'une intervention américaine dans le conflit qui oppose la Chine continentale à Taïwan.

Durant la guerre froide, le Pentagone a vainement fait pression sur Tokyo pour qu'il s'engage sur plusieurs scénarios militaires imaginés par les Etats-Unis en Asie. Les gouvernements japonais successifs ont ignoré les desiderata américains, laissant au traité de sécurité une formulation aussi vague que possible. Cette prudence reflétait avant tout un climat politique dans lequel les « faucons » conservateurs se trouvaient en face d'une puissante opposition socialiste, laquelle entretenait l'angoisse populaire d'une implication dans une guerre régionale dont les Américains auraient eu l'initiative.

L'influence socialiste a progressivement décliné avec la fin de la guerre froide, et les forces conservatrices montantes sont désormais prêtes à faire des concessions au Pentagone. La raison principale de cette nouvelle forme de coopération n'est pas dénuée d'arrière-pensées : elle vise à neutraliser la pression commerciale des Etats-Unis. Cette ligne fut exprimée lors d'une rencontre à Tokyo entre le président Clinton et le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, qui plaida la cause du Japon de telle façon que M. Clinton soit contraint de lier la question de la sécurité à un certain nombre d'engagements commerciaux.

Au mois de juin, un avant-projet était rédigé, à Honolulu. Sa version finale fut publiée le 23 septembre. Dans le cadre de cet accord, le Japon s'engageait, une fois le document signé, à permettre aux Etats-Unis non seulement un accès aux bases dont ceux-ci disposaient déjà *« en temps, heure et manière appropriées »*, mais de bénéficier d'un *« soutien élargi sur leurs arrières »*. Ces nouvelles directives englobaient nommément la mobilisation des ports et aéroports relevant des forces japonaises d'autodéfense, des ports et aéroports civils, l'usage de véhicules et avions civils, ainsi que la fourniture de pétrole en urgence.

La référence à une coopération japonaise *« en temps et en heure »* impliquerait une nouvelle législation permettant au gouvernement de supplanter les autorités et juridictions locales existantes. Au moins seize articles de loi ou amendements devraient être votés pour mettre en œuvre les accords projetés, un mécanisme juridique qui pourrait durer jusqu'à l'été 1998.

L'une des clauses les plus significatives du traité obligerait le Japon à une participation directe aux blocus en haute mer éventuellement décidés par les Etats-Unis, dans l'hypothèse d'une guerre avec la Corée du Nord ou avec la Chine. Prudente, cette clause ignorait délibérément toute référence au droit de contrôle des Nations unies sur la navigation ; le document initial évoquait seulement l'*« application de sanctions économiques en cas de danger pesant sur le maintien de la paix et de la stabilité mondiales »*, disposition incluant *« l'inspection des navires et de toute activité afférente »* ; le Japon finit par obtenir rectification. Les paragraphes annexes à ces nouvelles directives, ceux par exemple se référant au déminage, à l'évacuation des réfugiés et du personnel américain et japonais des zones dangereuses, comptent moins que ce qu'on a pu en dire. En vérité, ces textes contraignent surtout le Japon au déminage de ses eaux territoriales, ainsi que le ministre des affaires étrangères, Yukihiko Ikeda, l'expliqua devant la Diète (le Parlement) le 12 juin, sauf, précisa-t-il, *« dans le cas où les sanctions économiques prévues par l'ONU ou une action militaire hors des eaux territoriales nous permettraient d'aller au-delà »*.

L'un des désaccords majeurs entre Washington et Tokyo concerne l'engagement des Etats-Unis à aider l'évacuation des citoyens japonais des zones éventuellement menacées par une guerre, en Corée ou ailleurs. A Honolulu, les négociateurs américains s'étaient initialement entendus sur une formule de *« coopération entre les deux gouvernements »* pour une *« évacuation rapide »*. Mais les Etats-Unis insistèrent au dernier moment pour noyer cette clause au profit d'une rédaction suivant laquelle *« chaque gouvernement est responsable de la mise en lieu sûr de ses propres ressortissants "tout en conservant" la possibilité d'informer l'autre partie de ses besoins et capacités »*. Là aussi, les Etats-Unis durent concéder une coopération plus étroite : dans la mesure où vingt mille Japonais vivent en Corée du Sud, cette volte-face aurait provoqué amertume et ressentiment.

La droite japonaise décrit ces accords comme la résultante d'un chemin, long et inéluctable, pour cimenter l'alliance américano-japonaise. Quant à la gauche, elle y voit un effort délibérément déployé en coulisse pour circonvenir les restrictions constitutionnelles concernant toute opération militaire extérieure, faisant fi des modifications nécessaires dans le texte du traité bipartite de sécurité qui auraient requis une approbation de la Diète. En somme, le but ultime visé par la droite est celui d'un Japon militairement indépendant, son alliance définitive avec les Etats-Unis pouvant être scellée du moment que l'opinion publique se réconcilie avec l'idée d'opérations militaires extérieures.

La puissance nucléaire chinoise

MAIS, maintenant qu'on en a fini avec la guerre froide, et surtout qu'à la menace de l'Union soviétique s'est substituée celle de la Chine et de la Corée du Nord, une controverse s'est développée au Japon sur le rôle que le pays a intérêt à jouer dans la région. En ce qui concerne la Chine, l'opposition entre la droite et la gauche est très nette quant à savoir si les nouvelles directives doivent s'appliquer dans le cas où les Etats-Unis prendraient le parti de Taïwan contre la Chine. En revanche, il semble qu'un très large consensus existe sur l'extension de ces directives au champ d'un éventuel conflit en Corée.

Les divergences sur la question de Taïwan ont opposé M. Koichi Kato, secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, au ministre d'Etat Seiroku Kajiyama. Quand M. Kato expliqua aux dirigeants chinois que les nouvelles directives ne s'appliqueraient pas à Taïwan, il fut aussitôt démenti par M. Kajiyama, qui affirma que, si les accords avaient omis de se référer nominalement à tel ou tel pays ou région, c'était pour permettre au Japon de conserver toutes ses options ouvertes. Plus tard, le 17 août, M. Kajiyama, qui est l'un des principaux faucons du Parti libéral-démocrate, déclara lors d'un entretien télévisé que ces directives englobaient naturellement *« tout conflit concernant Taïwan et impliquant les forces américaines »*. Et il ajouta : *« Nous avons de fortes craintes quant à une possible invasion de Taïwan par la Chine continentale. »*

Réagissant immédiatement aux déclarations de M. Kajiyama, la Chine a exprimé de *« sérieuses inquiétudes »*, et *Le Quotidien du peuple* parla d'*« un signal clair de la détermination du Japon à intervenir militairement dans le conflit avec Taïwan »*. Le premier ministre, Li Peng, jugea les déclarations de M. Kajiyama *« totalement inacceptables »*. Pèsent également sur cet échiquier des rapports récents mentionnant l'intention de la Chine d'acquérir auprès de la Russie de nouvelles armes, qui ajoutent à l'incertitude sur ses capacités militaires réelles.

« Toutefois, tempère M. Shunji Taoka, chroniqueur vedette de l'*Asahi Shimbun* en matière de défense, *l'armée chinoise se réduit numériquement comme une peau de chagrin et sa modernisation est bien plus lente que celles du Japon, de la Corée du Sud et de Taïwan. En termes de personnel et d'équipements, sa capacité à se projeter dans l'avenir est incontestablement déclinante. »* A titre d'exemple, M. Taoka cite le chiffre de 6 000 avions de combat il y a dix ans contre seulement 5 000 aujourd'hui, *« dont la plupart sont des Mig-17, des Mig-19, des Mig-21 et leurs variantes chinoises. Presque tous ces chasseurs étant voués à la retraite, sinon devant déjà y être, la Chine importe désormais de Russie des appareils SU-27 »*. Cependant, M. Taoka estime que *« la production de SU-27 – ou leur importation directe – représenterait au mieux 200 unités »*. De la même façon, écrit-il, la flotte chinoise de surface ne dispose que de 50 navires importants. Quant aux sous-marins, leur nombre en une décennie est passé de 100 à environ 60, dont pratiquement 40, de la classe Romeo, construits sur le modèle des U-boats allemands, sont obsolètes.

Comme le souligne M. Taoka, les documents de 1997 fournis à la Diète, quoique non encore publiés en anglais, en prévoyant *« une modernisation accélérée dans l'avenir de la puissance militaire chinoise »*, se nourrissent d'une vision exagérée des possibilités réelles de l'armée chinoise. Les critiques de la droite japonaise en ce qui concerne la Chine ont toutes en ligne de mire Taïwan, le conflit à propos des îles pétrolifères de Senkaku – en mer de Chine orientale – et les prétentions territoriales de la Chine en mer du Sud, dépeintes comme une menace potentielle contre les importations japonaises de pétrole en provenance du golfe Arabo-Persique.

Dans cette perspective, c'est surtout la puissance nucléaire chinoise qui menace le Japon, tout particulièrement le fait que, parmi les 272 têtes nucléaires que posséderait la Chine, se trouvent non seulement des missiles balistiques intercontinentaux, mais aussi 50 missiles DF3 à portée intermédiaire et 36 missiles balistiques à portée intermédiaire (IRBM) DF21 montés sur bases mobiles, capables d'atteindre des cibles proches en Asie. Selon les informations des services de renseignement occidentaux partagées avec le Japon, la plupart des DF3, d'une portée de 2 700 kilomètres, sont déployés dans le nord de la Chine, certains près de Tianjin – juste en face de la Corée – et le reste à Xuanhua à l'ouest de Pékin, à Liujihou au sud de Tianjin, à Yidu dans la province du Shandong et à Dalong dans la province de Hubei, tous endroits proches du Japon.

La Corée du Nord, une menace ?

DU fait d'une pénurie de pétrole depuis qu'il a perdu le soutien de la Russie et de la Chine, à laquelle s'ajoute une crise économique doublée d'une famine dramatique, la Corée du Nord a vu sa capacité de réaction militaire diminuer notablement. Pourtant, les conservateurs japonais, négligeant le fait que Pyongyang a scrupuleusement honoré les accords de gel nucléaire qu'il a conclus avec les Etats-Unis en 1994, continuent à agiter le chiffon d'une menace nucléaire en provenance de la Corée du Nord. Les faucons japonais avancent que Pyongyang pourrait cacher certaines armes nucléaires et que des missiles nord-coréens seront bientôt capables d'atteindre le Japon. Mais, selon des informations obtenues auprès de sources américaines, la portée des missiles nord-coréens testés dans la mer du Japon en 1993 n'excéderait pas 500 kilomètres, 800 au maximum, contrairement à ce qui a été écrit dans la presse à l'époque. En outre, même s'il s'avérait que la Corée du Nord possède plus de plutonium qu'elle n'en a déclaré en 1994, il y a une grande différence entre acquérir de petites quantités de plutonium et surmonter les problèmes liés au développement des technologies de propulsion, de la précision des tirs et de la miniaturisation des têtes nucléaires indispensables à la crédibilité d'une puissance atomique.

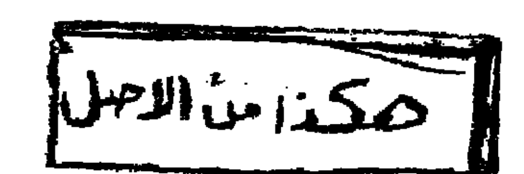
L'expert en matière de défense de l'*Asahi Shimbun* qu'est M. Taoka tient l'idée d'une menace conventionnelle de la Corée du Nord pour ridicule. Il souligne que la Corée du Sud dispose de 400 chasseurs de premier ordre, auxquels s'ajoutent les 280 appareils américains basés dans le pays, tandis que le Nord n'est capable d'aligner que 100 avions de combat et manque de pétrole comme de tout soutien logistique nécessaires à une guerre prolongée. Les experts militaires japonais de droite, à l'instar de certains commentateurs à Washington, prétendent quant à eux qu'une aggravation de la famine pourrait déclencher, par désespoir, une vague d'actions de type kamikaze dirigées contre le Sud, une théorie qui rencontre quelque écho populaire au Japon, où les Coréens sont largement tenus pour des êtres culturellement inférieurs, capables de réactions émotives irrationnelles.

Cette condescendance vis-à-vis de la Corée contraste avec la dette culturelle envers la Chine dont le Japon se sent toujours redevable. Elle pourrait expliquer pourquoi bien des Japonais conçoivent une guerre avec la Chine comme psychologiquement douloureuse, tandis qu'ils imaginent plus volontiers aider les Etats-Unis à combattre la Corée du Nord, pourvu que les forces japonaises ne soient pas directement impliquées.

Les nouvelles directives américano-japonaises ne devraient pas avoir beaucoup d'incidence sur le plan militaire opérationnel. L'opinion japonaise ne tolérerait pas un engagement auprès des Etats-Unis sur l'affaire de Taïwan. Quant à la Corée, où une implication du Japon pourrait se plaider d'un point de vue politique, l'hypothèse d'une guerre paraît ténue. En revanche, si ces directives étaient approuvées par la Diète, elles marqueraient un tournant considérable, le signe d'un virage à droite du Japon sur les questions de sécurité.

La gauche japonaise, elle, est enfermée dans un dilemme. D'une part, de tels accords exacerbent les tensions avec la Chine et la Corée du Nord, tensions que la droite n'hésitera pas à exploiter pour justifier une intensification de la puissance militaire japonaise. Mais, d'autre part, cette gauche ne peut guère réfuter la nécessité d'une alliance américano-japonaise, précisément et paradoxalement – les idées de la droite faisant leur chemin – parce que la présence militaire américaine répond, de fait, à la théorie de « la capsule sur la bouteille ».

* Ancien chef de bureau du *Washington Post* pour l'Asie nord-orientale, basé à Tokyo de 1968 à 1972, professeur à Washington au Woodrow Wilson International Center, qui dépend du Smithsonian Institute.



ESPOIRS DE PAIX EN AFRIQUE DU NORD

Vers la fin du conflit au Sahara occidental

LE 16 septembre dernier, le Maroc et le Front populaire pour la libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro (Polisario) sont arrivés à un accord pour relancer le plan de paix au Sahara occidental, échanger des prisonniers, libérer des détenus politiques, permettre le retour de réfugiés, cantonner les troupes dans les casernes et organiser enfin, en décembre 1998, un référendum sur le statut (indépendance ou intégration au Maroc ?) de ce territoire disputé depuis plus de vingt ans.

Par MARIANO AGUIRRE *

Le plan pour la paix au Sahara occidental était bloqué depuis sa ratification en 1991, mais l'Union européenne, les Etats-Unis et l'ONU ont intérêt à ce qu'une issue se dégage de ce contentieux qui affecte l'Afrique du Nord et qui ajoute un élément d'instabilité à une région déjà fortement perturbée par la guerre civile en Algérie. Situé dans une zone prioritaire pour la sécurité de l'Europe, le Sahara occidental oppose directement le Maroc et l'Algérie, qui se sont affrontés pour l'hégémonie régionale (1). L'auteur de la médiation, accomplie lors de réunions tenues à Lisbonne, Londres et Houston, est M. James Baker, ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis, représentant le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan (2).

Le Sahara occidental est riche en phosphates (essentiels pour la fabrication des fertilisants) et possède l'un des plus importants bancs de pêche de l'océan Atlantique. L'Espagne le colonisa dès 1884, et ses frontières furent délimitées par Paris et Madrid entre 1886 et 1934 (3). Des tribus nomades y ont vécu pendant des générations. Le spécialiste Tony Hodges estime que cette région n'a aucun antécédent historique en tant qu'Etat indépendant : *« Le Sahara occidental n'a jamais constitué une nation avant sa colonisation, et le nationalisme actuel est un phénomène très récent, qui ne s'est manifesté qu'aux derniers moments de la période coloniale espagnole* (4). »

Les groupes tribaux et nomades qui y habitaient n'ont pas constitué d'Etat et ont fréquemment entretenu des relations conflictuelles. Entre 1950 et 1970 sont apparus des signes de modernisation. La demande de phosphates, l'essor de l'urbanisation et de l'emploi, la transition d'un style de vie nomade à un style sédentaire, et le développement d'un système éducatif ont constitué des bases ayant favorisé l'avènement d'un sentiment nationaliste.

Entre 1953 et 1956, lors de la lutte pour l'indépendance au Maroc, des milliers de Sahraouis se sont engagés dans l'Armée de libération marocaine. En tant que citoyens marocains, ils souhaitaient alors que la lutte se poursuive, une fois l'indépendance du Maroc obtenue en 1956, pour libérer les trois régions du Sud marocain demeurées sous le joug espagnol : Ifni, Tarfaya et le Sahara occidental. En 1963, le Comité spécial de décolonisation de l'ONU, à la demande du Maroc, inclut le Sahara occidental dans la liste des territoires devant être décolonisés.

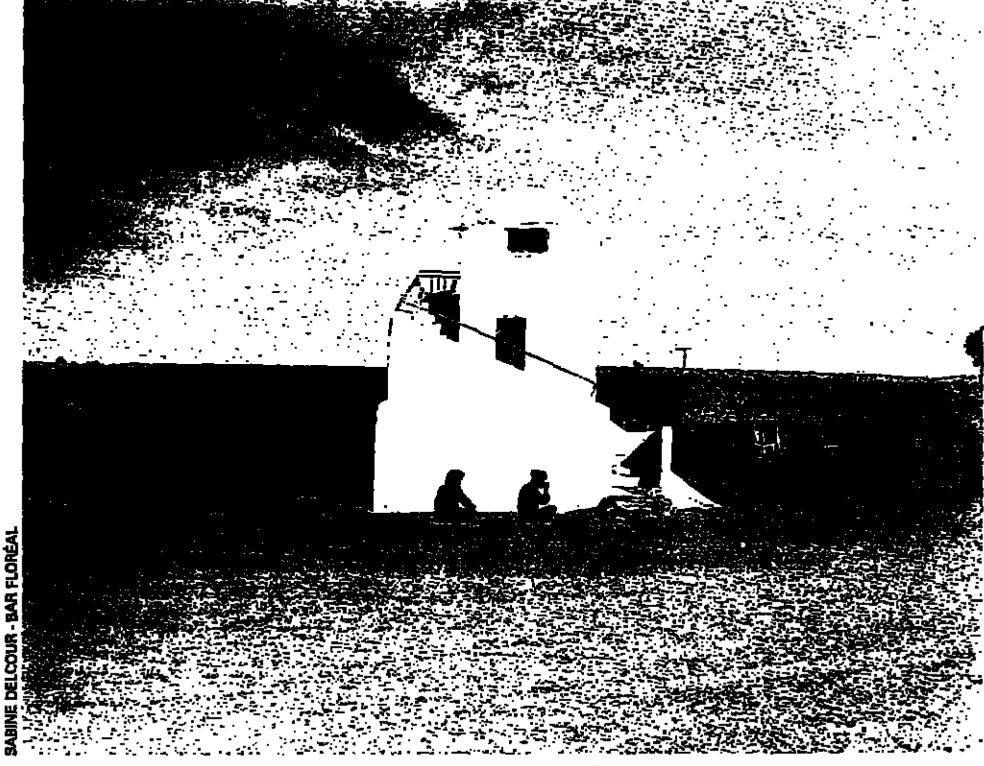
En 1973, des anciens de l'Armée de libération du Maroc, déçus par le régime marocain et séduits par le « socialisme algérien », créaient le Front Polisario, qui entamait la lutte au Sahara contre les forces armées espagnoles.

* Directeur du Centro de investigaciones para la paz (CIP), Madrid ; membre du Transnational Institute, Amsterdam. Avec la collaboration de María Gilabert, chercheuse au Centro de investigaciones para la paz, Madrid.

Le Maroc a toujours revendiqué l'appartenance du Sahara occidental (et même de la Mauritanie) à son territoire historique avant que celui-ci ne soit divisé par le colonialisme français et espagnol. En octobre 1975, le Tribunal international de justice de l'ONU, à La Haye, a rappelé la priorité du droit des *habitants de la colonie à se prononcer* par autodétermination (5). Le Tribunal a reconnu que, dans le cas du Sahara, des liens historiques existaient entre le Maroc et les tribus de la région, mais ceux-ci ne prévalent pas sur le principe du droit à l'autodétermination (6).

Il y a dix ans, un grand expert de la région, George Joffé, actuel directeur d'études de l'Institut royal des affaires internationales (Londres), écrivait : *« La Cour a pris soin d'expliquer qu'elle admettait que de tels liens (historiques) existaient avec certaines, mais pas l'ensemble, des tribus du Sahara occidental* (...). *Cependant, la Cour était sceptique quant à la revendication marocaine puisque les tribus concernées étaient nomades, éparpillées et non circonscrites à l'intérieur de frontières précises – circonstances que de précédentes décisions de la Cour avaient jugées inadaptées à une souveraineté territoriale* (7). »

En réponse, le roi Hassan II organisa la « marche verte ». En novembre 1975, durant l'agonie du général Franco, fut ratifié l'accord tripartite de Madrid selon lequel l'Espagne cédait l'administration du Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie, allant à l'encontre des résolutions de l'ONU, et sans consulter les habitants de la région. Peu après, la Mauritanie abandonnait ses ambitions territoriales.



UNE PRISON DU POLISARIO DANS LA RÉGION DE TINDOUF
Le temps joue en faveur du Maroc

SABINE DELCOUR - BAR FLORÉAL

En 1976, le Polisario créa la République arabe démocratique sahraouie (RADS) et son protecteur, l'Algérie, lui permit d'utiliser son territoire comme base arrière. En 1979, le Conseil de sécurité de l'ONU condamna l'*« occupation marocaine »* et reconnut le Front Polisario comme *« représentant légitime du peuple sahraoui »*. En 1984, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) *accepta* le Polisario comme membre, entraînant le retrait du Maroc.

Qui seront les électeurs ?

DE 1980 à 1987, Rabat bâtit un gigantesque mur fortifié pour empêcher les incursions armées du Polisario et mettre à l'abri les gisements de phosphates de Bu Craa. Au même moment, il mit en place une infrastructure économique et sociale, et investit, entre 1976 et 1989, environ 2,8 milliards de dollars pour soutenir la croissance locale. Actuellement, 100 000 fonctionnaires marocains vivent au Sahara et près de 160 000 soldats y sont cantonnés. Selon l'organisation Human Rights Watch, en 1991 Rabat aurait transféré pas moins de 40 000 personnes dans le Sahara, qui y vivraient dans des tentes (8).

Le Maroc a dépensé 250 millions de dollars par an pour améliorer les conditions de vie des habitants du Sahara et défendre ce territoire. Ses principaux appuis sont venus d'Arabie saoudite, de France et des Etats-Unis (9). Rabat a institutionnellement inclus le Sahara occidental dans les élections municipales et législatives, et dans le référendum constitutionnel de 1993.

La résolution 690 du Conseil de sécurité (19 avril 1991) a créé la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). Le texte indique que *« le peuple du Sahara choisira librement et démocratiquement entre l'indépendance et l'annexion au Maroc* (10) ». Pour organiser ce référendum, la Minurso devait s'occuper du recensement des votants, de la libération des détenus et du rapatriement des réfugiés sahraouis résidant en Algérie.

Or l'ONU ne reçut ni l'argent ni le personnel nécessaires pour mener à bien une mission qui coûtait 100 000 dollars par jour. Les forces marocaines et sahraouies ne quittèrent pas le territoire. Le référendum devait avoir lieu en 1992. Mais aussi bien le Maroc que le Polisario – selon l'ONU – violèrent le cessez-le feu.

En 1995, le diplomate américain Frank Rudy, qui fut vice-président du comité d'organisation du référendum et membre de la Minurso, dénonça, devant le Congrès, à Washington, l'erreur que constituait le fait d'avoir accordé aux deux belligérants le soin d'identifier les électeurs potentiels, en lieu et place de l'ONU (11).

La situation restant bloquée à l'ONU, le temps joue en faveur du Maroc. Le Polisario a annoncé, à plusieurs occasions, qu'il reprendrait la lutte armée si un accord n'aboutissait pas ; mais sa situation financière, ses forces militaires, la défection de nombre de ses cadres (qui ont rejoint le Maroc) et le manque de soutien d'une Algérie en proie à d'autres urgences lui permettront difficilement de mettre sa menace à exécution.

La solution de rechange à l'indépendance pourrait être une intégration au Maroc basée sur l'autonomie et la décentralisation que Rabat promet depuis 1996. La presse marocaine affirme que la majorité des Sahraouis veulent l'intégration et que le séparatisme est fomenté par l'Algérie (12). En 1996, M. Ahmed Alaoui, ancien ministre et proche conseiller du roi Hassan II, proposa au Polisario une solution de « régionalisation » parce que *« c'est le chemin honorable et juste pour mettre fin à cette situation insensée* (13) ». La thèse de l'autonomie dans le cadre de l'Etat marocain est également soutenue par M. Javier Ruperez, du Parti populaire (PP) espagnol, président de la commission des affaires étrangères du Congrès des députés de Madrid : *« La question du Sahara doit faire l'objet d'une négociation et rendre propice l'existence d'un Sahara autonome dans le cadre de la souveraineté marocaine* (14). »

Certains milieux sahraouis envisagent un accord sur une période transitoire de dix ans, durant laquelle le Maroc continuerait à exploiter une partie de la richesse phosphatière et les réserves de pêche jusqu'au moment de l'indépendance intégrale.

Plusieurs puissances étrangères suivent de très près l'évolution de ce dossier. Paris soutient les positions marocaines. Et Washington a tout intérêt à entretenir les meilleures relations avec Hassan II. Des groupes américains, selon certaines sources, encourageraient un projet de développement économique du Maghreb, en alliance avec l'Arabie saoudite (15). Celui-ci serait en concurrence avec l'Association euroméditerranéenne (AEM) lancée par l'Union européenne à Barcelone en 1996. Mais, si les conflits du Sahara et de l'Algérie ne sont pas résolus, aucun des deux projets n'avancera.

D'autre part, même si l'opinion publique et la presse en Espagne sont largement acquises aux thèses du Polisario, Madrid s'interdit, depuis des années, d'intervenir diplomatiquement pour ne pas nuire aux relations avec le Maroc. La Ligue arabe et l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) ont d'autres problèmes plus urgents à traiter comme les négociations de paix au Proche-Orient et les différents conflits en Afrique subsaharienne.

La question du Sahara affecte la crédibilité des deux acteurs en conflit. Si les chefs du Front Polisario n'obtiennent pas l'indépendance, ils seront tout simplement balayés. De même, si Rabat ne parvient pas à démontrer la « marocanéité » du Sahara, le gouvernement et le régime s'affaibliront. A l'étranger, on craint qu'une instabilité politique au Maroc ne donne plus de poids aux islamistes radicaux.

Qui seront les électeurs ? C'est la question-clé. M. James Baker estime que leur nombre pourrait être *« beaucoup plus élevé »* que les 80 000 prévus (16). Pour sa part, M. Mahfud Ali Beiba, premier ministre de la RASD et signataire des accords, considère que le nombre est *« seulement approximatif »* (17). M. Baker a obtenu que le Maroc réduise le nombre des 120 000 prétendus votants à 60 000, ajoutés aux 74 000 du corps électoral recensés par l'Espagne dans les années 70. En 1995, le nombre des personnes aspirant à voter avoisinait les 230 000-250 000 si l'on incluait les émigrants sahraouis en Algérie, en Mauritanie, aux îles Canaries, en Espagne métropolitaine et en France.

Jusqu'à maintenant, les critères retenus pour identifier les votants étaient qu'ils soient inscrits sur les listes électorales espagnoles de 1974. Etaient considérés comme votants également leurs ascendants (parents) et descendants (enfants), les personnes qui pouvaient prouver leur appartenance sahraouie mais n'avaient pû être recensées cette année-là, et les membres des tribus sahraouies ayant résidé, au 1er décembre 1974, au moins six années consécutives (ou douze non consécutives) sur le territoire.

Si le Maroc n'a pas la certitude de gagner le référendum, sera-t-il tenté de l'annuler ? M. George Joffé considère que, *« dans la situation régionale actuelle, avec l'Algérie affaiblie par sa crise intérieure et le Maroc tirant partie de cette fragilité, il est peu probable que le gouvernement marocain tolère quoi que ce soit qui menacerait ses propres revendications d'hégémonie régionale* (18) ».

Il est peu probable aussi que le Polisario accepte le résultat, au cas où ce dernier lui serait défavorable, comme l'avait déjà envisagé M. Boutros-Ghali en 1995 ; ce qui entraînerait certainement une division au sein du Front Polisario et des dirigeants sahraouis, beaucoup d'entre eux rejoignant alors définitivement le Maroc.

(1) « Report of the Secretary General on the Situation Concerning Western Sahara », Conseil de sécurité, Nations unies, 24 septembre 1997.

(2) Un des conseillers de M. Baker était M. Chester Crocker, ancien sous-secrétaire d'Etat pour l'Afrique des gouvernements Reagan et Bush, qui a joué un rôle-clé dans l'indépendance de la Namibie, la guerre d'Angola et mis en pratique le *constructive engagement* avec l'Afrique du Sud.

(3) Une large bibliographie existe sur la région, écrite en français, en espagnol et en anglais. On lira avec intérêt les œuvres de Tony Hodges, *Western Sahara. The Roots of a Desert War*, Lawrence Hill & Co., Wesport, 1983 ; et Tony Hodges « The Western Sahara », Minority Rights Group, Londres, 1991.

(4) *Cf.* Tony Hodges, « The Origins of Saharawi Nationalism », in Richard Lawles et Laila Monahan, War and Refugees. *The Western Sahara Conflict*, Pinter, Londres, 1987, p. 31.

(5) Les résolutions de l'ONU concernant le Sahara occidental sont disponibles sur le site Internet www.arso.org, qui propose également un bulletin hebdomadaire d'actualités.

(6) International Court of Justice, « Western Sahara : Advisory Opinion of 16 October 1975 », La Haye.

(7) George Joffé, « The International Court of Justice, and the Western Sahara Dispute », *in* Lawless and Monahan, *op. cit.*, p. 24.

(8) Rapport cité dans *Civil Society*, Le Caire, mars 1996, p. 7.

(9) Stephen Zunes, « Western Sahara. Peace derailed », *Current History*, mai 1996, p. 229.

(10) Voir « Report of the Secretary-General Javier Perez de Cuellar on the Situation on Western Sahara, Security Council », document S/22464, 19 avril 1991. Conseil de sécurité. Résolution 690. Nations unies. Reference S/RES/690 (1991). « Report of the Secretary-General on the United Nations Mission for the Referendum in Western Sahara », Nations unies, 28 février 1992.

(11) Frank Rudy, « Sahara Occidental : lo que la ONU debio hacer y no hizo », *Papeles de cuestiones internacionales, primavera 1995*, pp. 123 à 129.

(12) *Libération*, Paris, 28 avril 1996.

(13) *El Pais*, Madrid, 5 décembre 1996.

(14) *El Mundo*, Madrid, 13 juin 1996.

(15) *El Pais*, 18 septembre 1996.

(16) *El Mundo*, 27 septembre 1997.

(17) *El Pais*, 27 septembre 1997.

(18) Entretien téléphonique avec l'auteur, Londres, 4 octobre 1997.

CENT ANS APRÈS LA FONDATION DU MOUVEMENT SIONISTE

En Israël, l'immigration a changé de nature

POUR assurer la survie de sa coalition de droite et d'extrême droite, et donc la poursuite de sa politique, le premier ministre israélien prendra-t-il le risque d'une crise majeure avec la diaspora juive ? Cédant au chantage des partis religieux ultra-orthodoxes, M. Benyamin Nétanyahou pourrait accepter d'accorder à ceux-ci le monopole des conversions au judaïsme, au détriment des synagogues conservatrices, libérales et réformées, qui regroupent pourtant les deux tiers des fidèles hors d'Israël – et même 90 % aux Etats-Unis. Du même coup se trouveraient partiellement modifiées les conditions mêmes de l'immigration vers l'Etat juif, laquelle constituait et demeure la raison d'être du sionisme.

Par AMNON KAPELIOUK *

Fondé à Bâle voici cent ans, en août 1897, le mouvement sioniste avait pour objectif principal la formation, en Palestine, d'un foyer national pour les juifs du monde. Vingt ans plus tard, au lendemain de la Grande Guerre, quelque 55 000 juifs vivaient sur la Terre promise au milieu de 700 000 Arabes. Lors de la création de l'Etat d'Israël, en mai 1948, ils étaient 650 000 et les Arabes 1 300 000. Le 1er août 1997, le nombre de juifs en Israël était de 4,7 millions, sur 5,8 millions d'habitants, soit 80 % de la population.

Les 2,6 millions d'immigrants, depuis 1948, font d'Israël le seul pays dont la population a été multipliée par neuf en cinquante ans. Et pourtant, avec seulement 36 % des 13 millions de juifs de la planète, Israël ne représente que la deuxième grande communauté juive, derrière celle des Etats-Unis (5,7 millions). Sans doute n'offre-t-il pas le foyer sûr qu'il promet. Les Israéliens, s'ils échappent certes à l'antisémitisme, n'en vivent pas moins – quel paradoxe ! – dans le pays le plus dangereux pour les juifs. Et pour cause : l'occupation de territoires arabes et l'oppression des Palestiniens empêchent toute paix durable de s'instaurer. Voilà pourquoi ce corps transplanté il y a un demi-siècle au cœur du Proche-Orient ne s'y est toujours pas intégré. Or, s'il ne s'assimile pas à la région, il risque de se voir finalement rejeté.

Le sionisme avait un autre objectif important : la laïcité. Le mouvement fondé par Theodor Herzl affichait même un certain mépris à l'égard des rabbins, lesquels affirmaient que la fidélité à la religion serait l'unique salut face à l'antisémitisme. Néanmoins, les grandes vagues d'immigrants des pays d'Asie et d'Afrique, presque tous pratiquants, ont battu en brèche cette laïcité espérée. Décisifs pour les coalitions gouvernementales successives, les partis religieux ont progressivement imposé leur loi. Ils contrôlent la vie de chacun, de la naissance à la mort. L'afflux d'immigrants de l'ex-URSS, pour la plupart laïques, pourrait toutefois freiner la montée du fanatisme religieux.

Autre but des fondateurs du sionisme : que les immigrants choisissent des professions productives, dont ils étaient souvent exclus dans la Diaspora. Ce rêve est devenu partiellement réalité à l'époque du mandat britannique (1922-1948), avec l'intégration de nombreux immigrants dans l'agriculture, le bâtiment ou l'industrie.

Mais le capitalisme a vite pris le relais de ce sionisme social-national ; et Israël, de pays occidental le plus égalitaire dans les années 50 et 60, est devenu l'un des plus inégalitaires à partir des années 80. Parallèlement, le travail manuel a été à nouveau déserté, l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza ayant permis de faire appel à l'ouvrier palestinien pour remplacer son homologue juif.

Voici une anecdote célèbre : un grand-père se promène avec son petit-fils dans le vieux Tel-Aviv et lui dit : *« Tu vois cette maison, petit ? C'est moi qui l'ai construite. Cette chaussée ? Je l'ai faite aussi. Et voilà des arbres que j'ai plantés. »* Choqué, le gamin demande : *« Grand-père, quand tu étais jeune, tu étais arabe ? »*

L'idéal des pionniers du mouvement sioniste s'est évanoui, mais l'*alya* – en hébreu, la « montée » vers la Terre promise –, qui en constitue la raison d'être, se poursuit. Certes, il est d'autres pays d'immigration, mais Israël est le seul à accorder automatiquement la nationalité à une catégorie : les juifs.

Adoptée dès 1950, la Loi du retour se fonde sur la définition rabbinique selon laquelle *« est juif quiconque est né de mère juive ou qui s'est converti au judaïsme »*. Racisme, accusent les Palestiniens – et ils ne sont pas les seuls. Est-il légitime de donner la citoyenneté à des juifs qui n'ont jamais mis les pieds sur cette terre, et de la refuser, voire de la retirer, à un Arabe né sur place mais ayant habité provisoirement à l'étranger, ou étant absent lors de l'occupation des territoires arabes, en 1967 ?

Les dirigeants israéliens évoquent le devoir d'accueillir chaque juif préférant vivre avec les siens ou se sentant menacé dans son pays d'origine. Ce fut effectivement le cas, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour plusieurs centaines de milliers de rescapés du génocide : dans les trois ans qui suivirent la création de l'Etat d'Israël, la population juive du pays doublera, grâce à l'arrivée de 685 000 immigrants.

Mais à cette première vague d'immigration, essentiellement européenne, s'ajouteront plusieurs autres, porteuses de centaines de milliers de juifs en provenance des pays arabes : Irakiens et Yéménites amenés par le mouvement sioniste et le Mossad, toujours en collaboration avec les régimes en place à l'époque, parfois suite à des provocations (1) ; juifs d'Afrique du Nord après les indépendances (1956 et 1962) ou la guerre de six jours (1967).

Dans les années 70 s'amorcera une nouvelle vague, originaire d'Union soviétique, qui s'amplifiera considérablement à la fin des années 80, après le rapprochement opéré par M. Mikhaïl Gorbatchev entre l'URSS et Israël – le nombre total de Soviétiques installés en Israël dépasse 850 000. A partir de 1985, le gouvernement israélien a aussi organisé le transfert de quelque 60 000 falashas (juifs d'Ethiopie). Enfin, depuis les années 90, l'Etat juif accueille, pour la première fois de son histoire, des dizaines de milliers de travailleurs non juifs, afin de remplacer les travailleurs palestiniens et fournir en échange la main-d'œuvre au rabais exigée par la mondialisation.


ROBERT CAPA-MAGNUM

IMMIGRANTS JUIFS YÉMÉNITES À HAÏFA, 1950
Des décennies plus tard, les discriminations persistent

La plupart des juifs des pays arabes ont rejoint Israël parce qu'ils n'avaient pas d'autre solution. C'est vrai également pour ceux de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS : la plupart voulaient vivre mieux et plus librement, seule une minorité était mue par des convictions sionistes. En revanche, s'agissant des juifs occidentaux, le choix de la Terre sainte était de nature idéologique ou religieuse. En cinquante ans, 70 000 juifs américains seulement ont fait leur *alya*, mais trois fois plus d'Israéliens ont émigré aux Etats-Unis. Egalement révélateur est l'exemple de l'Afrique du Sud : la fin de l'apartheid a poussé la plupart des juifs à émigrer, dont seulement une petite minorité en Israël – la majorité d'entre eux ont préféré l'Europe ou le Canada, voire l'Australie...

Lorsqu'il fonda Israël, David Ben Gourion rêvait de mélanger les nouveaux immigrants et la population juive installée à l'époque du mandat britannique. Dans ce creuset socioculturel, il espérait forger le nouvel Israélien, fier, combatif, *« débarrassé des complexes des juifs de la Diaspora »*, imprégné des valeurs modernes propres à la majorité ashkénaze (européenne) et parlant une seule langue : l'hébreu, par opposition au yiddish, la langue des juifs de l'Europe centrale et orientale disparus dans les camps d'extermination.

Dans ce melting-pot à dominante occidentale se sont retrouvés les immigrants de culture judéo-arabe venus de pays musulmans. Les juifs irakiens et leurs descendants, soit 250 000 personnes, avaient réussi à préserver une partie de leur héritage. Cette communauté solide, bien établie dans son pays d'origine, a émigré en totalité en Israël avec ses élites. Il n'en a pas été de même pour la communauté juive du Maroc, forte d'un demi-million de membres, mais privée de ses élites, qui avaient choisi de s'installer en France. Si bien qu'il a fallu une génération pour que les « Marocains », comme on les appelle en Israël, parviennent à s'intégrer à l'establishment. C'est pourquoi ils se sont plaints d'être moins bien traités que les ashkénazes.

Reproche fondé. Selon les fonctionnaires responsables, à l'époque, de leur absorption, la plupart de ces immigrants n'avaient pas la formation requise par le marché du travail, à l'exception des métiers les moins qualifiés.

Et pourtant, les conditions d'intégration de cette marée humaine ont été, et restent, difficiles. Certes, chaque famille de quatre personnes touche, à son arrivée, un pécule de 20 000 shekels (35 000 francs) et bénéficie de cours gratuits d'hébreu. Mais bien des nouveaux immigrants se retrouvent peu à peu dans une situation précaire. Préoccupation numéro un : le logement. D'autant que la proportion de chômeurs est plus élevée parmi les Russes. Souvent, les spécialistes ne trouvent pas de travail dans leur discipline : tel ingénieur gagne sa vie comme gardien de nuit, tel médecin accomplit une activité manuelle, telle chercheuse en mathématiques est vendeuse, etc.

Autre source d'irritation : l'ingérence des autorités religieuses, occupées à débusquer les *goyim* (non-juifs) parmi des immigrants censés être tous juifs. Et, de fait, 20 % à 30 % de cette communauté ne seraient pas juifs : il s'agit de membres non juifs de familles juives ou bien d'ex-Soviétiques qui se sont procuré de faux papiers attestant leur judéité afin de pouvoir quitter le pays.

Certains considèrent même Israël comme un tremplin vers d'autres destinations. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à partir s'installer en Occident. Au-delà des Russes, selon un sondage récent, 19 % des Israéliens déclarent qu'ils émigreraient s'ils en avaient la possibilité (3).

Si le « vote russe » avait contribué, en 1992, à la victoire des travaillistes, en 1996, 65 % des suffrages de la communauté sont allés à M. Benyamin Nétanyahou. Créé à la veille des dernières élections, le « parti russe » a obtenu 7 des 120 sièges à la Knesset. Son chef, le célèbre dissident soviétique Anatoli Chtcharansky, affiche désormais ses convictions d'homme de droite prêt à collaborer avec l'extrême droite. Son discours musclé au congrès de septembre lui a valu cette critique acerbe du quotidien *Haaretz* : *« Il est surprenant qu'un combattant des droits de l'homme, après avoir passé de longues années dans les prisons soviétiques, prône une politique visant à éterniser l'oppression d'un autre peuple* (4). »

Depuis quelques années, un phénomène sans précédent tend à s'amplifier : l'arrivée massive de travailleurs non juifs. Au nombre de 300 000, ces Européens de l'Est, Asiatiques et Africains, sont voués à des emplois non qualifiés et mal payés, jusque-là réservés aux Palestiniens. Ces esclaves modernes sont misérablement logés. Mais, ce qui inquiète le plus les gardiens de la « pureté de la race », c'est qu'ils ne soient pas juifs : tôt ou tard, ils s'intégreront au pays, par mariage et naturalisation. Leur voix retentira peut-être un jour dans le concert pluraliste d'Israël. En attendant, c'est le nationalisme et l'intolérance qui règnent.

Quand l'Etat juif, devenu l'Etat de tous ses citoyens, se muera-t-il en société multiculturelle dans laquelle toutes les communautés, juives et non juives, pourront vivre en harmonie ?

La repentance d'Ehoud Barak

DANS les agglomérations à concentration marocaine, il aurait fallu créer d'urgence des réseaux de bonnes écoles et développer des industries de pointe, au lieu d'embaucher ces nouveaux venus dans l'agriculture, le textile ou l'alimentation, où règnent les bas salaires et la crainte du chômage.

Ce qui s'imposait, c'était une forme de « discrimination positive ». Il n'en a rien été. Les Marocains ont été envoyés loin de Jérusalem et de Tel-Aviv, près de la frontière ou dans des villes et villages palestiniens vidés de leurs habitants, devenus réfugiés. Bref, ils ont occupé le plus bas échelon dans la pyramide sociale, juste au-dessus des Palestiniens d'Israël. Quant à leur culture traditionnelle, influencée par celle des Arabes, elle n'a pas pu résister à l'hégémonisme européen.

Si d'autres communautés ont oublié, au fil des ans, leurs griefs, ceux des Marocains se sont transmis de père en fils. Le traumatisme a conservé toute sa violence. C'est cela qui explique la haine farouche de cette communauté contre le Parti travailliste, dont le prédécesseur, le Mapaï, tenait les rênes du pouvoir lors de son arrivée dans le pays. D'où le rôle déterminant joué par cet électorat dans la victoire du Likoud (droite nationaliste), lors des élections législatives de 1977.

Vingt ans après, paradoxalement, la frustration persiste, alors que les Marocains occupent une place sensiblement plus importante au gouvernement, au Parlement et parmi les élites économiques du pays. *« Hitler a extirpé votre cœur ; voilà pourquoi vous ne pouvez pas comprendre notre chagrin »*, crie aux *« ashkénazes oppresseurs »* une jeune fille de dix-huit ans dans une pièce de théâtre montée par des jeunes de la ville d'Ashdod...

Et pourtant, entre-temps, les juifs marocains ont expérimenté le Likoud au pouvoir : la politique de celui-ci n'a pas amélioré la situation des couches les plus défavorisées, dont ils forment les gros bataillons. Cela n'a pas empêché la grande majorité d'entre eux, lors de la dernière consultation législative, en mai 1996, de voter pour M. Benyamin Nétanyahou, tandis que, par exemple les Irakiens préféraient M. Shimon Pérès. C'est dire avec quel succès, et avec quel cynisme, le Likoud parvient à manipuler, à son profit, la détresse des Marocains...

Pour tenter d'en finir avec cette démagogie, le nouveau leader travailliste, le général Ehoud Barak, a pris une initiative spectaculaire : au nom de son parti, il a publiquement demandé pardon aux communautés orientales pour leurs souffrances. La droite a dénoncé là une manœuvre électorale. Quant aux intéressés, tout en manifestant un certain soulagement, ils attendent surtout de voir ce que les travaillistes feront, s'ils reviennent au pouvoir, pour améliorer le sort des masses orientales défavorisées...

Bien plus dramatique est le sort des 63 000 juifs éthiopiens. Peu après la création d'Israël, les autorités religieuses avaient refusé leur demande d'immigration. Ces Noirs n'étaient pas, selon elles, des juifs à part entière : leur pratique religieuse ignorait en effet l'immense corpus de la tradition orale du judaïsme rabbinique orthodoxe.

Le feu vert vint, dans les années 70, du grand rabbin séfarade (oriental) Ovadia Yossef. Dix ans après leur arrivée, les falachas accusent de racisme la société qui les a accueillis. Un signe ne trompe pas : le taux de suicides dans cette communauté est nettement plus élevé que la moyenne israélienne.

L'immigration de l'ex-URSS est de loin la plus nombreuse, mais aussi la première du point de vue de l'éducation et de la culture. L'arrivée des ex-Soviétiques a doublé le nombre des médecins et triplé celui des ingénieurs. Bref, il s'agit – mafiosi et alcooliques mis à part – d'une immigration d'élite, d'autant qu'elle a su s'adapter très vite aux technologies occidentales en plein développement (2). D'où sa contribution exceptionnelle à la croissance de l'économie du pays : 6 % par an, en moyenne, depuis 1989. Il a fallu l'élection de M. Nétanyahou et son cours provocateur pour que le rythme retombe, en 1997, à 2 %.

* Journaliste, Jérusalem ; auteur de *Rabin, un assassinat politique*, Le Monde Editions, Paris, 1996.

(1) La plupart des juifs irakiens, dont la situation était dans l'ensemble satisfaisante, hésitaient à répondre aux appels pressants des émissaires d'Israël à immigrer. Début 1951, l'explosion d'une bombe dans une synagogue à Bagdad fait deux morts et plusieurs dizaines de blessés. Après quoi 100 000 juifs irakiens décident de gagner la Terre promise. L'attentat, non revendiqué, a parfois été attribué à des agents israéliens. Ce que le gouvernement israélien a toujours nié formellement.

(2) Lire Dominique Vidal, « Troublante normalisation pour la société israélienne », *Le Monde diplomatique*, mai 1996.

(3) *Maariv*, 1er octobre 1997.

(4) *Haaretz*, 14 septembre 1997.

IONISTE

de nature



ENJEUX D'UNE CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE CONTESTÉE

Le Qatar dans la cour des grands

BÉNÉFICIANT de l'appui inconditionnel de Washington, le Qatar surprend ses voisins en déployant une activité diplomatique *tous azimuts*. Organisateur de la prochaine Conférence économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), l'émirat se targue d'avoir une politique originale et nuancée de balancier à l'égard de l'Irak, mais aussi de l'Iran et d'Israël, ce qui présente certains avantages aux yeux de son parrain américain. A condition, évidemment, que le cours provocateur suivi par M. Benyamin Nétanyahou n'amène pas les Etats arabes à boycotter – ou à sous-dimensionner – la quatrième MENA...

Par FRANÇOISE SELLIER *

La nouvelle Conférence économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (plus connue sous son sigle anglo-saxon MENA) doit se tenir du 16 au 18 novembre à Doha, capitale du Qatar. Cette quatrième session s'annonce comme le sommet de toutes les divisions et la participation israélienne, officiellement annoncée, est au cœur des débats. Etant donnés l'arrêt des négociations de paix et la montée de la violence à Jérusalem, dans les territoires occupés ainsi qu'au Liban sud ces derniers mois, les pays arabes ne voient pas l'utilité d'un tel sommet, qui passerait pour une caution de l'actuelle politique israélienne.

Ces derniers temps, certaines des plus hautes autorités arabes, Syrie et Arabie saoudite en tête, ont proféré de très vives critiques à l'encontre de la Maison Blanche. Damas et Ryad ne se sont en effet pas privés de dénoncer la politique de M. Benyamin Nétanyahou ainsi que les risques qu'elle engendre pour la sécurité et la stabilité du Proche-Orient. Du côté du Golfe, le dossier irakien est volontairement figé par les deux acteurs principaux, à savoir la Maison Blanche et le régime de M. Saddam Hussein qui, par l'instrumentalisation habile des mécanismes onusiens, poursuivent leur bras de fer en bloquant toute réflexion sur les perspectives de sortie de crise. Seul l'Iran, avec l'arrivée au pouvoir du modéré M. Mohammed Khatami, paraît à même de faire surgir de nouveaux horizons.

Contre toute attente, la récente tournée dans la région de Mme Madeleine Albright a quelque peu redoré l'image, pourtant bien ternie, des Américains au Proche-Orient. Le « camp du refus », symboliquement incarné par la convergence syro-saoudienne, semble momentanément en sommeil, et la reprise des discussions entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement de M. Nétanyahou, sous la houlette des Etats-Unis, a été saluée de part et d'autre.

Et pourtant... si la Ligue arabe maintient une unité de façade en laissant à chacun de ses membres le libre choix de se rendre ou non à Doha, une participation massive reste incertaine. Même assurée de la présence du secrétaire d'Etat américain, la MENA risque d'être un non-événement. Surtout si l'Iran parvient à attirer les plus hautes autorités arabes à Téhéran, dans le cadre de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) de décembre prochain. Par ce biais, la République islamique marquerait de manière hautement symbolique son retour en tant que véritable puissance régionale avec laquelle les Etats-Unis devraient à nouveau compter.

Dans ce concert de scepticisme et de mécontentement généralisés, au moment même où la politique américaine est publiquement contestée par les acteurs régionaux, le Qatar, ce petit Etat longtemps marginalisé au sein du Golfe, fait figure de trublion.

Pays le moins peuplé du Golfe, cette péninsule de 150 km de long, sur environ 80 km de large, a surtout fait parler d'elle en 1986, date à laquelle sa dispute avec Bahreïn pour le contrôle de l'îlot de Facht-al-Dibel a dégénéré en faits d'armes. Plusieurs incidents frontaliers avec le royaume saoudien ont ensuite laissé craindre des dérapages. Mais c'est la déposition de l'émir Cheikh Khalifa par son fils, Cheikh Hamad, en 1995, qui finira par susciter les plus grandes inquiétudes des voisins immédiats du Qatar.

Pour ces derniers, dans une péninsule où le conservatisme est plutôt la règle, l'arrivée au pouvoir du jeune Cheikh Hamad et de ses idées réformatrices comportait des risques de déstabilisation. L'émir déchu a, pour sa part, trouvé refuge à Bahreïn, puis à Abou Dhabi, d'où il a tenté de reconquérir son trône lors de deux tentatives de coup d'Etat – qui ont échoué – en février 1996.

Depuis, la réconciliation du jeune émir, âgé de quarante-sept ans, avec son père lui a permis de s'attaquer à un vaste programme de réformes. Cheikh Hamad mène à présent une politique d'apaisement avec pour objectifs la modernisation et une certaine démocratisation des institutions. C'est ainsi qu'il travaille, notamment, à l'élaboration d'un projet de loi pour la tenue d'élections municipales début 1998. Le scrutin, réservé aux nationaux de dix-huit ans révolus, pourrait même s'ouvrir aux femmes, un pas décisif que même le Koweït, avec son Parlement élu, n'a voulu franchir jusqu'ici. *« Si vous ne permettez pas au peuple de participer au gouvernement, vous créez des problèmes pour vous-même* (1) *»*, tel est l'adage formulé par l'émir du Qatar pour expliquer son choix d'une ouverture politique, « pavé dans la mare » au sein de la péninsule, zone privilégiée des monarchies absolutistes.

Doha provoque donc la méfiance de ses voisins. Toutefois, l'émir est désireux de mettre un terme aux querelles de frontières qui empoisonnent ses relations avec l'Arabie saoudite et Bahreïn. En bonne logique, le Qatar s'implique beaucoup plus qu'autrefois dans le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCEAG). Assurant jusqu'à la fin de l'année la présidence de cette instance régionale, l'émirat mesure l'intérêt diplomatique de ce rôle dans sa nouvelle volonté de normalisation et d'ancrage régional.

Un satellite de Washington

L'ÉMIRAT présente ainsi des atouts originaux qui, à terme, pourraient le hisser au rang de médiateur régional. S'il figure au vingt-cinquième rang des pays les plus opulents de la planète, il n'est pas pour autant un producteur pétrolier d'avenir. Ses réserves – 6 % du total mondial – seront épuisées d'ici une vingtaine d'années. Ses perspectives de développement reposent bien plus sur des richesses gazières. Celles-ci, à en croire les dirigeants, pourraient le libérer des contraintes d'une économie exclusivement centrée sur les recettes pétrolières (90 à 99 % des revenus à l'exportation). Les officiels de Doha sont bien décidés à tirer la leçon des erreurs commises par d'autres Etats du Golfe, telle l'Arabie saoudite, qui fait face à une crise économique et sociale sans précédent.

Le nombre d'articles parus ces derniers mois dans la presse arabe ou occidentale témoigne de l'engouement nouveau des investisseurs étrangers pour le Qatar. Le North Dome, ce gisement offshore de gaz naturel, l'un des plus vastes au monde, explique cet attrait. Les réserves estimées sont telles que, selon les experts, on pourrait les exploiter à plein régime pendant deux cents ans ! La mise en valeur du gisement promet des revenus qui laissent rêveur : plus de 5 milliards de dollars d'ici à l'an 2000 (2). Les premières exportations en direction de l'Asie sont très encourageantes. En un an, le Qatar a déjà accédé, derrière la Russie et l'Iran, au troisième rang mondial des fournisseurs du Japon, le plus gros consommateur de gaz naturel de la planète.

Les firmes étrangères ne s'y sont pas trompées. En deux ans, les investissements américains sont passés de 5,5 millions à 100 millions de dollars. Un lobby rassemblant des hommes d'affaires américains et qataris a d'ailleurs été créé en 1996. Chargé de la promotion des liens commerciaux entre les deux pays, il a pignon sur rue à Washington (3). De son côté, Total s'affiche comme le premier partenaire étranger du projet, qui demeure toutefois incertain, le trajet du gazoduc devant passer par l'Iran.

En raison de sa position géostratégique, le Qatar est résolument tourné vers l'est. Le gisement du North Dome constitue un trait d'union vers l'Iran. Ainsi, les autorités qataries ont-elles le souci de ménager leur puissant voisin en évitant tout différend sur la frontière maritime qui sépare les deux pays. Mais les relations avec l'Irak sont également décriées par les autres Etats de la péninsule. Le rétablissement, dès 1992, des relations diplomatiques du Qatar avec le régime de M. Saddam Hussein a provoqué un tollé parmi les autres membres du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (4).

L'émirat tient donc un rôle d'avant-garde au sein d'une péninsule qui, depuis la guerre du Golfe, élabore sa stratégie de défense sous la double menace iranienne et irakienne (5). Toutefois, l'argument sécuritaire ne suffit plus pour justifier auprès des pays de la région une forte présence militaire américaine, rejetée par les populations et embarrassante pour les régimes eux-mêmes (6). La position tenue par les Qataris permet une ouverture vers l'est de plus en plus souhaitée.

Du point de vue des Etats de la péninsule, la logique américaine de « double endiguement » a atteint ses limites. C'est pourquoi ces pays envoient à la Maison Blanche des signaux de plus en plus clairs traduisant l'existence d'une crise de confiance entre « l'ami américain » et ses partenaires du Golfe (7). Car aucune des questions régionales n'a été réglée. Les Américains en prennent douloureusement conscience : ils ont épuisé le crédit de leur victoire militaire sur l'Irak, qui plus est à l'heure où les accords d'Oslo semblent bel et bien enterrés.

Dans ce contexte, le Qatar constitue un des canaux encore préservés donnant à l'Etat hébreu l'espoir de prendre pied sur les marchés arabes. Une mission commerciale israélienne s'est d'ailleurs installée au début de l'année à Doha et participe à toutes les rencontres diplomatiques importantes de l'émirat. Même si les événements proche-orientaux amènent l'émir à geler momentanément ses relations avec le gouvernement Nétanyahou, les Etats-Unis misent sur la ligne politique générale suivie par le ministre des affaires étrangères, Cheikh Hamad Bin Jassem Bin Jabr Al Thani : chef de file du rapprochement avec Tel-Aviv, ce dernier a tranformé son pays en instrument irremplaçable d'une éventuelle normalisation israélienne avec les Etats arabes du Golfe.

Pour Washington, Cheikh Hamad fait figure de bon élève. La Maison Blanche ne peut qu'encourager sa détermination à recevoir la délégation israélienne et à maintenir la conférence économique, et ce malgré les demandes de report quasi unanimes des autres pays arabes. Les sponsors qataris de l'opération ne manquent pas non plus (8).

Chacun y trouve ainsi son compte. Doha insiste avec prudence pour recadrer le sommet dans une perspective économique – afin de minimiser la présence contestée des Israéliens – et le transforme en vitrine de ses propres ambitions, dans l'espoir d'attirer des investisseurs étrangers plus nombreux. Il s'agit de rembourser les dettes contractées pour financer l'ambitieux projet du North Dome, qui, avec un coût total de 20 milliards de dollars, pèse lourd dans un revenu annuel de cinq fois inférieur. De son côté, Washington compte sur son allié qatari pour faire, malgré tout, du sommet économique un véritable événement.

Pour la Maison Blanche, l'enjeu est de taille : isoler l'Iran en contrant le rapprochement entre Téhéran et les pays arabes du Golfe. Car, pour les tenants de cette ligne dure, le risque est de voir ce pays redevenir une véritable puissance sur la scène proche-orientale, couronnée par ailleurs par la réunion de décembre de l'Organisation de la conférence islamique. D'autant que, aux Etats-Unis même, les partisans d'une réintégration de l'Iran au sein de la communauté internationale font entendre leur voix, notamment par le biais de la presse. Ils soulignent l'importance accrue de la République islamique comme relais pétrolier entre l'Asie centrale et la Turquie : les Etats-Unis, insistent-ils, ne peuvent se désintéresser plus longtemps de son avenir. Si bien que l'idée d'un rapprochement mesuré avec Téhéran fait son chemin dans l'administration Clinton. Tentée par un certain réalisme politique, cette dernière utilise des canaux non officiels pour mettre en œuvre ce changement de cap. La décision de ne pas s'opposer au projet de gazoduc devant transporter du gaz naturel du Turkménistan à la Turquie *via* l'Iran doit être interprétée comme un des premiers signaux de ce changement (9).

Le Qatar joue un rôle décisif dans ce mouvement progressif de réhabilitation de la République islamique. Aux yeux des Américains, l'émirat pourrait en fait représenter un satellite avancé, bien utile dans la mise en œuvre d'une politique plus nuancée. L'émir assume cette mission avec brio.

Mais l'obstination de Doha à tenir à tout prix la MENA, quitte à la déclasser en en faisant un sommet plus économique que politique, ne tient pas seulement à de grandes considérations géopolitiques. Si l'émir Hamad a réaffirmé la volonté de son pays d'honorer ses engagements malgré des rumeurs persistantes sur un report à une date ultérieure plus propice (10), c'est aussi parce que le régime reste en quête de légitimité, tant ses faiblesses intrinsèques sont éclatantes. Certes, contrairement à ses voisins immédiats, le Qatar ne connaît pas de mouvements d'agitation interne de nature religieuse. Mais les clivages partagent la famille régnante elle-même. *« Généralement, la richesse attire la jalousie. (...) Et, si la question est de savoir si l'argent pourrait créer des problèmes, la réponse est oui* (11). *»* Cette déclaration de Cheik Hamad en dit long, si l'on se remémore ses tentatives longtemps avortées pour récupérer l'argent des revenus pétroliers accumulé sur des comptes étrangers par son père.

En fait, l'émir se pose en fer de lance de la lutte contre la corruption et prend soin d'éviter toute collusion entre les milieux affairistes et les cercles du pouvoir. Savamment orchestrée à l'intention d'une population qui voit son niveau de vie diminuer, cette campagne n'est pas toujours bien reçue par les membres de sa famille, en particulier par Cheikh Jassem, ministre des affaires étrangères, également très connu pour ses qualités d'homme d'affaires.

C'est dire que les risques sous-jacents d'instabilité interne sont plus grands que jamais. Or Cheikh Hamad a subi cet été la greffe d'un rein aux Etats-Unis ; il est donc physiquement affaibli et son absence prolongée a laissé le champ libre à des membres influents de la famille Al Thani – Cheikh Jassem en tête – pour étendre leur pouvoir. La désignation du troisième fils de l'émir, âgé d'une vingtaine d'années, comme héritier, n'a pas satisfait l'ensemble de la famille royale. Sans doute la conférence MENA de novembre constitue-t-elle aussi, pour les uns et pour les autres, un terrain propice à l'affirmation de nouveaux rapports de forces.

* Analyste politique du monde arabe dans un organisme public.

(1) Reuters, 26 juin 1997.

(2) « Le pétrole et le gaz vont permettre au Qatar de doubler ses revenus en dix ans », *Les Echos*, 27 janvier 1997.

(3) Voir leur site internet, http ://www.qatarbusinesscouncil. org

(4) 800 km de territoire koweïtien et saoudien – totalement contrôlés par les Américains – séparent la frontière qatarie de l'Irak. Aussi la menace de M. Saddam Hussein est-elle perçue comme lointaine.

(5) Lire Paul-Marie de la Gorce, « Intransigeance américaine dans le Golfe », *Le Monde diplomatique*, mai 1997.

(6) Le déroulement de l'enquête sur l'attentat d'Al Khobar, en Arabie saoudite, est tout particulièrement significatif : lire Alain Gresh, « Les mystères d'un attentat en Arabie saoudite», *Le Monde diplomatique*, septembre 1997.

(7) Les dernières manœuvres militaires koweïto-américaines de la mi-septembre, au dire même de l'ambassade américaine, avaient entre autres buts de « *réitérer l'engagement des Etats-Unis à préserver la sécurité et la stabilité dans la région du Golfe* » (*L'Orient-Le Jour*, 22 septembre 1997).

(8) Reuters, 9 septembre 1997.

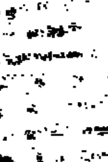
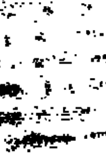
(9) *International Herald Tribune*, 20 août 1997. Lire aussi l'article de Richard W. Murphy « Good reasons for Washington to start talking with Teheran », *International Herald Tribune*, 22 juillet 1997.

(10) *Al Hayat*, 4 octobre 1997.

(11) *International Herald Tribune*, Paris, 24 juillet 1997.

Points de repère

Superficie : 11 427 km².
Population : 547 000 habitants – dont Pakistanais, 18 % ; Indiens, 18 % ; Iraniens, 10 % ; autres : 14 %.
Densité : 47,9 habitants / km².
Capitale : Doha (60 % de la population du pays.)
Autres villes principales : Rayyan, Wakrah, Oum Saïd.
Régime : monarchie absolue islamique.
Religion : musulmane à 95 %. La population autochtone est musulmane sunnite pratiquant la doctrine stricte wahhabite. Une part importante de la population immigrée est musulmane chiite.
PNB : 7,8 milliards de dollars (1994).
PNB / habitant : 14 540 dollars (1994).
Hydrocarbures : 30 % du PIB, 90 % des exportations et 70 % des revenus de l'Etat.
Production de pétrole brut : 401 700 barils / jour (1994).
Production de gaz naturel : 18,3 milliards de mètres cubes (1994)
Réserves de pétrole : 3 700 millions de barils au 1er janvier 1996.
Réserves de gaz naturel : 7 *100 milliards de mètres cubes/jour* au 1er janvier 1996, soit 5,1 % des réserves mondiales. La troisième réserve mondiale derrière la Russie et l'Iran.
Exportations : 3 milliards de dollars (1994).
Importations : *1,7 milliard de* dollars (1994).

ERREMENTS DES DÉMOCRATIES

Des dictateurs africains

LES changements institutionnels survenus en Afrique depuis le début des années 90 s'inscrivent davantage dans une logique de réaménagement du système existant que dans une perspective de remise en cause véritable des régimes de parti unique, même s'il serait prématuré de condamner les démocratisations en cours. Les élections ont souvent été perçues par les dirigeants comme un moyen de garder le pouvoir afin d'assurer à leur profit le contrôle des richesses nationales, tout en instaurant un clientélisme sur des bases régionales et tribales. Cas extrême, le Congo-Brazzaville, où les nouvelles institutions n'ont jamais réellement fonctionné, vient de changer de mains à la suite d'un conflit armé lié aux intérêts pétroliers.

Par MARTINE-RENÉE GALLOY et MARC-ÉRIC GRUÉNAIS *

L'année 1990 marque le début de la démocratisation en Afrique, avec la tenue de conférences nationales censées consacrer la rupture avec un passé politique dominé par les régimes de parti unique, fait de violence et de sang. Une ère nouvelle doit alors s'ouvrir avec des élections libres et pluralistes garantissant une alternance politique pacifique.

Cette démocratisation s'effectue au rythme d'élections présidentielles, législatives et municipales devant *« permettre aux peuples, au moyen d'un système méthodique, transparent et non violent, d'élire leurs représentants au gouvernement et de leur fournir la légitimité de gouverner pour une période déterminée, jusqu'à ce qu'ils soient soumis au verdict du peuple par le biais de nouvelles élections* (1) *»*. Même si l'opinion s'accorde sur le fait que *« les élections ne constituent pas une fin en soi et qu'elles ne suffisent pas à installer une démocratie* (2) *»*.

Après sept ans de démocratisation, le bilan, plutôt mitigé pour ne pas dire décevant, se caractérise notamment par le recours accru aux armes comme moyen de conquête du pouvoir (Niger, Burundi, Congo ex-Zaïre, Congo-Brazzaville, etc.), le maintien des dictatures, l'état de guerre larvée ou ouverte dans de nombreux pays (Algérie, Liberia, Kenya, Sierra Leone, Soudan, Somalie, Rwanda, Burundi, Congo, Angola, etc.).

Les conséquences humanitaires et économiques sont incalculables ; ces situations assombrissent l'image de l'Afrique au point de corroborer l'afro-pessimisme, d'accréditer l'idée que la démocratie serait un luxe pour le continent, ou encore de donner raison aux partisans d'une démocratie spécifique « à l'africaine », qui ne devrait pas ressembler aux démocraties du Nord.

Dans de nombreux pays, le monopartisme a d'abord laissé la place à une kyrielle de micro-partis, non démocratiques. A la tête de certains d'entre eux se sont placés (ou ont été placés) les représentants de la nouvelle classe politique, « jeunes loups » pressés de s'enrichir et de se constituer un patrimoine avant d'être démis, et tout aussi avides du « pouvoir pour le pouvoir » que leurs aînés. Mais, de manière générale, le jeu politique restait gouverné par des caciques des anciens régimes qui ont su traverser toutes les crises politiques depuis les indépendances et qui ne voient plus d'inconvénients à se proclamer « démocrates » pour se conformer au nouveau lexique de la scène internationale.

Avec le temps, les rangs se sont éclaircis. Les représentants des oppositions, privés de statut valorisant, déchirés par des luttes d'influence, ont souvent brillé par leur manque d'initiatives constructives, piaffant d'impatience à la porte du pouvoir, prêts eux aussi à user de tous les stratagèmes pour y accéder, se servir, et passer dans le camp du plus fort. Les chefs des micro-partis devenaient de manière de plus en plus patente les clients des aînés politiques qui sont tout naturellement revenus occuper le devant de la scène.

Ce système permet de distiller les prébendes et de verrouiller totalement un appareil d'Etat qui prend le plus souvent les apparences d'une cour d'autant plus avide et plus exigeante que le cercle des « ayants droit » à la redistribution de la richesse nationale se réduit à mesure que la crise économique s'aggrave sous la pression des ajustements structurels, des dévaluations et de l'inflation. Conserver le pouvoir au prix de toutes les compromissions devient le leitmotiv, ce qui n'est évidemment pas sans conséquences sur les mécanismes électoraux.

Passé l'euphorie de la première phase d'élections pluralistes financées par les institutions internationales, les administrations africaines ont de plus en plus de difficultés à organiser les scrutins. Même si l'on incrimine la crise économique, le problème réside plutôt dans le refus de la plupart des Etats de mettre en place des commissions électorales indépendantes permanentes. Or l'existence d'une telle structure contribue à améliorer de manière significative les préparatifs d'une consultation, comme l'ont montré les expériences du Bénin et du Ghana en 1996. Composée d'experts sélectionnés sur la base de leur probité morale, cette commission veille, outre aux opérations ordinaires d'état civil qui lui sont dévolues, à l'élaboration de projets de révision des textes électoraux (code électoral, etc.). Elle peut être une réponse à l'épineux problème du financement du dispositif général nécessaire à la tenue d'élections (établissement de cartes d'identité et de cartes d'électeur, révision régulière des listes électorales, disponibilité du matériel électoral, formation des personnels des administrations locales, etc.).

Une telle structure permanente permet aux Etats de sortir de leur situation de dépendance pour l'organisation de scrutins liés au financement des agences de coopération bi et multilatérale ; elle épargne les quêtes de dernière heure auprès de la communauté internationale qui transforment régulièrement les élections en scrutins improvisés ouvrant largement l'éventail des possibilités de fraude (3).

Pour les dirigeants politiques africains, la philosophie des élections se résume dans les propos, désormais célèbres, tenus par le président congolais Pascal Lissouba : *« On n'organise pas des élections pour les perdre. »* L'exemple du Congo-Brazzaville est très révélateur *(voir ci-dessous l'article sur le Congo).*

Découpage électoral « sur mesure » et recensement administratif tronqué (Congo, Kenya, etc.) ; lois électorales conçues pour disqualifier des adversaires parce qu'ils sont « d'origine étrangère » (Côte-d'Ivoire, Zambie) ; contrôle exclusif des médias et mobilisation des finances publiques par le candidat sortant ; suppression des libertés publiques et arrestation des adversaires politiques (Niger) ; chasse aux non-originaires de la région, ce qu'on a pu appeler ailleurs « purification ethnique » (Congo, Kenya) ; organisation du vote massif de populations étrangères ou nomades (Tchad) ; instauration d'un climat d'émeutes pour qu'une région peu favorable au régime en place ne vote pas trop massivement pour l'opposition (Kenya), les moyens les plus contraires à la démocratie sont employés pour assurer l'« élection » du candidat sortant. Quitte à créer, au besoin, une « tribu » favorable au président, comme dans le cas du Congo-Brazzaville, qui a vu apparaître en 1993 les Nibolek, nom de « tribu » formée à partir des premières syllabes des trois régions favorables au chef de l'Etat (Niari, Bouenza, Lekoumou).

Parmi les pratiques les plus condamnables qui attestent du peu d'intérêt des classes politiques pour l'avenir des enfants, le recours généralisé au vote des mineurs. En Afrique, l'administration n'est pas partout présente, et nombre de naissances ne sont pas déclarées immédiatement ; lorsqu'on ne dispose pas de document attestant de son identité, une pratique habituelle de l'administration est la délivrance de « jugements supplétifs » où figurent les noms des parents, la date et le lieu de naissance, etc.

A l'approche d'élections, il n'est pas rare de voir un candidat organiser la délivrance de nombreux « jugements supplétifs » à des enfants qui manifestement n'ont pas la majorité. Avant de servir de « chair à canon » dans des guerres civiles (4) qui sont de plus en plus liées à des contentieux électoraux, les enfants sont préalablement transformés en « bétail électoral ».

Il existe aussi, bien évidemment, de nombreux petits « trucs » très efficaces pour influencer les électeurs. La prétendue protection des bureaux de vote par des hommes en armes, y compris à l'intérieur des locaux ; la présence près des urnes de chefs traditionnels ayant précédemment bénéficié de quelques largesses d'un candidat et qui veillent à

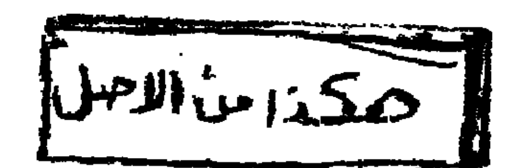
(1) Roel von Meijenfeldt, *L'Observation des élections*, rapport d'un atelier de l'ECDPM, Arnold Bergstrasser Institut, Maastricht, 1995.

(2) Marc Pilon, *L'Observation internationale des élections*, Observatoire permanent de la coopération, rapport 1997, Paris, Karthala, 1997.

(3) Les déviances qui entachent les élections en Afrique ont retenu l'attention de nombreux analystes, notamment G. Geisler, « Fair? What as fairness got to do with it? Vagaries of election observations and democratic standards », *The Journal of Modern African Studies*, 31 (4), 1993 ; Trutz von Trotha, « C'est la pagaille ! Quelques remarques sur l'élection présidentielle et son observation internationale au Togo », *Politique africaine*, n° 52, 1993.

(4) Graça Machel, « Conséquences des conflits armés en Afrique sur la vie des enfants », colloque Civitas-Afrique, Pretoria, mai 1997.

* Respectivement présidente du Groupe d'études et de recherche sur la démocratie et le développement économique et social (Gerddes), section Congo, assistante à l'université de Brazzaville ; et anthropologue, chercheur à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), Paris.



…TS DES DÉMOCRATIE

…rs africains

BALBUTIANTES

sortis des urnes

ce que les votes aillent dans le bon sens ; des urnes qui n'arrivent pas dans les bureaux parce que le préfet ne disposait pas de carburant pour le véhicule de transport ; des hommes qui se déguisent en femmes dans des pays islamiques où des femmes ont l'habitude d'être voilées ; ou encore l'absence de corbeille à papiers, de telle sorte qu'on peut savoir pour qui l'électeur a voté, parce qu'il aura jeté par terre les bulletins non utilisés ou qu'il les aura dans ses mains.

Les élections apparaissent alors comme un simple moyen de légitimation d'un pouvoir confisqué au nom de l'ordre et de l'intégrité territoriale, comme au Togo, où le général Eyadéma s'est maintenu à la tête de l'Etat en 1993 après un scrutin dont les irrégularités étaient avérées, ou au Gabon, où le président sortant proclama sa victoire au premier tour de l'élection en 1993 alors que le dépouillement n'était pas achevé dans la capitale, bastion de l'opposition.

Il peut suffire, après un coup de force, d'organiser une « élection maison », dont les résultats sont connus d'avance, pour se parer du label de démocrate, comme au Niger, où, le 27 janvier 1996, M. Ibrahim Baré Maïnassara chassa du pouvoir le chef de l'Etat démocratiquement élu en 1993, inaugurant ainsi *« le premier coup d'Etat en Afrique francophone depuis le mouvement de démocratisation de 1990 » (Le Monde,* 30 janvier 1996). Motivé officiellement par la noble intention de rétablir l'ordre, il organisa très rapidement des élections dont il s'assura la victoire, dès le premier tour.

Au Liberia, après sept ans d'une guerre civile qui a coûté la vie à 150 000 personnes, l'élection présidentielle du 19 juillet 1997 a eu pour vainqueur un des seigneurs de guerre, M. Charles Taylor, qui l'a emporté avec 75,3 % des suffrages exprimés au cours d'un scrutin qualifié de *« globalement libre et transparent ».* Lorsqu'on connaît les difficultés qui pèsent sur l'organisation d'une élection, même en temps de paix, la validité d'une élection organisée en temps de guerre laisse rêveur.

On peut d'ailleurs s'interroger sur le rôle des observateurs électoraux dépêchés par des agences de coopération du Nord et des institutions internationales à l'occasion des scrutins. Leur présence a indéniablement contribué à minimiser la fraude ; cependant, l'observation électorale internationale a montré ses limites au fil des ans et des scrutins, en partie en raison de son enfermement dans une logique diplomatique.

Cette présence, d'abord redoutée, a bientôt été souhaitée par les régimes en place. Alors qu'on apprenait à canaliser leur mission et que la multiplication des bureaux de vote n'autorisait qu'une observation de plus en plus partielle du scrutin, les observateurs internationaux ont parfois permis de donner une légitimité à des élections car, au nom du devoir de non-ingérence, ils rédigeaient des rapports finaux de plus en plus conciliants. Les bailleurs de fonds étaient satisfaits, de même que les élus et les gouvernants en quête de reconnaissance, répondant aux exigences d'une communauté internationale conditionnant son aide au développement à l'avancée de la démocratisation.

Cependant, quelques expériences d'actions concertées, non partisanes, ont été concluantes, notamment au Bénin, avec la création en 1995 du Réseau béninois pour des élections transparentes et pacifiques ; en Côte-d'Ivoire, avec l'Observatoire national des élections (ONE), créé également en 1995 ; au Ghana, avec le Network for Domestic Observers (Nedeo) de 1996, ou au Kenya, où la société civile s'est impliquée dans le combat pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles qui doit garantir la transparence des élections présidentielle, législatives et locales de décembre 1997.

En fait, c'est la réduction de l'observation aux seuls scrutins électoraux telle qu'elle est pratiquée jusqu'à présent qui a montré ses limites et ses faiblesses. Une certaine unanimité commence à se dessiner autour d'une approche globale, qui préconise l'observation de l'ensemble du phénomène électoral, puisqu'en réalité la fraude s'organise en amont et en aval (depuis le découpage des circonscriptions et la constitution des listes jusqu'à l'empêchement de candidats élus de siéger), et les irrégularités enregistrées le jour du scrutin n'en sont que des épiphénomènes.

C'est dans cet esprit qu'avait été créé, en avril 1997, le Collectif des associations congolaises pour des élections transparentes et pacifiques ; certaines étaient déjà impliquées dans les organes du Recensement administratif spécial, dont les résultats devaient servir à l'élaboration des listes électorales. On sait ce qu'il est advenu du projet électoral au Congo. La communauté internationale, empêtrée dans une approche normative de la démocratie, se satisfait de dictateurs sortis des urnes. Forts de leur légitimité usurpée, certains chefs d'État, ceux-là mêmes *qui musellent l'opposition et qui* foulent aux pieds les droits de l'homme, *sont érigés en champions de la paix, tel* le général Eyadéma, dont on a redoré le blason en lui confiant la responsabilité de la cellule de réflexion sur la création d'une force interafricaine d'interposition.

Mais la focalisation sur l'élection présidentielle a occulté la consolidation des fondements de la démocratie, c'est-à-dire la mise en place de tous les mécanismes qui contribuent à l'accomplissement du jeu démocratique. La démocratie est d'abord un état d'esprit, mieux : une culture. Elle suppose l'existence d'une opposition à part entière. Il convient alors qu'elle puisse s'exprimer et jouer pleinement son rôle au sein des institutions de la République : médias, Assemblées nationales, mais aussi dans les régions et les municipalités. Trop souvent, les régimes « démocratiques » en place n'autorisent une prise de parole de l'opposition qu'en de rares occasions, notamment lors des élections présidentielles, lorsque le pays fait alors partie de « l'actualité internationale ». L'effervescence des médias, qui a marqué le début de la période de démocratisation en Afrique, a été très vite bridée et la presse, muselée. Au nom de la « déontologie », parce qu'il ne doit pas écrire « n'importe quoi », un journaliste se retrouve souvent en prison, condamné à une forte amende.

La société civile, force régulatrice du jeu démocratique, doit s'impliquer bien davantage dans la vie politique, en se donnant les moyens d'agir, sur une base non partisane, à travers la création de réseaux nationaux, régionaux et internationaux. Malheureusement, une partie des élites africaines s'est illustrée non seulement en désertant les lieux de la connaissance et de diffusion du savoir, préférant les allées du pouvoir beaucoup plus rémunératrices, mais aussi en devenant le porte-parole des revendications les plus extrémistes et les plus « intégristes », prête à perdre tout esprit critique pour déjeuner à la table des « Grands ».

Peut-être a-t-on simplement oublié que, s'agissant de l'Afrique, la démocratie pouvait avoir le même sens que dans les pays du Nord : liberté syndicale, liberté de la presse, fonctionnement des institutions républicaines, respect de la Constitution, indépendance de la justice, acceptation du rôle critique des intellectuels, etc. Tous les éléments auxquels se mesurent périodiquement (et malheureusement de moins en moins souvent) les démocraties du Nord, sont aussi des éléments constitutifs de la démocratie sur le continent africain.

MARTINE-RENÉE GALLOY
et MARC-ÉRIC GRUÉNAIS


PATRICK LAGÈS

SUR LE TERRAIN, DESERTÉ, DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Au Congo, le pouvoir par les armes

ALORS même qu'une élection présidentielle était prévue pour juillet 1997, une guerre de quatre mois a opposé l'armée congolaise et les miliciens du président Lissouba aux « cobras » de son prédécesseur et principal rival, M. Denis Sassou Ngueso, qui a finalement accédé au pouvoir par les armes.

Après l'une de ces conférences nationales qui ont fleuri en Afrique – en 1990 et 1991 – pour l'instauration de régimes démocratiques, M. Pascal Lissouba avait remplacé M. Denis Sassou Nguesso à la tête de l'Etat, en 1992, grâce notamment à un accord de gouvernement préélectoral entre les deux hommes, et à un appel du second à voter en faveur du premier (1). M. Lissouba devint ainsi le premier président congolais élu au suffrage universel, scrutin présidentiel qui ne fut jamais contesté.

Auparavant, M. Denis Sassou Nguesso avait régné sans partage, douze ans durant, à la tête d'un régime « socialiste » instauré en 1963 et d'un parti unique au fonctionnement calqué sur le modèle soviétique. Lorsqu'il quitta le pouvoir, les finances étaient très mal en point et le Congo le pays africain le plus endetté par habitant. Par la suite, la situation économique continua de se dégrader : retard puis baisse des salaires dans la fonction publique, arrêt des recrutements, dévaluation du franc CFA en 1994, inflation, relations tendues avec les institutions financières internationales. En 1996, une timide reprise se dessina, notamment grâce à l'obtention d'un prêt du Fonds monétaire international et à la mise en exploitation d'un nouveau gisement pétrolier. Cependant, la vie quotidienne, en particulier dans la capitale, Brazzaville, devenait de plus en plus pénible (routes défoncées, pénuries de carburant, de gaz, d'eau, d'électricité, coupures de téléphone), alors que la classe politique semblait s'enrichir toujours plus vite et qu'à tous les niveaux de la pyramide sociale les individus cherchaient à devenir des clients de « patrons-protecteurs » afin de pouvoir bénéficier des redistributions. Peu d'agents de l'Etat acceptaient encore de travailler en l'absence de *« mesures d'accompagnement »* (2).

En fait, le mécanisme électoral entamé au Congo en 1992 n'a jamais été achevé et les nouvelles institutions n'ont jamais réellement fonctionné. De dissolution en élections législatives anticipées en 1993, l'Assemblée nationale a pu siéger pendant une législature complète sans que tous les députés soient élus, à cause d'un contentieux électoral dans une région.

Calendrier des fêtes nationales	
1er-30 novembre 1997	
1er ALGÉRIE	Fête nationale
3 PANAMA	Fête de l'indép.
11 ANGOLA	Fête de l'indép.
18 LETTONIE	Fête de l'indép.
OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Fête de l'indép.
25 SURINAM	Fête de l'indép.
28 ALBANIE	Fête de l'indép.
MAURITANIE	Fête de l'indép.

La première guerre de 1993

LES maires devaient être choisis par les conseillers municipaux élus : le régime Lissouba décida de les nommer avec le statut de maires « par intérim ». Le Haut Conseil de la magistrature et le Haut Conseil de la communication, prévus par la Constitution, n'ont été effectivement mis en place qu'en 1997. De même, les membres du Conseil constitutionnel n'ont été nommés qu'en mai 1997, soit au terme du quinquennat présidentiel, prêtant serment sous les bombes et tenant leur première réunion le 21 juillet 1997 pour... proroger le mandat du président (3).

Depuis 1995, alors que la liberté d'expression était de plus en plus mise à mal (notamment avec l'arrestation de journalistes), un débat s'était instauré sur l'inadaptation de la Constitution votée en 1992 aux « réalités congolaises » : on évoquait alors la nécessité de parvenir à une « démocratie consensuelle », « à l'africaine », qui reprendrait les « traditions ancestrales », et qui remplacerait la « démocratie conflictuelle » importée des pays du Nord. Le Comité de coordination du recensement administratif spécial, qui préparait l'élaboration des listes électorales, avait été repris en main par la présidence. S'agissait-il d'instaurer des mécanismes pour se dérober au verdict du peuple ou, au minimum, pour donner davantage de prérogatives au président « démocratiquement » élu ? Chacun craignait les échéances électorales de 1997. A la fin de l'année 1993, avait déjà éclaté une première guerre. Les contestations liées aux résultats des élections législatives de 1992 avaient fait monter la tension ; chacun des trois principaux dirigeants politiques, MM. Pascal Lissouba, Denis Sassou Nguesso et Bernard Kolelas (maire de Brazzaville, à l'époque leader de l'opposition allié à l'ancien président et devenu premier ministre pendant la guerre de 1997) avaient créé leur milice. Celles de MM. Lissouba et Kolelas s'étaient affrontées ; le conflit fit alors au moins deux mille morts.

Après une période d'insécurité durant toute l'année 1994 et une bonne partie de l'année 1995, la paix était progressivement revenue, notamment à Brazzaville, très sévèrement touchée par ce premier conflit. Mais ce n'était un secret pour personne que les milices des trois champions politiques continuaient de s'armer et de s'entraîner ; régulièrement, dans le débat politique, revenait la question du désarmement des milices.

La seconde guerre du quinquennat du président Lissouba a éclaté de manière attendue, mais plus tôt, et surtout beaucoup plus violemment que prévu (4). Le 5 juin 1997, après quelques incidents dans le nord du pays, l'armée congolaise, appuyée par la milice favorable au président Lissouba, encercle la résidence de M. Denis Sassou Nguesso à Brazzaville. La milice de celui-ci, *manifestement surarmée, réplique.* Après plus de quatre mois d'affrontements, alors que les bilans varient entre 4 000 et 10 000 morts, que la capitale, *vidée de ses habitants, est dévastée, « la guerre est terminée »,* comme l'annonce le vainqueur, M. Sassou Nguesso, le 16 octobre.

La « non-ingérence active » de la communauté internationale a contribué à un règlement d'un conflit de la démocratie par les armes. On craignait l'intervention du régime de M. Laurent Désiré Kabila, qui s'était rapproché du président Lissouba et avait déclaré vouloir envoyer des troupes de l'autre côté du fleuve pour faire cesser les tirs d'obus qui atteignaient Kinshasa. Mais M. Kabila était sans doute trop occupé à gérer de difficiles relations avec ses alliés rwandais et ougandais ; et, en dépit de ses efforts, M. Lissouba n'a pas pu gagner à sa cause l'Ouganda de M. Museweni et le Rwanda de M. Kagame.

C'est de l'Angola qu'est venue la solution : les liens entre M. Sassou Nguesso et le président angolais Eduardo Dos Santos ont eu raison des relations étroites entre MM. Lissouba et Jonas Savimbi, chef de l'Unita et ennemi juré de M. Dos Santos. L'Angola pouvait ainsi régler un conflit intérieur, avec M. Savimbi, mais aussi avec les indépendantistes du Front de libération du Cabinda (FLEC), cette enclave angolaise dans l'ex-Zaïre qui dispose d'une frontière commune avec le Congo et au large de laquelle se trouve la majorité des ressources pétrolières de l'Angola.

Ayant gagné pratiquement sans coup férir la bataille du pétrole à Pointe-Noire grâce aux troupes angolaises, M. Sassou Nguesso revient au pouvoir, par les armes, cinq ans après une période durant laquelle, malgré tout, certains Congolais avaient pu croire à la démocratisation.

Quels comptes M. Sassou Nguesso aura-t-il à rendre à ceux qui l'ont vraisemblablement aidé (l'Angola, le Gabon, la France, Elf) (5), et à ceux qui apparemment avaient pris quelques distances à son égard (l'ex-Zaïre, le Rwanda, l'Ouganda, les Etats-Unis) ? Comment va-t-il gérer ce pays détruit et sillonné par des miliciens surarmés, difficiles à contrôler et toujours prêts à piller ? Pour le moins, refaire l'unité nationale au Congo sera une tâche ardue.

M.- R. G et M.- E. G.

(1) A l'issue des élections, M. Sassou Nguesso réclamait pour ses proches les principaux ministères (hydrocarbures, armée, intérieur) ; M. Lissouba refusa, l'alliance fut alors déclarée caduque et le président perdit la majorité absolue à l'Assemblée. La situation s'envenima au point de conduire à la première guerre de 1993.

(2) Euphémisme congolais désignant les bakchichs.

(3) *Le Monde*, 22 juillet 1997. Selon la Constitution, le mandat du président élu en 1992 ne pouvait aller au-delà du 31 août 1997.

(4) La violence des combats, l'importance de l'armement lourd (avions, hélicoptères, etc.) dont disposaient les milices des deux hommes, la durée du conflit, témoignent à l'évidence d'aides pour le moins non négligeables dont ils ont pu bénéficier.

(5) Sur le rôle de la France et d'Elf en faveur de M. Sassou Nguesso, lire *Le Canard enchaîné*, Paris, 22 octobre 1997.

…FRIQUE

…temps du monde

…qui informe
…le monde
…sur l'Afrique

NT

MALGRÉ SA FAILLITE, LE

Lendemains amers pour les

LES élections du 21 septembre et du 5 octobre en Serbie ont réservé une surprise de taille : la fulgurante ascension de l'ultranationaliste Vojislav Seselj. Fort de ses 27,3 % au premier tour du scrutin présidentiel et des 82 sièges (sur 250) obtenus par son Parti radical aux législatives, le chef fascisant a devancé au deuxième tour le candidat de la coalition gouvernementale, M. Zoran Lilic. Seule la faible participation (moins de 50 % des inscrits) a empêché son élection. M. Vuk Draskovic, avec 20,6 % des voix, a payé cher l'éclatement de la coalition Zajedno (Ensemble) – la destitution du maire de Belgrade, M. Zoran Djindjic, ne peut qu'aggraver cette crise de l'opposition. Dans la préparation du troisième tour, prévu le 7 décembre, le nationalisme a décidément le vent en poupe, la scène politique se retrouvant largement dominée par les « socialistes » manipulateurs de M. Slobodan Milosevic et les fascistes de M. Vojislav Seselj.

Par notre envoyé spécial JEAN-ARNAULT DÉRENS *

« Le Kosovo est la Jérusalem serbe », s'exclame M. Dusan Ristic. Ancien permanent du Parti communiste à Pristina, la capitale du Kosovo, exclu pour nationalisme dès 1981, ce petit homme d'une soixantaine d'années est devenu l'idéologue du Mouvement de la résistance serbe (MRS). Il désigne d'un geste large l'horizon de collines qui s'étend au pied du monastère de Sopocani. Fondé au XIIIe siècle par le roi Uros Ier pour abriter son tombeau, le monastère est l'un des principaux lieux de mémoire de la nation serbe.

Dans son enceinte vient de se tenir une réunion du Conseil politique de l'Assemblée nationale ecclésiastique panserbe. Mgr Artemije, évêque de Prizren et de Raska, qui a présidé la réunion, bénit les participants, tandis que de jeunes moines servent du café et de la *rakija*, puissante eau-de-vie de prune. Appuyé sur son bâton épiscopal presque plus haut que lui, le prélat condamne l'œcuménisme, cheval de Troie du dialogue interreligieux : *« Et l'on finit, comme Jean Paul II, par danser le rock'n' roll avec le dalaï-lama. La vérité du Christ est unique, et l'Eglise orthodoxe serbe la défend... »*

Il est vrai que la ville de Prizren, au Kosovo, possède aussi un évêque catholique albanais, Mgr Mark Sopi, qui n'a jamais eu le moindre contact avec son confrère orthodoxe. Le siège de Prizren est prestigieux, car le Kosovo est incontestablement un des berceaux du peuple serbe, et le monastère de Sopocani se trouve au cœur de la Raska, second noyau territorial de la monarchie serbe au Moyen Age (1). L'ancienne Raska correspond à peu près au sandjak de Novi Pazar, une région à cheval sur la Serbie et le Monténégro, au peuplement majoritairement musulman – tandis qu'au Kosovo, région autrefois autonome faisant partie de la République de Serbie, plus de 90 % de la population sont albanais (2) (*voir encadré page suivante*).

Etrange malédiction du peuple serbe, devenu minoritaire là où s'est forgée son histoire. Mgr Artemije dénonce *« le génocide contre les Serbes qui a été pratiqué durant cinquante ans par les Albanais et les Musulmans avec la complicité des communistes »*. Sans illusions sur la communauté internationale, *« systématiquement antiserbe »*, comme sur le régime de M. Milosevic, l'évêque estime que seule l'Eglise peut sauver son peuple.

Dans la Déclaration de Saint-Sava, adoptée fin janvier 1997 et adressée – entre autres – aux présidents William Clinton et Jacques Chirac, l'Assemblée nationale ecclésiastique panserbe remontait encore plus loin dans l'histoire : *« Durant des siècles,* affirmait-elle, *le peuple serbe de Kosovo-Metohija, terre serbe sacrée* (Serbia sacra), *a été exposé à une albanisation agressive, raciste et systématique qui a secoué l'être national serbe et menace de l'exterminer à jamais. »* Une évolution, ajoutait la déclaration, qui *« prive Slobodan Milosevic, en tant que représentant d'un régime antidémocratique, de tout droit à négocier avec qui que ce soit et de prendre quelque décision que ce soit au sujet du Kosovo-Metohija »*. M. Dusan Ristic, lui aussi, ne cesse de dénoncer les ingérences de Belgrade, qui, explique-t-il, empêchent une solution satisfaisante de la question du Kosovo. Or les bases d'un compromis existent : il suffit, selon lui, d'accorder aux Albanais le maximum d'autonomie culturelle tout en garantissant le maintien de la province dans la Serbie.

Le discours de ces « pieds-noirs » de la Serbie profonde oscille en permanence entre une approche localiste, déniant à Belgrade toute légitimité pour régler le problème, et la conviction d'être investis d'une mission historique de défenseurs des lignes avancées de la « serbité ». Pour eux, M. Slobodan Milosevic a été au bout de sa logique de « trahison » avec les accords de Dayton. Ainsi, tout comme M. Dusan Ristic, Mme Jorgovanka Tabakovic, députée radicale – c'est-à-dire d'extrême droite nationaliste – de Pristina, ne prononce jamais le nom maudit de la base militaire de l'Ohio : elle aussi préfère évoquer le jour où M. Milosevic a voulu *« fixer la frontière à la Drina »*, autrement dit abandonner la Bosnie serbe.

« Ici, c'est pur »

CETTE jeune femme dynamique a conservé son emploi de cadre bancaire malgré son élection. S'affichant *« nationaliste moderne »*, elle cite *« le président Jean-Marie Le Pen »*, considéré comme le théoricien majeur de tous les nationalismes d'Europe : *« Entre nationalistes,* précise-t-elle, *nous sommes faits pour nous entendre. Même avec les nationalistes albanais : il suffirait qu'ils comprennent que le Kosovo fait partie de la Serbie, et le Parti radical serait prêt à leur accorder la plus grande autonomie culturelle. »* Elle réfléchit, et se reprend : *« Sauf l'enseignement en albanais, bien sûr, il faut apprendre la langue de l'Etat. »*

Le Parti radical représente sûrement une force militante plus importante que les bataillons perdus de l'Assemblée nationale-ecclésiastique. En juin 1997, il a organisé une « marche sur Belgrade » des réfugiés serbes installés au Kosovo. Les Serbes de Croatie ou de Bosnie pouvant justifier d'une origine familiale dans le Kosovo sont invités à faire jouer leur « droit au retour ». Mais, au lieu des terres et de la maison promises à chaque famille, ceux qui ont répondu à cet appel se sont retrouvés entassés dans des centres d'hébergement provisoires. Rien d'étonnant si plusieurs dizaines de familles, répondant à l'appel des radicaux, ont pris le chemin de Belgrade pour aller, en tracteur, camper sous les fenêtres du Parlement...

A Pristina, un complexe sportif sert de lieu d'accueil pour les réfugiés. Le bâtiment est gardé, et il faut une autorisation du ministre de l'information de la région autonome du Kosovo-Metohija pour y pénétrer. Deux cerbères munis de radio-téléphone assistent aux entretiens. Tous originaires de Krajina croate, les réfugiés osent à peine exprimer leur amertume et leur désespoir. Car la politique de « serbisation » du Kosovo se solde par un échec complet. Les autorités savent qu'elles ne parviendront pas à modifier l'équilibre ethnique de la province. De cette folie ne restent que ces réfugiés sans avenir, laissés-pour-compte de la Grande Serbie.

La leçon, certains ne l'ont pas pourtant encore tirée. A l'instar de l'académicien Nikola Stipcevic, qui explique doctement : *« Les réfugiés sont une chance biologique pour la Serbie. »* La scène se passe dans un monastère près de Krusevac, en Serbie du Sud, où se tient la session annuelle de l'Ecole philosophique. Une cinquantaine d'intellectuels sur le retour, dont un bon nombre d'académiciens et d'anciens ministres du gouvernement « démocrate » de M. Milan Panic, en 1992-1993, se pressent autour de la vedette incontestée de ces journées, l'écrivain et ancien président fédéral Dobrica Cosic. On retrouve beaucoup d'anciens dissidents, habitués des rencontres marxistes critiques de Korcula dans les années 70.

« Nationaliste ? Notre Dobrica ne peut pas être nationaliste, il a toujours été démocrate, c'est un dissident éternel ! », s'indigne M. Momcilo Markovic. Lui-même philosophe, il était considéré comme l'idéologue du Parti socialiste, durant les belles années de l'ultranationalisme. Il a quitté le Parti socialiste *« lorsque les communistes mafieux de la JUL sont revenus aux commandes »* – traduisons : lorsque M. Milosevic, ayant rompu avec le cours nationaliste et mis fin à trois ans d'alliance avec l'extrême droite (de 1990 à 1993), dut se rapprocher du parti de son épouse Mirjana Markovic, l'Union de la gauche yougoslave (JUL), pour mieux entériner la « paix américaine » en Bosnie... et sauver son pouvoir.

« Une chance biologique, poursuit M. Nikola Stipcevic, *car le peuple serbe s'était abâtardi, sa démographie manquait de vitalité, tandis que les réfugiés sont issus d'une race saine et montagnarde, ce sont de vrais Serbes. »* Ces philosophes et ces académiciens ont été les intellectuels de la synthèse « national-communiste » que M. Milosevic incarna autrefois. Mis sur la touche après le tournant « pragmatique » du maître de Belgrade, ils serrent les rangs, fatigués, tandis que le pope du monastère les bénit longuement. Une journaliste de Radio-Belgrade insiste : *« Vous voyez ? Ici, c'est pur. Au Kosovo aussi, c'était pur, du temps de mon enfance. Mais tout a été corrompu par les Albanais, ils sont sales. »* Auteurs du fameux Mémorandum de 1986, qui dénonçait la politique « antiserbe » menée depuis 1974, ces idéologues refusent d'évoquer la guerre ou la situation présente.

Actuellement, la Fédération yougoslave compterait 650 000 réfugiés. Rocky est un jeune Serbe originaire de Zagreb. Il a toujours fait le mauvais choix, et, en conséquence, a tout perdu. Il ne veut entendre parler ni de Belgrade ni de Sarajevo : la seule « vraie ville » des Balkans, pour lui, c'est Zagreb. Pourtant, Rocky vit dans un tout petit village de montagne, Rtanj, non loin de Zajecar et de la frontière bulgare. Il explique comment il a quitté Zagreb pour la Krajina de Knin, dont il est reparti en 1993. Ce qui signifie qu'il s'est engagé dans l'Armée serbe de Knin, mais qu'il a choisi de se réfugier en Serbie avant même la chute de la région. Il traîne maintenant son désespoir, convaincu de ne jamais pouvoir revenir à Zagreb, où vivent pourtant son père et son oncle...

La « Republika Srpska » de Bosnie abrite aussi un grand nombre de réfugiés de la Krajina ou de territoires appartenant désormais à la Fédération croato-bosniaque. A Banja Luka, la plus grande ville de « Republika Srpska », le bureau de l'Association des réfugiés de Krajina a tout d'une annexe du Parti radical : ici, l'on cultive un revanchisme intransigeant. M. Milorad Pribicevic, originaire de Benkovac, reconnaît pourtant qu'il se trouve dans une impasse : *« Avec ma carte d'identité de la République serbe, je ne peux plus voter en Croatie, mais les accords de Dayton m'interdisent aussi de voter en Bosnie, car je n'y résidais pas en 1991. »* Ce nostalgique de la Grande Serbie n'a plus d'identité : c'est un citoyen de nulle part. Ces réfugiés sont les orphelins de la Yougoslavie : l'Etat fédéral permettait bien à tous les Serbes de vivre sous le même toit.

Les réfugiés de Drvar ont néanmoins fait d'autres choix. Leur ville était, avant-guerre, la commune de Bosnie au peuplement serbe le plus homogène, mais les hasards de la guerre, entérinés par Dayton, l'ont donnée aux forces croates. Beaucoup d'anciens habitants serbes de la ville veulent y rentrer bien qu'elle fasse désormais partie de la Fédération croato-bosniaque. Du coup, ils s'opposent aux autorités de la République serbe, qui n'autorisent pas un tel retour : pour elles, ce qui compte, c'est de parfaire l'homogénéisation ethnique des territoires. Les réfugiés, eux, s'attachent à retrouver leur terre et à défendre le principe d'une citoyenneté bosniaque non ethnique. Ils avaient constitué, avec les partis d'opposition des deux entités de Bosnie, une « Liste pour Drvar » en vue des élections municipales de septembre dernier. Leur président, M. Milo Marceta, montre fièrement une affiche appelant les ressortissants de Drvar à ne pas voter en « Republika Srpska », mais dans leur ville d'origine – et il semble avoir été entendu, car sa liste a obtenu un succès notable aux élections.

Etat-nation ou fédération ?

APRÈS l'éclatement de la Fédération yougoslave, en 1991, une double erreur, fatale, a été commise par les dirigeants serbes, en premier lieu M. Slobodan Milosevic : d'abord la décision de ne pas essayer de négocier la place des Serbes dans les nouveaux Etats, puis la tentative de réunir par la force tous les territoires où ils vivaient. Le résultat, c'est l'impasse actuelle. Même en supposant que le territoire de la République serbe de Bosnie s'arrime définitivement à la « Petite Yougoslavie », environ un million de Serbes auront perdu leur domicile ancestral. Des régions de peuplement remontant au Moyen Age ou au XVIIe siècle, comme la Krajina (3), sont définitivement abandonnées, et la Fédération yougoslave est bien en peine d'intégrer les réfugiés. Si l'on ajoute aux Albanais les Hongrois de Voïvodine et les autres minorités, la Serbie constitue – paradoxalement – l'Etat le plus multiethnique des Balkans.

Au prix, certes, de l'épuration ethnique de 1995 de la Krajina et des autres régions reconquises, la Croatie pouvait sans trop de peine devenir un Etat « ethniquement pur ». Pas la Serbie, car le peuplement serbe présente beaucoup moins d'homogénéité : non seulement beaucoup de non-Serbes habitent sur son territoire délimité par Tito, mais nombre de Serbes vivent – ou plutôt vivaient – en dehors. Le problème ne peut être résolu que de deux manières : soit par la redéfinition, dans tous les Etats balkaniques, de citoyennetés non ethniques, soit par des échanges de population à une échelle encore bien supérieure à ceux qui se sont produits en Bosnie. L'ex-président yougoslave et candidat à la présidence serbe, M. Zoran Lilic, a répondu à sa manière : il n'y a pas de problème albanais en Serbie, car les Albanais ont déjà un Etat hors de Serbie...

Les Serbes qui demeurent en Croatie et dans la Fédération de Bosnie s'efforcent pourtant de négocier leur survie. Président de l'Initiative démocratique des Serbes de Sarajevo, M. Maksim Stanicic défend les intérêts de ceux qui vivent encore dans les arrondissements de Sarajevo « rendus » aux Bosniaques (4). Il a le sentiment de se battre dans un tragique isolement : *« Tout le monde veut nous voir disparaître, les nationalistes croates et musulmans multiplient les brimades pour nous inciter au départ, et les nationalistes serbes nous considèrent comme des traîtres, puisque nous voulons rester dans notre ville. »*

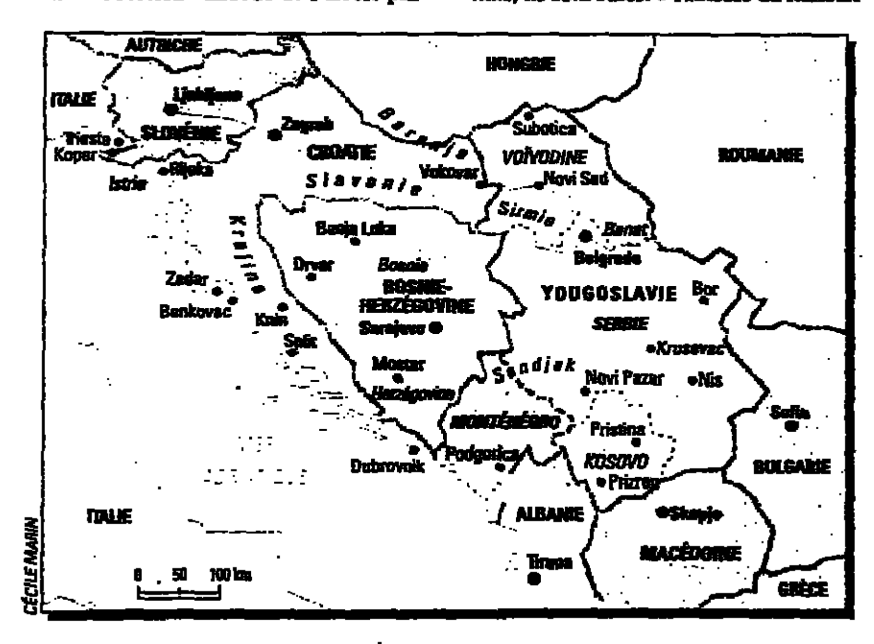
M. Milorad Pupovac, lui, siège au Parlement croate, élu au titre de l'Alliance social-démocrate dans le collège de trois sièges réservé aux Serbes – *« moins que pour les Croates de la diaspora »*. Des 600 000 Serbes de Croatie avant-guerre, il ne reste, selon lui, que 100 000 dans les grandes villes et 100 000 en Slavonie orientale. Son réquisitoire est accablant : *« Nous sommes des citoyens de seconde zone,* explique-t-il. *Il n'y a pas une école où les enfants puissent apprendre le cyrillique. Les discriminations en tout genre continuent, même si l'on ressent un peu moins d'hostilité depuis la fin des combats. Mais tout est fait pour nous chasser : les propriétés serbes sont réquisitionnées après six mois d'absence... » « Ce que nous demandons ?* conclut-il. *Trois choses : des droits culturels, une représentation parlementaire élargie et une véritable autonomie territoriale pour les régions où demeurent des Serbes. »*

Malgré cette difficile situation en Croatie, les Serbes de Slavonie orientale semblent avoir obtenu de substantielles garanties. Zagreb s'est engagé à respecter leur autonomie territoriale et culturelle, et le mandat des Nations unies (Untaes) a véritablement permis d'assurer une transition institutionnelle progressive. Il est vrai que les dirigeants nationalistes des années de guerre ont disparu, comme l'ancien maire de Vukovar, M. Slavko Dokmanovic : arrêté, il attend son jugement à La Haye.



ÉDITIONS ACATOS, PARIS

VLADIMIR VELICKOVIC. – « Lieu, Fig. I » (1978)



CÉCILE MARIN

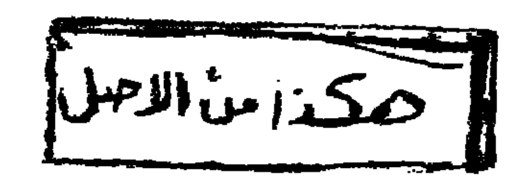
* Historien et journaliste.

(1) Un des premiers royaumes serbes émerge au IXe siècle autour de la ville de Ras. La dynastie des Némanides, fondée par Etienne Nemanja (mort en 1195) et son fils saint Sava, connut son apogée sous Dusan le Grand, au XIVe siècle : le Kosovo et la région de Ras constituaient ses bases territoriales.

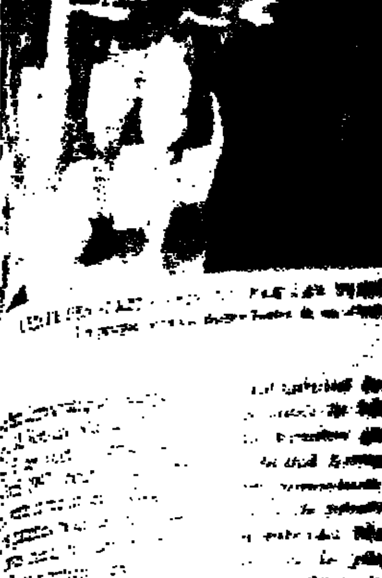
(2) Lire Christophe Chiclet, « Piège albanais pour les Balkans », *Manière de voir* no 33, « Géopolitique du chaos », février 1997.

(3) Le grand roman de Milos Crnjanski, *Migrations* (disponible en français au Livre de poche), évoque cette installation de combattants serbes dans les « confins militaires » (ce que le terme Krajina veut dire) de l'empire des Habsbourg.

(4) Il s'agit des mairies d'Ilidza, Grbavica, Ilijas et Vogosca.







NATIONALISME EST À L'OFFENSIVE

orphelins de la « Grande Serbie »

L'EXODE DES SERBES VAINCUS PAR LES TURCS VU PAR PAJA JOVANOVIC
Un peuple devenu minoritaire là où s'est forgée son histoire

ABBAS-MAGNUM

L'équipe du Parti démocratique indépendant serbe de M. Vojislav Staninirovic, forte des 47 % des voix obtenus aux élections d'avril 1997, peut jouer les parangons de vertu et réclamer à Zagreb les plus fortes garanties pour la minorité serbe. De graves questions demeurent, notamment celle du jugement des criminels de guerre. Responsable du Comité de défense des droits de l'homme lié aux autorités serbes, M. Branko Juricic affirme sa volonté de voir juger les vrais criminels. Mais nuance : *« Il ne faut pas que les dénonciations permettent aux Croates d'assouvir toutes leurs vengeances. Ici nous avons tous combattu pour défendre notre ville : qui est criminel, et qui ne l'est pas ? »*

Le plus difficile, reconnaît-il, c'est d'*« admettre maintenant que nous sommes citoyens croates, que notre terre fait partie de la Croatie »*. Le rattachement des derniers lambeaux de la République serbe du Srem, de la Baranja et de la Slavonie orientale à la Croatie se réalise dans un terrible désenchantement. Lorsque, en juin 1997, le président croate Franjo Tudjman s'est rendu pour la première fois à Beli Manastir, en Baranja, seuls quelques dizaines de jeunes gens reprenaient sans conviction des slogans nationalistes anticroates. Les habitants de la bourgade désolée par six années d'isolement n'affichaient plus qu'indifférence et mépris pour tous les dirigeants politiques.

Pendant ce temps, à Belgrade, M. Vuk Draskovic (5) ne se montre guère loquace à propos de la Bosnie ou de la Croatie. Dans son bureau orné des symboles du folklore tchetnik (6) et d'un portrait du général Draza Mihajlovic, le président du Mouvement du renouveau serbe (SPO) se contente d'affirmer sa volonté de voir appliquer intégralement les accords de Dayton. Ses grands chevaux de bataille ? La démocratie et la dénonciation du « communisme » de M. Slobodan Milosevic, ainsi que la réhabilitation de ce mouvement tchetnik et de la monarchie serbe. Ecrivain, l'homme qui fut longtemps le symbole de l'opposition vient de publier un *roman* à la gloire de son héros. Pour lui, le général Mihajlovic ne porte pas la responsabilité de l'assassinat de dizaines de milliers de Musulmans de Bosnie durant la dernière guerre mondiale : *« L'armée tchetnik formait la résistance légitimiste, en opposition aux communistes, comme celle du général de Gaulle en France. De nombreux Musulmans en faisaient partie, et la plupart des massacres sont imputables aux communistes... »*

Scandaleuse, cette révision de l'histoire permet au président du SPO de rêver d'une restauration monarchique s'imposant à toute la région, sur le modèle... du Commonwealth. Lyrique, M. Vuk Draskovic se lance dans la géopolitique : *« Bien sûr, il faut une nouvelle fédération des Balkans, mais celle-ci ne pourra se créer que sous la tutelle de la monarchie serbe, que viendront rechercher tous les peuples de la région... Dayton est une solution provisoire, un compromis, mais dans l'avenir tous les partie de ce nouveau commonwealth serbe... »*

Et l'éclatement de la coalition Zajedno (Ensemble) ? Pour M. Vuk Draskovic, elle n'est imputable qu'à la félonie de ses partenaires. Selon M. Draskovic, M. Zoran Djindjic et M[me] Vesna Pesic avaient en effet promis de soutenir sa candidature à la présidentielle serbe. En échange de quoi, le SPO, premier parti représenté au conseil municipal de Belgrade, permettait à M. Djindjic de devenir maire de la capitale. M. Djindjic et M[me] Pesic ayant choisi de boycotter l'élection présidentielle et d'appeler à l'abstention dès le premier tour du scrutin, où se présentait M. Draskovic (il a obtenu 20 % des voix), ce dernier leur a rendu la monnaie de leur pièce, en obtenant l'éviction de M. Djindjic de son poste de maire, avec l'aide des amis de MM. Milosevic et Seselj. L'opposition serbe brille de toute manière par l'incohérence de ses propositions, hormis la rituelle dénonciation des tares du régime. L'Alliance civique de M[me] Vesna Pesic ne pèse que d'un poids symbolique. Quant à M. Zoran Djindjic, il ne peut pas représenter une solution de rechange démocratique beaucoup plus crédible que M. Vuk Draskovic : il a beau se poser en *« démocrate moderne »*, on ne saurait oublier ses liens anciens avec l'équipe dirigeante des Serbes de Bosnie.

Si, durant le mouvement de contestation de l'hiver dernier, M. Radovan Karadzic est resté discret, l'actuelle présidente de la « Republika Srpska », M[me] Biljana Plavsic, a apporté un soutien enthousiaste aux contestataires (7). La crise en cours entre Serbes de Bosnie pourrait éventuellement déboucher sur la formation d'un axe réunissant M[me] Plavsic et M. Djindjic et prônant un nationalisme « rénové » qui dénoncerait la corruption et les mafias responsables de la défaite du peuple serbe. Perdu dans ses rêves monarchiques, M. Vuk Draskovic a peu de chances de peser d'un poids réel, même si le score de son parti aux législatives – qui se tenaient en même temps que le premier tour de la présidentielle – peut lui redonner un poids.

La coalition sortante, composée des socialistes de M. Milosevic, de l'Union de la gauche yougoslave (JUL), de son épouse Mirjana Markovic, et de la Nouvelle Démocratie, ne dispose plus de la majorité absolue à la Chambre et doit donc passer une alliance, forcément « contre-nature », soit avec le Parti radical de M. Seselj, soit avec le SPO de M. Draskovic. Mais seul, en réalité, M. Vojislav Seselj déploie une propagande active aussi bien en République serbe qu'en Serbie et qu'auprès des réfugiés : il risque de réussir à incarner la tentation revancharde encore latente. Et il n'est pas sûr que ce renforcement du Parti radical ne corresponde pas à une stratégie machiavélique de M. Slobodan Milosevic.

L'avenir de la République serbe de Bosnie était en tout cas absent des préoccupations des manifestations de l'hiver dernier. M. Viktor Todorovic, un des principaux dirigeants étudiants, élu par ses pairs au poste de vice-recteur étudiant de l'université de Belgrade, reconnaît qu'il y avait bien, dans le mouvement, un certain nombre d'étudiants réfugiés, originaires de Bosnie ou de Croatie, souvent très nationalistes et revanchards. *« Mais*, ajoute-t-il non sans ingénuité, *nous les mettions au service d'ordre, et il ne prenaient pas la parole... »* La normalisation menée par M. Slobodan Milosevic et les tentatives de redressement économique – après la bourrasque prolongée des sanctions – arrivent sûrement trop tard : le passé du président yougoslave lui ôte toute crédibilité dans un autre rôle que celui de grand manipulateur.

La Serbie éprouve toujours la même difficulté à se penser en tant qu'Etat. Historiquement, les lieux investis de la plus forte mémoire sont des lieux où les Serbes sont aujourd'hui minoritaires, et les évolutions actuelles au Monténégro – avec la victoire de M. Milo Djukanovic sur le président sortant, M. Momir Bulatovic, un proche de M. Milosevic – peuvent faire craindre que les Serbes ne se retrouvent également dépossédés de l'héroïsme du petit royaume toujours résistant, quand la Serbie faisait, elle, partie de l'Empire ottoman. Il faut surtout parvenir à trancher la vieille question : la Serbie peut-elle se former comme Etat-nation ou bien doit-elle lier son destin à une fédération ?

Encore une fois, seul M. Seselj semble prêt à tirer les conséquences de l'histoire récente : dans le débat télévisé l'opposant à Zoran Lilic, le 1[er] octobre, il estimait anachronique l'appellation de « Fédération yougoslave ». Il vaudrait mieux, pour lui, que le pays prenne le nom de « Grande Serbie », ou au moins de « République de Serbie », étant également entendu que M. Seselj propose de dissoudre l'autonomie du Monténégro dans le cadre d'un nouvel Etat centralisé (8).

Dans *Le Temps du mal*, le roman de Dobrica Cosic, le vieux Vukasin Katic et ses amis s'interrogent, à la veille de la seconde guerre mondiale, sur le devenir de la Yougoslavie, *« l'illusion la plus coûteuse et la plus tragique du peuple serbe* (9) *»*. Aujourd'hui, ce dernier doit accepter l'idée qu'il a perdu la guerre menée au nom de la « Grande Serbie » : il lui faut donc inventer son avenir dans un Etat territorialement étriqué, surchargé de réfugiés et peuplé de nombreux non-Serbes. Parviendra-t-il à inventer un projet national intégrant ces minorités ou bien doit-on s'attendre à de nouveaux éclatements ?

A sa manière, le politilogue de Belgrade Vladen Goati se veut rassurant : *« A l'heure de la mondialisation, nous sommes un trop petit peuple pour maîtriser véritablement notre destin. C'est humiliant, mais cela peut nous éviter des expériences catastrophiques... »* A moins, justement, que l'humiliation de la défaite et le choc de l'effondrement économique ne lancent à nouveau les Serbes dans de folles aventures. Des nationalistes fascisants comme M. Vojislav Seselj ne demandent qu'à exploiter ces traumatismes, et le score de ce dernier au deuxième tour de l'élection présidentielle, le 5 octobre 1997, confirme la réalité de la menace : dépassant le candidat socialiste, son élection n'a été empêchée que par la faible participation. Si M. Milosevic ne peut être battu que par l'émule balkanique de M. Le Pen, les Serbes risquent fort d'aller de Charybde en Scylla.

JEAN-ARNAULT DÉRENS.

(5) Lire Catherine Samary, « Epreuve de force en Serbie », *Le Monde diplomatique*, janvier 1997.

(6) Les tchetniks étaient les partisans serbes royalistes durant la seconde guerre mondiale. Leur résistance antifasciste a été tempérée par leur anticommunisme et ils se sont rendus coupables de nombreux massacres de Croates et de Musulmans, en réponse à ceux commis par les oustachis, partisans de l'Etat croate pronazi.

(7) Lire « Mécontentement chez les Serbes de Bosnie », *Manière de voir* n° 33, « Géopolitique du chaos », février 1997.

(8) Lire « Le Monténégro tenté par la sécession », *Le Monde diplomatique*, septembre 1997.

(9) Dobrica Cosic, *Le Temps du mal*, traduit du serbo-croate par Slobodan Despot, Lausanne, L'Age d'homme, 1990, p. 174. Lire Jacques Decornoy, « Dans les griffes de l'Histoire », *Le Monde diplomatique*, janvier 1992.

Relance du conflit au Kosovo

RÉGION de Serbie peuplée de 1,8 million d'Albanais, soit près de 90% de la population, le Kosovo demeure l'une des clés de la question albanaise après avoir servi de laboratoire du nationalisme grand-serbe dès 1989. Pour les nationalistes serbes, le Kosovo est le berceau de la Serbie médiévale. C'est à la bataille de Kosovo-Polje, le 15 juin 1389, que l'Empire ottoman a défait le royaume de Serbie. Cette province aurait été albanisée et islamisée à l'époque du « joug turc ». En revanche, pour les Albanais, elle fait partie de la nation albanaise et a été un des fiefs du renouveau national au XIX[e] siècle.

Craignant la résurgence du nationalisme serbe et après les manifestations albanaises de 1968, le maréchal Tito impose l'autonomie du Kosovo en 1974. En 1981, de violentes manifestations opposent les Kosovars – qui demandent un statut de république à part entière dans la Fédération – à la police yougoslave.

Une des premières décisions de M. Slobodan Milosevic, nouveau patron de la Serbie, fut d'abroger l'autonomie de la province et de la quadriller militairement. Les droits institutionnels, politiques, culturels et sociaux des Albanais sont alors supprimés, des centaines de milliers de Kosovars interpellés, des milliers arrêtés, et plusieurs dizaines tués.

DÈS 1991-1992, sous la houlette du pacifiste Ibrahim Rugova, les Albanais du Kosovo organisent une contre-société : présidence, gouvernement, Parlement, écoles, universités, dispensaires. Ils déclarent alors unilatéralement leur indépendance et ouvrent une légation à Tirana. Pragmatiques, les cadres de la Ligue démocratique refusent l'affrontement avec Belgrade. Après Dayton, ils en profitent pour desserrer l'étau serbe. Le 2 septembre 1996, MM. Rugova et Milosevic signent un accord sur la réouverture des écoles et des universités en échange de l'abstention des Albanais aux élections yougoslaves. Mais ce compromis n'a pas été mis en œuvre : d'où les manifestations des étudiants, début octobre 1997, brutalement réprimées par la police. Car les ultras de Belgrade militent depuis deux ans pour un partage du Kosovo, l'est revenant à la Serbie, l'ouest restant indépendant ou étant rattaché à l'Albanie.

Cette impasse favorise les opposants à M. Rugova : ceux-ci ont déjà fondé l'Armée de libération du Kosovo et souhaitent en découdre militairement. L'explosion de cette région entraînerait l'éclatement de la République de Macédoine, qui a déjà bien du mal à faire face à l'irrédentisme de sa propre minorité albanaise, renforcée par l'implication directe de l'Albanie.

CHRISTOPHE CHICLET.

QUATRE-VINGTS ANS APRÈS

Pourquoi l'Union sovié

SI l'URSS a disparu voici bientôt six ans, elle occupe encore une place importante dans les débats intellectuels. Des historiens, reprenant certains slogans de l'extrême droite, prétendent même organiser un « Nuremberg du communisme », comme si les réalités soviétique et nazie pouvaient être confondues. Par-delà les traits communs à Staline et à Hitler, et aux régimes dictatoriaux qu'ils mirent en place, l'Union soviétique et le IIIe Reich eurent des fondements philosophiques et des trajectoires historiques profondément différents. Des décennies durant, *la société soviétique a incarné les rêves les plus généreux de millions* d'hommes et de femmes à travers la planète. Pourquoi ?

Par MOSHÉ LEWIN *

Au regard de l'historien, une ambiguïté remarquable caractérise le rôle et l'ascendant qu'a pu exercer la Russie au *cours du XXe siècle. Acteur complexe* et imprévisible de cet « âge des extrêmes » – elle était de fait l'un de ces *« extrêmes » –, la Russie a joué un rôle* immense dans l'histoire de notre monde. Il n'est pas un de ses faits et gestes *qui n'ait eu un quelconque écho.* Cependant, quels qu'aient pu être « le bruit et la fureur » suscités sur la scène internationale, *la Russie, au fond,* n'a rien fait d'autre que tenter de résoudre, sans trop de succès au bout du compte, des problèmes spécifiquement russes. Elle a été, pourrait-on dire, un phénomène international malgré elle.

Phénomène fondamentalement russe donc, son histoire a été marquée d'une particularité : celle d'un pays qui n'avait pas les moyens de son empire. Sous le tsarisme déjà, la Russie ne disposait pas des ressources nécessaires pour jouer avec constance, et en profondeur, un rôle à la mesure de son statut impérial. Elle avait perdu sa capacité à défendre son territoire. Son armée, au cours de la première guerre mondiale, manquait même de fusils. Drôle d'empire, donc...

La Russie soviétique, qui ne s'est pas contentée d'en hériter, a réussi encore à *agrandir le territoire, et a semblé* un moment être à la hauteur de la situation. Elle est parvenue en un temps record à restaurer sa capacité à faire la guerre et à défendre ses frontières. Mais elle s'est trouvée à nouveau « embarquée » dans une réalité mondiale complexe, avec des moyens économiques et technologiques insuffisants pour assumer le rôle qui lui était échu. Elle a été cependant assez puissante – non sans une aide appréciable de l'Ouest – pour remporter la victoire sur l'Allemagne hitlérienne au cours de la seconde guerre mondiale, et il est à noter que sa technologie, dans certains domaines, a été supérieure à celle de ses adversaires. Le progrès technique se serait-il arrêté au niveau des vieilles industries lourdes qu'elle aurait été en mesure d'assumer et de maintenir son statut de superpuissance. Ce n'est pas la course aux armements, comme d'aucuns le pensent, qui a causé la *mort de l'URSS, bien qu'elle ait* en son influence.

Le facteur décisif est, en fait, à rechercher du côté des « mécanismes » propres au système soviétique. Ce sont eux qui ont présidé à l'apparition, relativement précoce, de la pesanteur de ce système dans le domaine de l'innovation technologique et entravé une croissance des ressources nécessaires au développement du niveau de vie et de la créativité dans les domaines tant technologique que culturel et politique. Tout bien considéré, la course aux armements et le développement d'industries de défense ont été menés avec un certain succès. Ce qui les a rendus insoutenables à la longue a été un « handicap historique » affectant de nombreuses sphères et responsable d'un grippage du *système qui serait immanquablement* survenu, indépendamment de l'intensité de la compétition internationale. Il est *clair que la course aux armements a plutôt* prolongé la survie du système tel qu'il était, gênant ses réformateurs avides *de changements qui auraient été* fatals à l'état conservateur.

Ainsi, l'infériorité qui avait rongé la Russie tsariste est venue à nouveau poursuivre, un demi-siècle après la Révolution d'octobre 1917, ses successeurs soviétiques – mais dans une conjoncture autrement plus complexe. Car, si, dans ses débuts, la tâche du nouveau régime n'était « que » de rattraper l'Ouest, plus tard cet enjeu a concerné l'Est également. C'est là que sont apparues au grand jour les lézardes dans les fondations de ce vieil empire, en dépit de la restauration effectuée au cours de la période soviétique. Et la Russie actuelle, qui en est issue, peine à gérer *un territoire pourtant réduit* au vieux noyau de domination slave.

Mais, si l'on oublie un instant cette Russie en mauvaise passe, il vaut la peine de revenir en arrière pour se pencher sur une question essentielle : comment expliquer la fascination que l'URSS a exercé à travers le monde ?

On pourrait aborder le problème sous l'angle du « jeu de miroirs » que se sont tendus réciproquement les protagonistes de cette histoire, et évoquer les images qu'ils se sont renvoyées mutuellement à diverses périodes. Le redressement occidental opéré de 1921 à 1929 reflète une Russie soviétique tenue de se remettre des ravages de la guerre civile (1917-1923), un État à nouveau à la traîne, et peut-être même encore davantage qu'auparavant. Puis est survenu le boom des premiers plans quinquennaux à une période où, précisément, l'autre partie semblait en pleine déconfiture, particulièrement après le krach boursier de 1929. Ces fluctuations des performances de chacun expliquent au demeurant les changements survenus dans les perceptions de l'autre. Les images se *renvoyaient l'une l'autre, reflétant certaines* réalités, mais en déformant d'autres – il ne saurait en aller autrement *à ce « jeu de miroirs » international.* La crise occidentale de 1929-1936 qui s'est jouée face au boom industriel soviétique a *ainsi* contribué à minimiser le caractère et l'ampleur des purges des années 30 ainsi que d'autres tares du régime, tandis que celles de l'Ouest, elles, se trouvaient amplifiées. Et chaque inversion de situation (l'URSS soudain obligée d'acheter du blé à l'Ouest par exemple) a entraîné une inversion de l'engrenage, poussant à idéaliser les acquis de l'un et à déprécier ceux de l'autre.

* Auteur de *La Formation du système soviétique*, Gallimard, Paris, 1987, et de *La Grande Mutation*, La Découverte, Paris, 1989.



BORIS KUSTODIEV. – « Bolchevique » (1920)

La politique des nationalités menée par le système soviétique sur son territoire a constitué un autre facteur d'influence sur les hauts et les bas de son image à travers le monde. Séduisant pour beaucoup, cet « internationalisme interne » était, par de nombreux aspects, authentique et réel. L'Union soviétique constituait un empire, hérité de la Russie *tsariste, mais dont les différentes* composantes ethniques n'étaient pas des colonies. Ce fait a joué un rôle non négligeable *dans l'attrait exercé par le* portrait que l'URSS donnait d'elle-même à travers le monde et est susceptible de jouer encore un rôle dans le futur. Dans une ère qui était marquée par le racisme et le chauvinisme, un pays prêchant l'internationalisme et semblant le mettre en pratique sur son propre territoire a suscité un écho considérable, quelles qu'aient pu être les distorsions de la réalité opérées par la propagande.

Le prétendu *homo sovieticus* se sentait russe, ouzbek, tatar ou géorgien *mais il acceptait également une image* extra-nationale de lui-même. On pouvait ainsi voir, au sein de l'armée soviétique, *des yeux en amande et* des yeux bridés, des peaux mates et des peaux claires, des cheveux lisses ou frisés – il n'empêche, c'était une seule armée, soviétique et non russe. Bien que le régime de Staline ait entrepris de « russifier » sans ménagement le pays vers la fin de la guerre, le phénomène, paradoxalement, s'est maintenu jusqu'à la mort du système. En dépit des changements de cours politique, il est resté un trait de cet empire « international » et pourrait être considéré comme l'une des meilleurs choses à mettre à son actif.

L'autre événement majeur ayant eu un immense retentissement – à savoir la défaite infligée à l'envahisseur nazi en 1945 – n'aurait pu advenir sans le décollage industriel opéré au cours des premiers plans quinquennaux d'avant-guerre. La victoire a été remportée en dépit de la terreur et des erreurs de la direction despotique du pays et a contribué de fait à *dissimuler les terribles* méfaits de son généralissime Staline. Elle semblait justifier la politique adoptée, et ce – pour un temps tout au moins – aux yeux du monde entier. Plus tard, après la mort de Staline en 1953, le fait de parvenir à égaler l'Ouest dans la *compétition atomique et spatiale a pu* être interprété comme une preuve de la supériorité de la planification et jouer comme *une nouvelle justification de la* politique du régime. Cela, bien que ces exploits ne puissent en aucun cas être mis au compte de la planification.

Un véritable « système de déséquilibre »

CAR, pour continuer à dissiper les chimères, c'est l'inverse qui est vrai : ce système ne savait pas planifier. Aurait-il su le faire qu'il n'aurait pas « planifié » son propre déclin et la spirale de déséquilibres qui a fini par l'engloutir. Les réalisations accomplies dans le domaine de l'espace et de l'armement ont été dues à la capacité du système à concentrer, par voie administrative, ses ressources sur des objectifs *prioritaires – ce qui est tout sauf* planifier. Une planification digne de ce nom aurait signifié, certes, gérer des priorités en *cas de nécessité, mais n'aurait pas* négligé la masse des objectifs non prioritaires (le gros de l'économie autrement dit, qui est en fait la réelle priorité). De nombreuses réalisations soviétiques, si ce n'est la plupart, ont résulté de cette gestion pour le moins chaotique consistant à jongler avec les priorités, au fur et à mesure qu'apparaissaient de nouveaux goulets d'étranglement nécessitant de nouveaux correctifs.

C'est là, au fond, la caractéristique des économies en temps de guerre. *« Maillon dominant », « objectifs prioritaires »* – le vocabulaire politico-administratif préconisant une telle stratégie et se glorifiant de gérer ainsi les choses reflète bien cette approche de la gestion de la croissance économique, tout au moins dans les premiers temps. Mais lourd a été le prix à payer pour cette façon de jongler avec les « objectifs prioritaires » au détriment de « tout le reste » : de nouveaux déséquilibres n'ont cessé de se former, rongeant et bloquant les sphères sociopolitique et économique jusqu'à ce que l'URSS se transforme, au début des années 70, en un véritable « système de déséquilibre ».

En d'autres termes, le pays *était* administré et non planifié, les plans quinquennaux n'étant guère qu'un indicateur consignant chiffres *et desiderata.* Mais, en dépit de la réalité, la prétention affichée à planifier a souvent été prise pour argent *comptant et a joué comme* un élément essentiel de l'ascendant idéologique et politique exercé par la Russie *soviétique.*

Cependant, l'élément-clé de cet ascendant sur le monde a résidé dans l'idée, littéralement martelée par la propagande, selon laquelle le système soviétique représentait un cas tangible d'alternative au capitalisme, n'ayant jamais eu son pareil dans l'histoire. Cette propagande, aux accents plus ou moins convaincants, était destinée à l'Ouest, mais la crédibilité de ces prétentions y allant decrescendo, elle s'est développée également en direction de l'Est et de l'Asie du Sud-Est. Système et culture alternatifs, socialisme en cours d'édification ou déjà édifié, « Etat marxiste » même comme on peut encore l'entendre – les termes, repris (pour des raisons évidentes) par la droite, mais de plus en plus rejetés par la gauche, n'en ont pas moins continué à *maintenir* les pays occidentaux en état d'alerte et à les « éduquer » sur de nombreux points. Sans ce facteur, le phénomène de « jeu de miroirs » n'aurait eu aucun sens, fondé qu'il était sur l'idée largement accréditée qu'il ne saurait y avoir que deux acteurs, *tertium non datur.* La Russie était le seul autre possible – telle a

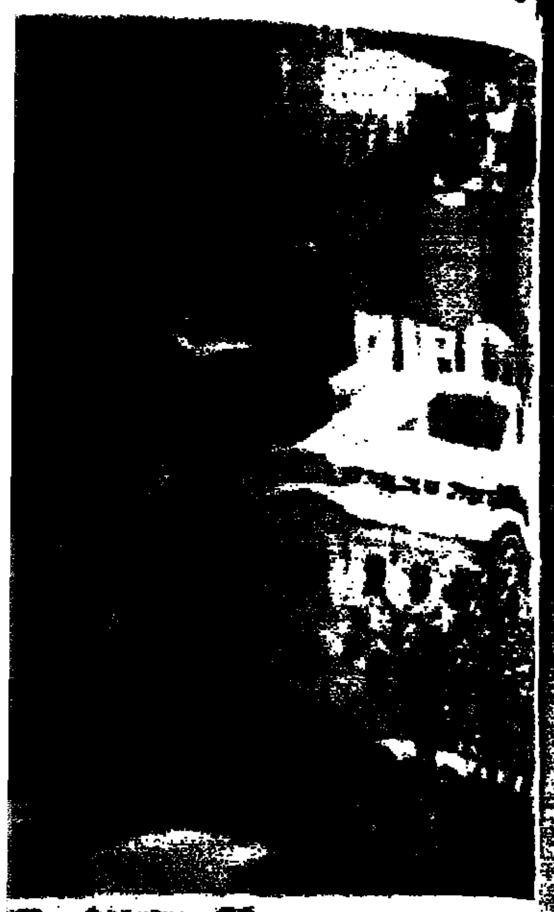
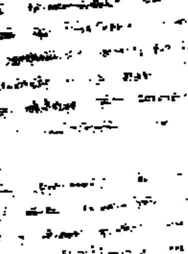
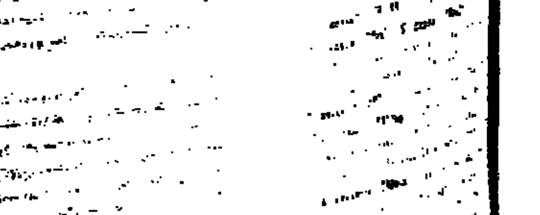


CONTRÔLE DE PAP[...] LORS DES JOURNÉES D'OCTOB[...]

L'URSS [...]

7 novembre 1917 : la prise du palais d'Hiver de[...]
1918-1922 : avec le traité de Brest-Litovsk (3 m[...] magne, mais elle tombera bientôt dans la gue[...]
30 décembre 1922 : constitution de l'Union des[...]
21 janvier 1924 : mort de Lénine.
1928-1934 : au réalisme de la Nouvelle Politique[...] la collectivisation à la campagne, tandis que la[...] sation à marche forcée. La croissance économ[...] sociaux : logement, éducation, santé...
1er décembre 1934 : l'assassinat du dirigeant co[...] sanglante. Les procès de Moscou (Zinoviev e[...] 1937, Nikolaï Boukharine en 1938) s'accomp[...] déportations.
23 août 1939 : pacte de non-agression avec l'Al[...]
21 juin 1941-8 mai 1945 : agression hitlérienne. [...] 1943), la Grande Guerre patriotique – qui fera [...] rouge jusqu'à Berlin.
5 mars 1953 : décès de Staline.
Février 1956 : dans son rapport à huis clos de[...] soviétique (PCUS), Nikita Khrouchtchev dén[...] avec de brouillonnes tentatives de réformes.
Octobre 1964 : la prise de pouvoir de la troïka co[...] lifiée vingt-cinq ans plus tard de « stagnation »[...] globale ralentira la croissance économique et a[...] dégradation des conditions de vie, qui se fait s[...] tique du pouvoir.
Mars 1985 : après les secrétaires généraux de tr[...] M. Mikhaïl Gorbatchev prend la tête du PCUS[...] glasnost (transparence), il s'engage à réformer[...] essentiels. *La modification, réelle, du climat*[...]
9 novembre 1989 : la chute du mur de Berlin dé[...] toute l'Europe de l'Est.
21 août 1991 : le putsch conservateur avorté préci[...] sion de M. Boris Eltsine, élu en juin à la prési[...]
8 décembre 1991 : Les présidents de la Russie, de[...] que l'Union soviétique *« n'existe plus ».*

هكذا من الأصل

BÉNIN

Une démocratie apaisée

Jadis champion de l'instabilité et des coups d'Etat, l'ancien Dahomey connut, de 1972 à 1990, une période « révolutionnaire », sous la direction de militaires tentés par un « marxisme tropical », qui donnèrent au pays le nom de Bénin. La vague de contestation des années 90, encouragée la chute du mur de Berlin, puis par le discours de La Baule, emporta un régime qui n'avait plus de socialiste que le nom. Pour la première fois en Afrique, une conférence nationale, se proclamant « souveraine », ordonnait et obtenait un changement politique majeur dans le calme. Les institutions devaient ultérieurement prouver leur solidité en permettant, en 1996, le retour par les urnes de l'ex-dictateur « rouge »...

Transition politique en Afrique de l'Ouest

Par JEAN-LUC APLOGAN*

C'ÉTAIT en décembre 1989. Les anciens slogans – *« Prêts pour la révolution ! »* – n'avaient déjà plus cours. La grève était générale et illimitée. L'administration était bloquée, le système financier à la dérive, la Banque commerciale du Bénin, *par exemple, ayant été jusqu'à* « manger » quarante-trois fois le montant de son capital...

A la tête d'un régime en déroute, le général Mathieu Kérékou, au pouvoir pendant dix-sept ans, joue son va-tout : dans un communiqué du bureau politique du Parti pour *la révolution populaire du Bénin*, il affirme que le marxisme-léninisme n'est plus désormais le guide de la philosophie du pays et que le socialisme scientifique n'est plus son mode de développement...

* Journaliste, Cotonou.

L'ancien « dictateur marxiste » accepte, dans la foulée, la convocation *d'une conférence nationale des* forces vives de la nation, à laquelle les militaires souscrivent d'autant mieux qu'ils entrevoient, par cette formule, la possibilité d'une diversion providentielle. Et d'une éventuelle récupération à leur profit de la protestation populaire.

Mal leur en prend. A leur grande surprise, la conférence se proclame *« souveraine »*. En dix jours seulement, cette institution d'un genre nouveau en Afrique provoque un profond bouleversement de la vie et des conceptions politiques du pays. Bien avant le fameux discours du président François Mitterrand au sommet franco-africain de La Baule (1), elle décrète la démocratie pierre angulaire de la vie publique et lance le Bénin dans la *transition*.

De nombreux pays tenteront alors de lui emboîter le pas : mais les conférences nationales au Congo, au Tchad, au Togo, au Zaïre, *voire à Madagascar, le plus souvent* interminables et houleuses, ne réussiront pas à égaler leur modèle béninois, que ce soit en efficacité ou par l'ampleur des décisions adoptées.

Il avait été décidé, lors de la réunion à Cotonou, de ménager un temps pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution. On décida, au passage, d'instaurer une règle des « soixante-dix ans maximum », qui écartait plusieurs anciens chefs d'Etat – M. Hubert Maga, premier président de l'ancien Dahomey, ainsi que MM. Emile-Derlin Zinsou et Justin Ahémadégbé – caressant *tous encore quelque ambition politique*.

Suivirent les consultations électorales législatives, puis l'élection *présidentielle. Cette dernière fut* favorable à M. Nicéphore Soglo, inspecteur des finances et longtemps administrateur à la Banque mondiale, à Washington : un gestionnaire, *dont la carrière politique* vierge contrastait avec le passé déjà chargé du général Kérékou, président durant quinze ans d'un régime qui avait fini par paraître *« infernal »* à beaucoup de Béninois. Cette période du début des années 90 fut propice aux libertés : plus de cent partis politiques virent le jour et autant de journaux privés, qui constituent un acquis irréversible.

Naguère négative, la tendance de la croissance économique s'inversa très rapidement grâce, notamment, à un assainissement des finances publiques et à la restructuration du système bancaire. Un redressement spectaculaire opéré en liaison étroite avec le Fonds monétaire international et *avec la Banque mondiale* : 6 300 fonctionnaires furent jetés à la rue – *« déflatés »*, comme on dit au Bénin. Leurs familles savent désormais ce que les institutions internationales entendent par *« dégraissage de la fonction publique »*.

En revanche, le pays bénéficia, *durant cette période, d'une appréciable « prime à la démocratie »*, sous la forme de dons, prêts et subventions : au total, 200 milliards de francs CFA auront ainsi été mobilisés en cinq ans. Parallèlement, le nouveau régime béninois, souvent cité en exemple, tenait sa place sur la scène internationale : le président Nicéphore Soglo présida à deux reprises la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et accueillit le cin*quième sommet de la francophonie* à Cotonou, en décembre 1995.

Si les qualités de gestionnaire du président Soglo n'avaient pas été *contestées, le style de l'homme en* avait irrité plus d'un. Ses adversaires lui reprochaient pêle-mêle une certaine arrogance, un esprit de clan et parfois une tendance à régler en famille les affaires de l'Etat. Le Parlement ne laissait d'ailleurs passer aucune occasion de lui compliquer la tâche, refusant à l'occasion de voter les lois ou d'adopter le budget. Il dut également faire face à la froideur, voire à l'hostilité, de plusieurs voisins, notamment des régimes militaires, qui ne voyaient *pas toujours d'un bon œil ce pré*sident issu, au moins indirectement, d'une Conférence nationale.

En outre, en prévision de l'élection *présidentielle, l'Assemblée avait* « inventé » une Commission électorale nationale autonome (CENA) qui court-circuitait le ministère de l'intérieur, sanctuaire habituel des « cuisines électorales ».

(Lire la suite page IV.)

(1) Le chef de l'Etat français avait lancé l'idée, en 1990, d'une « prime à la démocratie » pour les régimes africains se dotant de constitutions pluralistes.

LE COMMERCE INFORMEL,

La « grande débrouille » ou le

Par HUBERT PROLONGEAU *

A peine teintées par les rayons jaunes du soleil naissant, les maisons sur pilotis de Ganvie, cité lacustre devenue l'orgueil touristique du Bénin, ont l'air de cocons accueillants. Les bras rompus par l'effort, Patrick Soule accoste. Sur le devant de sa petite barque s'entassent plusieurs bidons remplis d'essence et quelques caisses de soda. D'un sifflement, il hèle sa femme, qui descend pour l'aider à décharger. Il est 8 heures du matin. Il y a douze heures, au crépuscule, il partait à la rame vers la frontière nigériane se réapprovisionner.

Vers 10 heures, ses clients viendront. Le premier est même là, en avance. C'est une femme maigre, un visage poupin d'à peine seize ans. De sa Mobylette, elle décroche un bidon en plastique de 50 litres. Patrick le remplit. Une discussion commence. D'abord, le bidon est un « bombé ». Dilaté au soleil par la chaleur, il contient au moins 5 ou 6 litres de plus que les 50 annoncés et l'évaluation du surplus pose problème. Ensuite, le prix a augmenté. Aujourd'hui, le bidon coûte 9 000 F CFA. C'est plus que la semaine dernière, mais les tarifs changent tous les jours.

Virginie remonte sur sa Mobylette et part au marché de Topka. Arrivée sur place, elle s'arrête, descend l'essence, attrape des bouteilles d'huile et commence elle-même à faire son mélange. Elle vendra le litre 150 F CFA. Deux ou trois jours lui suffisent à écouler un bidon. Au bord de la route, les vendeuses s'installent. Chacune d'entre elles travaille dans son coin. Aucune organisation, aucune fédération n'est encore venue les unir. « *Il n'y a pas de travail*, raconte le frère de Virginie. *Nous sommes bien obligés de commercer. Autrement, il n'y a plus que de la délinquance.* » Vrai quant à l'ampleur du chômage, l'argument est exagérément angélique : la délinquance fait souvent partie des activités annexes des revendeurs.

Contrebande ? Le mot, chargé d'illégalité, apparaît incongru tant la tolérance est grande. Tout au plus des policiers en quête de treizième mois passent-ils, de temps en temps, racketter quelques revendeurs et casser deux ou trois étals. Le temps qu'ils en aient fini avec le premier, le téléphone arabe a fait son travail et les bords de route sont vierges. Une demi-heure après, tout le monde est de retour...

Le Nigeria pourvoyeur attitré

Pour tout le petit peuple de Cotonou, paysans venus à la ville, « déflatés » du service public, chômeurs et mendiants, il n'est pas d'autre recours que cette illégalité tolérée. Du Nigeria voisin, où les produits manufacturés sont beaucoup moins chers, tant à cause du faible coût de la main-d'œuvre que de celui de l'électricité, la manne traverse une frontière poreuse.

Il n'est que de se promener dans le grand marché de Dantokpa, l'un des plus gros d'Afrique de l'Ouest, pour s'en convaincre. Dans ce vaste agglomérat de boutiques massées au bord du nouveau pont de Cotonou, près de rives envahies par les ordures et transformées en latrines publiques, se multiplient les magasins les plus hétéroclites. Aux amoncellements attendus de poissons, de légumes ou de beignets frits succèdent des étalages de bouteilles d'alcool, de produits de beauté, voire de magnétoscopes et de baladeurs.

Ce sont les mêmes que l'on retrouve sur le bord des routes, au long des « goudrons » qui permettent d'entrer et de sortir de Cotonou. A Ménontin, quartier pauvre du nord de la ville construit anarchiquement et menacé de démolition par le cadastre, Julie s'apprête à commencer sa journée. A la main elle tient une clochette, qu'elle agite pour signaler son passage. Elle est vendeuse de médicaments. Dans son sac, en vrac, s'entassent aspirine, Ercéfuryl, paracétamol, Efferalgan... Elle va les acheter au marché, où ils sont arrivés par passeurs de la frontière nigériane. « *De plus en plus, les vendeuses prescrivent*, constate le docteur Yves Sossou. *Cela ne va pas sans conséquences : des insuffisances rénales dues aux abus de sulfamides, par exemple.* » Mais Julie vend ses médicaments six fois moins cher que les pharmacies. Dans les magasins de la zone commerciale, autour de l'église Notre-Dame, le rapport est souvent le même.

Le Nigeria voisin est ainsi devenu le pourvoyeur attitré du petit commerce béninois. Les coûts de production y sont beaucoup plus faibles (électricité à bon marché, salaires faibles) et les prix, intéressants. L'essence vaut, par exemple, moins de 6 F CFA le litre au Nigeria, contre 150 F CFA au-delà de la frontière. Tissus, pièces détachées de voitures, hi-fi, sodas viennent ainsi clandestinement inonder de façon quasi officielle les marchés béninois.

« *Le niveau de vie a beaucoup baissé. La démocratisation s'est accompagnée d'une soumission totale aux impératifs du FMI. Et la dévaluation du franc CFA n'a rien arrangé. Nous sommes plus pauvres aujourd'hui qu'hier*, explique M. Jérôme Badou, journaliste. *Sans ces à-côtés, l'explosion sociale ne pourrait plus être contenue.* »

« *A-côtés* », vraiment ? Le système est presque devenu un modèle pour tous. Et l'Etat lui-même s'y livre de façon quasiment officielle. Sa technique est différente. Il favorise la réexportation vers le Nigeria de produits comme le riz, introuvables à Lagos, soit par pénurie, soit par interdiction à l'importation de l'Etat nigérian, désireux de valoriser par protectionnisme une agriculture de toute façon insuffisante face aux besoins de la population.

Pour le Bénin, ce type de relation avec son voisin n'a rien de neuf. Couloir exigu désenclavant l'arrière-pays sahélien, créé pour permettre à la France d'avoir une petite part du golfe du Bénin, contrôlé par les Anglais et les Allemands, l'ex-Dahomey n'a guère de ressources propres à offrir. Cette situation géographique l'a toujours porté vers le commerce qui, légal ou illégal, représente aujourd'hui 40 % du PIB alors qu'il ne concerne que 25 % de la population active, contre 62 % pour l'agriculture (1).

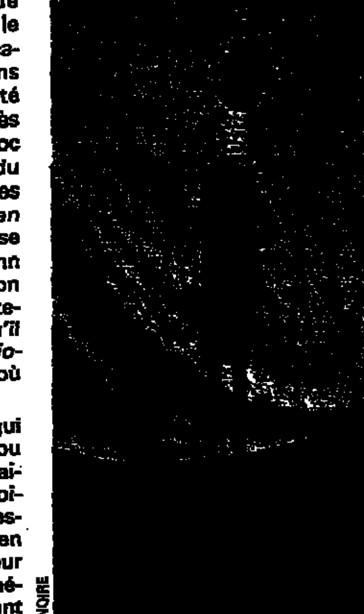
Une extension du concept de nation

L'histoire avait sculpté le cadre où s'épanouit aujourd'hui le commerce informel. Les deux plus anciens groupes ethniques, les Baribas et les Fons, ont toujours vécu de ce qu'ils arrachaient aux voisins. Les Baribas pratiquaient abondamment la razzia, les Fons se sont lancés dès le XVIIIe siècle dans une économie de traite d'esclaves dans un premier temps, d'huile de palme dans un second. Cette dernière a perduré pendant l'époque coloniale. L'Etat a donc toujours trouvé l'essentiel de ses ressources hors du territoire national.

Cette économie de traite s'est dégradée à la fin des empires coloniaux. La succession de coups d'Etat qui accable alors le petit pays vient aussi de son incapacité à trouver seul les moyens de sa croissance. La stabilité revient en 1972. C'est aussi, dès l'année suivante, le premier choc pétrolier nigérian. En plus du pétrole nigérian, les phosphates togolais et l'uranium nigérien créent autour du Bénin la richesse où il va puiser. L'économiste John Igue y voit même une extension de la notion de nation qui ajouterait, au pays lui-même, ce qu'il appelle des « *périphéries nationales* » : ces zones frontalières où se fait le commerce informel.

Aujourd'hui, ce sont elles qui déterminent la bonne santé ou non du pays. Il suffit que s'affaiblisse leur action, quand les voisins entrent en phase de récession ou, comme le Nigeria en 1984, renforcent férocement leur protectionnisme, pour qu'immédiatement les effets s'en fassent sentir. « *Les forces qui font bouger la nation aujourd'hui ne viennent pas de l'intérieur du pays* », dit M. John Igue (2).

Principale puissance économique de la région, le Nigeria, devenu beaucoup trop dépendant de son pétrole, était également victime d'un exode rural qui le faisait manquer de produits agricoles de base. En faisant de la réexportation une véritable stratégie d'Etat, le Bénin s'est mis à importer cinq fois plus de riz ou de blé qu'il n'était nécessaire à sa consommation et l'a fait passer chez son voisin de façon plus ou moins évidente. Déclarés marchandises en transit, les produits importés repartaient tout de suite vers le Nigeria, transformant le Bénin en un véritable Etat-entrepôt dont la richesse n'était créée que par ces échanges.


REVUE NOIRE

LES DIEUX DE FER

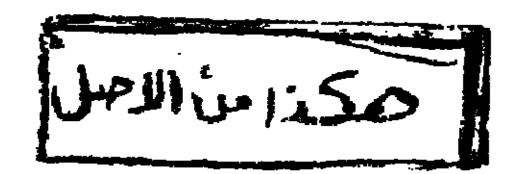
De temps en temps, les relations se tendent à la suite d'un durcissement nigérian. En 1993, toutes les stations-service proches de la frontière ont été repoussées à plusieurs kilomètres, créant un no man's land aux portes du pays. Depuis l'élection de M. Mathieu Kérékou en 1996, un rapprochement entre le nouveau chef de l'Etat et le président nigérian Sani Abacha inquiète. Les deux hommes souhaiteraient réglementer le commerce informel. Mais le système n'a encore jamais été réellement remis en cause.

Chaque produit a son histoire :

* Journaliste.

(1) Rapport Hardi, ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

(2) Lire, à ce sujet, « L'Etat-entrepôt au Bénin », John Igue et Bio Soule, *Karthala*, Paris, 1991.



COMMERCE INFOR

ouille » ou

SUBSTITUT AU DÉVELOPPEMENT

modèle de l'entrepôt



DES FRÈRES DAKPOGAN

le riz est autorisé, mais est frappé de droits de douane de 100 % et passe essentiellement en fraude. Les voitures d'occasion de plus de huit ans sont interdites et empruntent donc les mêmes voies. Le port de Cotonou en est plein, parking de véhicules non immatriculés, souvent poussiéreux et de grandes marques : Mercedes, Range Rover... Les vêtements passent très officiellement mais en acquittant des droits de douane très faibles. *« Par commerce informel,* précise M. Zakari Tassou, membre du Lares, un organisme béninois qui étudie le phénomène sur toute la sous-région, *il faut entendre commerce non enregistré, pas forcément contrebande. Il y a tout un pan des échanges qui passe la frontière par la douane mais reste informel. »*

Igolo est l'un des postes-frontières les plus fréquentés. Avant d'y arriver, la route, jusque-là droite, se met à monter et descendre en une suite de vallonnements, et les barrières frontalières apparaissent soudain. Un village s'est développé autour. Les maisons n'y sont souvent que de simples cabanes. Sur les bas-côtés attendent de gros camions qui regorgent de vêtements ou de sacs de riz. A la frontière elle-même, devant les bâtiments peints en vert, un groupe de gens piétine, attendant de passer. En face, la ville jumelle nigériane d'Idiroko abrite de vastes entrepôts de produits manufacturés.

Apaiser les tensions sociales

« Les douaniers sont plus ou moins embêtants, raconte un camionneur, placidement allongé dans un hamac accroché entre deux roues. *Il y a des jours où ils nous font attendre, d'autres où ça passe tout seul. Mais on s'arrange toujours. »* En fait, les transporteurs paient leur passage, mais à un tarif réduit. Un forfait relativement faible est demandé à chaque camion, inférieur en tout cas à ce qu'exigerait la réelle valeur de la marchandise exportée. Les articles ne sont pas identifiés dans le détail, et la somme collectée atterrit aussi souvent dans la poche du douanier que dans celle de l'Etat. Un transitaire, la société Betrexco, coiffe la zone et s'occupe des formalités douanières en négociant le prix en gros du dédouanement.

En moyenne, les sommes à payer tournent autour de 15 % de la valeur déclarée de la marchandise. Cette mainmise d'une société est rare : les trafics sont, dans l'ensemble, très individuels. Beaucoup de Béninois vont à Lagos acheter trois bassines dans la journée et reviennent chez eux le soir. L'existence des mêmes ethnies d'un côté et de l'autre de la frontière favorise ces échanges. Les tracasseries coutumières, telles que les fréquents contrôles volants sur la route, relèvent plus du racket que du maintien de l'ordre.

A Krake, plus au sud sur la frontière, au terme d'une route jalonnée de publicités pour de nombreuses sectes évangéliques, le même chahut s'offre aux yeux. Les premières personnes à se manifester sont les changeurs d'argent. Le naira, monnaie nigériane, s'étant écroulée sur le marché parallèle des changes, les commerçants cherchent à l'échanger soit contre des francs CFA, soit, plus rarement, contre des francs français ou des dollars. Des entrepôts frigorifiques se dressent sous les auvents de palme, de grands bâtiments jaunes abandonnés occupent le centre du village. Des Mobylette couvertes de bidons d'essence comme d'une carapace passent. Certaines maisons d'habitation sont transformées en entrepôts.

Ici, les pistes parallèles sont nombreuses. Tous les produits à réexporter sont reconditionnés sur place avant de partir par la forêt. Des hommes proposent aux nouveaux de leur montrer des chemins, certains se présentant comme des douaniers nigérians. Le riz est porté par des centaines de petits passeurs, essentiellement des femmes. L'œil alerte, les « kélébés » veillent. Ces indicateurs utilisés par la police signalent les nouveaux arrivants, les curieux, les gens bizarres... En remontant vers le nord, les postes-frontières disparaissent. A Kaboua, c'est en bac que passent les marchandises. Plus haut, à Ponto, c'est une véritable gare de pirogues qui accueille les chargements...

L'intérêt pour le Bénin est évident. L'Etat gagne, dans les réexportations, une source importante de rentrées fiscales et, dans la contrebande, un moyen inespéré d'apaiser les tensions sociales. Le consommateur trouve des produits nigérians beaucoup moins chers que leurs équivalents européens. Les commerçants qui en vivent ne feraient pas forcément autre chose, même si les gains sont dérisoires. Les seuls mécontents sont les entreprises béninoises officielles, obligées d'intégrer le coût de la contrebande à leur bilan. La Sonicog (fabricante d'huile et de savon), la Sobebra (Société béninoise de brasserie) ou la Sobetex (Société béninoise de textiles) font grise mine. Mais leurs revendications se noient dans le consensus.

Une porte ouverte

Au Lares, les chercheurs en sont à se poser la question de savoir si ce commerce informel peut offrir un nouveau type de développement, même au prix d'une dépendance très forte du Bénin par rapport au Nigeria. *« Ce type de schéma se rencontre de plus en plus,* constate l'un des collaborateurs de M. John Igue. *La Gambie, le Togo jouent de plus en plus ce rôle dans la région. Et l'on commence à s'apercevoir que, à une échelle plus importante, le Vietnam est dans la même position par rapport à la Chine. Comme s'il y avait là, dans cette fonction d'entrepôts, une porte ouverte pour des Etats sans beaucoup de ressources propres... »*

HUBERT PROLONGEAU.

L'accouchement difficile d'une démocratie

Superficie : 112 622 km².
Population : 5 574 000 habitants (1996).
Densité : 49,5 habitants / km².
Taux annuel de croissance démographique : 3,3 %.
Répartition ethnique : Fons (39,7 %), Yoroubas (12,1 %), Adjas (11,1 %), Baribas (8,6 %), Houedas (8,6 %), Sombas (6,6 %), Peuls (5,6 %), autres (7,7 %) (1992).
Taux d'alphabétisation des adultes : 37 % (hommes 48,7 %, femmes 25,8 %).
Répartition de la population : urbaine, 41 % ; rurale, 59 % (1994).
Villes principales : Cotonou, Porto Novo (capitale), Djougou, Abomey, Parakou.
Régime : Démocratie multipartite.
Religions : animistes 70 %, catholiques 15 %, protestants 5 %, musulmans 10 %.
PNB : 1,95 milliard de dollars (1994).
PNB / habitant : 370 dollars (1994).
Dette : 1,51 milliard de dollars (1994).
Principales ressources : agricoles (coton, palmier à huile), minières (pétrole : moins de 200 000 tonnes / an).

Quelques dates

27 juin 1884 : La France prend possession des royaumes traditionnels d'Abomey, Allada et Porto Novo, qui forment la colonie du Dahomey, intégrée dans l'Afrique-Occidentale française en 1904.
4 décembre 1958 : Proclamation de la République du Dahomey. Trois partis dominent la vie politique.
1er août 1960 : Indépendance du Dahomey et adoption d'une deuxième Constitution. Création d'un parti et d'un syndicat uniques.
28 octobre 1963 : Un coup d'Etat met au pouvoir le colonel Christophe Soglo, suivi d'un retour à la gestion civile en 1964.
22 décembre 1966 : Deuxième coup d'Etat du général Soglo, qui assainit les dépenses publiques et fait réprimer les syndicats.
17 décembre 1967 : Quelques commandos parachutistes dirigés par M. Maurice Kouandété renversent le gouvernement du général Soglo, établissent un régime présidentiel à parti unique et nomment M. Emile Derlin Zinsou président.
10 décembre 1969 : Le président Zinsou est renversé par un coup d'Etat et remplacé par une direction militaire.
26 octobre 1972 : Putsch du général Mathieu Kérékou, qui suspend la Constitution.
30 novembre 1975 : Le Dahomey devient la République populaire du Bénin, avec parti unique d'inspiration marxiste-léniniste. Le général Kérékou en sera le président jusqu'en 1990.
1988-1989 : La grave crise économique qui ébranle le pays entraîne l'intervention du FMI et de la Banque mondiale.
19-28 février 1990 : Une Conférence nationale prépare le passage à la démocratie et au multipartisme. Nomination d'un premier ministre, M. Nicéphore Soglo, à la tête d'un gouvernement de transition.
24 mars 1991 : Première élection présidentielle démocratique, remportée par M. Soglo.
24 mars 1996 : Election à la présidence de l'ancien dictateur, le général Kérékou, devant le président sortant, M. Soglo.

Transition politique en Afrique de l'Ouest

(Suite de la page I.)

Bref, au terme de son quinquennat, toute la classe politique se trouvait dressée contre le président Soglo, y compris ceux qui *avaient favorisé sa désignation à la* tête de l'Etat, comme M. Albert Tevoédjré, opposant légendaire, ou M. Adrien Houngbédji, président de l'Assemblée *nationale*. Mars 1996 vit donc le retour de l'ex-« président rouge », M. Mathieu Kérékou, *cette fois par la voie des urnes*, très démocratiquement. Sa candidature avait été suscitée, notamment, en raison du poids électoral dont il jouissait encore dans le nord du pays.

C'est M. Nicéphore Soglo, nette*ment battu mais tenté de contester* les résultats, qui fit alors figure de « mauvais perdant ». Et s'il dut *renoncer à ses velléités contesta*taires, c'est sans doute en raison de l'autorité déjà acquise sous son propre règne par la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction du pays.

La « Dame de fer »

Cette institution, mise en place dans la foulée de la Conférence *nationale, constitue un élément* essentiel de la charpente démocratique du Bénin, même si son *complément – la Haute Cour de* justice, prévue pour juger les gouvernants – n'a pas encore vu le jour et si la libéralisation effective des ondes a pris quelque retard : la loi sur le démantèlement du monopole d'Etat n'a été votée que le *3 septembre 1997, et les promo*teurs de stations de radio et de télévision privées devront attendre *un dernier feu vert de la Haute* Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), créée en juillet 1994, avant de pouvoir inon*der les ondes*.

La Cour constitutionnelle, mise en place dès juin 1993, est présidée par une magistrate en retraite, Mme Elisabeth Pognon, surnommée la « Dame de fer », avec *cependant une nuance de déférence affectueuse*. La Cour comprend sept « sages », tous juristes chevronnés, ainsi qu'un *ancien chef* d'Etat, *M.* Hubert Maga. Son impartialité est devenue très vite légendaire. La Cour a rendu à ce jour quelque 390 arrêts, annulant certains résultats d'élections législatives, comme celui, en 1995, de l'épouse du chef de l'Etat *en exercice, Mme Rosine Soglo*. En avril 1996, elle a également annulé la prestation de serment du président *élu, M. Mathieu Kérékou*, à la requête de deux citoyens béninois : le nouveau chef de l'Etat *avait omis un passage du texte* sacramentel (2).

Le « modèle béninois » ne brille cependant plus du même éclat : *M. Mathieu Kérékou, même assagi* et s'accommodant apparemment fort bien du nouveau cadre légal, *séduit moins* que son prédécesseur. Son style de gouvernement n'a guère évolué : il passe pour laisser volontiers « pourrir » certaines affaires et n'intervient que rarement, et parfois trop tard, pour tenter de « rattraper » un dossier *en perdition. En revanche*, son régime s'est vu décerner en 1996 un satisfecit par Amnesty Interna*tional : il n'y a au Bénin ni* prisonnier politique ni journaliste emprisonné.

Pour M. Bruno Amoussou, le président de l'Assemblée *natio*nale (3), autant l'actuel chef de l'Etat est *« un rassembleur, mais un piètre gestionnaire »*, autant son prédécesseur, M. Nicéphore Soglo, représentait *« un risque d'implosion pour le pays, malgré ses qualités de gestionnaire »*. Il est vrai, relève un autre analyste, qu'il est malaisé de conduire rationnellement une coalition dominée par de *« grosses pointures »* politiques, au sein d'un *« gouvernement de chefs de partis »*.

« Au plan interne, poursuit M. Bruno Amoussou, *les forces qui animent la vie politique au Bénin n'ont pas su capter la confiance de la population. L'enthousiasme de la conférence nationale s'est progressivement estompé dès 1993 ; la désillusion est grandissante. L'espoir avait culminé lors de l'élection présidentielle de 1996, beaucoup voyant dans la désignation de M. Mathieu Kérékou un sursaut, une volonté de remise en ordre, le retour à une nouvelle transition, une sorte de résurrection du fait démocratique béninois. Malheureusement, il y a eu beaucoup de tâtonnements, d'incertitudes et d'hésitations, qui ont accru la déception de nos concitoyens. »*

Nouveaux emplois

M. Albert Tevoédjré a été l'un *des principaux acteurs de la coali*tion qui a permis à l'ancien président Kérékou de revenir au pouvoir. Longtemps *numéro deux du* Bureau international du travail (BIT), ancien rapporteur général de la conférence nationale et résolument hostile à la présidence de M. Nicéphore Soglo, il est l'actuel ministre du Plan et de la restructu*ration économique, en charge de* la promotion de l'emploi. Inventeur du slogan *« 20 000 emplois par an »*, destiné à lutter contre ce qu'il appelait *« le soutien aveugle »* de M. Nicéphore Soglo aux plans d'austérité du FMI et de la Banque *mondiale, il affirme avoir favorisé*, depuis avril 1996, la création de onze mille emplois nouveaux, dans une logique différente de celle qui prévalait avec les « postes » de la fonction publique.

Pour autant, le vécu quotidien des Béninois n'est pas forcément *enthousiasmant : « On ne mange tout de même pas tous les jours de la démocratie »*, soupire un chauffeur de l'administration, qui, en trente ans de service, *n'a jamais pu* atteindre un salaire mensuel de 50 000 francs CFA, mais doit nourrir douze enfants et trois épouses. Certes, l'inflation est officiellement maîtrisée : 5,1 % en *1996* et 3,5 % annoncés pour 1997 ; mais la plupart des consommateurs font face, sur les étals des marchés, à des *augmentations allant parfois* jusqu'à 50 % en moins d'un an sur certains produits...

L'accès aux soins de santé reste *difficile* : 18 % *seulement de la* population peuvent être convenablement soignés. Le pays compte *un médecin pour* 19 600 personnes, les besoins en eau potable s'élèvent à 9 700 points d'eau supplémentaires. Le taux de mortalité infantile atteint 162 pour mille... (4) On comprend que les « tradipraticiens » (les guérisseurs) fassent encore *recette*, avec force *plantes* ou gris-gris. Certains prétendent même détenir le secret de remèdes *efficaces contre l'épidémie de sida*.

Il est vrai que les Béninois – qui rêvent bien sûr d'être soignés dans les centres hospitalo-universitaires, *de disposer d'eau courante* et de lumière, etc. – ne comptent plus désormais sur les bienfaits *miraculeux de l'Etat-providence*. Le « système D » a pris le relais, grâce notamment à la vitalité du grand voisin de l'Est *(voir article pages II et III)* : c'est ainsi que, dans le secteur pétrolier, les contrebandiers détiennent la moitié du marché, *avec voitures – ou même* charrettes de handicapés – trafiquées en véhicules-citernes.

Au cœur de cette « grande *débrouille », un affairisme et une* corruption qui, reconnaît le président de l'Assemblée nationale, peuvent atteindre jusqu'aux sommets de l'Etat. Des passations de marché ont révélé qu'un dépanneur-radio avait été agréé pour la *fourniture et l'installation*... d'ascenseurs ; qu'un auteur de pièces de théâtre avait été enregistré comme entrepreneur en construction, etc. Des règles *non écrites* existent : *un dixième de* commission, à laisser aux « gros bonnets » pour remporter un marché ; des « cailloux » à prévoir, *pour s'assurer auprès du petit* personnel que les dossiers ne s'envolent pas...

En dépit de bonnes intentions, cet état de fait n'a jamais pu être *corrigé*. Le phénomène paraît d'autant plus indéracinable que *« tout le monde se connaît »* dans *le pays et que le voisinage de* l'opulent Nigeria attise les appétits. Le président Soglo avait créé SOS-Corruption, sans effet notable. Son successeur imagina une « cellule de moralisation » de la vie publique, avec le soutien de *M. Robert Mac Namara, ancien* président de la Banque mondiale. Depuis septembre 1997, le pré*sident Kérékou a chargé un cabinet* ivoirien réputé, le Beta Consulting International, de traquer les indices *de mauvaise gestion* ou de « magouilles » (5).

Oppositions modérées

Il est vrai que le Bénin ne produit que peu de pétrole et pas du tout d'or, de diamants ou d'autres métaux rares *susceptibles* d'exacerber les passions régionales ou ethniques. Les mariages entre communautés sont nombreux. Et *les cinq millions de Béninois* paraissent cohabiter sans problème. Aucun des anciens présidents n'a été expédié en prison, ni... au cimetière. M. Emile Derlin Zinsou, ancien chef de l'Etat condamné à mort au temps du pré*sident Kérékou « première* manière », est aujourd'hui son conseiller spécial et le candidat officiel du Bénin au secrétariat général de la francophonie. De nombreuses personnalités bénéficient d'ailleurs de pensions, gardes *du corps et véhicules officiels*.

Cette tolérance s'étend aux religions traditionnelles comme le vaudou, dont les adeptes étaient persécutés au temps de la révolution. *La Journée du vaudou, fixée au 10 janvier*, fait aujourd'hui figure de « Noël des animistes ».

Malgré quelques tentatives isolées de coup de force (en 1992, 1993, 1995), *vite étouffées et désap*prouvées même par l'opposition, l'armée – autrefois justicière et redresseuse de torts – a fait le ser*ment solennel de « rester dans les casernes »*, à l'issue d'états généraux de la défense nationale tenus en juillet 1996.

Les frondes *syndicales et étu*diantes restent modérées. Un sociologue parle *d'« opposition à col blanc »*. Le président de l'Assemblée nationale évoque des *« conquêtes irréversibles, parmi lesquelles l'Etat de droit »*, et rappelle que *même* une institution comme la Cour constitutionnelle a un *« ancrage populaire »*. Le premier ministre lui-même, M. Adrien Houngbédji, évoque une *« démocratie apaisée »*. Et le Bénin, naguère champion des coups d'Etat, peut observer avec quelque sérénité les désordres qui ont frappé ces dernières années le *Nigeria, la Sierra Leone ou les* deux Congo...

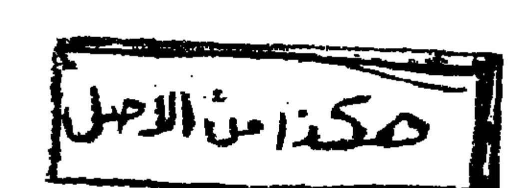
JEAN-LUC APLOGAN.

(2) Pour son rigorisme, la présidente de la Cour constitutionnelle s'est vu remettre à Bonn, en novembre 1995, le Prix allemand pour l'Afrique.

(3) Ingénieur agronome, en exil sous le régime « révolutionnaire », puis opposant au président *Nicéphore Soglo, M. Bruno* Amoussou préside en outre l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française ainsi que l'Union des Parlements africains.

(4) Source : Institut national statistique d'analyse et d'économie (Insae), octobre 1997.

(5) Un premier résultat semble avoir été obtenu, avec la mise en évidence d'un abus de biens sociaux : un directeur de société aurait fait refaire sa résidence personnelle pour 130 millions de francs CFA, soit l'équivalent des revenus mensuels de 7 000 « smicards » béninois...



…ique a fasciné le monde

été la règle du jeu instituée par la réalité et le folklore durant toute la guerre froide (1947-1989).

Aussi les faits et les mythes, les réalités et les mirages en lice ont-ils modelé *les perceptions politiques du monde*, et la nature socialiste du régime soviétique a constitué à cet égard le noyau de son *rôle et de son ascendant*. On peut se demander s'il existe une loi susceptible de prédire le dépérissement des mythes, mais il en existe visiblement une qui les fait perdurer…

Le *fait que* la Russie (*plus* précisément ses élites et certaines parties de la population) ait adopté, en toute bonne *foi*, une *idéologie émancipatrice* occidentale – en l'occurrence un socialisme d'inspiration marxiste –, mais pour accomplir « à la russe » une tâche spécifiquement russe est en effet un phénomène récurrent de son histoire. Les tsars Pierre le Grand (1672-1725) et Catherine II (1729-1796) en fournissent de bons exemples : *s'ils ont emprunté* certaines idées et pratiques progressistes à l'Occident, la majorité de la population, elle, n'en a connu qu'un asservissement redoublé. Cette « dissonance » frappante, vraie également sous Staline, constituait et *constitue encore le refrain* historique de la Russie : avancer avec chaque pied fiché dans un siècle *différent*.

S'agissant de la période soviétique, on pourrait affiner la métaphore en disant que la Russie est entrée dans le XXe siècle pour régler des problèmes hérités du XIXe en faisant appel à des méthodes du XVIIIe. Et, dans tous ces siècles, les idées occidentales ont joué *un rôle. Mais, passées chaque fois par le* filtre du terreau historique russe, soit elles s'y sont embourbées, soit elles ont été fortement remodelées par celui-ci.



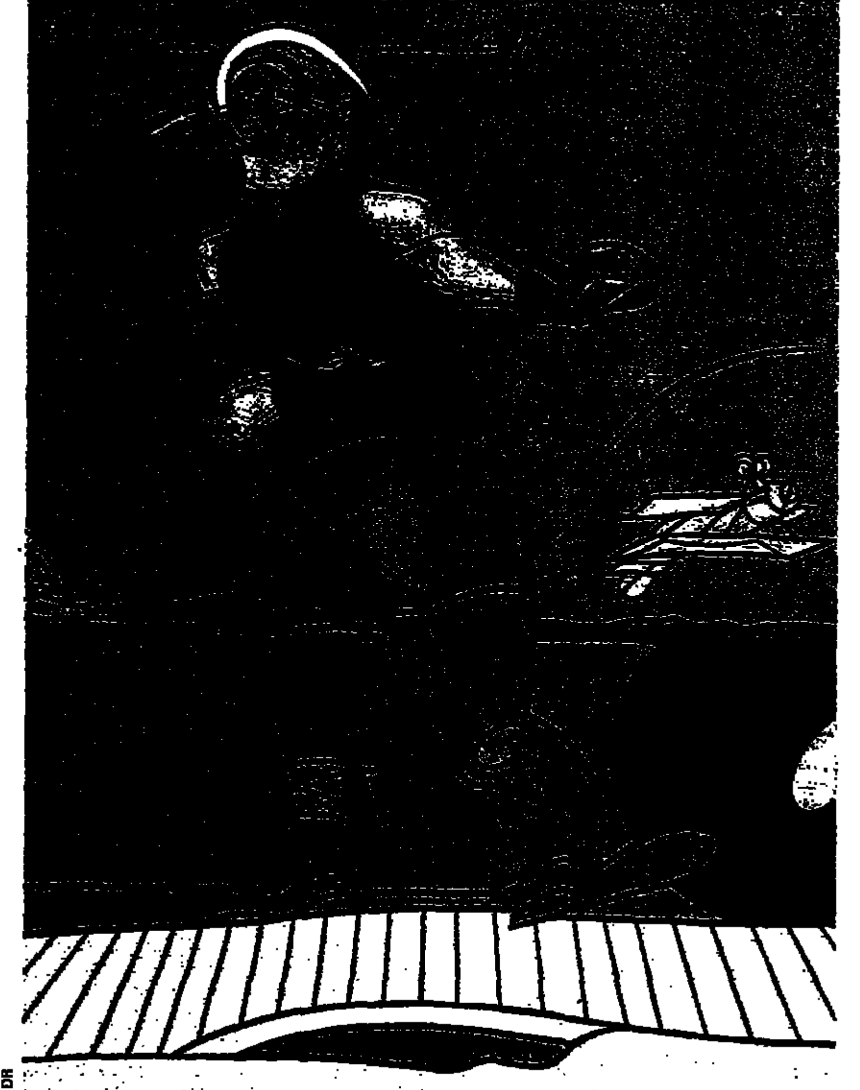
Industrie moderne et absolutisme d'Etat

IL serait de mise aujourd'hui de réfléchir à la voie historique empruntée par la Russie au XXe siècle pour essayer *d'élaborer un concept interprétatif* de sa modernisation : s'apparente-t-elle en dernière analyse à un progrès, un retard, voire un détour ?

La thèse diagnostiquant un retard de sa modernisation doit, si elle veut jauger sans erreur la période « communiste », remplir une condition : prouver que la Russie *tsariste était déjà* bien *engagée sur* la voie de la modernisation, telle qu'elle a été définie par les concepts occidentaux reconnus. On pourrait plutôt dire que la « modernisation attardée » caractérisait déjà les relations Etat/société tsaristes à l'origine de la crise finale du système. Cela n'amène pas à nier les progrès réels que la Russie tsariste a enregistrés dans toute une série de secteurs : bien souvent les phénomènes de crise émergent lorsque certains secteurs et couches sociales font preuve d'un grand dynamisme tandis que la majeure partie de la population et des champs d'activités sont à la traîne, « vivant » à un autre stade de développement. Dans ce cas, seuls des systèmes politiques très forts sont en mesure de gérer les conséquences de telles failles. Or, en Russie, le régime était *lui-même un des éléments les plus* archaïques du panorama social ; il constituait donc une donnée du problème historique, et non sa solution. *Dès lors*, les indicateurs, réels ou fictifs, d'une modernisation en cours ne sauraient être utilisés comme instrument pour évaluer les réalisations de son successeur.

L'expérience soviétique peut être perçue comme un échec par ceux qui ont cru aux perspectives socialistes en Russie. *Mais un point de vue plus pessimiste* concernant son potentiel en 1917 aurait inspiré une appréciation plus au fait des réalités, permettant de prévoir un dénouement plus « russe » à la chose : un Etat de tendance omnipotente coiffant une structure sociale hybride et sous-développée. Et le bilan ferait figurer en conséquence des choses fort hétérogènes au tableau. En dépit des moyens d'action tortueux adoptés par son Etat, le nouveau régime a su sauver le pays en crise d'une décomposition déjà en cours, ériger un système industriel, venir à bout de la guerre, gérer son immense territoire, fournir une éducation scolaire et universitaire à sa population – autant de facteurs *qui témoignent* d'une *avancée considérable* par rapport à la vieille Russie. Vue du présent, la Russie, sans ressort, semble avoir perdu soixante-dix ans à faire une « expérience ». Mais si, à l'instar de l'historien, on part du passé pour remonter le temps, la Russie soviétique apparaît souvent comme une réalité puissante et influente qui restera, avec ses hauts et ses bas, dans l'histoire de notre siècle.

Cette mission historique a été *accomplie dans un pays à prédominance* rurale qui devait, avec une rapidité inouïe, devenir vraiment urbain après la seconde guerre *mondiale. Cette transition* capitale a été présidée par une bureaucratie qui est parvenue, en dépit des terribles calamités auxquelles elle a dû faire face, à constituer, avant même la disparition de Staline, un pouvoir de monopole ramifié, disposant de facto de droits profondément ancrés et de moyens assez efficaces pour imposer un statu quo. Et tout cela, on l'a dit, dans le contexte d'une transition entre une réalité pré-urbaine d'un autre âge et une urbanisation follement rapide, qui a vu émerger, phénomène courant dans de nombreuses sociétés rurales dites traditionnelles, un « super-Etat », devant ici chevaucher deux étapes de développement historiques très différentes.



VALERIO ADAMI. – « Anniversaire » (1991)

DR



…RS PAR LES MARINS
…RE 1917 À SAINT-PÉTERSBOURG

PIOTR OCCUP

Et il s'est retrouvé à cours de munitions ou plutôt de « réserves historiques » (une défaillance à laquelle aucune force de police ne saurait suppléer) : ce qui suffisait au statu quo dans une période ne l'était plus pour la suivante – l'incapacité du système à changer a résulté en un certain sens de la rapidité avec laquelle s'est accomplie cette grande transition historique. Son « art » de diriger s'est au bout du compte révélé inapte à assumer la tâche de *gérer une société urbaine dans* un environnement international des plus dynamiques (il ne s'agissait plus seulement, comme on l'a *dit*, de *« rattraper* l'Ouest »). Issus d'une industrialisation menée tambour battant, les éléments fondateurs du système ont ainsi été constitués d'un mélange d'autoritarisme inhérent à la mise en place d'une industrie moderne et d'une tradition russe – tradition ancienne d'absolutisme d'Etat. La profession de foi socialiste et émancipatrice qui inspira initialement le soulèvement révolutionnaire en fut une des premières victimes. Tout comme en fut, paradoxalement, victime le dynamisme qui caractérisait initialement le nouveau système.

Des mécanismes historiques complexes

ENFIN, un dernier aspect de l'ascendant exercé par la Russie sur l'Ouest renvoie au jeu de relations et d'influences mutuelles entre le communisme et la *social-démocratie au cours du* XXe siècle. La social-démocratie russe faisait partie de la IIe Internationale, et sa version « *communiste » est née d'une réaction* à la manière dont les partis socialistes – sociaux-démocrates allemands en tête – *se sont conduits au cours de la première* guerre mondiale et après. On a souvent insisté sur le rôle désastreux du Komintern à l'égard du Parti *communiste* allemand (KPD), mais la façon dont les dirigeants sociaux-démocrates ont traité leur propre *aile gauche – allant jusqu'à* faire appel aux Freikorps (1) – a peut-être eu une influence plus profonde sur la classe ouvrière *et le socialisme allemands que la* Révolution d'octobre ; en 1918-1919, le monde en savait finalement bien peu de chose. En un sens, les cadres du Parti communiste ont été les produits de cette politique.

Les uns comme les autres ont abandonné leur vision révolutionnaire initiale : l'évolution était déjà bien entamée avant la première guerre mondiale pour la social-démocratie allemande ; quant à la Russie *soviétique*, si elle avait toujours recours à un jargon révolutionnaire, elle était de fait engagée sur une autre voie et se dirigeait *« ailleurs »*. Si l'on utilise la terminologie de leur organisation commune, nul doute qu'il s'agissait, dans l'un et l'autre cas, d'un tournant à droite. Et seules des raisons sentimentales ou idéologiques ont empêché que l'on caractérise ainsi l'évolution de la Russie soviétique. Procommunisme, anticommunisme – il paraissait bien plus facile, quitte à tromper son monde, de s'en tenir aux catégories de pensée *dominantes* et de les prendre pour argent comptant. Il n'en demeure pas moins que tenter de caractériser *plus objectivement le système* soviétique reste un exercice fort déroutant en raison de sa nature hybride : s'il avait un *prolétariat presque « classique »*, il n'en avait pas en revanche la contrepartie traditionnelle dans les pays capitalistes, à *savoir une bourgeoisie*… A sa place, il y avait une couche bureaucratique dirigeante (en passe de devenir une classe *dirigeante en bonne et due forme*), *mais* dont même les fonctionnaires les plus puissants ne disposaient pas directement *de la propriété des moyens de production*.

Appliquées à ces deux protagonistes, allemand et soviétique, les catégories gauche-droite se sont cependant révélées particulièrement versatiles, tributaires qu'elles étaient des circonstances et de ceux qui les maniaient. Ainsi, lorsque Hitler a accédé au pouvoir, en 1933, la social-démocratie s'est évidemment retrouvée à gauche – ce qui n'était pas si évident au début de la République de Weimar en 1919. La lutte de la Russie contre l'Allemagne nazie l'a également fait évoluer à gauche sur l'échiquier, tout au moins vu de l'étranger. Son régime interne en revanche, bien qu'il ait considérablement changé après Staline, est resté, dans des proportions diverses, conservateur, nationaliste et profondément antidémocratique, même s'il soutenait les mouvements anticolonialistes (au-delà de ses frontières s'entend) – autant de caractéristiques peu traditionnelles pour la gauche…

Voilà qui pose à nouveau le problème de la comparabilité du système soviétique avec *d'autres créations de droite*, fascisme et nazisme au premier chef. Force est de reconnaître que le recours à la « comparaison », dans les discours tant politique qu'universitaire, a davantage contribué à provoquer des querelles sur la méthode que des progrès dans la connaissance de ces phénomènes. Il n'est pas question de mettre en doute l'importance d'une approche comparatiste – elle est un instrument légitime et souvent inestimable d'analyse des phénomènes historiques. Staline et Hitler – tous deux dictateurs « sanctifiés » par un culte de leur personne – réclament d'être comparés. Et, de manière générale, toute opération de classification suppose évidemment de comparer. En tant que dictature, l'URSS peut et doit être confrontée à d'autres dictatures.

En revanche, considérer *a priori* qu'il s'agissait de la même chose, postuler qu'on a affaire à deux phénomènes historiques identiques n'est guère légitime. Au fond, une approche comparatiste ne requiert qu'un postulat : appliquer rigoureusement la même analyse aux deux objets sans en donner par avance la conclusion. Les débats autour de l'URSS *ont été dominés*, bien plus que dans d'autres cas, par l'idéologie et la propagande, même dans les milieux universitaires. Et *l'histoire de la Russie soviétique* a été si riche en horreurs qu'on a pu lui imputer n'importe quoi, dans des proportions invraisemblables, et que cela semblait, aux yeux de beaucoup, crédible… La terreur et les atrocités ont été, sans conteste, un phénomène massif, et toute recherche honnête se doit de souligner et non de taire ou de minimiser le fait. Mais l'honnêteté ne signifie pas pour autant « gonfler » cette réalité.

S'agissant de l'histoire soviétique cependant, cette tendance a toujours été manifeste, poussant à ne faire cas que des périodes les plus dramatiques de son histoire et à les présenter comme le seul phénomène digne d'être étudié. Cela a *conduit à forger une vision unilatérale*, masquant le mécanisme historique complexe qui était à l'œuvre. Que l'Union soviétique ait été une dictature est un fait, mais que son histoire n'ait pas été uniforme en est un aussi. Les différentes phases, les changements de caps, les profondes transformations qui l'ont marquée autoriseraient même à parler non d'« un régime » mais de « régimes » soviétiques. Et, au-delà de ces régimes, les évolutions historiques, au fond, comptent autrement plus que les faits et les gestes de n'importe quel de ses dirigeants. Cela est vrai de *toute société*, mais bien plus encore s'agissant de la Russie…

Sur le « marché » postcommuniste, la théorie du « blanc bonnet et bonnet blanc », posant la similitude entre le fascisme (ou le nazisme, s'agissant de la période stalinienne) et le régime soviétique, est très utilisée. Mais si Staline et Hitler ont en plus d'un trait en commun, peut-on sincèrement dire la même chose à propos de Khrouchtchev et de ses successeurs ? Deux pays peuvent avoir à leur tête des tyrans se ressemblant à bien des égards et évoluer cependant selon des *trajectoires historiques complètement* différentes. Leur point d'arrivée et leur point de départ ne sont pas forcément les *mêmes. Et, effectivement, avant et après* la première guerre mondiale, la Russie et l'Allemagne ne se sont pas attelées aux mêmes tâches.

Qu'elles aient eu des traits similaires à une certaine période ne doit pas masquer le fait que leurs trajectoires différentes aient pu offrir des futurs différents. On peut à cet égard se contenter d'une seule question : quel aurait été le futur de l'Allemagne – et du monde – dans l'hypothèse où Hitler aurait remporté la victoire (ou obtenu la paix sans que son pays soit envahi, ou été remplacé par un *autre dirigeant nazi*) ? *Un dirigeant nazi* aurait-il entrepris une « dénazification » ? Réfléchissons maintenant à ce qui est survenu en Russie après la disparition de Staline. Alors qu'est-ce donc qui était à l'œuvre dans ce système et qui a fait, après 1953, de la déstalinisation, trop timide pour les uns, trop osée pour les autres, une réalité irréversible ?

MOSHÉ LEWIN.

(1) *La défaite de l'Allemagne déclenche dans ce* pays, en novembre 1918, une révolution, dont le Parti social-démocrate (SPD) dispute la direction aux socialistes indépendants (USPD), parmi lesquels militent les spartakistes qui vont fonder le Parti communiste allemand (KPD). Inquiet de la radicalisation du mouvement populaire, le chancelier Friedrich Ebert s'entend avec le maréchal Hindenburg et, de janvier à mai 1919, fait appel à des mercenaires encadrés par d'anciens officiers réactionnaires, les Corps francs, pour écraser les spartakistes. Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg sont assassinés le 15 janvier.

…a 15 dates

…etrograd donne le signal de la révolution.
…s 1918), la Russie met fin à la guerre avec l'Alle… …e civile.
…Républiques socialistes soviétiques.
…onomique (NEP) succède, à l'initiative de Staline, …remier plan quinquennal impulse une industriali… …ue permet de faire mieux face aux grands besoins
…muniste Sergueï Kirov déclenche une répression …Kamenev en 1936, le général Toukhatchevsky en …ment de *centaines de milliers* d'arrestations et de …
…fensive *jusqu'à* la victoire de Stalingrad (février …ngt millions de morts en URSS – mènera l'Armée
…nt le XXe Congrès du Parti communiste d'Union …ce les crimes de Staline. Ce « dégel » va de pair
…duite par Léonid Brejnev inaugure la période qua… …l'incapacité du régime à entreprendre une réforme …ennera le retard technologique sur l'Occident. La …tir dès la fin des années 70, ébranle la base poli…
…sition Iouri Andropov et Konstantin Tchernenko. …Au nom de la *perestroïka (restructuration)* et de la …système, mais sans en abandonner les principes …que ne suffira pas à enrayer le déclin du pays. …enche une vague qui va progressivement balayer
…te le déclin de M. Mikhaïl Gorbatchev et l'ascen… …nce de la Russie.
…Ukraine et de la Biélorussie constatent, à Minsk,

LA POLITIQUE FRANÇAISE

Aux frontières des libertés

Par CHRISTIAN de BRIE

SITÔT revenue au pouvoir, la gauche française s'est trouvée confrontée au mouvement des sans-papiers – ces étrangers résidant en France dans des conditions irrégulières faute d'obtenir un titre de séjour –, à la question de leur régularisation et, plus généralement, au problème de la réforme de la législation relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers, ainsi qu'au droit d'asile. Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, le gouvernement de M. Lionel Jospin décidait, dès juin 1997, d'examiner au cas par cas la situation des irréguliers qui voudraient bien se faire connaître et diligentait une commission, présidée par M. Patrick Weil, chargée de proposer des modifications aux textes en vigueur, propositions reprises pour l'essentiel dans les projets de loi des ministres de la justice et de l'intérieur, adoptés en conseil des ministres en septembre dernier et soumis au débat et au vote parlementaire dès ce mois de novembre.

On ne saurait donc reprocher au gouvernement français de ne pas avoir fait diligence pour réaliser l'objectif annoncé : procéder rapidement à un toilettage de la législation pour en faire disparaître les dispositions les plus contestables, dont l'effet pratique est de fabriquer des clandestins, sans remettre en cause la politique d'immigration suivie depuis près de vingt ans, ni ouvrir un débat national dont on redoute qu'il ne profite à l'extrême droite.

Traditionnellement, en France comme dans la plupart des autres pays, le statut des étrangers n'a jamais été un modèle de conformité aux droits de l'homme et aux libertés publiques. L'atavique méfiance des sociétés rurales sédentaires pour les nomades, relayée par l'hostilité des bourgeois pour les vagabonds dépourvus de richesse, gens sans feu ni lieu, tous gueux et mendiants, bateleurs ou journaliers, Bohémiens et Tsiganes, itinérants venus d'ailleurs ou étrangers de l'intérieur, dont les exclus et sans-domicile-fixe sont les modèles contemporains, a généralement conduit à les stigmatiser par des « papiers » spécifiques, depuis le « livret ouvrier » ou le « carnet spécial de saltimbanque » du siècle dernier jusqu'à l'actuelle carte de séjour, et à les soumettre à de multiples contrôles administratifs et policiers. Dans les périodes de conflits ou de crise, quand le chômage et la précarité déstabilisent des millions de foyers, la curiosité cède le pas à la peur, la méfiance à l'hostilité ; l'étranger est bientôt perçu comme une menace sur laquelle sont détournés les ressentiments. Des lois Bonnet et Sécurité et liberté de 1980 et 1981 aux lois Pasqua et Debré de 1993 et 1997, en passant par la constitution de l'espace Schengen, la France s'est enfermée dans cette logique répressive sous prétexte de maîtriser les flux migratoires.

Or ces politiques sont inadaptées aux réalités. Chaque année, environ 1,2 milliard de personnes entrent et sortent des pays de l'espace Schengen, 300 millions, dont 130 millions d'étrangers, parmi lesquels 60 millions de touristes, franchissent les frontières françaises, pays où près de la moitié des 58 millions d'habitants ont changé d'adresse entre les deux recensements de 1982 et 1990. Dans cette même période, le nombre d'étrangers établis en France est resté stable, autour de 4 millions, dont 2,5 millions de non-Européens, comme il l'est à l'échelon de l'Union européenne, qui compte 13 millions d'étrangers pour une population de 370 millions. C'est dire, d'une part, que ni en France ni en Europe la mobilité croissante des personnes ne se traduit par une implantation massive de populations susceptibles de constituer une quelconque menace. D'autre

Bons « étrangers » et mauvais « clandestins »

Par DANIÈLE LOCHAK *

IL y aura bientôt vingt-cinq ans que la France, comme la plupart des pays européens, a décidé de suspendre l'immigration de travailleurs. Très vite, la « maîtrise des flux migratoires » est devenue l'objectif prioritaire des pouvoirs publics, enclenchant un mécanisme dont les effets ont été bien au-delà de l'objectif initialement proclamé.

On a d'abord renforcé les contrôles aux frontières en multipliant les conditions à remplir pour entrer sur le territoire, au détriment de la liberté de circulation et au risque de compromettre l'exercice du droit d'asile. Pour freiner en amont le flux des étrangers, on a rétabli la formalité des visas en donnant aux consulats instruction de ne les délivrer qu'avec parcimonie. On a perfectionné les moyens destinés à contraindre au départ les étrangers qui entrent ou se maintiennent irrégulièrement en France en facilitant les contrôles d'identité, en érigeant le séjour irrégulier en délit passible de sanctions toujours plus lourdes, en donnant à l'administration le droit de prononcer et de mettre elle-même à exécution les reconduites à la frontière, en allongeant les délais de rétention...

Parallèlement on s'est efforcé de colmater toutes les brèches par où les « flux » pourraient encore pénétrer : d'où les entraves mises à l'entrée et au séjour en France des membres de la famille, des étudiants, des demandeurs d'asile, des simples visiteurs, des conjoints de Français, soupçonnés d'être de faux étudiants, de faux réfugiés, de faux touristes, des conjoints de complaisance. L'obsession du verrouillage s'est accompagnée de l'obsession de la fraude et, parallèlement, de l'obsession de la clandestinité.

Contre ces délinquants, il est légitime de sévir ; et si, malgré tout l'arsenal répressif mobilisé à cette fin, ils réussissent à se maintenir en France, il apparaît tout aussi légitime de leur dénier non seulement le droit de travailler mais aussi le droit à la Sécurité sociale.

Autant d'« évidences » qui reposent sur une distinction que le discours officiel s'acharne pourtant à marteler, entre les « bons » étrangers, en situation régulière, qu'il faut intégrer, et les « mauvais », les clandestins, qu'il faut chasser d'autant qu'ils gênent l'intégration des premiers.

Distinction fallacieuse, car parmi les « clandestins » nombreux sont ceux qui ont des attaches familiales ou personnelles en France et qui auraient donc vocation à y demeurer s'ils n'avaient été rejetés dans la clandestinité par la rigueur des lois ou l'illégalité des pratiques administratives.

Ce ne sont pas seulement les étrangers qui sont lésés dans leurs droits fondamentaux, mais l'ensemble de la population qui est menacée, et la dérive constatée finit par saper les fondements mêmes de la démocratie. Or ni le récent rapport Weil (1) ni les projets actuels du gouvernement qui s'en inspirent ne sont de nature à mettre un terme à cette dérive (2).

La première liberté à laquelle la fermeture des frontières porte atteinte, c'est la liberté de circulation. La liste des conditions pour entrer sur le territoire français s'est inexorablement allongée : passeport et visa, moyens d'existence suffisants, garanties de rapatriement et, bien sûr, le fameux certificat d'hébergement, qui concerne ceux qui viennent en France pour une visite privée. Mais c'est moins cette accumulation de conditions qui fait problème que l'arbitraire qui préside à la délivrance des documents exigés. A commencer par les pratiques abusives des maires, à qui il revient de viser les certificats d'hébergement. En poursuivant par la façon dont sont – ou plutôt ne sont pas – délivrés les visas, dont la formalité, rétablie à l'automne 1986 sous prétexte de faire face à la vague de terrorisme, est devenue l'une des pièces maîtresses de la « maîtrise des flux migratoires » que la France a réussi à faire adopter par l'ensemble de ses partenaires européens, de sorte que c'est l'Europe tout entière qui s'est érigée en forteresse.

Sait-on que tout étranger considéré comme *persona non grata* dans l'un des Etats parties à la convention de Schengen se voit automatiquement refuser un visa pour la France, et que l'on peut avoir été inscrit dans ce fichier des indésirables qu'est le « système d'information Schengen » pour mille raisons qui n'ont rien à voir avec l'ordre public, sans en être informé ? D'une façon générale, la politique des visas se résume peu ou prou à cette règle d'or appliquée par les consulats : plus une personne a de raisons de vouloir se rendre en France, moins il est conseillé de lui délivrer un visa.

Sur cette base sont exclus en priorité ceux qui viennent d'un pays pauvre parce qu'ils présentent le « risque migratoire » le plus élevé, même, et surtout, s'ils ont de la famille en France. Entre 1987 et 1994 le nombre total de visas délivrés a chuté de 5,6 à 2,3 millions. Les Algériens sont les premières victimes de cette politique – dont on ne sait plus, du coup, s'il faut la qualifier de « restrictive » ou de « criminelle » –, puisque, dans la même période, le nombre de visas délivrés est passé de 571 000 à 103 000. Avec les conséquences que l'on sait. Les consulats se sentent d'autant plus libres de rejeter les demandes, même les mieux fondées, qu'ils n'ont pas légalement à motiver les refus. Au lieu de remettre en cause cette anomalie juridique indigne d'un Etat de droit, le rapport Weil la consacre.

Une fois le visa obtenu, l'étranger n'a même pas l'assurance de pouvoir pénétrer sur le territoire français, puisque, à la frontière, les autorités de police pourront décider discrétionnairement que les documents présentés ne sont pas pertinents ou qu'ils dissimulent le véritable objet de son séjour.

Ces obstacles qui empêchent d'accéder au territoire français ne devraient pas viser les demandeurs d'asile. Or c'est exactement l'inverse qui se produit. La méfiance envers les demandeurs d'asile, soupçonnés d'être de faux réfugiés, s'est traduite à partir du milieu des années 80 par le rejet en masse des demandes par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), ce qui a eu pour conséquence d'accroître le nombre de « demandeurs d'asile déboutés » et par conséquent le nombre d'étrangers en situation irrégulière.

Pour éviter ce phénomène, la France, comme ses partenaires européens, a donc opté pour une politique destinée à bloquer en amont l'afflux des réfugiés : sanctions infligées aux transporteurs, accords de réadmission avec les pays environnants par où transitent les demandeurs d'asile, possibilité pour le ministre de l'intérieur de refuser l'accès au territoire aux demandeurs d'asile, provisoirement maintenus dans des zones d'attente, si leur demande paraît « manifestement infondée », obligation d'être admis au séjour avant de pouvoir déposer une demande à l'Ofpra, ce qui donne aux préfectures la possibilité de filtrer les demandes.

Dans ces conditions, l'intention apparemment généreuse du gouvernement, conformément aux recommandations du rapport Weil, d'élargir la reconnaissance de la qualité de réfugiés aux « combattants de la liberté » risque de n'avoir que des effets très limités, dès lors que la majorité de ceux qui ont besoin de cette protection et pourraient bénéficier de cette générosité n'arriveront pas plus qu'avant à accéder au territoire français.

Autre signe de cette dérive : le sort fait à la liberté individuelle, c'est-à-dire le droit de ne pas être détenu sans jugement. C'est en 1980, avec la loi Bonnet, qu'a été inventé le concept de « rétention » pour les étrangers en instance de départ forcé. La gauche, alors dans l'opposition, l'avait violemment contesté ; elle l'a néanmoins conservé une fois revenue au pouvoir, en précisant simplement que la rétention devait être exceptionnelle. Depuis, celle-ci est devenue la règle, et sa durée a été peu à peu allongée : sept jours, puis dix jours et bientôt douze jours, tandis que, dans les zones d'attente destinées à accueillir ceux à qui on refuse l'accès du territoire, les étrangers peuvent rester vingt jours.

On pourrait continuer l'énumération des droits qui, au nom de la lutte contre l'immigration clandestine, sont soit brutalement déniés aux étrangers, soit progressivement grignotés. Dénié le droit aux soins et à un minimum de revenus lorsqu'ils se retrouvent en situation irrégulière, même s'ils ont travaillé et cotisé antérieurement ; dénié le droit à l'instruction lorsque les parents n'osent plus inscrire leurs enfants à l'école, craignant d'être dénoncés par les maires ; grignoté le droit au mariage et à vivre en famille lorsque le futur conjoint en situation irrégulière risque lui aussi d'être dénoncé par le maire, lorsque les obstacles au regroupement familial s'accumulent, lorsque à tout moment une mesure d'éloignement du territoire peut venir séparer des conjoints ou un enfant de ses parents.

Plus grave encore, peut-être : sous couvert de lutte contre l'immigration clandestine, on met en place – et on s'y habitue – un système répressif et policier dont tous, nationaux inclus, ont à subir les conséquences.


GIANNI BERENGO GARDIN

ARRIVÉE À MILAN, DANS LES ANNÉES 50, D'UN ITALIEN DU SUD
Aujourd'hui, comme hier, en instance de départ forcé

Les dangers d'une logique de répression

L'UN des aspects les plus spectaculaires de cette dérive policière réside dans l'extension continue, depuis 1981, des conditions dans lesquelles il est possible de procéder à des contrôles d'identité, les quelques limites qui subsistent dans la loi n'étant d'ailleurs même pas respectées.

Or les contrôles d'identité massifs destinés à repérer les étrangers en situation irrégulière ne portent pas seulement atteinte à la liberté d'aller et venir : ils constituent aussi un encouragement au racisme contribuant à renforcer la suspicion qui pèse sur l'ensemble de la population étrangère.

Mais il y a aussi les visites domiciliaires et les enquêtes de police qui constituent autant d'immixtions dans la vie privée des gens et qui se multiplient à mesure que la législation y incite : pour repérer les étrangers en situation irrégulière, pour débusquer les membres de la famille présents illégalement sur le territoire français, pour vérifier la réalité de la vie commune.

Il faut, enfin, évoquer le développement du fichage informatisé : fichier de gestion des étrangers, fichier des reconduites à la frontière, système d'information Schengen, fichier des empreintes digitales... jusqu'au fichier des hébergeants, auquel on a d'extrême justesse échappé en 1997.

Les fondements mêmes de la démocratie et de l'Etat de droit ne sont-ils pas menacés lorsque les préfectures n'hésitent pas à violer les garanties de procédure prévues par une loi pourtant bien peu contraignante ? Lorsque les magistrats qui s'obstinent à exercer leur rôle constitutionnel de garant de la liberté individuelle sont accusés d'entraver la mission de l'administration, car, dans l'esprit des pouvoirs publics, le juge doit désormais être un auxiliaire de la lutte contre l'immigration clandestine et non plus le garant du respect du droit et des formes légales ? Lorsqu'on voit la délation se développer et les fonctionnaires – dans les mairies, les bureaux de poste, les services sociaux, les écoles et même les hôpitaux – incités à dénoncer les étrangers en situation irrégulière ? Lorsque, enfin, toute personne qui héberge ou vient en aide à l'un d'entre eux risque de faire l'objet de poursuites pénales pour avoir facilité le séjour irrégulier d'un étranger en France ?

La gauche, pendant les dix années où elle a exercé le pouvoir, a voulu – sincèrement sans doute – poursuivre l'objectif de la maîtrise des flux migratoires d'une façon humaine et respectueuse des droits de l'homme. Mais l'expérience a montré qu'une fois entré dans une logique de répression il est difficile de s'arrêter en chemin et que, très vite, celle-ci prend le pas sur le respect des droits des personnes. Les actuels projets gouvernementaux, inspirés du rapport Weil, ne remettent pas en cause la philosophie d'ensemble qui sous-tend la législation en vigueur ; ils se contentent de verser une dose d'humanité dans les rouages, en espérant mettre ainsi un terme aux situations les plus choquantes ou, plus prosaïquement, contraires aux intérêts de la France.

Or ce n'est même pas au nom du réalisme que l'on peut justifier une politique qui non seulement a des effets destructeurs sur la démocratie, mais qui a fait, de plus, la preuve de son inefficacité et de ses effets pervers. Car cette politique va à l'encontre de ses propres objectifs quand elle dissuade de retourner dans leur pays ceux qui savent qu'ils perdront tous leurs droits en quittant la France ; mais aussi quand elle entrave l'intégration des dizaines de milliers de personnes qu'elle maintient en situation irrégulière (alors que l'on sait qu'elles resteront et qu'une partie d'entre elles finiront par être régularisées) ou encore l'intégration de ceux qui doivent subir quotidiennement, au nom de cette politique, des contrôles vexatoires et humiliants (3).

Il faut tirer la leçon de l'expérience, sortir de la problématique qui considère comme inéluctable la fermeture des frontières et affirmer le principe de la liberté de circulation, incluant le droit de s'établir dans le pays de son choix. Quitte à débattre des limites à apporter à l'exercice de cette liberté, s'il se révèle qu'elle comporte des risques ou des dangers, conformément aux principes qui régissent les droits de l'homme.

(1) Patrick Weil, *Pour une politique de l'immigration juste et efficace*, La Documentation française, 1997.

(2) « Lettre ouverte à M. Jospin sur la politique des flux migratoires », envoyée par six organisations, dont le Gisti, 10 juillet 1997 (sur Internet, http://www.bok.net/pajol/ouv/).

(3) Sous la direction de Didier Fassin, Alain Morice, Catherine Quiminal, *Les Lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris, 1997.

* Professeur à l'université Paris-X-Nanterre, présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

D'IMMIGRATION MISE À L'ÉPREUVE

part, qu'il est illusoire de vouloir opérer un contrôle draconien sur de telles masses sans mettre en place un système policier de surveillance de tous *en tout lieu,* disproportionné et ruineux, dont l'efficacité ne sera garantie qu'à l'encontre des libertés publiques, menace, celle-là, bien *réelle* (1).

MAIS, si la pression migratoire est plus mythique qu'effective, il n'en est pas de même de la dégradation des conditions de vie et de travail qui frappent un grand nombre d'immigrés et les nationaux qui les côtoient dans les quartiers des villes et les cités des banlieues. Et les politiques d' « immigration zéro » ont pour effet pervers de rendre de plus en plus coûteux l'acheminement de travailleurs clandestins, contraints d'en rembourser le prix et donc soumis, pour une durée interminable, à la plus brutale exploitation. La faiblesse des sanctions prises à l'égard des entreprises responsables qui se *moquent de la loi* éclaire l'attitude d'une fraction du patronat qui réussit par ce moyen à « délocaliser chez soi » (en faisant venir la *main-d'œuvre du Sud,* aux conditions du Sud) un travail particulièrement « flexible », avec la complicité des pouvoirs publics.

Enfin, on reste confondu par l'angélisme de responsables politiques s'imaginant qu'une législation *« raisonnablement répressive »* à l'égard des étrangers permettrait de contenir la montée d'une extrême droite qui a pourtant fort bien prospéré sous les lois Pasqua et n'a pas même attendu d'examiner les projets du gouvernement pour dénoncer le *« délire idéologique des socialo-communistes »,* bientôt rejointe par une fraction de la droite, prête à hurler avec les loups. L'expérience a depuis longtemps enseigné, jusqu'aux mouvements sociaux de décembre 1995, que ce ne sont pas les compromis, mais l'affirmation et la défense de principes et de convictions qui ébranlent le Front national. On sait que, si la liberté de la presse est incompatible avec le contrôle préalable de censeurs faisant bientôt fonction de police d'opinion, elle s'accommode de limites fixées par la loi et dont la violation est sanctionnée par les juges. Les mêmes principes doivent guider l'aménagement de toutes les libertés, y compris celle de circulation des personnes. On voit mal ce qui justifierait de les renier.

Le Haut Conseil à l'intégration et le Conseil d'Etat n'ont trouvé aucune disposition liberticide dans les projets de loi en débat (hormis les délais de rétention), qui n'en contiennent effectivement pas. L'opposition qu'ils rencontrent au sein de la gauche, auprès d'une *partie des intellectuels,* dans le mouvement syndical et des associations concernées représentées au sein de la Commission nationale *consultative des droits de l'homme, concerne moins les modalités* que la conformité des orientations aux politiques précédentes.

La solution est à rechercher *non au sein d'une forteresse que nul* n'assiège mais dans une politique de codéveloppement durable *entre le Nord et le Sud, comme l'avait fort bien suggéré M. Sami Naïr,* devenu conseiller du ministre de l'intérieur, dans son livre : *Contre les lois Pasqua* (2). *Car le problème de la France et de l'Europe n'est* pas l'immigration, qui reste plus une chance qu'une menace, mais bien la montée du chômage, de la pauvreté et des inégalités.

CHRISTIAN DE BRIE.

(1) Voir « Sécurité, immigration et contrôle social », *Le Monde diplomatique*, octobre 1996.

(2) Sami Naïr, *Contre les lois Pasqua*, Arléa, Paris, 1997.

LE SPECTRE DE L'INVASION

DOLORÈS MARAT-MÉTIS



De l'usage des régularisations

Par EMMANUEL VAILLANT *

DANS l'histoire de l'immigration en France, la procédure de régularisation a toujours été un moyen de gestion et d'intégration des étrangers utilisé par les pouvoirs publics. Entre les années 50 et le début des années 70, les entreprises françaises se livrant à une forte concurrence sur le marché international de l'emploi, un ministre du travail, M. Jean-Marcel Jeanneney, pouvait déclarer sans ambages que *« l'immigration clandestine n'est pas inutile car, si l'on s'en tenait à l'application stricte des règlements et des accords internationaux, nous manquerions peut-être de main-d'œuvre* (1) *».* Un véritable blanc-seing pour des entreprises qui, selon leurs besoins et sans délais, allaient recruter directement dans les pays d'origine avec l'aide d'agences spécialisées.

Les procédures légales réglementant l'emploi de travailleurs étrangers furent ainsi largement contournées. Sur les 2,4 millions de travailleurs permanents ayant contribué au développement de l'économie française, 1,4 million, soit près de 60 %, ont été régularisés a posteriori (2) par l'Office national de l'immigration (ONI) (3), pourtant doté, par la loi, du monopole des recrutements.

Mais, au tournant de juillet 1974, date de la suspension officielle de l'immigration en France, la demande de main-d'œuvre étrangère n'était plus justifiée. L'installation définitive des populations immigrées donnait lieu aux premiers discours sur la « nécessaire intégration », tandis que l'image délictueuse du « clandestin » s'imposait peu à peu dans l'opinion publique (4).

Si quelques régularisations « à titre exceptionnel » s'opéraient, elles répondaient en fait à un subtil compromis entre la nécessité économique de recourir, dans certains secteurs, à une main-d'œuvre à bon marché facilement mobilisable et le souci politique de lutter contre une immigration clandestine considérée comme un obstacle à l'intégration des étrangers réguliers. C'est en ce sens que le sociologue Claude-Valentin Marie définit le « clandestin » comme *« figure sociale à géométrie variable du discours politique dominant »,* tour à tour, *« selon les exigences politiques du moment, facteur d'équilibre économique, menace à l'ordre public, ou symbole de l'exploitation capitaliste* (5) *».*

Immigration irrégulière et régularisations sont deux réalités, l'une permanente, les autres récurrentes, propres à l'histoire migratoire de chaque pays. A la différence de la France, nombre de pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), en réponse au développement d'une immigration devenue illégale à la suite de leurs décisions de suspendre ou réduire les entrées régulières de nouveaux travailleurs étrangers, n'ont engagé des procédures de régularisation qu'au début des années 70 : le Canada en 1973, les Pays-Bas en 1975 et 1980, le Royaume-Uni en 1977, l'Australie en 1973, 1976 et 1982.

De même, en 1986, les Etats-Unis ont lancé un programme permettant à plus de 3 millions d'étrangers en situation irrégulière d'obtenir un titre de séjour. Pour tous ces pays, la question s'est posée dans les mêmes termes : l'immigration irrégulière, phénomène à endiguer, relève à la fois d'un flux d'entrées frauduleuses et d'une modification de la situation juridique d'étrangers entrés régulièrement et « tombés » dans l'illégalité du fait d'une modification des lois ou d'un prolongement de séjour au-delà des délais autorisés. En France, en 1981-1982, près de 90 % des 124 000 étrangers régularisés étaient entrés régulièrement sur le territoire. Il en est de même pour les quelque 110 000 demandes enregistrées cette année. Un chiffre qui révèle la fantasmagorie de l'immigration clandestine pléthorique, quinze années s'étant écoulées entre les deux régularisations.

Le rôle du marché du travail

AINSI, les programmes de régularisation consistent, pour l'essentiel, à prendre acte des rigidités excessives d'une législation à l'égard de certains étrangers. Une situation que l'on retrouve dans des pays européens qui connaissent une immigration récente. L'Espagne, l'Italie et le Portugal ont, tour à tour, en 1985, 1987 et 1993, régularisé la situation d'une partie des étrangers vivant en situation irrégulière sur leur territoire. Ces pays ont renouvelé ces opérations en 1996, les précédentes n'ayant pas permis d'appréhender l'ensemble des situations d'irrégularité, tandis que la Grèce prépare un programme qui devrait être mis en œuvre dès l'année prochaine.

Car chaque nation régularise « ses » irréguliers. Ces procédures ne se déroulent pas sans heurts. En Italie, où, à l'instar de la France, l'immigration est devenue un terrain d'affrontements politiques, *« le spectre de l'invasion provenant des Balkans, de l'Afrique du Nord ou du Proche-Orient, s'est révélé n'être que le produit d'une peur sociale engendrée par l'interaction du sens commun sécuritaire, de la pression des médias et d'une vision négative de l'Italie maîtrisant mal ses frontières. En réalité, l'immigration irrégulière en Italie résulte avant tout d'un processus endogène : la majorité des immigrés en situation irrégulière sont des étrangers dont le permis de séjour est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé* (6). *»*

A l'inverse, au Portugal, qui a vu l'immigration régulière progresser de de 35 % en cinq ans, le Programme national de légalisation a été adopté par le Parlement, à l'unanimité, en 1996, tandis que l'opinion publique était sensibilisée par les associations de soutien aux étrangers, qui arpentaient les marchés de la capitale pour distribuer tracts, tee-shirts et autocollants dans une ambiance de kermesse et relayaient le discours officiel sur une *« intégration préventive ».*

De même, dans un souci de *« préserver une population irrégulière fragilisée »,* les guichets de régularisation étaient installés dans des lieux associatifs plutôt que dans les bureaux d'une préfecture ou d'une succursale du ministère de l'intérieur. Finalement, quelque 35 000 demandes de régularisation ont été enregistrées. Contrôles policiers aux frontières et moyens administratifs renforcés donnaient à voir la volonté des autorités de faire de cette procédure une *« affaire intérieure »,* au Portugal, comme ailleurs.

Tous les étrangers en situation irrégulière ne sont pas concernés par les mesures administratives de régularisation. Tout dépend des critères précis établis par les pouvoirs publics. La situation par rapport au travail n'est pas le moindre. Une analyse comparative – réalisée par Jean-Pierre Garson, responsable du département des migrations à l'OCDE – sur les expériences de régularisation en France (en 1981-1982), en Espagne (1985), aux Etats-Unis (1986) et en Italie (1987) met en évidence le rôle joué sur le marché du travail par les étrangers en situation irrégulière, en grande majorité des hommes (entre 70 % et 80 %), âgés pour la plupart de moins de quarante ans (entre 70 % et 95 %). Aux Etats-Unis, la moitié des personnes concernées, soit 1,3 million, sont des travailleurs saisonniers dans l'agriculture. Dans les trois autres pays, les étrangers dont la situation a été régularisée sont en majorité employés dans de petites structures du bâtiment, de la confection et des services. Ils occupent généralement les emplois les moins qualifiés, les plus précaires et les plus pénibles.

Une nouvelle figure sociale

CES résultats incitent à s'interroger sur le fonctionnement d'une économie de marché qui nécessite l'emploi d'une main-d'œuvre irrégulière, c'est-à-dire à bas salaires, sans protection sociale ni contrat de travail. C'est parce qu'ils occupent une place dans l'économie du pays que ces étrangers peuvent envisager d'être régularisés. Une condition nécessaire, mais pas toujours suffisante. Car d'autres critères que le travail entrent en ligne de compte.

Ainsi, la répartition des étrangers « régularisés » par nationalité correspond clairement à celle des étrangers vivant régulièrement dans chacun des pays. Aux Etats-Unis, 75 % des étrangers régularisés étaient mexicains, tandis qu'en France, comme en Italie et en Espagne, les ressortissants d'Afrique arrivaient en tête des nationalités représentées : 60 % pour la France et 35 % pour l'Espagne et l'Italie (7). De même, au Portugal, les trois quarts des étrangers régularisés en 1996 étaient originaires des anciennes colonies (8).

Contrairement à une vision mécaniste de l'immigration, la circulation des personnes répond à des logiques liées à la fois à une proximité géographique, à des liens traditionnels entre les pays et à des histoires particulières et personnelles... De la date d'entrée sur le territoire à l'acte de naissance d'un enfant, en passant par le certificat de mariage, les étrangers qui alignent les preuves témoignant d'une relation particulière avec le pays, sont en quête d'une légitimité.

Les événements de l'été 1996 dits de Saint-Ambroise ou de Saint-Bernard, en France, sont à cet égard révélateurs. On a vu émerger une nouvelle figure sociale, celle du sans-papiers, qui a fait vaciller le consensus autour des fameuses lois Pasqua entérinant deux catégories d'étrangers : les uns réguliers, ayant devoir de s'intégrer ; et les autres, clandestins, ayant obligation de quitter le territoire. En s'immisçant dans le paysage quotidien de l'exclusion, rejoignant la cohorte des autres sans-emploi et sans-domicile-fixe, les sans-papiers ont dissipé l'image du clandestin arrivé par effraction et vivant dans un milieu interlope. Par un travail régulier, une situation familiale, une connaissance de la France, des pratiques sociales et culturelles, etc., ces irréguliers ont représenté autant d'expériences humaines qui en font des acteurs à part entière de la société française.

Dès lors, pas moins de onze catégories d'étrangers susceptibles de bénéficier d'une régularisation ont été élaborées (9) (*« conjoints de Français », « parents d'enfants de moins de seize ans nés en France », « étrangers sans charge de famille mais bien insérés dans la société française », « étrangers souffrant d'une pathologie grave »,* etc.).

D'une catégorie (les sans-papiers) aux sous-catégories, les formes de contrôle des identités symboliques sont reprises à leur compte par les étrangers eux-mêmes dans un discours de surenchère à l'intégration. Ceux qui soutiennent les étrangers en se revendiquant d'une irréelle « citoyenneté mondiale » comme les pouvoirs publics participent à ce mécanisme. Ainsi, dans le slogan des uns – *« des papiers pour tous »* – et des autres – *« des papiers pour certaines catégories »* –, n'est-ce pas, en fait, le terme de « papiers » qui importe ?

Tous mettent en scène « une certaine idée de la France » à travers le personnage de l'étranger irrégulier. En ce sens, la régularisation ne concerne pas seulement les étrangers. Elle a aussi un usage symbolique pour les Français. Elle dit la France. A l'heure où l'Etat voit son pouvoir, notamment économique, se diluer et perd prise sur les événements qui font la cohésion de la société, la question migratoire semble être l'un des champs ultimes sur lequel il peut affirmer ses prérogatives et par là même définir ce qui fait le lien social, en l'occurrence une appartenance à la nation. *« Le fond de notre politique, c'est l'intégration républicaine* (10) *»,* rappelait à point nommé le ministre de l'intérieur.

Cependant, en définissant précisément les catégories d'étrangers ayant légitimité à vivre en France, d'autres demeurent exclus de cette procédure. A défaut de tenter d'appréhender l'ensemble des situations d'irrégularité, l'Etat prend alors le risque de devoir recourir, un jour ou l'autre, à une nouvelle régularisation, faisant le jeu de tous ceux qui dénoncent sa prétendue incapacité à juguler l'immigration irrégulière.

* Journaliste, Paris.

(1) *Les Echos*, 29 mars 1966.

(2) Données de l'ONI citées par Jean-Pierre Garson dans « Migrations clandestines, régularisations et marché du travail en France », document de travail édité pour le Bureau international du travail (BIT), décembre 1985.

(3) Cet organisme public créé en 1945 a été remplacé en 1987 par l'Office des migrations internationales (OMI).

(4) Voir, *sur ce point*, Catherine Wihtol de Wenden, « Contre quelques idées reçues sur l'immigration », *in Les Annales de la recherche urbaine*, nº 49, décembre 1990 ; et Claude-Valentin Marie, « Entre économie et politique : le "clandestin", une figure sociale à géométrie variable », *in Pouvoirs*, nº 47, 1988.

(5) Claude-Valentin Marie, *op. cit.*

(6) Salvatore Palidda, économiste à l'université de Parme.

(7) Notamment les Marocains, qui représentent une immigration traditionnelle en Italie et en Espagne, auxquels s'ajoutaient, dans le cas de la France, les Tunisiens et les Africains subsahariens.

(8) L'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique et Sao-Tomé-et-Principe.

(9) Ces catégories reprennent les propositions de la Commission consultative des droits de l'homme.

(10) *Le Monde*, 26 juin 1997.

COMMENT APPRIVOISER ET

Une Europe sociale

LE conseil européen extraordinaire du 21 novembre sur l'emploi constituera un bon test de l'orientation de la construction communautaire. Cette réunion avait été concédée à M. Lionel Jospin lors du conseil d'Amsterdam de juin dernier, en échange de son acceptation du pacte de stabilité budgétaire. Une rencontre sans obligation de résultat, en échange d'un engagement définitif de respecter l'orthodoxie budgétaire exigée par Bonn.

Sur le plan intérieur, le gouvernement français a néanmoins opté pour une démarche courageuse en annonçant son intention de parvenir à la semaine légale de travail de 35 heures en l'an 2000. Cette mesure, qui provoque des cris d'orfraie au sein du patronat et de l'opposition de droite, s'inscrit dans la lutte contre un chômage de fait affectant non pas trois millions de personnes, comme le rapportent les statistiques, mais bien 7 millions de « sans-emploi » ou de travailleurs à temps partiel contraint, selon un rapport dérangeant et enfin rendu public (1). En Europe, le volontarisme de M. Jospin n'a jusqu'ici rencontré d'écho qu'en Italie, où le gouvernement de centre gauche de M. Romano Prodi, en échange du renouvellement du soutien du Parti de la refondation communiste, s'est lui aussi engagé sur les 35 heures en 2001.

AILLEURS, quand on parle de réduction du temps de travail, on veut dire « temps partiel », ce qui représente, par exemple, 37,3 % de la population active aux Pays-Bas, et conduit, dans ce pays comme au Royaume-Uni, à afficher des chiffres de chômage artificiellement dégonflés. Une réduction qui ne s'accompagne pas d'une baisse équivalente des salaires suscite au mieux de sérieuses réserves, au pis une franche réprobation de la plupart des gouvernements des Quinze, sans parler de la virulente hostilité des organisations patronales et des milieux financiers. Les « recettes » pour l'emploi mises en œuvre presque partout – et que la Commission européenne préconise elle aussi – se situent dans une tout autre logique. Elles s'articulent autour d'un mot-clé : flexibilité. Flexibilité des salaires, des conditions de travail, des systèmes de protection sociale. Mais pas flexibilité des rémunérations des hauts dirigeants d'entreprise, ni du taux de rentabilité du capital financier.

A partir de telles prémisses, l'économie, la monnaie et le sort de la population active peuvent effectivement relever du « pilotage automatique » par le marché, pour reprendre une formule que l'on affectionne à la Bundesbank. Selon qu'elles y seront ou non confirmées, le sommet de Luxembourg permettra de vérifier si l'« Europe sociale » reste cantonnée au statut de parent pauvre de la construction communautaire. Et, accessoirement, si, à Amsterdam, M. Jospin n'a pas conclu un marché de dupes.

FACE au consensus néolibéral sur les vertus d'une nouvelle version de la « loi d'airain », les contre-offensives des organisations de salariés apparaissent encore embryonnaires. Et ce n'est pas le syndicalisme de sommet pratiqué à Bruxelles par la Confédération européenne des syndicats (CES) qui remplacera les luttes sociales nationales coordonnées à l'échelon européen.

B. C.

(1) Henry Guaino, Robert Castel, Jean-Paul Fitoussi, Jacques Freyssinet, Chômage, le cas français, rapport du Commissariat général du Plan présenté le 20 octobre 1997.

Par CORINNE GOBIN *

LE discours officiel européen enrichit son lexique en puisant de plus en plus dans le thème de l'emploi. Les 16 et 17 juin 1997, pour montrer que, désormais, cette question les préoccupait autant que la monnaie unique et le pacte de stabilité budgétaire, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont décidé, lors du conseil européen d'Amsterdam, de se réunir en une session extraordinaire consacrée à l'emploi, le 21 novembre à Luxembourg. Ce sommet à peine annoncé, certains dirigeants, dont le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, entendirent écarter tout malentendu : pour les gouvernants européens, il s'agirait essentiellement de « parler » de l'emploi. *« Le gouvernement ne décrète pas l'emploi. Il peut, tout au plus, dessiner le cadre qui permet aux entreprises d'en créer. Le même raisonnement vaut pour l'Europe. C'est la raison pour laquelle j'ai dit très tôt que la convocation d'un sommet spécial sur l'emploi était une fausse bonne idée. Cela revient à susciter un espoir que l'on sait à l'avance ne pas pouvoir concrétiser* (1). »

Quand le conseil européen d'Amsterdam *« réaffirme l'importance qu'il attache à la promotion de l'emploi »*, les salariés ont de bonnes raisons de se méfier : l'objectif visé, qui tourne à l'obsession, est uniquement de faire progresser la *« flexibilité »*. Il s'agit de donner au monde patronal toute latitude pour remplacer le *« bon emploi »* par l'emploi précaire et mal payé. Le traité d'Amsterdam affirme certes que l'un des objectifs de l'Union est *« de promouvoir un niveau élevé d'emploi »*, mais aussi, et c'est là l'essentiel, *« un haut degré de compétitivité et de convergence des performances économiques »*. Rien n'est dit sur la qualité des emplois à « promouvoir », ni sur la stabilité, la protection sociale ou la garantie des droits sociaux liés au travail. Bien au contraire ! Ce texte précise en effet que la main-d'œuvre doit être *« susceptible de s'adapter »*, et les *« marchés du travail susceptibles de réagir rapidement aux changements économiques »*. La résolution adoptée lors de ce sommet affirme que, pour favoriser la *« création d'emplois plus nombreux, (...) il conviendrait de moderniser les régimes de protection sociale »*, et que *« les systèmes d'imposition et de protection sociale devraient être rendus plus favorables à l'emploi »*.

Faut-il encore traduire ce que ces expressions euphémisées recouvrent ? Déréglementation de l'ensemble des droits sociaux liés au travail, récupération patronale du *salaire indirect* des travailleurs (les cotisations des employeurs à la Sécurité sociale) et, à terme, réduction de la protection sociale à un filet de sécurité minimal permettant simplement de survivre dans l'extrême dénuement. Le document d'orientation adopté le 1er octobre par la Commission européenne, dans la perspective du prochain sommet de Luxembourg, est, à cet égard, dépourvu de toute ambiguïté : il n'y est question que de *« flexibilité »*, d'*« employabilité »*, de *« mobilité »*, de temps partiel et, pour couronner le tout, de réorganisation des systèmes éducatifs en fonction des *« besoins »* du marché du travail.

* Chercheuse à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles où elle a soutenu, en 1996, une thèse sur l'histoire des relations entre syndicalisme et autorités de la Communauté européenne entre 1958 et 1991.

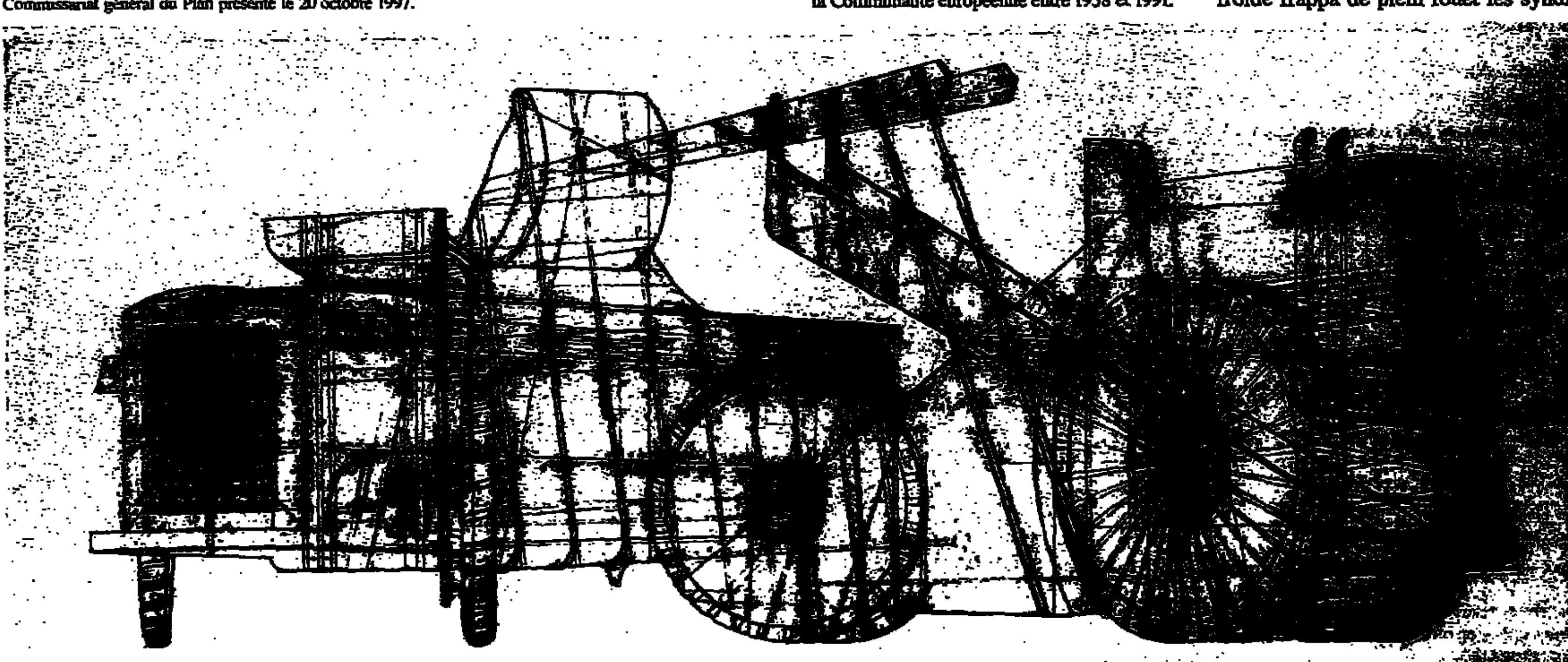
La « déconstruction » démocratique

AU nom de l'emploi, le cadre communautaire continue ainsi à accentuer les politiques économiques qui, depuis plus de vingt ans, ont créé un volant de chômage élevé, précarisé et atomisé la main-d'œuvre, fragilisé les forces syndicales en Europe et massivement favorisé les revenus du capital au détriment de ceux du travail. Face à cette offensive ultra-conservatrice, un vide immense. Après avoir été testée aux échelons nationaux à travers les divers plans d'austérité, la *« déconstruction »* démocratique, magistralement orchestrée à l'échelle européenne depuis 1985 avec le projet de marché intérieur, ne rencontre pas de véritable opposition coordonnée des organisations de salariés.

La mise en place de structures syndicales de dimension européenne est pourtant une vieille histoire, aussi vieille que la construction européenne après 1945. La déchirure de la guerre froide frappa de plein fouet les syndicats, et précisément sur la question d'une reconstruction de l'Europe fondée ou non sur l'aide américaine concrétisée par le plan Marshall. Pour les deux camps en présence, le projet communautaire va largement s'inscrire dans la lutte pour ou contre le communisme : les dirigeants syndicaux communistes perçoivent l'Europe en formation comme une agression politique et économique envers l'Union soviétique, et les dirigeants syndicaux sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens comme un outil au service de la progression du niveau de vie des travailleurs, susceptible, de surcroît, de les détourner de toute velléité révolutionnaire. Ils y voient également le moyen de stabiliser une démocratie où le monde syndical non communiste serait reconnu comme l'interlocuteur légitime des pouvoirs politiques. Pour eux, démocratie et construction communautaire vont, dès lors, être perçues comme étroitement imbriquées.

Chaque fois que se créeront des institutions à dimension extra-nationale ou européenne – Organisation européenne de coopération européenne (OECE), destinée à gérer le plan Marshall et préfigurant l'OCDE ; Bénélux ; Autorité internationale de la Ruhr ; Agence européenne de productivité ; Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) –, les deux courants syndicaux sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens constitueront chacun une structure de représentation auprès d'elles. Le scénario se répétera en 1958 avec la création, par six Etats, de la Communauté économique européenne (CEE). Cependant, leurs dirigeants vont vite constater que, dans ce nouveau contexte, un autre état d'esprit s'installe : la majorité de la classe politique européenne ne les considère plus comme des interlocuteurs privilégiés. Ils vont devoir endurer leur marginalisation croissante au sein du système décisionnel communautaire prévu par le traité de Rome, qui laisse le champ libre à l'action quotidienne du conseil des ministres. Leur objectif permanent va être de tenter de récupérer le pouvoir

(1) *Le Soir*, Bruxelles, 21-22 juin 1997.



KONRAD KLAPHECK. – « A l'âge de la violence », dessin, 1994. (Exposition à la galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, 75008 Paris, jusqu'au 26 novembre)

Et si les classes existaient encore ?

POUR mesurer l'écart des revenus, les statistiques européennes sont à la fois très rares et très vieilles : on connaît le nombre de pruniers en Allemagne, pas celui des riches en Europe ; on vient à peine de mesurer la pauvreté d'il y a quatre ans (1) et c'est au début du prochain siècle qu'on sera à peu près fixé sur la situation de l'année 1996. Interrogé sur ces étrangetés par un journaliste américain, M. Jos Jonkers, fonctionnaire de la Commission européenne, eut une réponse renversante : *« Plutôt que de se battre pour savoir ce qu'on mesure et comment, pourquoi ne pas s'accorder sur le fait que nos sociétés ne sont pas parfaites – personne ne le nie – et réfléchir à nos politiques* (2). »

Excellente idée. La dernière étude européenne des revenus révèle la progression importante du nombre de pauvres entre 1988 et 1993 (passé de 14 % à 16 % des foyers en France, de 10,8 % à 13 % en Allemagne). Et elle permet de conclure : *« Les systèmes de protection sociale réduisent la pauvreté et l'inégalité, comme c'est précisément leur objet* (3). » Dans les médias français – où l'on imagine assez bien la place qui eût été accordée à une découverte contraire – la nouvelle est passée à peu près inaperçue. Ces derniers mois, ne nous avait-on pas infiniment moins parlé de l'exemple danois (9 % de pauvres) que du *« modèle britannique »* (23 % de pauvres) ?

Justement, ce modèle britannique, deux auteurs viennent d'en livrer les charmes (4). Les « marxistes de la bourgeoisie » ont récemment évoqué l'avènement, au Royaume-Uni, d'*« une société sans classe »*. Conservateur – et néanmoins fils d'acteur itinérant et de trapéziste –, M. John Major a utilisé l'expression. Travailliste – et néanmoins instruit à Oxford –, M. Anthony Blair exalte les classes moyennes et le *« centre radical »* qui, politiquement, les définirait. Rarement les mots et les choses se sont à ce point désaccordés. Car, expliquent Andrew Adonis et Stephen Pollard, *« si les classes ont changé, les barrières entre elles restent faites de la même argile : argent, éducation, famille, situation professionnelle. Loin de se réduire, les écarts se creusent entre les deux extrêmes, et l'identité propre de chacun des pôles se durcit. »*

On nous a dit : fin des idéologies, des classes sociales, des mots en « isme ». Voire. Au Royaume-Uni, près de 60 % des personnes interrogées croyaient à l'existence d'*« une lutte des classes dans ce pays »* dans les années 60. En 1980, ils étaient près de 70 %. Et 81 % en 1995. Ce qui, somme toute, était plutôt bien observé. Car, depuis quinze ans, Nouvelle-Zélande mise à part, le Royaume-Uni est bien le pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, qui regroupe les pays les plus développés) où les inégalités ont le plus progressé. Les auteurs de *A Class Act* ne s'arrêtent pas à ce constat. C'est dans chacun des recoins de la vie sociale qu'ils traquent une réalité à la fois évocatrice de l'Amérique et d'une structure de caste, où, s'il n'y a pas d'échelle pour relier les deux mondes, aucune n'est nécessaire pour tomber.

En haut, les très fortunés, la « surclasse ». Analysée aux Etats-Unis par Christopher Lasch et par Michael Lind (5), elle inclut les dirigeants des 100 plus grosses sociétés, payés chaque année plus de 500 000 livres en moyenne (1 livre = 10 francs), les 10 000 patrons qui gagnent 150 000 livres et plus, les 140 000 contribuables déclarant plus de 100 000 livres au fisc. Les trois quarts des 8 500 plus hauts revenus du pays trônent à la City de Londres (le centre financier). Ici, comment ne pas penser à l'affaire Barings et à cet employé, « Nick » Leeson, dont la spéculation irrégulière provoqua, en 1995, l'effondrement d'une banque plus que centenaire ? Il voulait simplement récupérer de quoi payer les primes (de 250 000 à 750 000 livres) escomptées par chacun des 67 dirigeants ou grands courtiers de la banque. Presque au même moment, M. Norman Blacker, un des patrons de British Gas, expliquait à des salariés payés 13 000 livres par an que leur rémunération, *« déraisonnablement élevée »*, allait être ramenée *« au niveau du marché »*. Pour lui, le « marché » était meilleur : son salaire annuel venait tout juste de passer de 190 000 livres à 250 000 livres.

Dans la société sans classe de MM. Major et Blair, on trébuche aussi sur les « nouveaux valets » : *« Une armée d'employés de maison, mal payés, travaillant quelques heures par ci, quelques heures par là, s'occupant de ceux d'en haut, de leurs résidences, de leurs bureaux, de leurs hôpitaux, de leurs écoles. »* Depuis dix ans, les dépenses de la « surclasse » en cuisiniers, femmes de ménage, nurses et jardiniers sont passées de 524 millions de livres à 4 milliards de livres...

Au cœur de la machine inégalitaire, l'éducation. Grâce à un catalogue des 300 meilleures crèches, les parents fortunés peuvent repérer celles qui leur promettent que, dès l'âge de trois ans, leurs enfants auront *« les meilleures chances d'affronter la concurrence aux portes des écoles privées d'élite »*. Fort coûteuses (6 150 livres par an en moyenne pour un élève externe, 10 500 livres pour un interne), ces écoles privées ne scolarisent pourtant que 7 % des Britanniques. Mais elles forment 25 % des futurs étudiants. Et 50 % de ceux d'Oxford et de Cambridge, les deux universités dont près de la moitié des personnes citées dans le *Who's Who* britannique ont fréquenté les bancs. Tout comme 12 des 19 premiers ministres de ce siècle.

Il y a aussi le logement, de plus en plus soumis aux règles de la ségrégation résidentielle, à la fois régionale, sociale et raciale. Il y a la santé : un pauvre risque deux fois plus qu'un riche de mourir avant quinze ans, de ne pas atteindre l'âge de la retraite, et quatre fois plus de mourir de manière accidentelle. C'est toutefois le chapitre du livre consacré à la Loterie nationale qui constitue le révélateur le plus surprenant de la « société sans classe ». Près de 30 millions de joueurs sont concernés, soit deux tiers des adultes. Mais les recettes considérables (4,4 milliards de livres en 1995) de cette nouvelle institution britannique imaginée par Lord Rothschild pour financer les *« bonnes causes »* dépendent *« de manière disproportionnée des paris des pauvres »*. Grâce à eux, l'Etat peut acheter des toiles de maître à des propriétaires peu prolétariens, enrichir les descendants de Winston Churchill et ouvrir un nouveau bâtiment de la Tate Gallery tout près du siège du *Financial Times*...

SERGE HALIMI

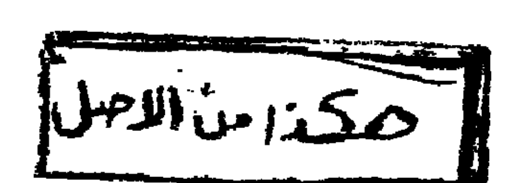
(1) Office statistique des Communautés européennes, « Répartition du revenu et pauvreté dans l'Europe des Douze en 1993 », *Eurostat*, 21 avril 1997, Luxembourg.

(2) John Vinocur, « No Data, No Problem : Lack of Current Statistics Hides Income Gap », *International Herald Tribune*, 15 octobre 1997.

(3) Tom Buerkle, « Testing the Welfare System : EU Finds Poverty at 17 % », *International Herald Tribune*, 15 mai 1997.

(4) Andrew Adonis et Stephen Pollard, *A Class Act : The Myth of Britain's Classless Society*, Hamish Hamilton, Londres, 1997.

(5) Pour le compte rendu de leurs livres, cf. *Le Monde diplomatique*, juillet 1995 et mars 1996.



FRAGILISER LE SYNDICALISME

en trompe-l'œil

perdu (2) par une meilleure intégration des forces syndicales à l'échelle de l'Europe occidentale.

Cette visée se concrétisa, en 1973, avec la création de la Confédération européenne des syndicats (CES) regroupant, dans un premier temps, *tous les syndicats sociaux-démocrates* de l'Ouest du continent, pour s'ouvrir très rapidement à leurs homologues démocrates-chrétiens, et même communistes, au fur et à mesure que ceux-ci prenaient leurs distances avec la ligne dictée par Moscou. La CES a recruté sur une base très large, y compris en intégrant nombre d'organisations plus corporatistes et, depuis 1995, des syndicats de certains pays de l'Europe de l'Est. Elle regroupe actuellement 61 confédérations nationales, *provenant de 28 pays, ainsi que 14 fédé*rations européennes sectorielles. La dernière grande absente reste la Confédération générale du travail (CGT), principal syndicat français, dont l'adhésion se heurte toujours au veto des autres confédérations françaises. Par organisations nationales interposées, la CES revendique ainsi la représention de 54 millions de syndiqués.

Ce regroupement régional sur une base (quasi) unitaire constitue certes une avancée dans l'histoire syndicale européenne et internationale – où la représentation du monde du travail est le plus souvent éclatée –, mais force est de constater que, face au patronat et aux décideurs politiques, il n'a pas encore permis de créer un rapport de forces favorable à l'échelon de l'Union. Il n'a *pas davantage* enrayé l'*affaiblissement* progressif du syndicalisme dans les cadres nationaux. Comment expliquer ce constat ?

Au sommet, loin des luttes

LE syndicalisme, tel qu'il est pratiqué au niveau communautaire, reste l'affaire de dirigeants et d'experts. C'est un syndicalisme du sommet, avec une base affiliée transnationale dont la mobilisation demeure du domaine du virtuel, faute à ce jour de tentative sérieuse de la déclencher (3). Forts de leur légitimité nationale, les dirigeants syndicaux ont imaginé qu'elle pouvait être extrapolée à un autre espace politique. Ils ont cru incarner, dans leur personne, *la force de leur organisation, et* faire ainsi l'économie des luttes revendicatives menées simultanément dans plusieurs pays.

En conséquence, le *« syndicalisme européen »* a seulement pris la forme de mini-ambassades de représentation *auprès des institutions de la CEE, puis* de l'Union. Une symbiose s'est créée *avec le milieu ambiant : à Bruxelles et à* Luxembourg, le mode technocratique de pouvoir impose de ne traiter qu'avec des chefs et des experts. La nécessaire articulation entre les différents niveaux nationaux et le niveau communautaire du syndicalisme a ainsi été négligée, de même que le développement d'une conscience militante européenne chez les salariés. La généralisation des comités de groupe européens des sociétés *implantées dans* plusieurs pays pourrait, à terme, favoriser la naissance d'un *militantisme transfrontières.*

Les syndicalistes agissant auprès des centres de décision communautaires se sont ainsi retrouvés dans une situation d'isolement politique complet pendant près de quarante ans. L'absence de partis opérant à l'échelle européenne les privait des relais politiques qui s'étaient révélés indispensables dans le cadre national. Coupés de leur base et sans points de repère transnationaux, ils ont assimilé de façon plus ou moins marquée l'idéologie de l'eurocratie. Ce ralliement s'est accentué avec la très forte pénétration des idées néolibérales au sein des *partis sociaux-démocrates et* démocrates-chrétiens. A cela s'est ajouté, il y a une dizaine d'années, l'accroissement de la dépendance financière du syndicalisme européen à l'égard des institutions de la CEE, puis de l'Union. M. Jacques Delors a joué un rôle-clé dans cette évolution pendant ses dix années de présidence de la Commission (1985-1994).

La nature du pouvoir politique européen est de type technocratique : dès qu'un compromis interétatique a été trouvé en conseil des ministres, ce pouvoir tente d'évacuer tout conflit à travers une gestion administrative de la chose *publique*. Il y a substitution du gouvernement des hommes par l'admi*nistration des choses*, et *institution* de la norme technique en lieu et place du débat. *Dans un tel cadre, tous les lieux* d'expression de la conflictualité sociale sont affaiblis ou neutralisés par l'imposition d'une culture de la gestion commune. C'est ce qui se passe au Parlement européen où, par le biais de la procédure de co-décision avec le conseil *dans divers domaines, on s'écarte de* plus en plus du principe de séparation des pouvoirs. *Il en va de même* avec les méthodes de consultation des syndicats, qui visent essentiellement à leur enseigner à *« penser juste »*. Ainsi, le *« dialogue social européen »*, si cher à M. Jacques Delors, a surtout servi, en une décennie, à faire progressivement accepter les contraintes du marché par les dirigeants syndicaux, donc à leur faire intérioriser les politiques d'austérité, de compétitivité, de privatisation et de flexibilité. Telle est également la signification profonde du partenariat social (4) à l'échelon européen.



JEAN DIEUZAIDE. – « Modeste hommage à Charlie Chaplin »

En juin 1997, la CES a ratifié un accord-cadre avec les représentants patronaux européens sur le travail à temps partiel. Elle a pu y introduire le principe *de non-discrimination dans les* conditions d'emploi par rapport aux salariés à plein temps. C'est effectivement une victoire, mais à quel prix ! L'accord engage en effet les parties à promouvoir ce type de travail autant que faire se peut... Même la non-discrimination, dans ce cas, n'aurait de sens que si le principe était complètement appliqué, c'est-à-dire s'il concernait également les droits à la Sécurité sociale. Or, dans ce domaine, seuls les Etats sont compétents et, en conseil des ministres, toute *décision doit être prise à l'unanimité* !

L'encouragement systématique de l'emploi à temps partiel – et évidemment à salaire lui aussi partiel – contribue à un appauvrissement direct des travailleurs. Il permet également de faire oublier que les syndicats s'étaient imposés, *en plus d'un siècle de luttes*, comme des acteurs de la redistribution des *richesses collectives vers plus d'égalité*. Réduire la durée du travail sans perte de salaire, c'est contraindre le monde patronal à rémunérer davantage les salariés et moins les actionnaires. Les syndicats peuvent-ils se laisser cantonner au statut de gestionnaires de l'appauvrissement du monde du travail (5) ? A la CES, les délégués des syndicats néerlandais, italiens et ceux de la CFDT française sont les tenants les plus actifs d'un tel *« syndicalisme de l'adaptation »*.

Depuis le traité de Rome, c'est-à-dire depuis plus de quarante ans, le syndicalisme européen attend l'avènement d'une Europe sociale. Persuadée que le sens de la construction communautaire ne peut, *in fine*, être que positif, et ce quel que soit l'impact négatif des étapes intermédiaires, la CES apporte son soutien, certes critique, au projet d'Union économique et monétaire (UEM). Mais elle réclame en même temps un rééquilibrage des priorités afin que l'espace social européen bénéficie d'une organi*sation et d'une priorité* équivalentes à celles accordées à l'espace économico-financier. *Son engagement originel pour* la construction communautaire a, en permanence, inhibé ses réflexes syndicaux lorsque des droits collectifs étaient remis en question par le projet ultralibéral européen. C'est ainsi que le secteur privé a pu absorber en toute impunité, et sans blocage syndical d'envergure, les espaces d'économie publique où la logique du profit était mise en échec pour garantir à chacun un exercice effectif de ses droits de citoyen.

Il est terriblement naïf de penser qu'une petite oasis sociale pourra un jour émerger d'un espace régi par le culte du marché et du libre-échange. Avec ses critères et son mode de gestion, l'UEM, *complétée* par le pacte de stabilité budgétaire signé à Amsterdam, joue déjà, à l'égard des pays *européens*, le même rôle que les plans d'ajustement structurel vis-à-vis des pays du tiers-monde : celui de gendarme du monde du travail.

L'Europe sociale *ne pourra naître* que d'un combat permettant d'imposer un pouvoir démocratique. A l'échelon national aussi, la prise en compte progressive des droits sociaux, à la fin du XIX[e] siècle, passa par la lutte pour l'obtention d'une démocratie politique effective. Et une Europe démocratique ne se bâtira pas seulement à coups de *« nettoyages diplomatiques »* des traités...

CORINNE GOBIN.

(2) A la CECA, les syndicats disposaient en effet officiellement d'une capacité d'intervention non *négligeable. Le transfert de compétences poli*tiques du niveau national à celui de la Communauté, puis de l'Union, a contribué à largement vider de sens leur pouvoir d'intervention dans chacun des Etats membres.

(3) L'affaire de Renault-Vilvorde est-elle le premier signe d'une mobilisation transnationale ? Lire Corinne Gobin et Jean-Marie Pernot, « Le syndicalisme européen : ce grand inconnu », *Politique, La Revue*, n° 5, *juillet-août-septembre* 1997.

(4) La reconnaissance des syndicats comme partenaires par la Commission est très ambiguë. *Ils* sont en effet de plus en plus consultés comme des experts du social et non comme les porteurs d'une revendication sociale et politique.

(5) La forte réduction collective du temps de travail, sans perte de salaire, est pourtant l'une des revendications centrales de la CES depuis 1976.

MISÈRES DU PRÉSENT, RICHESSE DU POSSIBLE, d'André Gorz

Sortir de la société salariale

CELA *fait plus de vingt ans* qu'André Gorz a raison trop tôt sur les nouvelles *réalités du* travail salarial. Trop tôt, non pas en regard de l'évolution des mentalités, mais par rapport à la conscience que continuent d'en avoir la quasi-totalité des dirigeants politiques et syndicaux et, plus généralement, les « faiseurs d'opinion ». Et, à lire son nouvel ouvrage (1), lumineux aboutissement (2) d'une réflexion engagée avec *Stratégie ouvrière et néocapitalisme* (1964) et poursuivie, entre autres, avec *Adieux au prolétariat* (1980) et surtout *Métamorphoses du travail, quête du sens* (1988), on mesurera l'ampleur et la gravité de ce décalage. Un décalage entre le travail qu'*« on a »* et le travail qu'*« on fait »*, les *« misères du présent »* et la *« richesse du possible »*. Ces *misères* du présent, qu'incarnent les dizaines de milliers de jeunes, généralement très *diplômés*, dont les rectorats reçoivent la candidature aux « nouveaux emplois » de l'éducation nationale, sont la conséquence de ce que Gorz appelle l'*« Exode »* du capital amorcé dans les années 70.

Pendant trente ans, le capital a eu partie liée avec l'Etat national keynésien, qui a assuré l'expansion de la production, de la demande, de la productivité et des profits, en même temps qu'il redistribuait une partie de la richesse produite et garantissait le plein emploi.

Avec l'épuisement de ce modèle, entraîné par la saturation du marché intérieur et la chute brutale du rendement de l'investissement, le capitalisme s'est désengagé d'un Etat-providence qui n'avait plus rien à lui apporter et qui, de plus, pour reprendre la formulation de la Commission trilatérale, manifestait les premiers symptômes d'une *« crise de gouvernabilité »*.

Une crise également sensible dans les grandes *unités de* production et de services secouées par les aspirations à « changer la vie » d'une fraction du salariat qui *refusait* leur caractère hiérarchique et oppressif. A cet *« ordonnateur trop visible et attaquable »* qu'était l'Etat, a *été* substitué un *« ordonnateur invisible et anonyme, dont les lois sans auteur s'imposeraient à tous par la force des choses, comme des " lois de la nature ", irrésistiblement. Cet ordonnateur-là étant le marché »*.

Dans l'entreprise, la déréglementation, sous des *« formes d'auto-organisation acentrée »*, a « libéré» le marché du travail. Et le toyotisme, système de déconcentration des responsabilités de la production vers des collectifs de travail à effectifs limités, maîtres de leur organisation mais néanmoins comptables des *objectifs* à atteindre, est devenu le modèle à suivre.

En théorie, ce système pouvait aussi bien déboucher sur une autonomisation que sur une aliénation supplémentaire des salariés. La mondialisation, le *reengineering*, qui réduit le nombre d'emplois nécessaires à un même volume de production, et l'« externalisation » ont fait basculer le rapport de forces en faveur du capital : *« L'entreprise n'est plus un collectif de travail, ni un lieu de travail : elle fait appel à des prestataires de services comme on fait appel à un plombier ou un dentiste. »*

«*Tous précaires* » : tendanciellement, c'est le sort qui attend chacun de nous. Toutefois, au lieu de subir cet état, André Gorz propose de l'assumer, d'en faire un mode de vie choisi, désirable, socialement maîtrisé et valorisé. Mais au prix d'une révolution culturelle : que *« le travail perde sa centralité dans la conscience, la pensée, l'imagination de tous »* et que tous puissent choisir les discontinuités de leur travail sans subir de discontinuité de leurs revenus. C'est là le cœur de la *« richesse du possible »* et l'enjeu des luttes de demain : *« Le capitalisme voue à l'inutilité sociale la masse grandissante des gens pour lesquels il n'a plus d'emploi et* (...) *la société se révèle incapable de produire les individus pour qu'ils le servent et de se servir des individus qu'elle produit. Il n'y a plus assez de société pour que les individus puissent se définir par la manière de la servir. Au lieu de la servir, il s'agit maintenant de la produire. »*

Pour *« produire »* cette nouvelle société, et au terme d'une réflexion serrée l'amenant à revenir sur certaines de ses positions antérieures, André Gorz préconise une allocation universelle, un revenu social permettant, à la limite, de *« vivre sans travailler »*, mais, plus positivement, *« de travailler de façon intermittente et de mener une vie multiactive dans laquelle travail professionnel et activités non rémunérées se relaient et se complètent »*.

La proposition pourra choquer. L'auteur montre cependant qu'elle peut revêtir de nombreuses modalités permettant déjà de la mettre partiellement en œuvre. Et il y a urgence à aller dans cette direction, vers *« l'épanouissement des sens, vers le pouvoir sur soi et les choses, le lien aux autres »*, car nous sommes en train de sombrer dans des *« non-sociétés dont la mince couche dominante accapare la quasi-totalité des surcroîts de richesse devenus disponibles, cependant que l'absence de projet et de repères politiques aboutit à la dissolution de tous les liens, à la haine de tout, y compris de la vie, y compris de soi »*.

La force de l'argumentation d'André Gorz est à apprécier par défaut : nul ne peut contester les données factuelles qui la fondent ; nul ne croit plus sérieusement au retour au plein emploi tel qu'il a existé jusqu'aux années 70, mais nul n'ose le dire ouvertement. Tel le judoka utilisant la force de son adversaire pour le mettre au tapis, l'auteur propose de retourner contre le capital la situation que celui-ci a lui-même créée, et de transformer la généralisation de la précarité en généralisation du temps choisi. Pendant qu'il en est encore temps...

BERNARD CASSEN.

(1) André Gorz, *Misères du présent, Richesse du possible*, Galilée, Paris, 1997, 228 pages, 160 F.

(2) L'itinéraire intellectuel d'André Gorz est retracé par Jacques Robin : « Une conscience toujours en éveil », *Politis*, n° 64, 2 octobre 1997.

DANS LE PIÈGE DU CONTRÔLE SOCIAL

Le toxicomane domestiqué

ALORS qu'une majorité de la population se montre favorable à la dépénalisation du cannabis, les gouvernements s'y refusent, feignant d'ignorer que des millions de jeunes apprennent de ce fait à transgresser la loi. Dans le même temps, avec le développement des produits de substitution du type méthadone, nos sociétés ont trouvé un moyen peu coûteux de contenir et contrôler des toxicomanes, placés sous camisole chimique, traités en malades chroniques plutôt qu'en « messagers » en manque de solidarité.

Par CLAUDE OLIEVENSTEIN *

Osons l'affirmer : la création apparemment spontanée d'institutions consacrées aux exclus masque un féroce désir de les éliminer, dans le but très précis de protéger les classes moyennes et le centre des villes. *Sur ce plan, il* y a un lien entre l'attitude de l'Etat à l'égard des sans-domicile-fixe (SDF) ou des *sans-papiers* et le *sort réservé aux toxicomanes*. La bonne volonté des personnes n'est pas en cause. Certaines s'y investissent totalement, mais on peut se demander qui est l'alibi de qui, qui *donne l'absolution humanitaire à un* contrôle social de plus en plus organisé avec ses complices, ses traîtres, ses arrivistes...

En ce qui concerne les toxicomanes, *la loi du 31 décembre 1970*, malgré ses ambiguïtés et ses contradictions, donnait à ces exclus deux garanties : l'anonymat *et la gratuité. Ils pouvaient ainsi échapper* aux mailles d'une organisation sectorisée dont le but est toujours de réduire, coûte que coûte, l'« état de sauvagerie ». Pour comprendre, il faut relire ce que *Michel Foucault* a écrit sur l'enfermement des fous au XIX[e] siècle dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961). A *cette époque*, le statut anthropologique de la folie sortant à peine des pénombres du Moyen Age, les fous étaient des malades chroniques inguérissables, stigmatisés par une certaine *laideur agencée* ou *une* esthétique effrayante, et l'aspect physique qu'on leur donnait justifiait qu'on les mette à l'écart. A *partir* de la loi de 1838 (en vigueur jusqu'en 1992 en France), se sont construits des systèmes carcéraux soignants dont le plus bel exemple est l'asile.

Au nom de la raison, qui cache mal la peur, on a ainsi créé, avec la meilleure *bonne volonté possible*, les *hôpitaux-prisons* dont nous avons hérité. Tout cela était cartésien, logique, un élément renvoyant à un autre. La plus belle démonstration de cette raison délirante est le plan de l'hôpital psychiatrique dû à Parchappe, psychiatre français de la fin du XIX[e] siècle. De la porte d'entrée à la *morgue, il existait (et existe encore)* une hiérarchie des bâtiments et de la qualité des soins parfaitement lisible ; on commençait par des pavillons d'aigus, puis, au fur et à mesure, on aboutissait à *des bâtiments réservés aux chroniques*. Puisque les fous n'étaient pas des hommes comme les autres, le système était tel que même la sexualité s'en trouvait exclue par la séparation entre *hommes et femmes – les fous ne pouvant* donner naissance qu'à d'autres fous ! Avec les produits de substitution il *n'y a plus ce type de problème puisque*, à dose suffisante, ils inhibent totalement la libido.

Il en va de même avec les toxicomanes. On nous présente le traitement par la méthadone, produit de substitution, comme une nouvelle méthode, libératrice pour les individus et socialement efficace. Or cette méthode n'est *pas nouvelle : elle fonctionne aux Etats-Unis* depuis des décennies. Elle a certes évité une certaine dangerosité mais n'a réglé en rien le problème de la toxicomanie. La grande majorité des toxicomanes prennent des produits pour lesquels il n'y a pas de substitution. Les communautés minoritaires, notamment *noires, savent ce qu'est le piège du* contrôle social. Elles prennent systématiquement d'autres produits, comme le crack, qui leur permettent de soutenir une revendication identitaire. Bien plus, certains, en *nègres marrons*, osent revendre leur méthadone pour se procurer de l'héroïne ou bien *mélangent héroïne et méthadone*. Quant au Subutex (1), censé réduire les risques, de plus en plus d'usagers, non seulement le mélangent avec d'autres produits mais, plus encore, se l'injectent, démentant la justification de sa diffusion par la réduction des risques.

Ce modèle ancien de traitement par substitution, proposé comme une nouveauté extraordinaire, a toujours eu une *visée sécuritaire* ; avec *lui on ne s'interroge plus*, ni sur les motivations de la toxicomanie, ni sur les problèmes familiaux, *ni sur les problèmes culturels*. Peu à peu, les programmes d'échange de seringues sont relégués au second plan, voire abandonnés, alors qu'ils constituent la meilleure protection, avec les préservatifs, contre le sida, tant il est vrai que l'échange anonyme des seringues ne participe pas du contrôle social.

De façon *naïve ou cynique*, certains ont vite compris quel parti on pouvait tirer de la substitution. Elle devient la pièce maîtresse d'un système peu onéreux, qui permet le contrôle des toxi*comanes avec une prise en charge qui* n'en est plus une, et dont la seule finalité est une apparente normalisation.

Bien sûr, les moyens précédemment attribués au secteur sanitaire de la prise en charge des toxicomanes sont restés ridiculement bas. Mais c'était encore trop, et l'augmentation des toxicomanies *sauvages et de misère ne permettait plus* de contrôler efficacement la situation. D'où l'apparition sur le marché d'une série d'institutions refuges, boutiques (2), communautés thérapeutiques, dont chacune a sa justification en particulier mais qui s'intègrent dans un système.

La bonne foi de ceux qui œuvrent dans de telles institutions ne peut ni ne doit oblitérer l'évidence : elles participent à un programme et *poursuivent* un but commun. En ce qui concerne les toxicomanes – mais également les SDF, *les clochards et autres mendiants* –, celui-ci est clair : tout doit être fait pour protéger le cœur des cités bourgeoises. Dès lors que l'on ne pouvait pas les déporter (ce que font certaines institutions sectaires) et qu'ils envahissent le centre des villes, il devenait urgent de développer un système institutionnel qui, avec la meilleure bonne foi du monde, permette de faire alliance avec les tenants de l'idéologie sécuritaire. Pour ceux-là, il y avait, et il y a encore, avant tout la prison. Contrairement à une *légende*, beaucoup de toxicomanes ou de simples usagers de drogue sont incarcérés sous de multiples prétextes.

Mais on sort de prison dans un *état* très souvent pire qu'auparavant. D'où l'idée de préparer la sortie des toxicomanes en prenant en charge leur toxicomanie dès la prison. Il est vraisemblable que, demain, les produits de substitution vont y faire leur entrée lorsque la société aura compris l'intérêt *de cette mesure* (alors *que les préservatifs* restent interdits car, bien sûr, l'utopie carcérale veut qu'il n'y ait pas de sexualité en prison...). En échange de cette proposition médico-psychologique et *médicamenteuse*, *les ex-prisonniers* devront, à leur sortie, aller dans certaines institutions spécialisée.

Camisole chimique

LORSQU'ILS ne vont pas de pair avec une véritable chaîne thérapeutique, boutiques et refuges font la paire avec la distribution de méthadone et de Subutex, comme *le font les* innombrables centres d'accueil dont la caractéristique essentielle est qu'ils ne s'occupent pas de soigner *mais* de contenir les toxicomanes. Parce qu'elles ne travaillent pas sur les redoutables motifs qui permettent l'entrée en toxicomanie, parce qu'elles dénient aux toxicomanes le droit au *plaisir*, ces *institutions* ne peuvent que s'accommoder de situations de dépendance chronique.

Parcours-type du toxicomane « domestiqué » ? On pourrait le voir, le matin, courir après son produit, légal ou *illégal*, puis *aller*, l'après-*midi*, faire un long stage dans les boutiques, sans aucune autre obligation que celle de rester là, à *cuver*, *sans trop se montrer* dans la rue. Le soir, venir dormir dans un refuge qui, bien que modernisé, ressemble fort aux « dormitoires » du XIX[e] siècle. S'il le faut, il aura droit au ticket-restaurant ou repas gratuit. Enfin, il pourra consulter un médecin... Ce système est si caricatural que l'on peut voir de faux toxicomanes se baptiser ainsi pour bénéficier de l'ultra-assistance. Tu seras « chronique », mon fils ; c'est un bon métier d'avenir...

En contrepartie, depuis que ce système s'est organisé, il n'y a pratique*ment pas eu d'ouverture de centres de* soins spécialisés ou spécifiques. Le soin ou la sortie de la toxicomanie n'intéressent personne, et encore moins le centre qui admet la spécificité de la toxicomanie. Voici nos toxicomanes sous camisole chimique ; il faut leur donner un statut qui dénie la situation clinique.

Ecartés du savoir : la relation avec le plaisir, la révolte sociale, les raisons familiales et l'aspect affectif individuel. Le sida a *permis cette réduction* : une vraie maladie avec un vrai virus, de vraies formes cliniques, un vrai traitement. Comme les toxicomanes attrapent le sida, c'est l'hôpital général qui a été choisi.

Le système français prévoit une chaîne thérapeutique dont *les éléments* travaillent d'une façon différente, mais qui respectent la même éthique. Malheureusement, ces chaînes thérapeutiques n'ont jamais vu le jour pour des raisons de moyens, mais aussi de lutte fratricide *entre spécialistes*. Cette chaîne thérapeutique propose ces institutions diversifiées avec, comme but, de fournir des modèles d'identification différenciés. La gratuité et surtout l'anonymat permettent d'organiser cette prise en charge différenciée non sectorisée qui apporte des réponses variées à la *demande du toxicomane, tout* en lui présentant des modèles qu'il peut choisir lui-même dans le cadre de la démocratie psychique. L'apprentissage de cette dernière est le seul moyen qui permette aux exclus de devenir citoyens.

Pour ce faire, il faut prévoir une véritable lutte contre la déculturation qui empêche tant de jeunes de participer à la modernité. Par exemple le système du tutorat, qui a si bien réussi dans des pays voisins : un *enfant* en *difficulté est* épaulé par un ancien qui a été lui-même en difficulté (3). Soyons clair, il ne faut *pas exclure* la substitution, mais elle doit rester un outil parmi les autres, anonyme et gratuit.

Surtout, il faut sortir de l'ambiguïté du statut juridique des usagers de drogue. Le débat sur la légalisation du *cannabis ne peut pas* se limiter à des rapports d'experts qui méconnaissent la réalité du terrain, car il y a des millions de jeunes qui transgressent la loi et apprennent à ne pas respecter la démocratie.

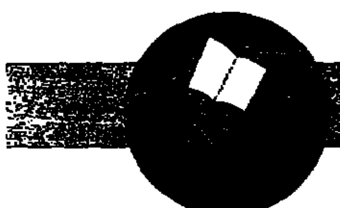
De *même est-il plus simple de* considérer le toxicomane comme un diabétique qui a besoin de son insuline, plutôt que comme un messager qui, dans son interprétation, nous dit que nos valeurs et nos vertus sont malades, qui vit un destin singulier où le sacré et le secret rencontrent la misère du monde. Nier la *complexité du problème peut* être momentanément efficace : à terme, même les vaches deviennent folles... Ce *système* enfante d'autres monstres et crée d'autres toxicomanies identitaires.

* Médecin-chef à l'hôpital Marmottan, Paris ; un des pionniers, au début des années soixante-dix, d'une méthode de prise en charge des jeunes toxicomanes par l'écoute et l'aide à devenir adulte, expérience décrite dans son livre *Il n'y a pas de drogués heureux*.

(1) Buprénorphine : traitement substitutif des pharmacodépendances majeures aux opiacés, utilisé uniquement en France à titre expérimental.

(2) Lieux institutionnels où les toxicomanes « défoncés » sont autorisés à tuer le temps sans rien faire. Le café y est offert avec possibilités de douche, machines à laver le linge, etc.

(3) *Cf.* les travaux de Diane Finkelstein, sociopsychologue belge qui a beaucoup étudié la question du tutorat chez les enfants en échec scolaire.



LES AMIS DU *MONDE DIPLOMATIQUE*

Nouvelle étape nouveaux objectifs

A nouvelle étape de la vie de l'Association, nouveaux objectifs et nouveaux modes d'action. Nous avons, en effet, *franchi une* étape avec l'*obtention de la* minorité de blocage au sein du Monde diplomatique SA, en additionnant les actions détenues par Les Amis et acquises grâce à leurs apports, et celles *détenues par l'équipe du journal* rassemblée dans l'Association Gunter Holzmann. Posséder la minorité de blocage (*plus du tiers des actions*), c'est pouvoir empêcher une augmentation du capital ou *une modification* des statuts de la société éditrice du journal qui n'auraient pas l'aval des lecteurs et des rédacteurs. *Ce premier objectif*, *décisif* mais essentiellement défensif, est atteint. *Les* 9 780 lecteurs qui ont, depuis sa création, adhéré à l'Association peuvent en être fiers.

Le conseil d'administration, réuni le 15 octobre, a décidé qu'il fallait maintenant voir plus loin et, dans la nouvelle *étape*, *réfléchir en termes non plus* seulement d'indépendance, mais également de promotion et de développement du *Monde diplomatique*. La promotion, pour élargir le lectorat ; le développement par le lancement de nouveaux projets. Ces objectifs réclament des moyens financiers. En particulier, pour « monter » à *49 %* du capital du Monde diplomatique SA, afin de mieux défendre l'indépendance du journal en cas de *nécessité*, *il faut* encore réunir plus de 6 millions de francs !

L'augmentation du nombre d'Amis est une nécessité aussi bien pour dynamiser le débat public autour des thèmes du *Diplo* que pour s'assurer de nouveaux soutiens. Afin de faciliter l'adhésion *des nombreux lecteurs du journal* qui disposent seulement de ressources modestes, le conseil a décidé de ramener de 600 F à 150 F le montant minimal de l'apport à effectuer en même *temps que la première adhésion* (100 F pour 1997).

Par ailleurs, pour répondre au souhait *des Amis désireux de verser* des apports complémentaires (près de 700 l'ont déjà fait), nous allons leur proposer un système de prélèvement automatique. Selon leurs instructions, 50 F, 100 F, 200 F ou davantage seront débités, chaque mois, de leur compte bancaire ou postal. Le formulaire de prélèvement sera publié dans le numéro de décembre.

Enfin, le conseil a décidé de mettre à l'étude, pour présentation à l'assemblée générale de mai 1998, un projet de mobilisation intellectuelle de l'ensemble des adhérents sur un thème lié au renouveau de la citoyenneté, en étroite collaboration avec d'autres forces qui se battent localement et aux niveaux national, européen et mondial pour une autre économie, au service de la justice sociale. Les travaux produits pourraient fournir la matière d'un numéro de *Manière de voir*, à publier en 1999.

Plus que jamais, les lecteurs du *Monde diplomatique* sont invités à devenir des Amis et à rejoindre l'association qui les rassemble.

M. ☐ M[lle] ☐ M[me] ☐ Association ou société ☐

Nom ou raison sociale (en capitales) : ____________________

Prénom : ____________________ Nom de jeune fille : ____________________

Né(e) le : ____________________ Profession ou raison sociale : ____________________

Adresse : ____________________

____________________ Code postal : ____________________

Ville : ____________________ Pays : ____________________

Téléphone : ____________________ Fax : ____________________

☐ **Adhère à l'Association des Amis du *Monde diplomatique* et verse**

☐ 150 F ___	+ 100 F (cotisation 1997) ___ total	250 F	☐ 1 000 F ___ + 100 F ___ total	1 100 F
☐ 500 F ___	+ 100 F ___ total	600 F	☐ ___ + 100 F ___ total	

☐ **Verse ma cotisation 1997 d'un montant de 100 F** N° de carte de membre ____________________

☐ **Procède à un nouvel apport de : ____________ F**

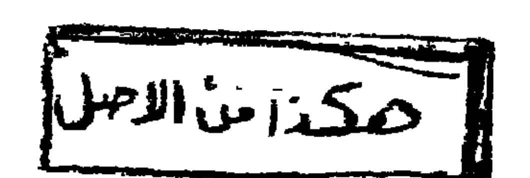
● **J'effectue le règlement :**

☐ Par chèque bancaire ou postal ☐ Par carte bancaire : N° de carte ____________________

Date d'expiration : ____________________

Signature ____________________

Coupon à retourner, accompagné de votre règlement, à la délégation générale
Association des amis du *Monde diplomatique*, BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07



LETTRE AU SOUS-COMMANDANT MARCOS

Vivre avec les pierres

Par JOHN BERGER *

VOUS avez décrit, Marcos, les sept pièces d'un puzzle qui ne peuvent jamais s'imbriquer (1). Chacune de ces pièces est aussi lourde que le granit. Ce puzzle est le produit du nouvel ordre mondial imposé par le néolibéralisme. La quatrième guerre mondiale, dites-vous, a déjà commencé, et les adversaires qui se disputent les champs de manœuvre du marché sèment la dévastation partout. La fin de notre siècle est devenue un nouvel âge des ténèbres. Certainement.

Les six pièces du puzzle que vous avez trouvées figurent les ténèbres. La dernière, la septième, se rapporte aux poches de résistance formées ou en train de se former : comme celle des zapatistes au Chiapas (sud-est du Mexique), et d'autres à travers le monde, pas nécessairement armées, chaque lutte a son propre terrain géographique ou social.

Je veux dire quelque chose au sujet de ces poches. Les observations peuvent paraître à côté, mais comme vous dites : *« Un monde peut contenir beaucoup de mondes, peut contenir tous les mondes. »*

Le moins dogmatique des théoriciens de la révolution a été Antonio Gramsci (2). Son absence de dogmatisme venait d'une sorte de patience, qui n'avait absolument rien à voir avec la nonchalance ou la passivité. Témoin de l'urgence de son œuvre majeure (*Lettres de prison*), le fait qu'elle ait été écrite au cachot, où les fascistes italiens l'ont tenu durant huit années, jusqu'à ce qu'il y meure à l'âge de quarante-six ans.

Il regardait au plus près, et parfois il a dirigé les luttes politiques de son temps, mais il n'oubliait jamais l'arrière-fond d'un drame continu dont la portée couvre des temps incalculables. C'est peut-être cela qui a empêché Gramsci de devenir, comme beaucoup d'autres révolutionnaires, un millénariste. Il croyait à l'espoir plutôt qu'aux promesses, et l'espoir est une longue affaire. Il dit : *« Si nous y réfléchissons, nous voyons que, en nous posant la question : qu'est-ce que l'homme ? nous voulons dire : qu'est-ce que l'homme peut devenir, c'est-à-dire l'homme peut-il dominer son propre destin, peut-il se « faire », se créer une vie ? Disons donc que l'homme est un processus et, précisément, c'est le processus de ses actes. »*

Gramsci alla à l'école, de six à douze ans, dans la petite ville de Ghilarza, au centre de la Sardaigne. Il était né à Ales, un village à côté. A quatre ans, il tomba par terre, des bras de quelqu'un qui le portait ; cette chute provoqua une malformation de la colonne vertébrale, qui a compromis sa santé à jamais. Il ne quitta pas la Sardaigne avant ses vingt ans. Je crois que l'île lui a donné, ou lui a inspiré, son sens particulier du temps.

Dans l'arrière-pays, autour de Ghilarza, comme dans bien d'autres régions de l'île, la chose que vous sentez le plus fort, Marcos, est la présence des pierres. D'abord et surtout, c'est le domaine des pierres et – dans le ciel au-dessus – des corneilles mantelées. Chaque *tanca* – pâturage – et chaque bosquet de chêne-liège porte au moins un, et souvent plusieurs, tas de pierres ; de quoi charger un gros fourgon. Ces pierres ont été ramassées et stockées récemment pour que le sol, sec et pauvre comme il l'est, puisse être travaillé. Ce sont des pierres massives, dont la plus petite pèserait une demi-tonne. Ce sont des granits (rouges et noirs), du schiste, du calcaire, du grès et plusieurs roches volcaniques foncées comme du basalte. Dans certaines des *tancas*, les grosses pierres ramassées sont plus oblongues que rondes, si bien qu'elles ont été dressées et assemblées en forme de pyramides tronquées.

Sans fin, sans âge, des murs de pierres sèches délimitent les *tancas*, bordent les routes blanches, séparent les enclos des moutons, ou, s'étant écroulés après des siècles d'usage, ils évoquent des labyrinthes en ruine. Il y a aussi des petites piles triangulaires de cailloux pas plus gros que le poing. A l'ouest s'élèvent de très anciennes montagnes calcaires. Partout, deux pierres sont à touche-touche. Et là, sur ce sol sans pitié, pointe quelque chose de délicat : une manière de poser une pierre sur une autre qui témoigne irréfutablement d'un geste humain, distinct du hasard naturel. Et cela peut rappeler que marquer un lieu avec un cairn constituait l'acte de nommer, et a été probablement parmi les premiers signes utilisés par l'homme.

« La connaissance est pouvoir. Mais le problème est complexe également par un autre aspect : à savoir qu'il ne suffit pas de connaître l'ensemble des rapports en tant qu'ils existent à un moment donné, mais qu'il importe de les connaître génétiquement, c'est-à-dire dans leur mouvement de formation, puisque tout individu est non seulement la synthèse des rapports existants, mais aussi l'histoire de ces rapports, c'est-à-dire le résumé de tout le passé (3). »

Compte tenu de sa position stratégique dans l'ouest de la Méditerranée, compte tenu de ses gisements minéraux – plomb, zinc, fer, argent –, la Sardaigne a été envahie et son littoral occupé durant quatre millénaires. Les premiers envahisseurs furent les Phéniciens, suivis par les Carthaginois, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Pisans, les Espagnols, la maison de Savoie, et plus récemment par l'Italie actuelle.

Aussi les Sardes redoutent-ils et détestent-ils la mer. *« Quiconque nous arrive de la mer,* disent-ils, *est un voleur. »* Ils ne sont pas une nation de marins ou de pêcheurs, mais de bergers. Ils ont toujours cherché refuge dans leur inaccessible pays rocheux jusqu'à devenir ce que les envahisseurs appelaient (et appellent) des « brigands ». L'île n'est pas grande (250 km sur 85 km), mais ses montagnes scintillantes, sa lumière du sud, sa sécheresse de lézard, ses ravins, son terrain plissé lui prêtent, lorsqu'on la regarde d'un point culminant, l'aspect d'un continent. Et sur ce continent, avec ses 3,5 millions de moutons, et ses chèvres, vivent 35 000 bergers : 100 000 si l'on y inclut leurs familles, qui travaillent avec eux.

C'est une terre mégalithique – non pas au sens préhistorique – comme tout pays pauvre, elle a sa propre histoire, ignorée ou cataloguée « sauvage » par les métropoles. C'est une terre mégalithique au sens où son âme est roche, et sa mère, pierre.

Sebastiano Satta (1867-1914), le poète national, écrivait : *« Quand l'aube chauffe ton granit, Sardinia,/ tu dois engendrer de nouveaux fils. »* Il en fut ainsi, avec bien des changements mais une ténacité certaine, six millénaires durant. La flûte des bergers, celle de la mythologie classique, y est toujours jouée. Disséminées un peu partout sur l'île demeurent sept mille nuraghi – tours de pierres sèches, qui datent de la période néolithique, avant l'invasion phénicienne. Nombre d'entre elles sont plus ou moins en ruine, d'autres sont intactes. Elles peuvent atteindre 12 mètres de haut et 8 mètres de diamètre intérieur, avec des murs épais de 3 mètres.

Dedans, il faudra du temps à vos yeux, Marcos, pour se faire à l'obscurité. L'unique entrée, avec son architrave détaillée, est étroite et basse. Vous devez vous accroupir pour entrer. Il y fait frais. Lorsque vous pouvez voir dans le noir, vous remarquez comment, afin de construire la voûte sans mortier, les strates de pierres massives ont dû être placées en surplomb vers le centre, l'une au-dessus de l'autre, si bien que l'espace est conique comme une ruche de paille. Le cône, toutefois, ne peut pas se terminer en pointe parce que les murs doivent porter le poids des énormes pierres plates qui ferment le toit. Quelques nuraghi ont deux étages, avec escalier intérieur. A la différence des pyramides, antérieures de mille ans, ils abritaient des vivants. Sur leur fonction exacte existent plusieurs théories. Ce qui est clair, c'est qu'ils donnaient une protection, et sans doute plus d'une protection, puisque les hommes sont, pour plus d'une raison, vulnérables.

Les nuraghi sont toujours placés sur un point nodal du paysage ; un point où le terrain lui-même pourrait être doté d'un œil : point duquel tout peut être guetté dans toutes les directions et loin. La surveillance est ainsi relayée jusqu'au prochain nuraghe. Ce qui suggère que les nuraghi avaient, entre autres, une fonction militaire, défensive. Ils ont été aussi appelés « temples du soleil », « tours du silence » et, par les Grecs, « daidaleia », d'après Dédale, le constructeur du labyrinthe.

Dedans, vous évaluez, Marcos, peu à peu le silence. Dehors, il y a des mûres, très petites et douces, des cactus dont les fruits aux pépins durs comme les pierres sont cueillis par les bergers, qui les mangent après avoir enlevé les épines. Il y a des haies de ronces, des fils barbelés, des asphodèles telles des épées dont les poignées ont été plantées dans le sol maigre... peut-être une volée de linottes qui piaillent. A l'intérieur de cette ruche de pierres – construite avant la guerre de Troie –, silence. Un silence concentré, comme la purée de tomates en boîte.

A l'opposé, tout silence ambiant doit être surveillé pour le cas où un bruit annoncerait un danger. Dans ce silence concentré, nos sens perçoivent le silence comme une protection. Et ainsi vous devenez conscient de la complicité des pierres.

Les épithètes – « inorganique », « inerte », « sans vie », « aveugle » – appliquées à la pierre ne sont peut-être que des abrégés. Au-dessus de la ville de Galtelli s'élève la montagne, d'un calcaire pâle, qui est appelée Monte Tuttavista, « la montagne qui voit tout ».

IL se peut que la nature proverbiale de la pierre ait changé lorsque la préhistoire est devenue l'histoire. Les bâtiments sont devenus rectangulaires. Le mortier permettait la construction d'arches pures. Un ordre, en apparence permanent, a été établi, et avec cet ordre est arrivée la notion de bonheur. L'art de l'architecture dit cette notion dans tous les styles, mais pour la plupart des gens le bonheur promis n'est pas arrivé, et des reproches proverbiaux ont commencé : la pierre était opposée au pain parce qu'elle n'était pas mangeable, la pierre était jugée « sans cœur » parce qu'elle était sourde.

Avant, quand l'ordre était toujours précaire et quand la seule promesse était accordée par un lieu d'abri – au temps des nuraghi–, les pierres étaient tenues pour des compagnons.

Les pierres proposent un autre sens du temps, dans lequel le passé, le passé profond de la planète, offre un appui, maigre mais massif, aux actes de résistance des hommes, comme si les veines du métal dans la roche menaient aux veines de leur sang.

Mettre une pierre debout est un acte symbolique de reconnaissance : la pierre devient une présence, le dialogue commence. Pas loin de la ville de Macomer, il y a six pierres debout, sommairement taillées en ogive. Trois d'entre elles, au niveau des épaules, ont les seins sculptés, qui donnent l'impression d'avoir été façonnés comme les nids des hirondelles. L'acte de la taille est minimal. Pas nécessairement en raison d'un manque de moyens : peut-être par choix. Dans ce temps-là une pierre debout ne représentait pas une présence : elle en était une. Ces six pierres sont de la roche volcanique, qui est poreuse.

En conséquence, même sous un soleil fort, elles atteignent la température du corps, pas plus. *« Quand l'aube chauffe ton granit, Sardinia, tu dois engendrer de nouveaux fils. »* Plus anciens que les nuraghi sont les domus de jamas qui sont des chambres creusées dans les à-pic et destinées, dit-on, aux morts.

Cette chambre-ci est de granit. Vous devez ramper, Marcos, pour y entrer, et dedans vous pouvez vous asseoir mais pas vous tenir debout. La chambre mesure 3 mètres sur 2. Collé à la paroi, un nid de guêpes, déserté. Le silence y est moins concentré que dans une nuraghe, et il y a plus de lumière parce que vous vous insérez moins loin ; la poche est plus proche de l'intérieur du manteau.

Ici l'âge du lieu créé par l'homme est palpable. Non parce que vous calculez – ... néolithique moyen..., chalcolithique... –, mais à cause de la relation de la roche dans laquelle vous vous trouvez et de la touche humaine.

La surface du granit a été voulue très lisse. Rien de raboteux, aucune saillie ne reste. Les outils ont été probablement d'obsidienne. L'espace est corporel – en cela qu'il semble puiser comme un organe du corps (un peu comme une poche de kangourou). Et cet effet est accru par le reste des tâches légères d'ocre rouge et jaune, là où les surfaces, à l'origine, étaient peintes. Les irrégularités du relief ont pu être déterminées par des variations dans la formation de la roche.

Vous êtes couché dans cette cachette, Marcos, il y a une légère odeur un peu sucrée, presque de vanille, qui vient d'une certaine herbe dehors, et vous pouvez voir dans ces irrégularités les premiers tâtonnements vers la forme d'une colonne, le contour d'un pilastre ou les courbes d'une coupole – vers la notion de bonheur.

Au pied de la chambre – dans cette direction étaient couchés, vivants ou morts, les corps, c'est évident –, la roche est incurvée et concave, et sur sa surface une main humaine a taillé les stries convergentes d'une coquille Saint-Jacques.

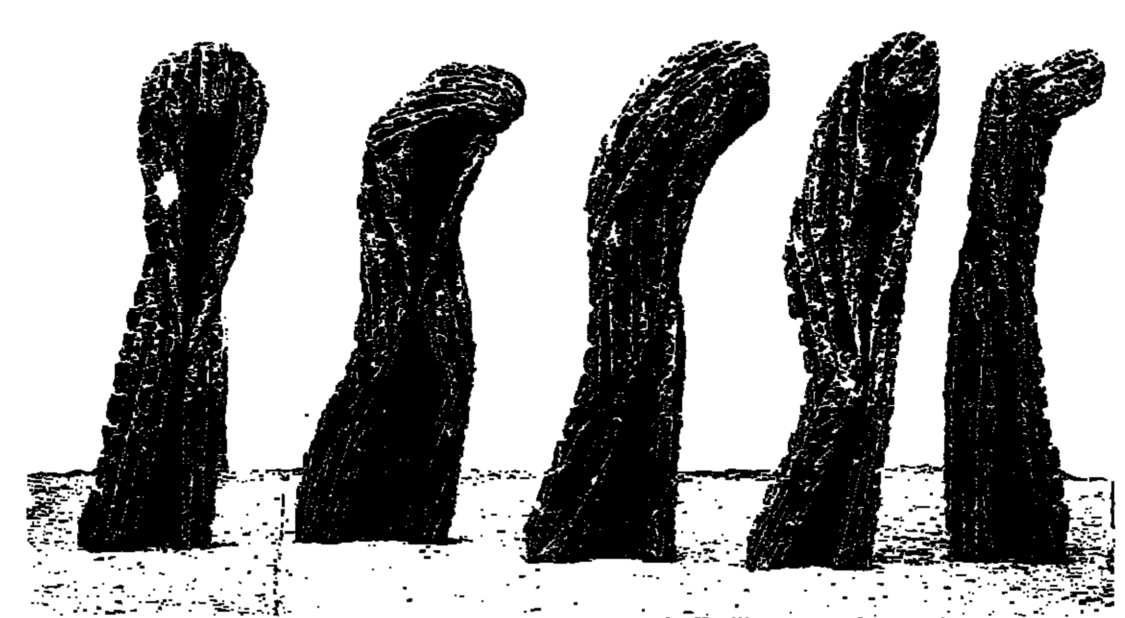
Près de l'entrée, pas plus haute qu'un petit chien, il y avait une saillie, comme un gros pli dans la rideau naturel de la roche, et, ici, une main l'a effilée et arrondie de sorte qu'elle s'est approchée de la forme de la colonne mais sans l'atteindre vraiment. Tous les domus de jamas font face à l'est. Du dedans, au travers des entrées, vous pouvez voir le soleil se lever.

Dans une lettre de prison, en 1931, Gramsci a raconté une histoire, pour ses deux enfants, ses fils Julio et Delio (le plus jeune, né pendant son emprisonnement, il ne l'a jamais vu).

Un petit garçon est endormi avec un verre de lait à côté de son lit, par terre. Une souris boit le lait, le garçon se réveille et, trouvant son verre vide, il pleure. Alors la souris va trouver la chèvre pour lui demander un peu de lait. *La chèvre n'a pas de lait, elle manque* d'herbe. La souris va au pré, et le pré n'a pas d'herbe, c'est la sécheresse. La souris va au puits et le puits n'a pas d'eau, il doit être réparé. La souris va chez le maçon qui n'a pas les pierres qu'il faut. Alors la souris va à la montagne, et la montagne ne veut rien entendre, elle n'est plus qu'un squelette, elle a perdu tous ses arbres. (Au cours du dernier siècle, la Sardaigne a été férocement déforestée pour fournir des traverses de chemins de fer à l'Italie continentale.) *« Donne-moi tes pierres*, dit la souris à la montagne, *et en échange le petit garçon, quand il deviendra grand, plantera des châtaigniers et des pins sur tes flancs (4). »* Dès lors la montagne accepte de donner les pierres. Grâce à quoi, le garçon a tellement de lait qu'il peut se laver avec ! Plus tard, devenu un homme, il plante les arbres, l'érosion s'arrête et la terre devient fertile.

P. S.– Dans la ville de Ghilarza il y a un petit musée Gramsci, près de l'école où il allait. Photos. Exemplaires de ses livres. Quelques lettres. Dans une vitrine, deux pierres taillées rondes, grosses comme des pamplemousses. Chaque jour, le garçon Antonio se servait de ces pierres comme d'haltères pour rendre ses épaules plus fortes et essayer de corriger la malformation de son dos.

(Traduit de l'anglais par Michel Cournot.)



GALERIE FRED LANZENBERG, BRUXELLES (Photo L. Schrobiltgen)

AUTRES LIEUX, AUTRES PIERRES. ICI, UN GROUPE DE CINQ SCULPTURES DE DODEIGNE (1994-96)
(Exposition du 8 janvier au 14 mars 1998 à la galerie Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, 75006 Paris)

* Ecrivain anglais.

(1) Lire : Sous-commandant Marcos, « La IVe guerre mondiale a commencé », *Le Monde diplomatique*, août 1997.

(2) Philosophe et théoricien marxiste (1891-1937), fondateur du Parti communiste italien.

(3) Antonio Gramsci, *Textes*, Editions sociales, Paris, 1975, p. 129.

(4) *Ibid.*, p. 132.

UN ÊTRE HUMAIN SUR TROIS

Bataille planétaire

Depuis le début des années 70, le monde a subi divers « chocs » pétroliers. Le prochain siècle pourrait malheureusement connaître des conflits géopolitiques et commerciaux de plus grande envergure encore, car liés à la maîtrise d'une ressource indispensable à la vie, non substituable et, qui plus est, existant en quantité fixe : l'eau.

L'explosion incontrôlée de la demande de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et des ménages des pays riches a conduit à la pollution de certaines nappes phréatiques et à de formidables gaspillages annonciateurs de sévères pénuries. Celles-ci sont déjà le lot quotidien de plus de 1,4 milliard d'humains privés d'accès à l'eau potable. Qui sera l'arbitre entre les besoins de l'ensemble des habitants de la planète et des intérêts particuliers ? Le marché, accélérateur des inégalités, ne saurait jouer ce rôle. Le temps est désormais compté pour une autre approche – coopérative et internationale – de la gestion de ce qui doit rester ou redevenir un bien commun de l'humanité.

Par
MOHAMED LARBI BOUGUERRA *

« *Si des mesures ne sont pas immédiatement prises, la situation s'aggravera à l'avenir* (1) », conclut un document d'évaluation présenté en juin 1997, lors de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux réserves d'eau douce de la planète. Ce texte rappelait que « *les schémas actuels de développement et d'utilisation des ressources en eau sont, pour la plupart, non soutenables* ». L'eau est un problème posé à l'échelle du globe, et dont la résolution commande le devenir des sociétés : sans elle, pas de développement.

Sans céder au catastrophisme, il faut pourtant constater que les ressources se raréfient en maintes régions, que le niveau des réserves baisse, que la pollution est largement répandue et que la désertification avance. Ces phénomènes ne suscitent pas le même sentiment d'urgence que les changements climatiques, la déforestation ou la couche d'ozone. Le manque d'eau a pourtant un coût humain exorbitant : malnutrition, maladies hydriques, exode rural, charges accrues pour les femmes... L'eau est une ressource finie, inégalement répartie dans le temps et l'espace. Elle est renouvelable (*via* le cycle de l'eau, soit 1 385 985 km³), mais ses réserves ne sont pas pour autant illimitées : « *Les experts prédisent que toutes les eaux de surface seront consommées d'ici 2100, et que toute l'eau disponible dans le cycle de l'eau de la Terre sera entièrement épuisée d'ici 2230* (2). »

En fait, l'eau douce ne représente que 3 % des eaux du globe. Si on exclut celle immobilisée dans les glaciers, les calottes polaires et les aquifères profonds, il reste à la disposition de tous les êtres vivants le 1 % des eaux douces accessibles des lacs, de l'atmosphère, des fleuves et des rivières. Mais 60 % des terres émergées sont en état de pénurie ; un homme sur cinq est privé d'eau potable saine, et la moitié de l'humanité ne dispose pas d'un réseau d'assainissement adéquat (3). Les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, avec moins de 2000 m³ par habitant et par an, vivent dans des conditions de « stress hydrique » qui handicapent leur vie économique et sociale.

Une ressource gaspillée

SI la population du globe a été multipliée par trois au cours de ce siècle, la demande en eau, elle, a été multipliée par sept et la surface des terres irriguées par six. De plus, au cours des cinquante dernières années, la pollution des aquifères a réduit les réserves hydriques du tiers. Les ressources disponibles pourraient cependant être utilisées beaucoup plus efficacement par réduction de la contamination et de l'évaporation dans les réservoirs, par le recyclage, l'entretien des réseaux, la lutte contre le gaspillage, la culture de variétés moins exigeantes en eau ou plus tolérantes au sel. Le dessalement de l'eau de mer n'est possible, pour le moment, que dans certains pays (où l'énergie est très bon marché) et ce procédé n'empêche pas la consommation d'eau d'atteindre des « niveaux alarmants » en Arabie saoudite et au Koweït, par exemple (4).

L'agriculture absorbe les deux tiers de la consommation mondiale d'eau, mais elle doit compter avec l'intense concurrence des villes, de l'industrie et du tourisme, particulièrement dans les pays du Sud. Les spécialistes pronostiquent qu'elle ne parviendra pas à conserver, au XXIᵉ siècle, la part de la ressource qu'elle s'adjuge actuellement. Une spécialiste affirme que « *la rareté croissante de l'eau douce est actuellement un obstacle majeur à la production alimentaire, à la santé des écosystèmes, à la stabilité sociale et à la paix entre les nations* », et elle observe que « *l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc – qui manquent d'eau – importent d'ores et déjà plus du tiers de leurs céréales* (5). »

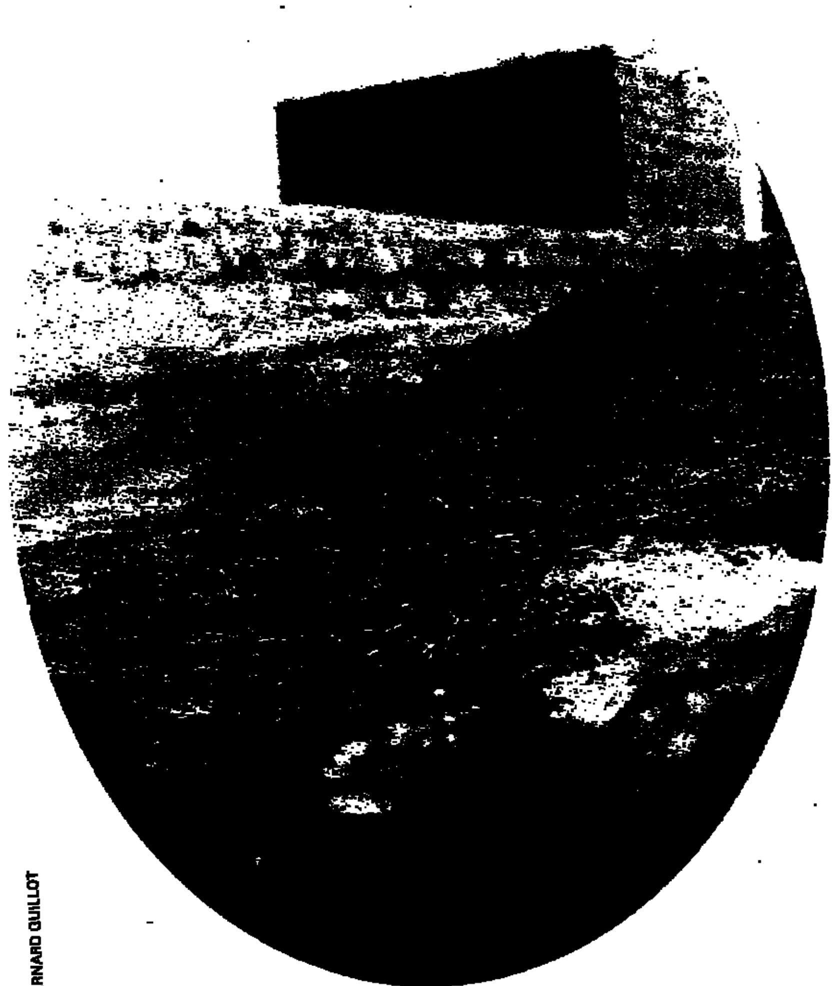
Pourtant, M. Hillel Shuval, de l'Université hébraïque de Jérusalem, discutant la notion de « sécurité alimentaire » dans le cas des pays arides comme ceux du Proche-Orient, pense que « *ces Etats peuvent assurer leur besoin en eau et leur sécurité alimentaire en développant des économies – basées sur le commerce, le tourisme et l'industrie – susceptibles de leur faire gagner suffisamment d'argent pour importer de "l'eau virtuelle" bon marché disponible sur le marché mondial* (6) » sous forme de céréales, de légumes, de viande, de lait...

L'eau peut aussi être source de conflits. Israël et ses voisins arabes sont toujours aux prises à cause des eaux du Jourdain, du Litani et du château d'eau du Golan. L'accord de Taba (dit aussi Oslo II), signé à Washington le 28 septembre 1995 entre l'Autorité palestinienne et l'Etat hébreu, officialise le partage léonin des aquifères de Cisjordanie : 82 % aux Israéliens et 18 % seulement aux Palestiniens. Rien n'est définitivement réglé pour ce qui est des eaux du Nil, du Tigre et de l'Euphrate.

Le plus grand réseau d'irrigation du monde se trouve au Pakistan et dépend de l'Indus, dont le bassin se situe en partie en Inde. Les gigantesques projets hydrauliques asiatiques des Trois-Gorges ou du Xiaolangdi en Chine, et du Bakun à Sarawak (Malaisie), par exemple, suscitent de vifs débats quant à leur coût, leur opportunité, leurs conséquences humaines et écologiques. Les Etats fédérés, aux Etats-Unis et en Inde, s'opposent sur la répartition des ressources en eau. En Europe, les travaux réalisés sur le Danube obligent la Hongrie et la Slovaquie à redessiner leur frontière matérialisée par le fleuve ; quant à leur différend relatif à la centrale de Gabcikovo, il a été soumis au Tribunal international de La Haye (7).

Les affrontements ne sont pas pour autant inévitables. Ainsi, les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) discutent du partage des eaux du Zambèze et de l'Orange. De leur côté, l'Inde et le Bangladesh ont mis un terme à leur différend, vieux de vingt ans, portant sur le Gange, mais des dégâts irréversibles ont été infligés à l'écosystème des mangroves. L'eau que le Lesotho vend à l'Afrique du Sud permet de financer l'école primaire pour tous les enfants du petit royaume (8).

Pour affronter la complexité et la gravité des problèmes posés par la pénurie d'eau, certains ont une réponse toute prête : le marché (9). D'autant que les perspectives d'investissement dans ce domaine sont de l'ordre de 600 à 800 milliards de dollars pour la prochaine décennie (10). Elément vital, chargé de symboles, de culture et de spiritualité, l'eau peut-elle être traitée comme une marchandise banale ? Pour M. Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, « *cette ressource rare, essentielle pour la vie, doit être consi-*



BERNARD GUILLOT

DANS LE DELTA DU NIL
Ce qui est en jeu, c'est la sécurité alimentaire

* Universitaire, programme mobilisateur Eau de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire.

(1) Rapport du secrétaire général des Nations unies, *Evaluation générale des ressources en eau douce du monde*, commission pour le développement durable, 5ᵉ session, 5-25 avril 1997, New York.

(2) Zhang Qishan et Zang Xiao, « Water issues and sustainable social development in China », *Water International IWRA*, vol. 20, Nº 3, 1995. Cité par Ted Vandeloo *in* Actes de la conférence organisée par le programme mobilisateur « Eau » de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire à Penang (Malaisie), janvier 1997.

(3) Programme pour la mise en œuvre de l'Agenda 21, adopté par la 19ᵉ session spéciale de l'Assemblée générale, Nations unies, New York, 1ᵉʳ juillet 1997.

(4) Abdulaziz S. Al-Turbak « Meeting future water shortages in Saudi Arabia » et E. A. Al-Obaid et M. N. Al Senafy, « Water consumption in Gulf countries : Myth or reality ? », *Actes, IXᵉ Congrès mondial de l'eau*, Montréal, 1-6 septembre 1997.

(5) Sandra Postel, « Dividing waters : food security, ecosystem health and the new politics of scarcity » *Worldwatch Paper* 132, Washington, septembre 1996.

(6) Hillel Shuval, « Concepts of water security, food security and water stress for arid countries », *Actes, IXᵉ Congrès mondial de l'eau*, Montréal, 1-6 septembre 1997.

(7) Christine Spolar « Danube divides Slovakia and Hungary in new way », *International Herald Tribune*, 25 septembre 1997.

(8) « Tap in the Attic », *The Economist*, Londres, 20 juin 1992.

(9) En octobre 1997, l'homme d'affaires québécois Jean Coutu a annoncé que son pays pourrait tirer d'immenses profits en exportant son eau potable. Lire Claude Picher, « Mahmoud Abou-Zeid et l'eau miraculeuse », *Le Devoir*, Montréal, 4 septembre 1997.

(10) Leyla Boulton, « Developing world needs help from water companies », *Financial Times*, Londres, 17 avril 1997.

Quatre modèles de gestion

Par
DANIEL BAUDRU
et BERNARD MARIS *

« *LES ressources naturelles sont inépuisables* » : c'est ainsi que Jean-Baptiste Say scelle de façon péremptoire et définitive les rapports du capitalisme et de la nature. Une phrase qui aurait pu être inscrite au frontispice de la Compagnie générale des eaux, créée en 1854, à peu près au moment où le père du libéralisme la prononce. En 1880, naît la Lyonnaise des eaux. Avec un siècle d'avance, la France fait gérer son eau gratuite par des compagnies privées.

Cet « avantage comparatif » dont bénéficient des firmes privées, habituées à gérer un bien gratuit, explique que les deux géants français mentionnés plus haut (1), rejoints par la SAUR (groupe Bouygues), soient devenus les maîtres de l'eau sur la planète, avec des taux de rentabilité nette de 15 % à 25 % hors de France, contre seulement de 3 % à 6 % dans l'Hexagone (2).

Quel est donc ce miraculeux modèle de gestion français qui associerait « *la vertu du public et l'efficacité du privé* » et « *favoriserait autant l'usager que les donneurs d'ordres* » ? Ne s'agit-il pas, tout autant, d'offrir à ces groupes un énorme matelas de liquidités leur permettant de s'attaquer à d'autres secteurs, la télévision numérique, par exemple ? Quels sont les modèles de rechange à ces contrats de concession entre autorités publiques et méga-groupes privés ? Et comment une démocratie doit-elle envisager le problème de l'eau ?

Quelles que soient les réponses, elles doivent prendre en compte l'histoire des pays. Et l'histoire, dans ce cas, c'est d'abord de la géographie. Madrid et Lisbonne sont en concurrence pour les eaux du Tage, Barcelone et Alicante pour celles de l'Ebre, la Syrie et Israël pour celles du Golan, la Syrie et la Turquie pour celles de l'Euphrate, comme l'Egypte et le Soudan pour celles du Nil. Rien ne dit que les agriculteurs français verraient d'un bon œil le projet d'alimention de Barcelone par une partie des eaux du Rhône.

L'eau n'est pas compressible. Elle est coûteuse à transporter, eu égard à sa – très provisoire – faible valeur. Elle est fournie à des mégapoles dont la demande explose, ce qui implique des coûts associés de mise en service et de retraitement exponentiels (3). C'est là que se situe la deuxième grande source d'affrontements.

Si l'on fait l'hypothèse – héroïque – que le politique n'abandonne pas la géostratégie aux firmes, les modèles de gestion auront en effet à prendre en compte des contradictions internes, par exemple entre urbains et ruraux (4). Des conflits entre une population de plus en plus concentrée, de plus en plus soumise aux contaminations, et une agriculture de plus en plus productiviste, polluante et utilisatrice d'eau, mais sommée de nourrir cette même population. En bref, l'agriculture consomme et pollue l'eau du verre... pour remplir l'assiette.

Tant que ces contradictions géographiques et sociologiques ne sont pas exacerbées par la rareté de la ressource, plusieurs modèles de gestion peuvent coexister, allant du « pseudo semi-public » (modèle français) au « pur privé » (modèle chilien), sur fond de compromis politiques en faveur de puissants lobbies. En France, par exemple, le principe qui s'applique à l'agriculture n'est pas pollueur-payeur, mais plutôt pollueur-subventionné (5), ce qui ne pourra laisser éternellement indifférents des urbains qui devraient voir leur facture d'eau doubler dans les dix ans (6). Du plus au moins public, on distinguera quatre modèles.

Dans le modèle « français », une relation de long terme se noue entre une collectivité territoriale et un grand groupe opérateur. La collectivité négocie le prix de l'eau avec lui, lui délègue l'exécution du service, mais en demeure responsable. La passation du marché est théoriquement concurrentielle. Même système dans le modèle « américain », sauf qu'une foule d'opérateurs de petite taille noue des contrats de courte durée avec les municipalités (7).

Dans le modèle « anglais », les collectivités n'ont aucun rôle et la régulation incombe à un office national, qui fixe un indice d'évolution du prix au client pour les cinq ans à venir. Dans le modèle « chilien », un marché national des droits d'usage de l'eau (sur le modèle de celui des droits à polluer) permet aux opérateurs en concurrence d'échanger ces droits transférables. Dans tous les cas, les groupes privés captent d'énormes rentes de situation, proportionnelles à la durée des contrats. Mais ces modèles sont dépassés, car la question de l'eau se pose déjà au niveau mondial.

MÊME si cette ressource, devenue rare, est considérée comme une marchandise, et quel que soit son mode de gestion, il faut savoir que le marché est inapte à traiter la question des biens collectifs – l'eau, comme l'air, les bancs de poissons ou l'ozone – en raison de l'impossibilité de définir clairement des droits de propriété. Un marché de l'eau régulé ne pourrait être organisé qu'au niveau mondial, avec des règles claires de partage et d'arbitrage en cas de conflits. Tel-Aviv et Amman ont déjà défini des quotas de pompage du Jourdain et un système de compensations financières en cas de dépassement. *Quid* en cas de conflit, s'il n'existe pas d'organisme mondial de gestion ?

On peut imaginer (ou plutôt rêver) qu'un tel organisme régulerait le cours mondial de l'eau, sans l'abandonner à la spéculation, comme c'est le cas pour le pétrole, tout en évitant d'aggraver les déséquilibres Nord-Sud. Il ne faut pas oublier qu'un milliard et demi d'êtres humains ne disposent pas d'eau potable et que, chaque année, six millions d'enfants meurent d'avoir bu de l'eau contaminée.

Qu'est-ce qui empêcherait les pays qui la détiennent en quantité de la troquer contre d'autres matières premières ou contre des droits à polluer des pays encore épargnés ? A côté de la régulation mondiale de l'« or bleu » se pose la question de sa fourniture et de sa gestion privée par les mégagroupes qui adossent leur puissance et leur développement à cette rente (8) par des contrats trentenaires !

Or l'un des principes fondamentaux d'une gestion démocratique est que tout ce que l'eau rapporte devrait, au centime près, retourner à elle en dépollution, assainissement, investissement, etc. D'où la nécessité d'un véritable contrôle de sa comptabilité par les citoyens pour empêcher qu'elle ne devienne un moyen d'échange ou de chantage. La fixation de son prix deviendrait alors une simple question technique... si tant est que le pouvoir politique sache imposer pour elle des péréquations qu'il a rarement su faire appliquer pour les transports, le logement, ou la santé.

* Respectivement maître de conférences et professeur à l'université Toulouse-I, chercheur au Laboratoire d'études et de recherches en économie de la production (Lerep).

(1) Respectivement 165 et 200 milliards de francs de chiffre d'affaires, en tenant compte du fait que la Lyonnaise vient de s'associer à Suez.

(2) Lire *La Tribune Desfossés*, 25 mars 1997. Les trois groupes servent environ deux cents millions d'usagers dans le monde.

(3) Ces coûts représenteraient 600 milliards de dollars pour les dix années à venir, selon la Banque Mondiale. *Cf* I. Seralgedin, *Toward a Sustainable Management of Water Ressources*, Banque mondiale, août 1995.

(4) D'autres conflits « internes » peuvent survenir : activités industrielles/activités privées, activités privées/besoins publics, loisirs/production, etc.

(5) A elle seule, l'agriculture française perçoit environ 160 milliards de subventions françaises ou européennes. Source : *L'Etat de la France, 1996-1997*, La Découverte, Paris, 1997.

(6) Cette augmentation sera rendue nécessaire par la dépollution des nappes phréatiques, qui ne représente actuellement que 17 % du prix facturé : 7,50 F le mètre cube, contre 9,80 F en Allemagne et seulement 2,65 F aux Etats-Unis.

(7) On comprend que le marché américain suscite les convoitises des « gros », qui, arguant de leur taille et de « rendements croissants », proposent des contrats de longue durée.

(8) Ainsi, la Générale des eaux dégage bon an, mal an, en France seulement, quelque 3 milliards de liquidités ; 3 milliards garantis pour trente ans : de quoi voir venir, dans un monde où le court terme est la règle...

MANQUE D'EAU POTA

pour l'« or



Pour un

TRE HUMAIN SUR TR

lle planétair

MANQUE D'EAU POTABLE

pour l'« or bleu »

A SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL
Sans eau, pas de développement

GUY HERSANT

dérée comme un trésor naturel faisant partie de l'héritage commun de l'humanité (11) ». Tel n'est pourtant pas le discours des auteurs du rapport d'évaluation des eaux douces du monde, présenté à l'ONU, qui écrivent : « *Il faut une approche plus orientée vers le marché pour gérer les fournitures d'eau, et l'eau doit être une marchandise dont le prix est fixé par l'offre et la demande* (12) ». Et, de fait, l'intérêt général est-il compatible avec le marché ?

Aux Etats-Unis, certains parlementaires font pression pour affranchir les petits et moyens réseaux de distribution du respect des normes légales en matière d'eau potable parce que « *trop coûteuses* ». Pourtant, en 1993 et en 1994, 53 millions d'Américains ont consommé de l'eau contaminée par le plomb, les pesticides et les produits chlorés volatils ; de même, 11,6 millions ont bu de l'eau contenant des coliformes fécaux – bacilles pathogènes – et 43 autres millions ont été exposés au cryptosporidium, micro-organisme qui a tué plus d'une centaine de personnes à Milwaukee en 1993 (13).

Cependant, à la fin de la session spéciale de l'ONU consacrée à l'eau, en juin 1997, le programme de mise en œuvre de l'Agenda 21, adopté lors de la conférence de Rio en 1992, recommande que « *l'évaluation économique de l'eau se fasse dans le contexte des implications sociales et économiques de la ressource* », cette évaluation devant « *refléter la satisfaction des besoins de base* ».

Ce texte préconise, pour les pays développés, « *la mise en œuvre graduelle de politiques orientées vers le recouvrement du prix, une allocation équitable et efficace de l'eau... et la promotion de sa conservation* ». Pour ce qui est des pays en développement, « *quand ils atteignent un stade de développement approprié* », leurs politiques – précise le programme – devraient promouvoir « *la gestion harmonieuse et le développement de ressources rares en eau* », générant « *des ressources financières à investir dans les équipements nouveaux de fourniture et de traitement de l'eau* (14). »

Les enjeux financiers sont tellement considérables *(lire page 24 l'article de Daniel Baudru et Bernard Maris)* que la tentation est forte de faire passer au second plan les préoccupations de santé publique. C'est pourquoi, selon l'Organisation syndicale internationale des services publics (ISP), « *qu'ils soient publics, privés ou mixtes, les services de l'eau doivent être obligés de fournir ce bien et d'appliquer des tarifs acceptables socialement. La meilleure solution est de confier leur mise en place et leur exploitation aux pouvoirs publics* », tant il est vrai que « *la concurrence illimitée dans le domaine de la fourniture et du traitement de l'eau va à l'encontre de l'intérêt public* (15). »

Le marché ou l'éthique ?

IL faut cependant admettre que l'absence de vigilance sur le « juste prix » du précieux et irremplaçable liquide conduit au gaspillage, exacerbe les problèmes d'assainissement et provoque la dégradation des sols par hydromorphisme et salinisation... On peut cependant douter que la seule logique du marché, qui vise rarement ceux qui ont les moyens de gaspiller et frappe de manière disproportionnée les plus démunis, soit en mesure de changer les pratiques et les usages. De plus, le libre-échangisme ne contribue pas à une bonne gestion de l'eau, comme l'a montré, s'appuyant sur les cas du Japon et du Mexique notamment, M. Asit K. Biswas, de l'Université autonome de Mexico, lors du IX[e] congrès mondial de l'eau, tenu à Montréal en septembre 1997.

L'ouverture du marché du riz au Japon, imposée par les accords du GATT en 1993, a mis à la retraite bon nombre de riziculteurs, leur produit étant trop cher comparé à celui de leurs homologues thaïlandais ou chinois. Cette mise en jachère forcée des rizières a provoqué, au grand dam des riverains, des inondations destructrices. Pareillement, l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) rend compétitifs, sur les marchés des Etats-Unis et du Canada, les fruits et légumes mexicains, gros consommateurs d'eau dans un pays qui en manque, ce qui provoque de graves tensions sociales.

Si l'on veut assurer la durabilité de la ressource sur le long terme, il faut lever la confusion entre valeur et prix de l'eau, et promouvoir « *une éthique de l'eau* » (16). M. Federico Mayor parle, quant à lui, d'« *une nouvelle éthique de l'eau* » fondée sur la solidarité et la subsidiarité active – les décisions étant prises au plus bas niveau possible – privilégiant une approche de coopération étendue, donnant la parole à tous les acteurs (17) – et notamment aux femmes –, et attentive aux technologies appropriées et aux savoirs locaux.

Un habitant des Etats-Unis utilise 900 litres d'eau par jour, mais un Africain doit se contenter de 30 litres. Un Israélien consomme quatre fois plus qu'un Palestinien. Le gouvernement de l'Afrique du Sud s'est fixé comme première priorité la fourniture d'au moins 25 litres d'eau par jour (pour la boisson et l'hygiène) à chacun de ses citoyens, en abordant la question sous l'angle de la dignité et de l'équité. Déjà, en 1977, la conférence des Nations unies de Mar del Plata proclamait : « *Tout le monde a le droit d'accéder à l'eau potable en quantité et en qualité égales pour ses besoins essentiels.* » La ville de Djakarta, en Indonésie, dépense chaque année l'équivalent de 1 % de son produit intérieur brut (PIB) pour faire bouillir une eau peu sûre. La hausse du prix du pétrole à usage domestique à Lima (Pérou), en 1990, est une des principales causes de l'épidémie de choléra qui s'est par la suite propagée dans le reste de l'Amérique du Sud, les populations des quartiers défavorisées n'ayant plus les moyens de faire bouillir l'eau qu'elles consommaient.

Les problèmes de l'eau ne sauraient être traités isolément : ils doivent être intégrés dans les schémas de développement économiques et sociaux, afin d'assurer les besoins humains fondamentaux et de préserver les écosystèmes.

On ne peut consacrer près de la moitié des céréales à la production de viande et de poulet et, en même temps, gérer sagement les quantités finies d'eau dont dispose la nature. Ce qui est en jeu, c'est la sécurité alimentaire, la santé des populations, la paix et la stabilité du monde. Ce n'est donc nullement l'affaire des seuls techniciens. C'est pourquoi M. Kader Asmal, ministre sud-africain en charge des problèmes de l'eau, exprimait une opinion de bon sens lorsqu'il déclarait récemment : « *Nous avons besoin d'un multilatéralisme actif et démocratique* (18). » L'ONU, au terme de sa session spéciale consacrée à l'eau en juin 1997, recommande que l'on accorde « *la priorité absolue aux graves problèmes d'eau douce auxquels sont confrontées de nombreuses régions du monde* ». Elle incite à favoriser les transferts de technologie de l'eau sur les plans régional et international, à aider les pays du Sud à adopter « *des modes de production agricole et industrielle plus évolués et plus économes en eau* ». Enfin, « *considérant le besoin urgent pour l'action... et les résultats tangibles dans le domaine de l'eau douce* », l'Organisation appelle les gouvernements, sous l'égide de sa commission du développement durable, « *à initier une approche stratégique pour la mise en œuvre de tous les aspects de l'usage durable de l'eau douce pour des buts sociaux et économiques* ». Elle note toutefois que « *ce processus intergouvernemental ne portera pleinement ses fruits que si la communauté internationale lui alloue des ressources financières nouvelles et additionnelles* (19). »

MOHAMED LARBI BOUGUERRA.

(11) Federico Mayor, « Water and civilization », *in Actes du Premier Forum mondial de l'eau*, Elsevier science, Oxford, 1997.

(12) Paul Lewis, « UN report warns of problems over dwindling water supplies », *The New York Times*, 20 janvier 1997.

(13) Melissa Healy, « Studies point up contamination of drinking water », *Los Angeles Times*, 2 juin 1995.

(14) *Cf.* note 3.

(15) *Programme de l'ISP pour l'eau*, 1993/1, Internationale des services publics, Ferney-Voltaire, 1997.

(16) Vandana Shiva, « Values beyond price », *Our Planet*, Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), Genève, vol. 8, n° 2.

(17) Les lois sur l'eau de 1964 et de 1992 ont institué, en France, une certaine forme de contrôle démocratique puisque, dans chacun des six grands bassins, élus, usagers, représentants de l'administration et industriels... se concertent. Une directive de l'Union européenne devrait élargir ce mode de concertation à toute l'Europe.

(18) Kader Asmal, discours inaugural, Global Water Partnership, Stockholm, 9 août 1997.

(19) *Cf.* note 3.

Les éditions en langues étrangères du « Monde diplomatique »

Italie. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien romain *Il Manifesto* (via Tomacelli 146, Rome 00186), dont la diffusion moyenne est de 100 000 exemplaires.

Allemagne. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien berlinois *die tageszeitung* (Kochstrasse 18, 10969 Berlin), dont la diffusion moyenne est de 70 000 exemplaires.

Suisse. L'hebdomadaire *WochenZeitung* (Laisenstrasse 7, Postfach 8031 Zurich) diffuse en supplément mensuel notre journal en langue allemande à quelque 20 000 exemplaires.

Espagne. Le journal est traduit et édité par L. Press (Plaza Marina Española, 5-2° D, 28013 Madrid). Sa diffusion est d'environ 25 000 exemplaires.

Mexique. Le journal est publié par Editorial sans Frontières (Paris n° 35, Col. Coyoacan, 04100 Mexico). Sa diffusion est d'environ 25 000 exemplaires.

Monde arabe. Une édition trimestrielle en arabe est publiée en Tunisie par Impact (le Méridien, bureau 344, 50, avenue Habib-Bourguiba, Tunis 1000). Elle tire à 15 000 exemplaires.

Grèce. Il existe en outre une édition en langue grecque de notre bimestriel *Manière de voir* (Editions Dromeas Epe, Ch. Trikoupi 106, Athènes 11472), diffusée à 10 000 exemplaires.

Au total, la diffusion du *Monde diplomatique* (260 000 exemplaires en français) et de ses différentes éditions étrangères est d'environ 500 000 exemplaires.

Pour un contrat mondial

Par RICCARDO PETRELLA *

Si, dans les dix à quinze prochaines années, aucune action concertée ne donne à l'eau un cadre mondial efficace de régulation politique, économique, juridique et socioculturel, sa maîtrise va provoquer de multiples conflits territoriaux et entraîner de ruineuses batailles économiques, industrielles et commerciales. La principale source de vie de l'humanité se transformera en une ressource stratégique vitale, et donc en une marchandise rare sur de nouveaux marchés particulièrement lucratifs.

La thèse selon laquelle seul le marché serait en mesure de garantir la « paix de l'eau » et d'assurer un équilibre efficace – grâce au « juste prix » – entre une offre d'eau de bonne qualité (de plus en plus rare) et une demande sans cesse croissante a fait de nombreux adeptes au cours de ces dernières années. Et pas seulement chez les néolibéraux enclins à privatiser tout ce qui est privatisable (1). Pourtant, les leçons que l'on peut tirer des privatisations réalisées, notamment au Royaume-Uni et en France, devraient inciter à la plus grande méfiance (2). Le prix de l'eau a, en effet, augmenté de 55 % entre 1990 et 1994 au Royaume-Uni, sans que, pour autant, les investissements des compagnies privées aient crû dans les mêmes proportions. Résultat : ces sociétés ont dégagé d'énormes marges bénéficiaires, permettant le versement de rétributions et de dividendes somptueux aux dirigeants et aux actionnaires, alors que les pannes ont considérablement augmenté.

C'est ce qu'ont bien compris les Québécois, qui, en avril dernier, ont réussi à imposer un changement de cap aux dirigeants de la province (3). Le gouvernement de M. Lucien Bouchard, initialement favorable à la privatisation, a dû, en effet, réaffirmer que « *l'eau est un bien public qui doit demeurer sous contrôle public* (4) ». Un acte encourageant pour tous ceux qui considèrent l'eau comme un bien patrimonial planétaire. Parmi ceux-ci, les membres du Groupe de Lisbonne (5), qui veut créer un mouvement international d'opinion en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un contrat mondial de l'eau.

Ce contrat partirait du principe que l'accès à l'eau potable – bien commun de l'humanité – constitue un droit économique et social fondamental de toute personne, en même temps qu'un droit collectif de toute communauté humaine. Il se propose de donner des formes concrètes à la lutte pour faciliter cet accès au 1,4 milliard de personnes qui en sont privées. Et, puisqu'on ne peut pas tout financer en même temps – comme le répètent constamment les dirigeants politiques, économiques et financiers –, il faut inverser les choix d'investissements. En particulier, cesser de consacrer des dizaines de milliards de dollars par an à la conception, à la construction et au fonctionnement d'« autoroutes » nationales et mondiales de l'information et de la communication qui visent uniquement à satisfaire les appétits de puissance ou de profits des grandes organisations militaires, policières, scientifiques, industrielles et financières du monde, américaines en premier lieu. Avec une partie de ces sommes – disons quelques milliards de dollars chaque année pendant un peu plus d'une décennie –, ces 1,4 milliard de personnes pourraient progressivement être dotées des 2,5 à 3 milliards de robinets d'eau dont elles ont un besoin immédiat.

* Professeur à l'Université catholique de Louvain, président du Groupe de Lisbonne.

(1) Sur la privatisation de l'eau, lire « European Public Service Committee, EPSC Survey on the European Water Industry », Bruxelles 1994.

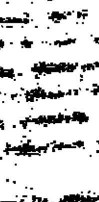
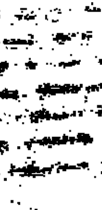
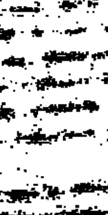
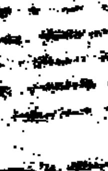
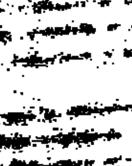
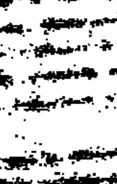
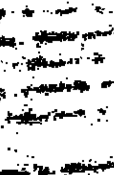
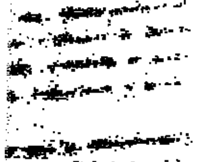
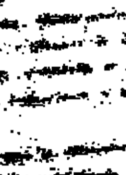
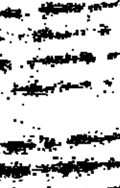
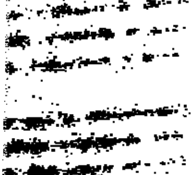
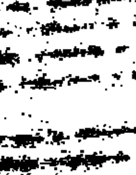
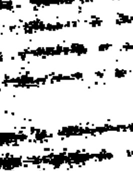
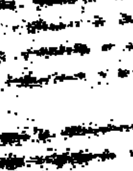
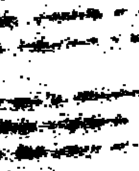
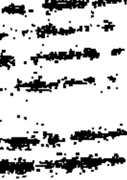
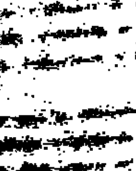
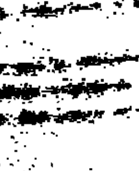
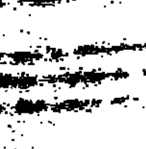
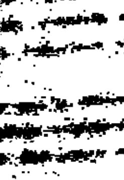
(2) On trouvera une analyse détaillée des conséquences de la privatisation au Royaume-Uni et en France dans Léo-Paul Lauzon, François Patenaude et Martin Poirier, *La Privatisation de l'eau à Montréal* (première partie : « Les Expériences dans le monde »), chaire d'études socio-économiques de l'université du Québec à Montréal (UQAM), octobre 1996.

(3) « Non à la privatisation de l'eau », *Le Devoir*, Montréal, 14 avril 1997.

(4) Déclaration de M. Rémy Trudel, ministre des affaires municipales, *Le Devoir*, *op. cit.*

(5) Dans l'ouvrage *Limites à la compétitivité*, Editions La Découverte (Paris), Boréal (Montréal) et Labor (Bruxelles), 1995.

tion

LA MODERNITÉ INFORMATIQUE

Internet, terrain de jeu

LES nouvelles technologies de l'information sont férocement convoitées par les entreprises commerciales, qui y voient des gisements formidables de profits. Le réseau Internet, en particulier, est de plus en plus infiltré par les publicités commerciales et détourné de ses objectifs culturels ou scientifiques. Par ailleurs, les apôtres du modèle américain et de ses performances supposées en matière d'emploi ne cessent de citer une entreprise et son patron en exemple : Microsoft et M. William ("Bill") Gates. Question valeur boursière, leur performance a assurément été impressionnante : Microsoft vient, en une seule année, de passer de la douzième à la sixième place mondiale. En matière d'emploi, les résultats sont déjà plus maigres : la compagnie compte à peine plus de vingt mille salariés. Reste l'innovation. Et là, comment ne pas remarquer que l'un des grands talents de Microsoft est aussi ancien que le capitalisme : s'installer sur le marché, s'approprier certaines découvertes des concurrents et, en ayant recours à des pratiques proches de la vente forcée, les évincer du marché.

Par DAN SCHILLER *

Après la défaite, le 11 mai 1997, du champion du monde d'échecs Garry Kasparov face au super-ordinateur Deep Blue de la société International Business Machines (IBM), les journaux spéculèrent sur l'inéluctable déclin de l'intelligence humaine face à la concurrence de la machinerie électronique. Pourtant, l'enthousiasme avec lequel IBM avait *organisé et financé la rencontre ne se limitait pas à un goût soudain pour la philosophie.*

Dans sa quête permanente de produits informatiques commercialisables, IBM souhaitait plutôt utiliser l'épreuve pour faire valoir sa capacité à organiser un événement complexe, destiné à un vaste public, sur Internet (1). A cette occasion, en effet, la société d'informatique recouvrit la Toile (le Web) de la plus formidable campagne publicitaire jamais menée sur Internet ; des bannières « cliquables », menant directement vers l'événement, furent installées sur 50 sites. Un service mit en scène un échiquier graphique sur lequel les pièces se déplaçaient en accord avec le déroulement de la compétition.

En prévision d'une forte demande de connexions, ce service avait été installé sur un super-ordinateur du même type que Deep Blue. Plus de 4 millions de personnes, en provenance de 106 pays différents, le consultèrent pendant la durée du match. Au cours de la dernière partie, le site reçut en direct quelque 420 000 visiteurs. IBM avait ainsi prouvé qu'un événement retransmis sur Internet pouvait rassembler *« une audience comparable à celle d'un bon programme de télévision par câble* (2) *»*.

Ces prouesses étaient destinées, en premier lieu, à l'industrie de la publicité, qui consacre déjà l'essentiel de ses investissements sur Internet à la création de services ludiques. Parmi les précurseurs, la « zone de jeux » de Microsoft compte 200 000 utilisateurs réguliers ; la station de radio AudioNet, diffusée par Internet, a pu présenter le Super Bowl (finale du championnat de football américain) en intégralité, match par match et en trois langues, à 500 000 auditeurs... Les experts du marketing se plongèrent donc sans attendre dans l'analyse du match d'échecs d'IBM, prototype de futurs services intégralement conçus par les annonceurs.

L'attrait de ces innovations était d'autant plus grand que le classique affichage en ligne et les sites de la Toile destinés à lui servir de supports avaient connu des déboires au cours des mois précédents. Les dépenses avaient atteint seulement 300 millions de dollars en 1996 et ne suivaient pas la croissance exponentielle attendue. La presse en cherchait les causes : la publicité sur Internet était peut-être trop confinée aux seules compagnies d'informatique ; on déplorait l'absence d'un système standard de mesure d'audience ; les taux de « clics » sur les bandeaux publicitaires étaient trop bas – témoins de l'inappétence des internautes pour les sites des annonceurs. De plus, chercher à faire des affaires sur Internet était comme *« laisser sa carte de visite sur un trottoir de Manhattan pendant les heures de pointe : presque personne ne sait que vous existez, et le peu de gens qui tombent sur votre carte ne sont certainement pas les clients que vous attendez* (3) *»*. Ces suggestions, certes, ouvraient des pistes. Mais pas celle de l'effondrement de la publicité comme mode principal de financement de la Toile.

L'espace loué n'est que la partie émergée de l'iceberg de la publicité commerciale sur Internet. Des milliers de compagnies ont compris qu'elles *« ne peuvent réussir à s'implanter durablement sur Internet en s'insérant entre le contenu d'un site et son audience »*. Ces trois dernières années, elles ont dépensé des milliards de dollars pour construire des sites complets, dans le but de *« devenir une destination en soi* (4) *»*. Les sites des annonceurs eux-mêmes se sont multipliés sur la Toile. Le peu d'entrain des entreprises à acheter des espaces reflète moins l'indifférence des publicitaires que la liberté qui leur est donnée de créer des lieux spécifiques utilisés par les internautes.

« Tout l'enjeu d'une marque, déclare le président d'Unilever, *réside dans la création d'une relation à long terme avec le client, et la publicité n'est qu'un moyen – le plus efficace que nous ayons inventé jusqu'ici – de conduire un dialogue avec ce client* (5). *»* Cette efficacité pourrait bien être surpassée par la formidable extension, promise par Internet, du marketing direct, c'est-à-dire du ciblage des consommateurs au travers des relevés de leurs achats et de leurs préférences médiatiques. Les fabricants de produits de consommation élaborent consciemment des sites leur permettant d'établir de nouveaux rapports avec les consommateurs, d'engager *« une conversation continue avec chaque client désirable* (6) *»*.


ÉDITIONS MAEGHT

TAL-COAT. – « Le Saut I » (1956)

Une première conséquence des investissements publicitaires dans ces « modules de marque » (7) est de distendre les liens jusqu'ici établis entre les marques et les médias individuels. A son tour, le cyberespace est le théâtre de pratiques usuelles dans les médias classiques. Les publicités s'agrègent sur les sites les plus consultés de la Toile, obligeant certains sites moins fréquentés à fermer. De plus, comme les marchands l'ont fait avec les musées, les orchestres, les radios publiques, et à peu près tout ce qui attire un public ciblé, de nouveaux entrepreneurs enrôlent des sites non commerciaux dans leur effort de vente. Le libraire Amazon.com, par exemple, a établi des liens avec plus de 8 000 sites précédemment indépendants, auxquels il verse une commission sur le chiffre d'affaires qu'ils lui apportent.

Les tentatives des annonceurs pour s'incorporer à la Toile ne leur font toutefois pas oublier leur besoin constant d'une audience spécifique. Cette néces-

* Professeur au département de communication de l'université de Californie, à San Diego.

(1) Ainsi qu'à démontrer la puissance de ses machines et programmes : le système Deep Blue fut rapidement adapté pour les marchés financiers (*Investor's Business Daily*, 18 juin 1997).

(2) *Los Angeles Times*, 15 mai 1997.

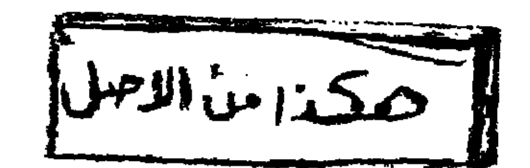
(3) New York Times, 24 février 1997.

(4) Robert H. Reid, *Architects of the Web*, New York, John Wiley, 1997.

(5) *International Advertising Association Perspectives*, février 1996.

(6) Josef Turow, *Breaking Up America : Advertisers and the New Media World*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

(7) Lire à ce sujet Dan Schiller, Les marchands à l'assaut d'Internet, *Le Monde diplomatique*, mars 1997.





CAPTÉE PAR LES MARCHANDS

pour les publicitaires

sité se traduit par la mode grandissante des « communautés », quartiers virtuels peuplés de « citoyens » résidents, plutôt que de cybernomades dont les brèves incursions sur les sites sont difficilement exploitables. Nabisco, Pepsi-Co et Kellog's, entre autres, développent des sites ludiques afin de retenir les « surfeurs ». La haute technologie leur offre de nouvelles méthodes commerciales, comme ces programmes *robots conçus* pour délivrer un argumentaire de vente *dans les forums de discussion ou les* publicités plein écran que l'utilisateur *doit visionner* avant d'atteindre le contenu promis.

Mais l'utilisation d'Internet comme outil de « *marketing relationnel* » a des implications plus profondes. On répète à *l'envi qu'Internet est un futur média de* masse universel, auquel bientôt « tout le monde » participera. *Rien* n'est plus faux. En remodelant l'ensemble du système médiatique, Internet transforme une structure « de masse » en un ciblage « de classe ».

Simultanément au déploiement d'Internet comme média transnational, un paradoxal mouvement de contraction s'opère dans le paysage médiatique. Aux Etats-Unis *par exemple*, les *réseaux* de télévision non facturés (c'est-à-dire « *gratuits* »), *qui avaient atteint une couverture quasi universelle il y a une génération, ont vu leur audience régresser.* Quatre d'entre eux (ABC, CBS, NBC, Fox) *doivent se contenter désormais* d'à peine 60 % de l'audience aux heures de *grande écoute, tandis que les chaînes* câblées et les autres médias voient leur part *collective* d'audience augmenter. Cela n'est pas uniquement l'effet d'une préférence du public pour le magnétoscope, Internet et les chaînes à péage, mais la conséquence des besoins publicitaires.

Les plus grands fabricants ont depuis longtemps abandonné l'argumentaire de vente d'un produit unique dans un marché de masse. Leur pratique publicitaire s'est tournée, lors des dernières décennies, vers de nouveaux canaux médiatiques qui visent des segments de *marché soigneusement fragmentés*. Par exemple : les possesseurs d'automobiles *japonaises datant de moins de quatre* ans, abonnés à *Time*, *Sports Illustrated*, *Money* ou *Life* (8). L'accès à une audience relativement importante est cependant encore gage de succès : la publicité sur les chaînes hertziennes a *bénéficié d'une solide croissance de* 12,8 % entre 1995 et 1996, pour atteindre *13 milliards de dollars. Mais cette même* période a vu les dépenses publicitaires *sur les réseaux de télévision par câble* dépasser le double de ce taux (en hausse *de 26,7 %, atteignant 4,5 milliards de* dollars). Les médias de marketing direct ont connu une croissance sans égale – même les fabricants des produits les plus *banals* comme le savon ou *l'aspirine* agissent désormais comme si l'ère d'uniques canaux de distribution à une audience hétérogène était révolue.

Le terme « démographie », qui *exprime l'attention duale portée* par les annonceurs au ciblage des consommateurs et à *la segmentation des marchés*, peut paraître annoncer la transposition, dans le domaine de la consommation, du principe de l'égalité représentative. Pourtant, tout comme le marché ne satisfait pas chacun des goûts personnels, la pratique du marketing « démographique » n'est pas pluraliste : les divers membres de la société ne sont en aucune façon également prospectés.

D'un côté, les publicitaires sélectionnent et financent les contenus qui pourront leur octroyer l'accès aux *audiences désirées. De l'autre, comme* le souligne l'essayiste Josef Turow, plus le *revenu* d'un groupe social est *élevé*, plus la segmentation à laquelle il est soumis *est extensive. Ainsi, l'inéquitable distri*bution de la richesse est-elle ratifiée par *la pratique publicitaire dans le paysage* médiatique. La statistique « démographique » révèle l'existence de corrélations entre des axes apparemment disparates de segmentation *des marchés* (sexe, origine ethnique, âge...) et les capacités de dépense des consommateurs. Prenant acte de ces déterminismes sociaux, dans une période d'inégalités croissantes, des compagnies comme AT&T, Disney ou General Motors adoptent des plans de « marketing à deux vitesses », qui polarisent délibérément les produits et les argumentaires de vente de façon à atteindre « deux Amériques différentes » – la riche et la pauvre.

Dans sa constitution actuelle, *Internet* ne s'étend que d'un côté de la fracture *sociale. La société américaine* ne s'est nullement engagée à développer l'accès universel à Internet, et le fossé s'élargira d'autant plus avec l'arrivée de la future offre multimédia, requérant des connexions « à haut débit ». Le marché de l'*ordinateur domestique*, sur lequel repose en définitive l'accès résidentiel à *Internet, plafonne à 37 % des foyers* américains, en hausse de 2 % par rapport à *l'année passée. La « fracture numérique »* s'ouvre entre les utilisateurs *d'Internet, majoritairement des* hommes, blancs, riches et éduqués, et les *non-utilisateurs. Loin d'être un atout* aux yeux des fabricants de biens de consom*mation, cette exclusivité sociale impose* le développement d'un média complémentaire qui permettrait d'atteindre et de segmenter tous les publics.

Les services multimédias en gestation *sur Internet sont autant de stimulants* pour les marchands, à l'affût de nouvelles *armes de vente. Les publicitaires* font leurs gammes sur ce réseau, et apprennent *à utiliser ses incomparables* capacités de ciblage des consommateurs, de création de relations profondes aux marques et d'analyse du comportement des publics, pour atteindre un niveau d'implication radicalement nouveau de leurs clients préférés à une échelle globale.

DAN SCHILLER.

(8) Turow, *op. cit.*

Microsoft, monopole du prochain siècle

Par
RALPH NADER
et JAMES LOVE *

MICROSOFT *est la plus* importante entreprise de services *d'information. Ce n'est ni la consé*quence de sa taille – de nombreuses firmes ont un *chiffre* d'affaires *supé*rieur (1) – ni celle de ses produits – beaucoup de sociétés se montrent plus innovatrices. Mais Microsoft domine le marché des systèmes d'exploitation – logiciels essentiels au fonctionnement des ordinateurs personnels (2) –, et fait de ce contrôle l'instrument d'une vertigineuse conquête du marché des applications logicielles, des services d'information, du commerce électronique et de l'édition.

La formidable success story de son fondateur (3) ne doit pas occulter les *raisons de fond de la puissance de son* entreprise. On estime que Microsoft *détient* environ *90 % du* marché *des* systèmes d'exploitation des microordinateurs ainsi qu'environ *90 %* du marché des logiciels les plus utilisés (traitement de texte, tableurs, programmes de présentation graphique et bases de données relationnelles), lesquels constituent une suite d'applications de bureautique vendues groupées.

Microsoft a rarement été innovateur, achetant MS-DOS, le premier système d'exploitation pour ordinateurs personnels, à une autre société. Son interface graphique, Windows, était inspirée *du Macintosh* d'Apple, lui-même inspiré des travaux de la société Xerox. *Son tableur Excel, qui permet* de collationner des données et d'effectuer des calculs, *est une imitation de Lotus* 123, inspiré lui-même de VisiCalc.

Le traitement de texte Word fut introduit sur le marché bien après les premiers logiciels de ce type ; le logiciel de présentation graphique PowerPoint imitait des programmes tels que Harvard Graphics ou Freelance ; et Microsoft dut procéder à des acquisitions pour investir le marché des bases de données (utilisées, par exemple, pour les catalogues et fichiers des entreprises), sur lequel il se trouvait à la traîne.

Souvent en retard au bal, Microsoft y est néanmoins presque toujours le plus remarqué. Et la société domine tellement chacun des marchés précités que peu d'investisseurs sont disposés à financer les entreprises qui chercheraient à l'en déloger. Car Microsoft n'est plus seulement une entreprise à succès parmi d'autres : désormais, il semble sans rival sur le marché des ordinateurs personnels.

Cette réussite est en partie due à la volonté des dirigeants de l'entreprise *de dépenser d'énormes ressources* pour améliorer ses produits – dont les premières versions sont souvent assez peu performantes –, ainsi qu'à l'excellence de la firme en matière de marketing.

Cependant, nombre de ses pratiques sont décrites comme prédatrices ou anticoncurrentielles, comme la manipulation constante de son système d'exploitation Windows pour miner les produits de ses rivaux, la dissémination sélective d'informations, la vente groupée de produits médiocres avec des applications essentielles, l'annonce de programmes non existants pour décourager l'achat de logiciels concurrents, l'embauche massive du personnel d'autres sociétés.

Sans compter une force de frappe publicitaire qui assujettit les médias spécialisés (4) et des pratiques tarifaires agressives visant à saper les revenus des entreprises rivales. Alliée à sa réputation guerrière, la puissance de Microsoft a démoralisé la plupart de ses concurrents.

Contre le bien public

APRÈS avoir vaincu un grand nombre de sociétés innovantes et créatives pour régner sur l'ensemble des applications de bureautique, Microsoft tourne maintenant son attention vers Internet – autre domaine dans lequel il est un acteur de fraîche date.

L'*entreprise de M. William Gates* cherche à contrôler l'ensemble des logiciels qui permettent de se connecter à ce réseau des réseaux. Dans ce *but*, il *distribue* gratuitement son logiciel Explorer, qu'il fournit d'office avec Windows. Pour Netscape, son seul concurrent sur ce marché, cette pratique constitue un handicap redoutable. Si Microsoft réussit ainsi à déloger Netscape, il pourra utiliser son monopole pour contrôler les futurs standards de l'édition, des services d'information et du commerce électronique ; il cherchera ensuite à transformer Internet en un système plus fermé, dont la maîtrise lui appartiendra, et qu'il détiendra.

Microsoft affronte aussi la société *Sun Microsystems* pour le contrôle des standards de Java, un langage informatique *destiné aux programmeurs*. Avec Java, Sun se lançait à l'assaut du bastion de Microsoft. *La diversité* des ordinateurs et des systèmes d'exploitation oblige en *effet les éditeurs de logi*ciels à de coûteux développements, *nécessaires pour écrire une version* de leur programme pour chaque type de configuration. *Ils se résolvent donc* souvent à ne programmer que pour les *90 %* d'ordinateurs *qui fonctionnent* avec le système d'exploitation de Microsoft. *Sun définit* Java *comme un* système qui permet de *« n'écrire qu'une fois pour exécuter partout »*. Un programme écrit en Java doit fonctionner sur *tous les ordinateurs, indé*pendamment du matériel ou du logiciel. Ce qui menace la puissance monopolistique de la firme de M. Gates.

Microsoft cherche donc à neutraliser *Java en utilisant la stratégie qu*'il applique toujours et qui consiste à *ajouter des fonctionnalités à sa propre* version d'un standard commun. Si suffisamment de programmeurs utilisent ces nouvelles fonctions, leurs produits Java ne fonctionneront plus que sur les ordinateurs dotés du système d'exploitation de Microsoft. M. Dave Nachbar, conseiller en investissements dans la haute technologie, compare cette stratégie à l'attitude d'un anaconda : embrasser, étouffer et avaler.

Le monopole de Microsoft sert-il le bien public ? Quelques-uns le pensent. Ils affirment que ce monopole a fait baisser le prix des logiciels et a permis aux consommateurs de partager et d'échanger documents et données. Mais il faut rappeler que la première guerre des prix dans le logiciel a été lancée par la société Borland, et que l'existence d'Internet a largement amélioré l'échange d'informations dans un système ouvert et concurrentiel.

Au demeurant, chacun des champs conquis par *Microsoft* enregistre un déclin rapide de l'innovation. Pour les entreprises qui pourraient commencer à concurrencer la société de M. Gates ou en devenir la cible, l'accès au capital-risque est vite asséché. Et Microsoft sera bientôt en mesure de fermer le système décentralisé sur lequel Internet *s'est développé : s'il* parvient à monopoliser le logiciel qui y donne accès, il *pourra agir sur la sélection des* contenus et des services, arrachant *ainsi de nouvelles occasions de parte*nariat avec divers secteurs de l'industrie et *rendant* le *commerce électro*nique moins concurrentiel. En dehors *de toute considération économique*, la concentration excessive de pouvoir *nuit à la démocratie. N'est-ce pas l'un* des postulats de base des institutions *américaines* ?

La société n'est pas impuissante devant ce monopole de l'ère numérique. Les consommateurs, les éditeurs de logiciels et les Etats peuvent agir pour circonscrire la place de Microsoft et relancer la concurrence. En particulier, les commissions antitrust de l'Union européenne et des Etats-Unis ont les moyens d'empêcher Microsoft d'étendre son monopole sur les systèmes d'exploitation et sur les navigateurs Internet.

Les agences d'achat dépendant de l'Etat pourraient aussi allouer une part de leur budget informatique à des fournisseurs indépen*dants de Microsoft* et soutenir les industriels concur*rents. Il serait également* souhaitable que la firme de *M. Gates sépare son* système d'exploitation de ses applications, et que les autorités chargées de réglementer les concentrations abusives surveillent d'éventuelles pratiques prédatrices. Les fusions et acquisitions auxquelles Microsoft se livre doivent être soumises au respect de certaines conditions ou interdites lorsqu'elles lui permettent de décider seul des futurs standards d'Internet, du multimédia et du commerce électronique.

L'*administration* américaine vient de demander aux *tribunaux de sanctionner* les pratiques de vente groupée de Microsoft. *Au tour de l'Europe* de se pencher sur le monopole du géant de l'informatique. L'avenir démocratique de la révolution numérique est en cause.

SELÇUK

* Ralph Nader, avocat, dirige un mouvement *de défense des consommateurs* aux Etats-Unis ; James Love est économiste au Center for Study of Responsive Law, Washington (http://www.cptech.org).

(1) En 1996, les ventes de Microsoft (11,3 milliards de dollars) *ne représentaient* qu'une fraction de celles de Mitsubishi (752 milliards de dollars).

(2) Le système d'exploitation permet aux divers programmes de dialoguer avec les composantes de l'ordinateur (mémoire, disque dur, écran, clavier, souris...), *ainsi qu'avec l'utilisateur (il pilote les* fenêtres, les menus, etc.). Les systèmes graphiques, tels que Macintosh ou Windows, savent aussi manipuler des images, des sons, des vidéos, des textes. Ces systèmes évitent également aux *programmeurs de réécrire pour chaque application* les fonctions de calcul, de communication entre applications, d'accès à Internet, etc., et leur permettent de concentrer leurs efforts sur ce qui fait la particularité de leur programme.

(3) M. William Gates, quarante et un ans, a fondé en 1975 la société Microsoft, dont il possède encore 22,3 % des parts. Cette participation (36 milliards de dollars en décembre 1996) fait de lui l'« homme le plus riche d'Amérique ».

(4) Serge Halimi, « Une presse libre », *Le Monde diplomatique*, septembre 1995.

SPORT ET IDENTITÉ NATIONALE

Le football, symbole des vertus allemandes

BIOGRAPHIES, timbres-poste, émissions télévisées spéciales et nombreux articles de presse : le centenaire de la naissance de Sepp Herberger (1897-1977), mythique entraîneur de l'équipe nationale de football, est célébré en Allemagne au même titre que celui de Ludwig Erhard, le père du « miracle économique » des années cinquante. Le sentiment national allemand, entâché par l'époque hitlérienne, malmené par la guerre froide et troublé par la construction européenne, trouve, au miroir du football, une expression sans complexe.

Par ALBRECHT SONNTAG *

La victoire de l'équipe allemande au championnat d'Europe de football en 1996, en Angleterre, a redonné à ce sport sa fonction de ferment de la cohésion nationale, fortement ébranlée par la crise du *« modèle allemand »* (1), par la dissolution du traditionnel consensus social et par le clivage des mentalités entre l'Est et l'Ouest. Un élément si important que la plus haute instance juridique de la République fédérale, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, a récemment réagi à l'achat des droits de télédiffusion de la Coupe du monde en 2002 et en 2006 par le « tsar » allemand de la télévision à péage, M. Leo Kirch, en affirmant le *« droit constitutionnel »* du citoyen allemand à accéder librement à la retransmission des matches de la sélection nationale !

Comme l'a remarqué l'historienne Christiane Eisenberg, le football allemand s'est, dès ses origines au début du siècle, distingué de ses homologues anglais, français ou italien par son *« orientation marquée vers l'équipe nationale plutôt que vers les clubs et les identifications locales* (2) *»*. Le constat reste valable, même dans une République fédérale très éloignée des excès nationalistes qui ont marqué la première moitié du siècle. Le football s'y retrouve au tout premier plan : une récente biographie du fameux sélectionneur Sepp Herberger affirme que l'importance prise par ce dernier aux yeux des Allemands, après la victoire en Coupe du monde en 1954, n'avait alors d'égale que celle du chancelier Konrad Adenauer ; grâce à lui, neuf ans après la fin de la guerre, les Allemands étaient à nouveau *« redevenus quelqu'un* (3) *»*.

* Enseignant à l'Ecole supérieure de commerce Le Havre-Caen.

Considérations sans grand intérêt pour quiconque ne s'intéresse pas au football, ou bien constat du fait que le ballon rond représente beaucoup plus, pour la République fédérale, qu'un simple sport d'équipe ? On aurait tort de négliger son impact sur l'identité collective des citoyens de la République fédérale, les *Bundesbürger*, tout comme il serait erroné de considérer le deutschemark comme une monnaie semblable aux autres. Le football allemand est devenu l'un des rares symboles fédérateurs – véritables générateurs d'identité nationale – qu'ait connus l'Allemagne depuis 1945 (4).

Plus que toute autre discipline sportive, le football *« possède une forte résonance identitaire et affective »*, à l'échelle nationale ; il reste *« un amplificateur de passions nationales »*, rendant *« l'équipe-nation dépositaire d'un énorme investissement symbolique* (5) *»*. Et, comme le souligne l'ethnologue Christian Bromberger, on aurait tort de n'y voir qu'une guerre ritualisée dans laquelle les collectivités se définiraient avant tout de manière négative par rapport à un ennemi national. Il s'agit plutôt d'affirmer des « identités », renvoyant à *« l'image stéréotypée, enracinée dans la durée, qu'une collectivité se donne d'elle-même et qu'elle souhaite donner aux autres* (6) *»*.

C'est cette image positive d'elle-même dont avait grand besoin la jeune République fédérale d'Allemagne (RFA), en 1954, lors de son premier grand exploit sportif et dont, à en juger par les réactions au succès de 1996, elle semble toujours autant ressentir le désir. Désenchantée des symboles nationaux depuis la fin du Reich, éprouvant un *« déficit de reconnaissance nationale »* que les *« deux identités substitutives »* – le Land et l'Europe – n'ont jamais vraiment été en mesure de remplacer (7), la RFA constitue encore, après la réunification, une société à la recherche un peu désespérée de symboles collectifs « vierges », non entachés par la période hitlérienne.



PRESSE SPORTS

ALLEMAGNE-AUTRICHE, COUPE DU MONDE 1954
Une image positive à travers la sélection nationale

Avec le besoin de se sentir nation, alors que cette idée était proscrite au point que l'adjectif national était devenu politiquement incorrect, remplacé de manière quasi inflationniste par le composant fédéral, *Bundes* (comme dans *Bundestag*, *Bundespost*, *Bundesbahn*, etc.). Seule l'équipe nationale, la *Nationalmann-schaft*, a toujours gardé son nom, et elle jouait pour Deutschland et non pas pour la seule RFA, avec le soutien avoué d'un grand nombre d'Allemands de l'Est, les citoyens de la République démocratique allemande (RDA). S'il est vrai que le stade de football est *« un des rares espaces de débridement des émotions collectives où il est toléré de proclamer des valeurs dont l'expression est socialement proscrite dans le quotidien* (8) *»*, on comprend facilement que ce sport ait offert aux Allemands une précieuse niche où il leur était permis d'affirmer leur identité nationale, d'éprouver un sentiment de fierté et d'appartenance sans risquer de s'exposer au soupçon d'un *« renouveau du nationalisme »* ou de l'éternelle *« renaissance des vieux démons »*.

Bon nombre de commentateurs voient dans la Coupe du monde 1954 la véritable *« initiation de la jeune République fédérale »*, mettant fin à une sorte de *« pénurie psychosociale des Allemands moyens de l'après-guerre qui aspiraient à la rédemption et à l'avenir, qui rêvaient d'être libérés de la culpabilité et du passé* (9) *»*. *« Nous marchons un peu plus droit »*, annonçait la *Süddeutsche Zeitung* (10), résumant l'impact de cette victoire sportive dans l'émancipation entamée depuis la création de la RFA en 1949. Les élections au second Bundestag, en 1953, avaient montré que la jeune démocratie était sur le chemin d'une réelle stabilité politique, sa souveraineté (dont la reconnaissance officielle de mai 1955 n'était que temporairement retardée par la question de la Communauté européenne de défense) semblait acquise et le quotidien dominé par les premiers effets du « miracle économique ».

La victoire en Coupe du monde devint la *« métaphore sportive »*. Et ce sont précisément ces qualités requises *« partout, là où les gens travaillaient dur à la reconstruction (...), que l'on pouvait retrouver dans chacun des joueurs champions du monde : honnêteté et modestie, courage et discipline* (11) *»*. S'il est vrai que *« les équipes mettent en scène des identités collectives, dont les joueurs sont des figures emblématiques »* et qui *« parviennent à incarner (...) des représentations, des sentiments et des aspirations qui leur préexistaient* (12) *»*, cela le fut particulièrement, à l'échelle nationale, pour la RFA, neuf ans après la fin de la guerre.

Vingt ans plus tard, la Coupe du monde de 1974 consacra la reconnaissance internationale de la RFA. Moins en raison de la victoire, saluée comme *« normale »* pour une équipe allemande évoluant sur son propre terrain, mais par le fait qu'après les Jeux olympiques de Munich de 1972, l'Allemagne ait été choisie également comme hôte du seul événement mondial plus médiatique que les Jeux olympiques.

Coïncidence historique : 1974 marque l'aboutissement quasi définitif de cette intégration dans la communauté internationale. L'admission au sein des Nations unies, en novembre 1973, avait été précédée par deux prix Nobel bien symboliques : celui de la paix en 1971 pour l'artisan de l'Ostpolitik, Willy Brandt, et celui de littérature en 1972 pour l'écrivain de la reconstruction et de la démocratie allemandes, Heinrich Böll. La RFA était devenue adulte, elle avait moins besoin d'affirmer son identité à travers l'équipe de football victorieuse, même si, *« dans la rue, dans les entreprises, au sein des familles, il n'était plus question que de la WM, la Coupe du monde* (13) *»*. Bien avant déjà, certains responsables politiques et journalistes avaient régulièrement remarqué que, *« pour les Allemands, la WM est bien plus importante que la WV, la réunification* (14) *»*.

En 1990, les Allemands ont finalement eu les deux. Mais les événements ont été fêtés de manière très différente. Bien que la célébration officielle de l'unification du 3 octobre ait donné lieu à une importante mobilisation à Berlin, de nombreux observateurs ont constaté une certaine retenue, un manque d'enthousiasme lors de cette première grande manifestation nationale. Alors que la victoire sportive du 8 juillet 1990 avait, elle, été fêtée par la foule dans la rue avec, pour la première fois, l'exhibition massive de drapeaux noir-rouge-or lors de défilés d'automobiles « à l'italienne » qui durèrent jusque tard dans la nuit. L'accueil réservé par les citoyens à la fête de la réunification trois mois plus tard et les six commémorations de cette fête nationale ont, depuis, non seulement confirmé la traditionnelle *« méfiance devant l'Etat-nation* (15) *»*, mais ont également marqué douloureusement la discordance entre la célébration d'un événement et les problèmes économiques et sociaux actuels attribués directement à ce même événement.

Si *« le renforcement du besoin d'affirmation d'identité est habituellement interprété comme réaction compensatoire à une crise de sens* (16) *»*, il semble à peine exagéré de considérer le championnat d'Europe de football disputé l'année dernière en Angleterre comme le fidèle reflet de la crise de sens que traverse actuellement l'Union européenne. Plus encore que pour la Grande-Bretagne, où il a déclenché une éruption de chauvinisme médiatique sans précédent, ce championnat a confirmé la symbiose entre football et identité nationale allemande.

Désorientée par la mort annoncée de son seul vrai symbole national, le deutschemark, irritée par le rôle ambigu qui lui est attribué en Europe (*« moteur indispensable »* et *« danger hégémonique »*), l'Allemagne s'est tournée à nouveau vers un événement sportif pour retrouver les valeurs collectives à l'origine de son essor de l'après-guerre : *« Si les Allemands ont gagné et sont maintenant champions d'Europe, c'est parce qu'ils ont su faire preuve de ces qualités qui ont fait la réussite de l'Allemagne* (17). *»* Cette nouvelle victoire sportive, suivie par au moins 33 millions d'Allemands devant leur poste de télévision, a été saluée par le chancelier Helmut Kohl qui a évoqué les *« anciennes vertus allemandes de combattants grâce auxquelles l'équipe allemande, en "allant au charbon", aurait accompli une belle "prestation de solidarité" pour finir, malgré toutes ses vicissitudes, par "s'imposer"* (18) *»*.

Faut-il déceler dans ces propos du chancelier un parallèle voulu entre une équipe engagée dans un tournoi de football et le rôle que lui-même se voit jouer dans la construction de l'Union européenne ? Le mot allemand désignant le champion d'Europe – *Meister* – signifie non seulement « champion », mais aussi « maître »...

(1) Lire Matthias Greffrath, « Le modèle allemand bat de l'aile », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(2) Sous la direction de Christiane Eisenberg, *Fußball, soccer, calcio*, Munich, 1997.

(3) Jürgen Leinemann, *Sepp Herberger. Ein Leben, eine Legende*, Rowohlt, Berlin, 1997. Voir aussi, par le même auteur, les deux articles consacrés à la biographie de Herberger dans *Der Spiegel*, n° 52/1996 et 1/1997.

(4) Joseph Jurt, « La nouvelle Allemagne : quels symboles ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 98, juin 1993, pp. 43-58.

(5) Lire Ignacio Ramonet, « Le football, c'est la guerre », *Le Monde diplomatique*, juillet 1990.

(6) Lire Christian Bromberger, « Football : la passion partisane », *Sciences humaines*, hors-série n° 15, décembre 1996 - janvier 1997, pp. 23-25. Voir aussi, du même auteur, *L'Ethnologie d'une passion partisane : le match de football*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996.

(7) Lire Joseph Jurt, « Les Français vus d'Allemagne », *Commentaire*, n° 74, été 1996 ; voir aussi Etienne François : « Nation retrouvée, nation à contrecœur », *Le Débat*, n° 78, janvier-février 1994, pp. 62-70.

(8) Lire Christian Bromberger, « Le football met à nu les antagonismes majeurs de nos sociétés », *Le Monde diplomatique*, juin 1992.

(9) Friedrich C. Delius, *Der Sonntag an dem ich Weltmeister wurde*, Reinbek, Rowohlt, 1994.

(10) Cité d'après Arthur Heinrich, *Tooor ! Toor ! Tor ! Vierzig Jahre 3 : 2*, Rotbuch Verlag, Berlin, 1994, p. 139.

(11) Lire Jürgen Leinemann, « Wie ein kleiner König », *Der Spiegel*, n° 1, 1997.

(12) Lire Jean-Michel Faure et Charles Quand, « Les enjeux du football », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, juin 1994, pp. 3-6. Voir aussi Christian Bromberger, *op. cit.*

(13) WM = *Weltmeisterschaft* (Coupe du monde), « La Coupe du monde de football », *Documents (29)*, n° 5, 1974, pp. 25-34.

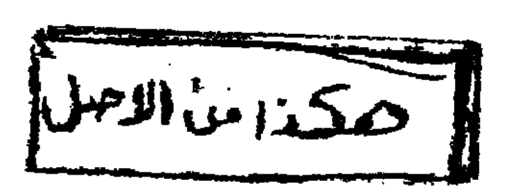
(14) WV = *Wiedervereinigung* (réunification). A titre d'exemple : Oliver Storz, « Ein gutes Fußballspiel ist schöner als ein schlechtes Theaterstück », article réimprimé dans le hors-série n° 50, *Jahre Stuttgarter Zeitung*, 12 septembre 1995.

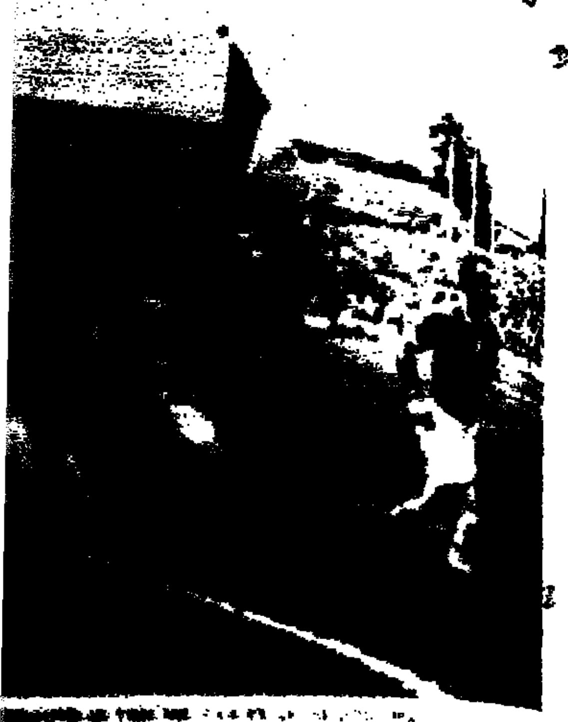
(15) Joseph Jurt, *op. cit.*

(16) Marieluise Christadler, « Die französische Identität – eine Frage und viele Antworten », *in* Deutsch-Französisches Institut, *Frankreich-Jahrbuch 1990*, pp. 33-50.

(17) Günther Nonnenmacher, « Fußball völkerkundlich », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 2 juillet 1996.

(18) Cité d'après Günther Nonnenmacher, *op. cit.* Ces paroles du chancelier ont d'ailleurs fait l'objet de vives critiques.





DANS LES REVUES

□ **FOREIGN POLICY.** Un numéro consacré en grande partie aux femmes : celles qui occupent des postes de pouvoir, de plus en plus nombreuses (même si le phénomène reste relatif), et celles qui, également de plus en plus nombreuses partout dans le monde, s'enfoncent dans la pauvreté. **(N° 108, automne 1997, 7,95 dollars. – 1770 Massachusetts Avenue NW, Washington DC, 20036.)**

□ **NEW LEFT REVIEW.** A travers un rappel des récents mouvements populaires contre le néolibéralisme (Corée du Sud, Indonésie, Equateur, France, Etats-Unis), une analyse du « syndicalisme sans frontières » ; le mythe de l'*Etat impuissant*. **(N° 225, septembre-octobre, bimestriel, 5 livres. – 6 Meard Street, Londres W1V 3HR, Royaume-Uni.)**

□ **POLITIQUE, LA REVUE.** Deux grands dossiers, l'un sur la santé publique, l'autre sur octobre 1917 ; éthique et recherche. **(N° 6, octobre-décembre, trimestriel, 60 F. – 60-62, rue d'Hauteville, 75010 Paris.)**

□ **CRITIQUE COMMUNISTE.** Ce numéro est tout entier consacré à une série d'analyses de la révolution russe d'octobre 1917, *« les dix jours qui ébranlèrent le monde »*. **(N° 150, automne, trimestriel, 60 F. – 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.)**

□ **PAPELES DE CUESTIONES INTERNACIONALES.** Un dossier sur la Colombie, avec des articles sur l'économie, la crise politique, la drogue et la guérilla ; un autre sur « Guerre et médias », avec un article d'Ignacio Ramonet ; et une étude de Fred Hallyday sur *« Les civilisations de Huntington »*. **(N° 62, octobre, trimestriel, 1 200 ptas. – CIP, duque de Sesto, n° 40, 28009 Madrid.)**

□ **COURRIER DE L'UNESCO.** Une livraison presque entièrement consacrée aux « catastrophes naturelles » : comment les prévoir et les prévenir. **(Octobre, mensuel, 22 F. – 31, rue François-Bonvin, 75732 Paris Cedex 15.)**

□ **VACARME.** Une jeune revue qui souhaite forger des outils capables de résister aux logiques dominantes. Dans cette livraison : les femmes en tant que « minorité », l'humanitaire au-delà de l'urgence, le binôme « art et politique ». A noter un texte de Bernard Sève sur la pédophilie. **(Septembre-novembre, bimestriel, 60 F. – 54 *bis*, rue de Lancry, 75010 Paris.)**

□ **RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES.** Un grand dossier sur « Crises et conflits en Asie », ainsi que des point de vue de Michel Rocard (« Discours à la nation allemande ») et de Bronislaw Geremek (« La coopération franco-germano-polonaise et l'*élargissement de l'Union européenne* »). **(N° 27, automne, trimestriel, 100 F. – 104, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.)**

□ **MICROMEGA.** La belle revue italienne de Lucio Caraciolo propose, en 272 pages, cinq « icebergs » successifs – intitulés « *Nord-Est* », « *Naples* », « Gênes », « Justice » et « Magistrature » – pour conclure sur Heidegger et Kant. **(N° 4, automne ; abonnement un an, 5 numéros : 80 000 lires. – Viale del Castro Pretorio, 116, 00185 Rome.)**

□ **REVUE FRANÇAISE DE GÉOÉCONOMIE.** Une livraison sur « Espace mondial, espace commun ? », avec des contributions sur la guerre *économique*, l'*euro et le* marché du pétrole, les stratégies internationales des firmes. **(N° 3, automne, trimestriel, 98 F. – Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.)**

□ **DOLLARS AND SENSE.** Un numéro spécial sur les nouvelle stratégies ouvrières face à *la mondialisation* et aux *privatisations*. **(N° 213, septembre-octobre, bimestriel, 3,95 dollars. – Economic Affairs Bureau, One Summer Street, Somerville, MA 02143, Etats-Unis.)**

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Un numéro consacré à la sociologie et à l'idéologie de l'économie et des économistes au milieu des années 90. Egalement au sommaire : « Rhétorique et réalité de la mondialisation ». **(N° 119, septembre, trimestriel, 69 F. – *Editions du* Seuil, 27, rue Jacob, 75006 Paris.)**

□ **WORLD POLICY JOURNAL.** La tentation hégémonique des Etats-Unis ; élargissement de l'OTAN et continuité de la guerre froide ; la stratégie américaine à l'égard de la Chine ; l'essor de l'Etat carcéral aux Etats-Unis. **(Vol. 14, n° 3, trimestriel, 7,50 dollars. – World Policy Institute, 65 Fifth Avenue, Suite 413, New York, NY 10003, Etats-Unis.)**

□ **RAISON PRÉSENTE.** Un dossier consacré à l'Europe, avec en particulier une étude sur la laïcité à l'épreuve de l'Union européenne. **(N° 124, 4e trimestre, 80 F. – 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)**

□ **COMMUNIST ECONOMIES & ECONOMIC TRANSFORMATIONS.** Le puzzle régional russe, *les caractéristiques de* l'économie de transition et le rôle des banques en Europe centrale figurent au sommaire de ce numéro. **(Vol. 9, n° 3, septembre, trimes*triel ; abonnement un an : 46 livres. – Car*fax Publishing Company, PO Box 25, Abingdon, Oxfordshire, OX14 3UE, Royaume-Uni.)**

□ **THE LEBANON REPORT.** La revue du Centre libanais d'études politiques propose plusieurs articles sur la coopération euro-méditerranéenne et son impact sur l'économie libanaise. **(N° 3, automne, trimestriel ; abonnement un an : 418 F. – *The Daily Star*, Tayyar Center, Box 55215, Sin al-Fil, Liban.)**

□ **ISRAEL AND PALESTINE POLITICAL REPORT.** La revue de Maxim Ghilan consacre l'essentiel de son sommaire à l'action, passée et présente, des organisations *non gouvernementales dans les territoires* occupés : résistance à l'occupation, bataille pour Jérusalem, activités économiques et sociales, défense des libertés, etc. **(N° 201, septembre, périodicité et prix non indiqués. – IJPU, BP 44, 75462 Paris Cedex 10.)**

□ **ARAB STUDIES QUARTERLY.** Au sommaire, quatre études historiques : les Arabes et l'Axe, 1933-1940 ; les organisations *islamiques en Egypte et la révolution ira*nienne de 1979 ; les violences contre les femmes dans la société palestinienne ; l'économie politique du tourisme en Syrie. **(Vol. 19, n° 2, printemps, trimestriel ; abonnement un an : 32 dollars. – ASQ, 2121 Wisconsin Avenue NW, Suite 310, Washington DC, 20007.)**

□ **PEUPLES MÉDITERRANÉENS.** Un *numéro entièrement consacré à des études sur* la littérature égyptienne, avec des thèmes tels que : « Mythe, raison et imaginaire » (avec un extrait du *Hadith 'Isâ Ibn Hisham*, de Muhammad al-Muwaylihi) ; « Alexandrie » ; « L'univers des romancières » ; « L'enseignement de Naguib Mahfouz aux Etats-Unis »... ***(N° 77, octobre-décembre, trimestriel, 90 F.* – BP 188-07, 75326 Paris Cedex 07.)**

□ ***NAQD.** Après une année de suspension due* aux conditions que traverse l'Algérie, cette revue d'études et de critique sociale (de langue arabe et française) réapparait avec pour thème : « L'image de l'Autre dans les sociétés arabes et musulmanes ». **(N° 10, deux ou trois numéros par an, 240 FF ou 600 DA. – *BP 63 bis, Ben Aknoun, 16033, Algérie.*)**

□ **CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES.** A *signaler, une étude sur « Littérature* négro-africaine, idéologie et sous-développement ». **(N° 147, 3e trimestre ; abonnement : 270 F. – 131, boulevard Saint-Michel, 75005 *Paris*.)**

□ **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES.** Un *dossier très complet : « L'Afrique peut-elle* s'en sortir ? » **(N° 152, octobre, mensuel, 20 F. – 28, rue du Sentier, 75002 Paris.)**

□ **AMNESTY INTERNATIONAL.** Afrique noire centrale : une compilation de documents publiés par Amnesty International. **(Hors-série, 3e trimestre, prix non communiqué. – *4, rue de la Pierre-Levée, 75553 Paris* Cedex 11.)**

□ ***PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE.*** En trois articles, les mésaventures du populisme en Equateur ; en trois autres contributions, à propos du Brésil, le « boom » minier, la productivité de l'industrie et le développement durable en Amazonie. Egalement, les relations extérieures du Mercosur. **(N° 26, *nouvelle série, trimestriel*, 72 F. – La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.)**

□ **DEMAIN LE MONDE.** Un dossier très complet sur les peuples indigènes d'Amérique latine, partenaires pour un développement durable. **(N° 17, mensuel, 100 FB. – Quai du Commerce, 9, 1000 Bruxelles.)**

□ **CROISSANCE.** Au sommaire : le Tibet, qui, sous la domination chinoise, perd peu à peu son identité ; la Corée du Nord, dernier *bastion d'une époque révolue*. **(N° 408, mensuel, 32 F. – 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.)**

□ **ÉTUDES.** Penser autrement l'immigration. Il est urgent d'analyser les nouvelles mobilités internationales et de concevoir d'autres politiques. A lire également : « Les nouveaux dominos africains ». **(Tome 3874, mensuel, 60 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)**

□ **HOMMES ET MIGRATIONS.** L'expérience du collège des médiateurs dans l'affaire *des Africains de Saint-Bernard conduit la* revue à s'interroger sur les richesses et les limites de la médiation. Egalement, un dossier sur le multiculturalisme en Australie. **(N° 1208, juillet-août 1997, bimestriel, 70 F. – 40, rue de la Duée, 75020 Paris.)**

□ **INTERDÉPENDANCES.** Le principal syndicat de policiers contre la répression de l'usage de drogue. Nicotine psychotrope, le tabac *bientôt illicite* ? **(N° 28, septembre-octobre, bimestriel, 35 F. – 16, rue du Delta, 75009 Paris.)**

□ **SOCIÉTÉ FRANCAISE.** Les chômeurs vus autrement que comme des victimes passives. Dans ce numéro, ils sont au contraire les *protagonistes d'une action sociale et poli*tique. Avec la participation de plusieurs collectifs de chômeurs. **(N° 9/59, quadrimestriel, 75 F. – BP 226, 75865 Paris Cedex 18.)**

□ **QUART-MONDE.** Les plus démunis seront-ils exclus de la société de communication ? Avec des contributions de Michel Elie, Philippe Quéau, Michel Serres. **(N° 163, septembre 1997, trimestriel, 45 F. – 15, rue *Maître-Albert*, 75005 Paris.)**

□ **NOTRE HISTOIRE.** Un numéro consacré aux *« Tabous et interdits ».* **(N° 149, novembre, mensuel ; abonnement un an : 345 F. – 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.)**

□ ***CAHIER D'HISTOIRE IMMÉDIATE.*** Image et représentation des clergés et des religions dans la société française depuis les années 50. **(N° 11, biannuel ; par abonnement : 130 F par an. – GRHI, Maison de la recherche, 5, allées Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex.)**

□ **TRANSVERSALES SCIENCE/CULTURE.** Des contributions d'André Gorz et René Passet *sur l'ère informationnelle, et* une réflexion de Basarab Nicolescu sur le véritable enjeu de l'« affaire Sokal ». **(N° 47, septembre-octobre, bimestriel ; abonnement annuel : 400 F. – 21, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.)**

□ **IMAGES.** Un numéro consacré à « Ethique et images », avec des photos d'Alan Humerose, Chris Morgan et Stefan Vos, et des textes, entre autres, de Christian Caujolle, Mark Hunyadi et Ignacio Ramonet. **(N° 3, octobre, semestriel, prix non indiqué. – Centre de la photographie, 16, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève.)**

□ **DÉFIS SUD.** Un dossier sur « Le droit à l'*image » autour de la question : à quand des* films du Sud pour les gens du Sud ? **(N° 28, septembre, trimestriel, 125 FB. – Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles.)**

□ ***CINÉMACTION.*** Tout le *volume est* dédié à « La guerre d'Algérie à l'écran », en France, en Algérie et à l'étranger. Un travail de référence dirigé par Guy Hennebelle, Mouny Berrah et Benjamin Stora, avec des textes, entre autres, de Jean-Claude Carrière et Claude Aziza. **(N° 85, trimestriel, octobre, *150 F. – Editions Corlet, 14110 Condé-sur-*Noireau.)**

Colloques et rencontres

● RENCONTRES AUTOUR DES CINÉMAS D'AFRIQUE DU NORD ET D'AFRIQUE NOIRE. Du 5 au 15 novembre, organisé par *Regards du Sud 97 à Toulouse*, Colomiers, Foix, Saint-Gaudens, etc., un voyage dans un autre continent, mais aussi un voyage intérieur. *(Tél. : 05-61-15-44-77.)*

● VILLE, ÉCOLE ET INTÉGRATION. Eclairer la complexité des rapports entre populations immigrées, tissus urbains et système éducatif, à l'initiative de l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'*Afrique contemporaine (Achac)* et de nombreux partenaires. A Paris, Institut du monde *arabe, le 6 novembre* de 9 heures à 18 h 30. *(Tél. : 01-44-62-20-30 et 01-45-02-65-80.)*

● LES MUTATIONS DE L'ÉTAT-NATION EN EUROPE À L'AUBE DU XXIe SIÈCLE. Organisé par l'Institut de recherche sur l'évolution de la Nation et de l'Etat en Europe (Irenee, université Nancy-II), du 6 au 8 novembre, au *Palais des* congrès, à Nancy. *(Tél. : 03-83-35-46-15.)*

● *OCTOBRE 17 : CAUSES, IMPACT*, PROLONGEMENTS. L'Espace Marx, en coopération avec diverses institutions universitaires et revues, organise ce colloque du 14 au 16 novembre, à l'université Paris-VIII de Saint-Denis. *(Tél. : 01-42-17-45-10. Web : http://www.internatif.org/EspMarx/)*

● LIVRES D'ENFANTS AU PAYS DES SOVIETS. Journée d'études, lundi *17 novembre*, à l'initiative du *Fonds histo*rique de la bibliothèque L'Heure joyeuse, dans le cadre d'une exposition (du 6 octobre au 27 décembre) à la Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, à Paris, et à l'occasion de la publication d'un *Dictionnaire des illustrateurs russes et soviétiques, 1917-1945. (Tél. : 01-43-25-83-24.)*

● L'INFORMATION DANS LE SERVICE PUBLIC DE LA TÉLÉVISION. Sous l'égide de l'*Action-Critique médias* (Acrimed), rencontre avec Marcel Trillat (France 2) et Marc Meimon (France 3), le 18 novembre, à 19 heures, à Paris, à l'Ageca. *(Tél. : 01-44-79-94-99).*

● DES DIEUX ET DES HOMMES. Sur ce thème, le Festival international du film d'histoire se tiendra du 18 au 24 novembre, à Pessac (Gironde). *(Tél. : 05-56-46-25-43.)*

● ÉCONOMIE ET CONSCIENCE. Organisé par L'Artimon, ce colloque international se déroulera, à Genève, les 22 et 23 novembre. *(Tél. : 04-50-43-34-62 : ou, à Genève : 00-41-22-346-14-14.)*

● L'HISTOIRE SANS LES FEMMES ? *Colloque international tenu à Rouen du 27 au* 29 novembre et organisé par l'université de Rouen, Faculté des lettres et sciences humaines, GRHIS. *(Tél. : 02-35-14-61-48.)*

Avec *Le Monde diplomatique*

● « GÉOPOLITIQUE DU CHAOS ». A l'occasion de la parution de son nouveau livre, Ignacio Ramonet donne une série de *conférences et signe son ouvrage* : le 13 novembre à Nancy, à 18 h 30, à la librairie L'Autre Rive. *(Tél. : 03-83-30-63-29)* ; le 14 novembre à Toulouse, à 17 h 30, à la librairie Ombres blanches. *(Tél. : 05-61-21-44-94)* ; le 18 novembre à Sotteville-lès-Rouen, à 20 h 30, au Trianon *(tél. : 02-35-73-65-99)* ; le 26 novembre à Paris, à 17 h 30, à la FNAC-Montparnasse.

● LES NOUVELLES VOIES DE L'INFORMATION EN EUROPE. Elles seront explorées à Florence, du 8 au *10 novembre, par des journalistes – dont* Dominique Vidal –, experts, syndicalistes et responsables politiques venus de nombreux pays du Vieux Continent. *(Service d'information européen. Tél. : 00-39-923-546-700.)*

● PAIX OU GUERRE AU PROCHE-ORIENT ? C'est, dans le cadre d'un cycle de conférences organisé par l'association Campus actif avec *Le Monde diplomatique*, le thème *d'une conférence-débat qu'animera* Dominique Vidal à Rouen, le 13 novembre à 18 heures. *(Tél. : 02-35-14-64-84.)*

● VISIONS DE RUSSIE. Autour d'une exposition de photographies de Laure Vasconi au Centre photographique de Normandie, *Le Monde diplomatique* et la FNAC de Rouen organisent un débat, le 19 novembre à 17 heures, avec Laure Vasconi, Annie Danbenton, *Lilas Lounguina, Marie-Claude* Slick, Jean Radvanyi. *(Tél. : 02-35-98-64-01.)*

● 1995 : LE MOUVEMENT SOCIAL FACE A SES IMAGES. Rencontres et tables rondes autour des films et documentaires qui ont accompagné le mouvement social de l'automne 1995, du 28 au 30 novembre au cinéma Le Studio (Aubervilliers-Théâtre de la Commune). Le 30 novembre (14 heures) avec Serge Halimi. *(Tél. : 01-48-33-52-52 ou 01-40-44-09-57.)*

● LA MÉMOIRE ET L'OUBLI. Les 1er, 2 et 3 décembre, dans le cadre du Salon du livre de jeunesse de Montreuil, avec la participation, entre autres, d'Eduardo Galeano, Michel Vovelle, Jean-Noël Jeanneney, Rachid Boujedra et Maurice Lemoine *(Tél. : 01-55-86-86-55.)*

● L'INFORMATION EN LIGNE. Le 8 décembre, dans le cadre du même Salon, avec des interventions de Francis Pisani, Philippe Quéau, Philippe Rivière et Ignacio *Ramonet. (Tél. : 01-55-86-86-55.)*

● CINQUANTE ANS APRÈS LE PLAN DE PARTAGE DE LA PALESTINE. Un débat avec Leila Shahid, déléguée générale de Palestine en France, et Yehuda Lancry, ancien ambassadeur d'Israël à Paris, ouvrira, le 2 décembre à 20 heures, au Havre, le cycle *d'initiatives qu'organise le Théâtre du Vol*can avec *Le Monde diplomatique. (Tél. : 02-35-19-10-10.)*

● RENCONTRES EUROPÉENNES CONTRE LA PRÉCARITÉ. Avec le soutien de Liber, Raison d'agir (Grenoble) et *Le Monde diplomatique* réunissent, les 12 et 13 *décembre, des spécialistes universitaires et* des acteurs du mouvement social européens à l'université Stendhal Grenoble 3. *(Contact : Raisons d'agir, Bernard Floris, université Stendhal, BP 25, 38040 Grenoble Cedex 9.)*

Avec les Amis du *Monde diplomatique*

● NANTES. Le mercredi 5 novembre, à la *Manufacture des tabacs, 10 bis, boulevard de* Stalingrad, conférence-débat sur « La "bulle" du commerce international et le rôle de l'OMC », avec Bernard Cassen. *(Contacts : Bertrand Chateigner, Guy Goureaux. Tél. : 02-20-15-87-45.)*

● NÎMES. Le jeudi 6 novembre à 20 h 30, à la chambre d'agriculture, 7, rue Bernard-Aton (près du conseil général), en partenariat avec le Collectif tiers-monde de Nîmes et du *Gard, conférence-débat sur « L'Amérique* latine et les droits de l'homme », avec Maurice Lemoine. *(Contact : Alain Pinol. Tél. : 04-91-03-89-26.)*

● BREST. Le mercredi 12 novembre à 20 heures, à la faculté de lettres de Brest, amphi 3, rencontre-débat : « Halte à la compétitivité ! Le devoir de révolte », avec Riccardo Petrella. *(Contact : René Le Corre. Tél. : 02-98-03-59-00.)*

● LONDRES. Le mercredi 12 novembre à 18 heures, au Conway Hall, 25, Red Lion Square (Mo Holborn), réunion des Amis de la *région londonienne. (Contact : Donatella Bernstein. Tél. : 00-44-171-359-80-10.)*

● *LUXEMBOURG. Le vendredi* 14 novembre 1997 à 19 h 30, au Casino syndical de Bonnevoie (63, rue de Bonnevoie, à Luxembourg), en collaboration avec l'Association Guernica et le Nei Lenk, rencontre-débat sur « Une alternative pour l'Europe », avec Anne-Cécile Robert, Christian de Brie, Christophe Aguiton et Hoang-Noc Liem. *(Contact : André Hoffman. Tél. : 00-352-554791. – Luc Koedinger. Tél. : 00-352-435958. – Alain Simonetti. Tél. : 00-352-430-023831.)*

● LILLE. Le *mercredi 19 novembre* à 20 h 30, à l'Ecole supérieure de journalisme, 50, rue Gauthier-de-Châtillon (derrière le Palais des beaux-arts), rencontre-débat sur « Presse et pouvoir », avec Ignacio Ramonet, Jules Clauwaert (*Nord-Eclair*), Jean-Laurent Bernard (Fréquence Nord). *(Contact : Christophe Boussemart. Tél. : 03-35-19-10-10, le soir.)*

● LIMOGES. Le vendredi 21 novembre à 20 h 30, salle Blanqui (près de la mairie), en *collaboration avec le Cercle Gramsci, ren*contre-débat sur « Résistances et alternatives à la mondialisation ultralibérale », avec Bernard Cassen. *(Contact : Jean-Marc Lavieille. Tél. : 05-55-37-60-19.)*

LES LIVRES

ALLEMANDS DE L'EST ET DE L'OUEST

Antique fable

MÉDÉE. Voix, de Christa Wolf. Traduit par Alain Lance et Renate Lance-Otterbein, Fayard, Paris, 1997, 250 pages, 110 F.

LA « voix de Cassandre» (1) se fait à nouveau entendre. Christa Wolf a retrouvé sa verve littéraire avec son nouveau roman. Profondément atteinte par une campagne qui visait non seulement sa personne (on lui reprochait de ne pas avoir révélé plus tôt ses contacts avec la Stasi en 1959), mais aussi toute son œuvre littéraire, Christa Wolf s'était retirée à Santa Monica, en Californie, suivant les traces d'anciens émigrés comme Bertolt Brecht ou Thomas Mann.

Médée, elle aussi, est une émigrée. Et une victime. Euripide – et d'autres après lui, de Corneille à Heiner Müller – l'avait dépeinte en furie hystérique qui, par vengeance, tue ses propres enfants. La Médée de Christa Wolf, elle, ne fait de mal à personne. Elle est lucide, forte, avec des dons de guérisseuse. Ni meurtrière ni sorcière, simplement victime de querelles de pouvoir. En découvrant le secret des rois de Corinthe et de Colchide – l'assassinat de leurs propres enfants –, elle court à sa propre perte. *« Nous ne supporterons pas de découvrir la vérité »*, dit Jason, son mari infidèle. Les aspirants au pouvoir ont beau jeu de faire de l'étrangère le bouc émissaire des malheurs qui s'abattent sur leur ville. Ils la livrent à la vindicte populaire. Elle sera chassée, et ses enfants seront sacrifiés.

DÉJÀ, la Cassandre de Christa Wolf n'était pas la prophétesse folle de la mythologie grecque, mais une victime lucide. Ce roman politique aux accents féministes et pacifistes – en temps de guerre froide – avait d'ailleurs valu à l'écrivain la censure en République démocratique allemande. *Médée* aussi se rapporte à l'histoire récente. Le roman peut en effet se lire comme une parabole du conflit entre Allemands de l'Est et de l'Ouest, ou entre immigrés pauvres et autochtones nantis. Pour les Corinthiens, imbus de leur supériorité, les gens de Colchide sont des étrangers, des « barbares ». Les premiers repoussent les seconds aux portes de la ville et leur font faire les basses besognes. En temps de prospérité, ces immigrés sont tolérés, car ils permettent à leurs hôtes de se sentir supérieurs. *« Ils avaient besoin de croire qu'ils vivaient dans le plus parfait des pays sur terre. »* Mais, au moindre revers de fortune, les nouveaux venus se transforment en boucs émissaires. Les gens de Colchide, eux, sont nostalgiques de leur province d'origine, malgré sa pauvreté. La prospérité de Corinthe leur paraît suspecte. Ils s'étonnent de voir les gens courir sans cesse après l'or, métal sans valeur à Colchide, où ils vivaient de troc. Médée, pour sa part, va bien vite le comprendre : l'avant-dernier roi s'était en fait arrangé pour créer artificiellement une pénurie d'or à Corinthe, cela afin de diviser la population en riches et en pauvres, et consolider son pouvoir.

L'histoire récente ressemble-t-elle à l'histoire ancienne ? Quand Médée se demande à la fin : *« Y a-t-il un monde, une époque où j'aurais ma place ? »*, Christa Wolf n'apporte pas de réponse. Ni pour Médée ni pour elle-même...

BRIGITTE PÄTZOLD.

(1) Allusion à un précédent roman de Christa Wolf, *Cassandre*, traduit par Alain Lance et Renate Lance-Otterbein, Alinéa, Aix-en-Provence, 1985.

(2) *Ce qui reste*, essai de Christa Wolf traduit par Ghislain Riccardi, Alinéa, Aix-en-Provence, 1990.

PROCHE-ORIENT

LA DEUXIÈME INDÉPENDANCE ARABE : POUR UN ÉTAT ARABE DÉMOCRATIQUE MODERNE. – Moncef Merzouki

★ Maison des trésors littéraires, Beyrouth, 1996, 143 pages, 80 F.

L'absolutisme politique qui paralyse le monde arabe porte en lui les germes de sa propre destruction et les Etats autoritaires érigés dans l'euphorie, au lendemain des indépendances, feront la place au siècle prochain soit à des pouvoirs islamistes, soit à des Etats démocratiques. Tel est le diagnostic établi par Moncef Merzouki, professeur de médecine tunisien. Fils d'un exilé politique, l'auteur, dont les écrits n'ont pas souvent droit de cité dans les pays arabes, explique comment les mouvements de libération nationale ont donné naissance à des Etats qui ont brillé, beaucoup plus que les colonisateurs, par l'étouffement de l'esprit créatif. Il est encore temps, à ses yeux, d'œuvrer pour une *« deuxième indépendance »* qui libérerait les citoyens arabes du joug de l'oppression et leur permettrait de mieux défendre leurs intérêts, en ces temps de dépendance effrayante à l'égard de l'Occident.

Une réconciliation entre les *« valeurs de libération que véhicule le patrimoine arabo-musulman »* et les principes universels des droits de l'homme est nécessaire pour enraciner, au terme *« de longs et difficiles combats intellectuels et politiques »*, la démocratie dans le monde arabe.

KAMEL LABIDI.

THE RISE AND FALL OF PALESTINE. A Personal Account of the Intifada Years. – Norman G. Finkelstein

★ University of Minnesota Press, Londres, 1997, 157 pages, 14,95 livres britanniques.

Samira et Moussa sont les clefs de ce petit livre. Professeurs d'anglais, respectivement à Beit Sahour et au camp de réfugiés de Fawwar, ces deux Palestiniens ont guidé Norman G. Finkelstein en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, lors des trois séjours que l'universitaire américain y a effectués à l'époque du soulèvement palestinien. Finkelstein connaît très bien la question palestinienne. Mais cette compétence se contente ici d'irriguer un récit en forme de reportage où bat le cœur d'une jeunesse combattante. Partout présente, l'amère radicalité de cet adversaire farouche des accords d'Oslo s'impose dans l'épilogue, intitulé : « Fin de la Palestine ? »

D. V.

L'ÉGYPTE, PASSION FRANÇAISE. – Robert Solé

★ Seuil, Paris, 1997, 410 pages, 139 F.

Depuis des siècles, des Français réinventent l'Egypte. Cette fascination de l'Hexagone pour la vallée du Nil a inspiré Robert Solé, qui a fait, adolescent, le voyage dans l'autre sens. L'auteur brosse une vaste fresque des relations amoureuses, parfois passionnelles, entre les deux pays. Son tableau est minutieux, comme les croquis que Vivant Denon avait rapportés dans les bagages de Bonaparte.

La terre des pharaons et de la Bible a été convoitée depuis les croisades par des militaires (Napoléon Bonaparte en tête), des savants (Jean-François Champollion ou Auguste Mariette), des ingénieurs visionnaires (Ferdinand de Lesseps ou Jacques-Marie Le Père), des poètes-écrivains (Gérard de Nerval, Gustave Flaubert, Roger Vaillant). Terrain d'expérimentation, de recherche, d'inspiration ou d'exotisme, tous y trouvaient à s'accomplir. Les saint-simoniens étaient convaincus d'y rencontrer la Femme-Messie, mère universelle de leur utopie. Le récit de leur « expédition », la deuxième après Bonaparte, est savoureux.

SYLVIE BRAIBANT.

IDÉES

CRITIQUE DE L'AIR DU TEMPS. – Samir Amin

★ Forum du tiers-monde/L'Harmattan, Paris, 1997, 140 pages, 80 F.

Sa critique de l'air du temps, Samir Amin l'effectue à travers la relecture du *Manifeste communiste* de Marx dont, en 1998, on célébrera le cent cinquantième anniversaire. Une relecture rafraîchissante, parfois d'une saisissante actualité, et à laquelle il se livre avec une évidente jubilation.

Si le *Manifeste* ne saurait être considéré comme un texte sacré, ses analyses rendent néanmoins infiniment mieux compte de la réalité du capitalisme mondialisé actuel que les théories néoclassiques prétendant besogneusement, nous dit l'auteur, *« prouver l'improuvable : que les marchés sont autorégulateurs, produisent cet équilibre général et, de surcroît, l'optimum social »*. Il faut effectivement être Prix Nobel d'économie pour ne pas mesurer le caractère surréaliste de cette *« économie pure »* que Samir Amin espère *« renvoyer à ses asiles académiques »*.

B. C.

EUROPE

PAYSAGES DE GUERRE SUR FOND DE TCHÉTCHÉNIE. – Juan Goytisolo (traduit de l'espagnol par M. El Yamani)

★ Ciré, 1997, 120 pages, 80 F.

Juan Goytisolo a toujours été un intellectuel engagé. D'abord contre le franquisme, ensuite aux côtés de la révolution cubaine (pour bientôt déchanter) et d'autres combats historiques, comme celui du FLN algérien. Juan Goytisolo est devenu l'un des derniers écrivains de renom mondial à s'engager physiquement en faveur de causes qu'il croit justes. On l'a vu en Bosnie (*El Sitio de los sitios* et *Le Cahier de Sarajevo*), en Algérie à nouveau (*L'Algérie dans la tourmente*) et maintenant en Tchétchénie.

Dans tous ses témoignages, Goytisolo pratique un journalisme exemplaire, avec un style fort, efficace et enlevé. De ses récents séjours à Moscou et en Tchétchénie, il rapporte ces *Paysages de guerre...* où sont sobrement décrits le drame d'un peuple et l'incompréhension des dirigeants de Moscou devant un conflit plus que centenaire.

RAMON CHAO.

HISTOIRE

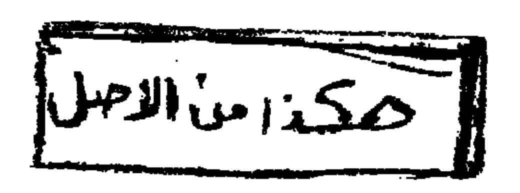
L'HISTOIRE DÉCHIRÉE. Essai sur Auschwitz et les intellectuels. – Enzo Traverso

★ Les Editions du Cerf, coll. « Passages », Paris, 1997, 239 pages, 165 F.

Le nouvel ouvrage d'Enzo Traverso – dont les éditions Kimé viennent de rééditer par ailleurs *Les Marxistes et la question juive* – part d'une constatation : celle de la marginalité relative de la question de l'Holocauste (Auschwitz) dans le débat intellectuel des trente premières années de l'après-guerre, avec pour prototype l'aveuglement sartrien.

Font exception à cette règle les exilés judéo-allemands et les rescapés du génocide qui ont essayé de « penser Auschwitz », précédés sur ce terrain par les écrits prémonitoires de Franz Kafka et Walter Benjamin. Enzo Traverso explore cette pensée tragique pour déboucher sur un examen du rapport entre rationalité et barbarie, dans le souci de « moraliser l'histoire ».

GILBERT ACHCAR.



LIVRES DU MOIS

ÉCONOMIE

ONE WORLD, READY OR NOT : The Manic Logic of Global Capitalism. – William Greider

★ **Simon & Schuster, New York, 1997, 437 pages, 25 dollars.**

Un pamphlet de plus sur la mondialisation ? Pas vraiment, car William Greider présente la particularité d'allier les talents du grand reporter qui parcourt le monde (Chine, Pologne, Japon, Mexique, etc.) en recueillant des informations sur une « main invisible » devenue folle, et ceux de l'essayiste capable d'expliquer le fonctionnement des marchés financiers, d'établir des liens concrets entre la main-d'œuvre exploitée d'Asie et les problèmes sociaux que connaissent l'Europe et les Etats-Unis. A chaque fois, il est en mesure de comparer la réalité aux arguments théoriques.

A ceux qui voient dans les bouleversements actuels une *« étape pénible mais inévitable »* vers un supposé bien-être universel, l'auteur oppose une analyse plus pessimiste. L'innovation technologique et la globalisation génèrent presque partout *« des surplus croissants et permanents de biens, de personnel et de capacités de production »*, alors même que des géants en puissance, telles l'Inde ou la Chine, n'ont encore déployé qu'une part infime de leur potentiel économique. Et, au fur et à mesure que la machine économique s'emballe, les revenus du travail subissent une pression à la baisse tandis que le danger de réactions brutales grandit. Tout en appelant les décideurs politiques à freiner une évolution dangereuse, l'auteur tente de répondre à la question-clé : *« Le système global peut-il emprunter une voie moins destructrice qui ne jetterait pas les pauvres sur les bas-côtés ? »*

IBRAHIM WARDE.

EVERYTHING FOR SALE : The Virtues and Limits of Markets. – Robert Kuttner

★ **Alfred A. Knopf, New York, 410 pages, 1997, 27,50 dollars.**

Depuis près de vingt ans, nous assistons à l'inlassable célébration du « marché », résultat d'*« une alliance entre les économistes néolibéraux et leurs collègues dans les autres sciences sociales et dans la presse, les idéologues conservateurs, et les milieux d'affaires qui veulent être libérés du "carcan réglementaire" »*. Désormais, l'aire marchande enveloppe tous les domaines : professions libérales, droit, journalisme, politique.

A contre-courant de cette évolution, Robert Kuttner cherche à réhabiliter tant la puissance publique que l'idée de société civile. Dans une grande synthèse, érudite sans être rébarbative, il débusque *« les tautologies et les tours de passe-passe épistémologiques »* du discours dominant qui, à force de s'attaquer aux *« pathologies de l'intervention gouvernementale »*, ignore complètement les insuffisances du marché. Partant d'études de cas fouillées sur des sujets tels que la santé, les transports ou la communication, Robert Kuttner analyse *« les vertus et les limites »* des marchés. Il en conclut que l'Etat reste nécessaire pour stabiliser les mouvements monétaires, promouvoir la croissance, réduire les inégalités, fournir les *« biens publics »* (en matière d'environnement par exemple), et cultiver les vertus civiques.

L. W.

POLITIQUE

LES MOTS VOLÉS. – Edwy Plenel

★ **Stock, Paris, 1997, 325 pages, 130 F.**

A peine entré à l'Elysée, le président François Mitterrand, tel un monarque, installait dans son palais un cabinet noir et une garde prétorienne, dévolue au maintien du secret autour de sa vie privée.

Le dossier des écoutes téléphoniques est désormais bien connu ; de 1983 à 1986, l'intimité de plusieurs centaines de personnes fut violée par une équipe œuvrant au-delà de tous les cadres de la loi. Le sentiment de puissance de ces hommes et leur impunité tenaient à la protection de celui qui tirait les fils, le président. En témoignent les notes écrites presque au jour le jour par le mémorialiste du groupe, le lieutenant-colonel Jean-Louis Esquivié : la vanité le dispute à la naïveté dans le récit des aventures de cette équipe, tour à tour Pieds nickelés ou mercenaires.

Afin de rendre compte de l'ampleur des actions menées par cette cellule élyséenne, Edwy Plenel a écrit un roman noir dont il est l'un des acteurs principaux. A l'époque enquêteur obstiné pour *Le Monde* sur des affaires sensibles (dont celle du *Rainbow-Warrior*), le journaliste devint l'un des ennemis intimes du président. A ce titre, il peut revendiquer l'« honneur », avec l'écrivain Jean-Edern Hallier, du « plus grand écouté ». La lecture des fiches le concernant l'a plongé dans le désarroi, *mais il a réussi à tirer de cette humiliation un* récit acéré, d'autant plus efficace qu'il a banni le ressentiment pour l'humour, la précision et la dérision. Le président de la République, en principe garant des institutions, y révèle un goût certain pour la pratique du contrôle social. Le modèle de démocratie ainsi décliné en ressort bien brouillé.

S. B.

MÉDIAS

TF 1 : UN POUVOIR. – Pierre Péan et Christopher Nick

★ **Fayard, Paris, 1997, 695 pages, 160 F.**

En France, l'étude des médias souffre de la profusion des propos généraux et de la rareté des enquêtes. L'ouvrage de Pierre Péan et de Christopher Nick comble une partie de ce manque en analysant l'histoire et l'idéologie d'une des principales télévisions européennes. *TF 1* – *privatisée en 1987* pour qu'elle devienne indépendante des pouvoirs et apporte un « mieux-disant culturel»... – ne gagne rien à être analysée de près, à *la fois instrument de* lobbying du groupe Bouygues et *« vecteur d'une radicalité politique de droite »* (xénophobie, *« discours aux relents pétainistes »*, néolibéralisme calqué sur les intérêts du patronat). Les passages du livre consacrés à la guerre du Golfe et à l'amplification du virage poujadiste décelé dans l'*« opinion »* à partir de 1990 constituent presque une anthologie du conditionnement médiatique. Et l'échec du candidat Balladur, soutenu par la direction de TF 1, témoigne des limites de ce type de matraquage. Les auteurs, qui se sont appuyés sur de nombreux entretiens et sur quelques lectures – pas toujours citées –, ont cependant tendance à attribuer à une seule chaîne des travers qu'on pourrait imputer à beaucoup d'autres, et pas seulement en France. Là où certains décèlent des dérives, il n'y a que les fruits amers d'un système.

S. H.

RELIGION

ÊTRE PROTESTANT AUJOURD'HUI EN FRANCE. – Jeanne-Hélène Kaltenbach

★ **Hachette, Paris, 1997, 234 pages, 110 F.**

En contestant, au XVIe siècle, l'ordre politique d'une Eglise catholique établie et jalouse de ses privilèges terrestres, les protestants ont proclamé une éthique qui sonde une réalité paradoxale : *la contribution au monde tel qu'il* est et sa remise en cause au nom d'une nécessaire « réforme » du dogme par la parole évangélique. En se penchant sur cette apparente contradiction, l'auteur, ancienne secrétaire générale de l'hebdomadaire protestant *Réforme*, nous invite à briser les stéréotypes en vogue sur les protestants : austérité et modernité capitaliste.

Jeanne-Hélène Kaltenbach décrit avant tout une communauté diverse, éclatée en quelque cinquante Eglises et sectes, au sein desquelles un peu moins d'un million de femmes et d'hommes revendiquent, à des degrés divers, l'appartenance à une religion. Cette étude s'intéresse à l'histoire et à la réalité de la pratique du protestantisme, en écartant le théologique au profit d'un trait sociologique encore peu exploré en France : le retour *au* religieux (et non *du* religieux), un fait dont témoignent tout autant les pratiques actuelles de l'islam, du judaïsme, du bouddhisme que du catholicisme.

ALAIN RENON.

MARIE OU LA LIBÉRATION HUMAINE. – Tissa Balasuriya, traduit de l'anglais par Christian Van Tuijcom

★ **Editions Golias, Villeurbanne, 1997, 351 pages, 150 F.**

Publié en 1990, ce livre a valu à son auteur, un théologien catholique sri-lankais, d'être excommunié en janvier 1997. L'édition française présente la version originale légèrement modifiée de l'ouvrage « à scandale », et, en seconde partie, le dossier de l'excommunication (analyses critiques et documents officiels).

Les diverses remises en question de la théologie traditionnelle par ce prêtre sont autant d'occasions de comprendre les points de rupture entre l'Eglise catholique et les autres grandes religions. L'Eglise catholique est particulièrement attaquée sur les mythes et les postulats entourant la vie de Marie. Cette relecture des récits de l'Evangile redéfinit le rôle spirituel de la mère de Jésus, mais aussi celui d'une femme qui a combattu aux côtés de son fils. La dévotion actuelle, *« mariolâtrie »*, cantonne les femmes dans des rôles secondaires et éclipse les contextes sociopolitiques contemporains.

VIOLAINE RIPOLL.

ARTS

FRIDA : BIOGRAPHIE DE FRIDA KAHLO. – Hayden Herrera. Traduit de l'anglais par Philippe Beaudoin

★ **Editions Anne Carrière, Paris, 1996, 662 pages, 185 F.**

Publié en 1983 aux Etats-Unis, ce volumineux ouvrage proclame d'emblée son ambition : aller au-delà de la « légende » dorée qu'engendra le couple formé par Diego Rivera et Frida Kahlo, l'éléphant et la colombe, pour entrer dans la vérité d'une femme au parcours en tout point singulier. Il est ici découpé en vingt-cinq chapitres, allant de « La maison bleue de la rue de Londres », celle de Coyoacan, tout près de Mexico, où l'artiste naquit en 1907, à « Viva la vida », où sont relatées ses funérailles grandioses, en 1954. Alors le peuple mexicain rendit un dernier hommage à son idole nationale, lorsque sa bière *« fut soudain recouverte d'un drapeau rouge éclatant »*. De coups du sort en coups de théâtre, on lit cette biographie avec énormément d'intérêt.

FRANÇOISE BARTHÉLÉMY.

SOCIÉTÉ

POUR UN MONDE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE. – Alliance pour un monde responsable et solidaire

★ **Editions Montmorency, Montréal, 1997, 484 pages, pas d'indication de prix.**

En avril 1994, *Le Monde diplomatique* publiait la « Plate-forme pour un monde responsable et solidaire », à la fois état des lieux des dysfonctionnements de la planète et mise en avant de principes d'action pour garantir un avenir digne au genre humain. « Portée » par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, qui avait signé ce document, s'est structurée en de multiples groupes locaux en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord.

L'ouvrage que propose le groupe de Montréal est le résultat d'un colloque international organisé en 1996 avec un double objectif : actualiser la plate-forme et débattre de plusieurs grands thèmes, dont la transformation des valeurs, l'articulation créativité-technologie et la prise de conscience de l'autre. Des contributions souvent remarquables, en particulier sur la promotion des femmes africaines, la pauvreté et le développement durable.

B. C.

ÉCLAIRER SANS BRÛLER. SALON DU LIVRE ANTIFASCISTE. – Textes réunis par Simone Roche

★ **Actes Sud, Paris, 1997, 122 pages, 45 F.**

Peu de temps après l'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne, des « ouvrages marxistes » furent interdits, des listes comportant le nom de centaines d'auteurs allemands à proscrire furent établies, puis, devant les universités ou sur les places publiques, les « chemises brunes » brûlèrent des milliers de livres sous le haut patronage de Goebbels, ministre de la culture. Comme l'avait pressenti Heine, si on brûlait des livres, n'allait-on pas brûler des hommes ? On sait ce qu'il en fut.

On ne brûle plus les livres, mais, à Toulon, Orange et autres lieux, les rayons des bibliothèques sont épurés, la presse démocratique interdite, certains auteurs censurés. Ce livre, auquel ont contribué trente et un écrivains, journalistes, historiens, artistes, etc., est destiné à combattre ce *retour de l'intolérance. Il inaugure le Salon anti*fasciste de Gardanne, qui se tient du 15 au 23 novembre, sous le patronage de l'Unesco, avec le concours de nombreuses autres institutions et organisations. Après la mobilisation de Strasbourg au printemps 1997, le Salon du livre antifasciste veut prévenir et agir avant qu'il ne soit trop tard.

MICHEL DREYFUS.

« LA VILLE GLOBALE », de Saskia Sassen

Retour de la « cité-tourbillon »

EN 1900, dans un article visionnaire intitulé « La diffusion à venir des grandes villes », H. G. Wells inventait le terme de « cité-tourbillon » (*« whirpool-city »*) capable d'attirer à elle et d'absorber en son sein et les populations et les industries des contrées les plus *reculées. Dans La Ville globale* (1), Saskia Sassen dresse avec brio le portrait d'un nouveau type de métropole, centre de commandement du capitalisme planétaire, né du double mouvement paradoxal de *« dispersion »* des activités manufacturières à travers le globe et de *« centralisation »* des fonctions de coordination, de prévision et de gestion *« mondialisées »*, dont New York, Londres et Tokyo nous livrent l'archétype.

L'ouvrage s'organise autour de quatre thèses, qui définissent autant de propriétés distinctives de la « ville mondiale ». Premièrement, plus l'économie s'internationalise et plus les fonctions de contrôle des *« grandes firmes s'agglomèrent dans un petit nombre de sites »*, niches au cœur des pays les plus avancés, puisque c'est sur ces derniers que l'investissement transnational s'est recentré depuis la fin des accords de Bretton-Woods. Par conséquent, et en second lieu, la « ville mondiale » n'est pas un simple pôle de décision stratégique : c'est aussi *« un site de production »* très particulier puisque les marchandises qui s'y fabriquent sont les services spécialisés nécessaires aux entreprises multinationales (assurances, droit, comptabilité et fiscalité, publicité et relations publiques) et les nouveaux instruments financiers indispensables au management planétarisé. Ensemble, ces deux secteurs constituent le fer de lance de la nouvelle économie urbaine.

Troisième idée-clef, l'apparition des « villes mondiales » *« remodèle la hiérarchie urbaine »*, nationale et internationale : d'une part, elle accentue le déclin relatif des métropoles secondaires, dépendantes des industries traditionnelles : d'autre part, loin d'être rivales, ces villes s'inscrivent dans un même réseau planétaire qui transcende les frontières et ronge la souveraineté de leurs Etats respectifs. Enfin, l'ascension de cette nouvelle espèce de métropole se traduit par la *« dualisation »* de la structure socioprofessionnelle et spatiale de leurs populations, par l'institutionnalisation du marché du travail informel et par l'accroissement corrélatif des inégalités de classe. Ainsi la haute noblesse d'entreprise vivant dans les quartiers huppés en plein boom et le sous-prolétariat des bas quartiers déshérités à forte proportion d'immigrés croissent-ils partout dans une relation symbiotique.

SOLIDEMENT documentées, les thèses de Sassen soulèvent autant de problèmes qu'elles en résolvent. Tout d'abord, nombre des tendances économiques récentes, hâtivement attribuées à la « mondialisation », s'observent tout au long du XXe siècle pour peu qu'on élargisse la période d'observation (2). Ensuite, en sélectionnant comme sites empiriques les trois places financières hégémoniques du moment, Sassen ne se condamne-t-elle pas à trouver que le nouveau *« régime urbain »* est dominé par la finance internationale ? Dans la foulée, on ne voit pas clairement pourquoi les mêmes innovations technologiques qui facilitent la dispersion de la production manufacturière n'ont pas autorisé l'éclatement de la production des *« capacités de contrôle mondialisé »*. Enfin, on peut regretter que l'économie politique que pratique Sassen mette par trop l'accent sur l'économie au détriment du politique : le rôle de l'Etat n'y est guère qu'effleuré (3) alors que toutes les études comparatives montrent que ce dernier contribue fortement à déterminer la nature, la forme et l'étendue des inégalités sociales.

Ces critiques n'enlèvent rien au mérite de Saskia Sassen : par sa force et sa clarté analytiques autant que par les questionnements qu'il fait surgir, le modèle théorique proposé est indispensable pour repenser l'articulation entre l'ordre urbain (inter)national *in statu nascendi* et le nouvel ordre capitaliste planétaire.

LOÏC WACQUANT.

(1) Saskia Sassen, *La Ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Descartes & Cie, Paris, 1996, 530 pages, 220 F.

(2) Neil Fligstein, « Mythe et réalités de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1997.

(3) On trouvera un début de correction *in* Saskia Sassen, *Losing Control ? The State in the Global Economy*, Columbia University Press, New York, 1997.


« Pattes de chiens » (1990)

« CUECO, DESSINS »

L'œil composé

C'EST l'œil qui fait le peintre. Pas la main, ni la dextérité gestuelle. L'œil, le regard, la vision. Une acuité visuelle intense, capable de traverser les *apparences, de projeter* dans l'espace, de *tordre* le spectre des formes et des couleurs, de rendre enfin visibles les fantômes de la réalité.

L'œil de Cueco; semblable à celui des grands peintres visionnaires (Vélasquez, Rembrandt, Goya, Picasso), n'est pas humain. Non point simplement parce qu'il voit ce que nul autre ne peut voir, mais parce qu'il perçoit autrement, différemment. Sa « machine de vision » fonctionne sur des principes optiques distincts. Comme les insectes, ou la mouche cantharide, Cueco possède des yeux composés qui lui permettent de voir un sujet en le décomposant en ses *divers éléments. Son regard, tel un kaléidoscope, déconstruit, désassemble*, disperse les pièces d'un ensemble – le corps humain, un ex-voto, un crayon, un chien, une pomme de terre... – pour mieux faire percevoir la complexité de l'ordre apparent.

Dans un texte superbe qui dévoile la géométrie cachée du peintre, Marie-José Mondzain affirme : *« Ses tableaux sont chargés de la mémoire d'autres tableaux. Disons qu'ils sont partie prenante dans une histoire de la peinture et font référence par leur forme, leur matériau et leurs signes à tout un courant critique et figuratif qui accompagna les années gaulliennes et post-gaulliennes. Il fallait prendre position puisque l'art était englouti dans la culture et la culture dans un ministère. Sur cette toile de fond circonstancielle tout l'itinéraire de Cueco est une lente et ferme reconquête de sa liberté graphique envers et contre tout ce qui pourrait l'enfermer. Le dessin est ici la conquête et l'aboutissement du tableau. En lui s'inscrit la liberté* (1). »

Mieux encore que ses tableaux, les dessins de Cueco soulignent en effet sa fascination pour l'esthétique du désordre, son goût pour une rhétorique de la *représentation* inspirée par la planche encyclopédiste. Ils révèlent l'enracinement de cet artiste, radicalement moderne et politiquement subversif, dans la grande tradition picturale classique.

NANCY DOLHEM.

(1) Marie-José Mondzain, *Cueco, dessins*, Cercle d'art, Paris, 194 pages, 390 F, pp. 56-57.

● L'ÉTAT DU MONDE 1998. – (*La Découverte, Paris, 1997, 704 pages, 159 F.*) En 270 articles inédits et avec un index de 2 500 entrées, cette réédition annuelle de ce qui est devenu une institution – au meilleur sens du mot – examine les grandes tendances, géopolitiques, économiques, sociales et éthiques, qui redessinent le paysage mondial. Le chapitre « Tous les pays du monde » permet d'aller à l'essentiel des événements de l'année écoulée dans les 225 Etats souverains et autres territoires de la planète. Une troisième partie essentielle propose informations pratiques, indicateurs et données statistiques.

● RAMSES 98. – Sous la direction de *Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet. (Dunod, Paris, 1997, 400 pages, 219 F.)* Dans cette « synthèse annuelle de l'évolution du monde » proposée par l'Institut français des relations internationales (IFRI), la partie politique fait ressortir l'extrême diversité des logiques régionales, le chapitre économique décrit plusieurs facettes de la mondialisation et une troisième entrée, intitulée « Débats », analyse plusieurs questions fondamentales pour le devenir de nos sociétés : migrations de populations, réformes des systèmes de santé, dépenses publiques et impôt.

● STATE OF THE WORLD 1997. – Lester R. Brown, Christopher Flavin, Hilary French. (*Worldwatch Institute Report on Progress Toward a Sustainable Society, W. W. Norton & Company, New York, Londres, 1997, 229 pages, 13,95 dollars.*) Etat des lieux des menaces écologiques et plaidoyer pour l'adoption de mesures urgentes favorisant une économie durable pour l'environnement.


Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 0 800-03-11-36
Province : 0 800-36-11-11.

CES ARCHIVES QU'ON MANIPULE

Mensonges du cinéma

Par EDGAR ROSKIS *

VISIONNANT *Le Cuirassé « Potemkine »* (1926) en privé (1), les chefs militaires des puissances occidentales furent particulièrement impressionnés par son cinquième et dernier acte, celui où l'on voit le navire *rebelle finalement emmener à sa suite* les bâtiments russes basés à Odessa. Mais ce fut moins la capacité d'un équipage révolté (nourri de viande avariée, victime de conditions iniques) à communiquer, dès 1905, à d'autres marins l'esprit révolutionnaire, à les entraîner dans son sillage, qui suscita l'inquiétude des ministères de la guerre logés à l'Ouest, que l'importance *que les amirautés occidentales attachèrent au* nombre, à la qualité et à la force d'une armada dont ils n'avaient pas imaginé jusque-là qu'elle pût à ce point représenter un danger. En bonne logique, elles décidèrent de réarmer leurs propres flottes afin de rééquilibrer le rapport des forces.

Précaution inutile, peine perdue. Car voici en vérité ce qui s'était passé lors du tournage du *Cuirassé « Potemkine »* : Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein était convenu avec l'amiral de la flotte russe que celle-ci ne partirait qu'à son signal, un bras levé depuis le quai. Or un assistant fit un signe de la main *intempestif*, imprévu. L'interprétant comme le feu vert attendu, l'amiral donna l'ordre du départ. La caméra n'était pas chargée, et le retour impossible. L'équipe (parmi laquelle Nina Agadjanova et Edouard Tissé) était catastrophée. Seul S. M. Eiseinstein conserva son sang-froid. Serein, il asséna : *« La flotte est partie, aucune importance : on palliera ce fiasco par une séquence d'archives. »* Or l'archive sur laquelle Eisenstein jeta son dévolu montrait le mouvement d'une escadre allemande (2).

La morale – ou l'immoralité – de cette his*toire ne réside pas dans le subterfuge employé* par Eisenstein. Après tout, ceux qui ont eu accès aux rushes, aux chutes de *Las Hurdes (Terre sans pain)*, documentaire « réaliste » tourné en 1932 par Luis Buñuel sur l'extrême pauvreté des paysans résidant dans cette région montagneuse de l'Espagne, savent qu'il est bourré de faux raccords, de prises multiples, *d'enfants promis à la mort par la maladie mais* qui ne sont justement pas ceux que la caméra filme en train de mourir. Que Buñuel, pour saisir deux chèvres chutant d'un rocher, n'hésita pas à les abattre de sa propre main, avec le pis*tolet qu'il portait toujours sur lui* (il vouait aux armes un certain culte) pour faciliter et accélérer la prise de vues. Non : la leçon de l'acte V du *Cuirassé « Potemkine »* tient en cette croyance aveugle, y compris des experts militaires, en cette foi du charbonnier que chacun accorde à la « vérité » des images.

Tourner ou détourner la vérité ?

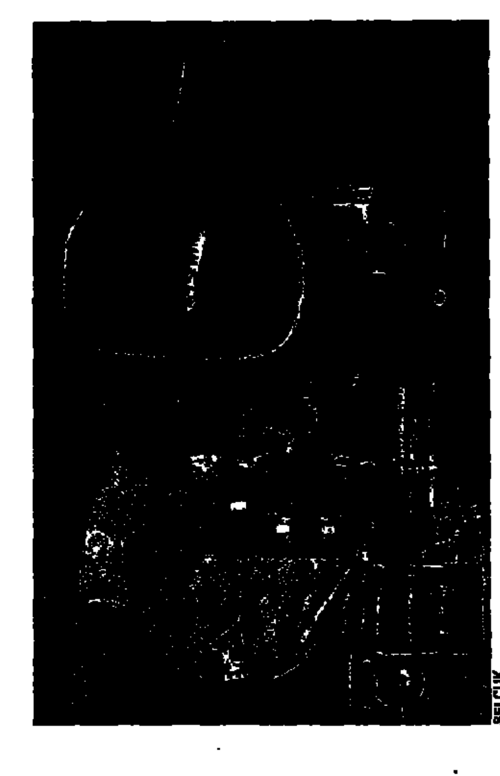
ON n'a jamais cessé de jouer avec les images, fussent-elles d'archives : gêné par un officier allemand, l'opérateur chargé d'enregistrer la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire, en octobre 1940, manqua la scène cruciale de leur poignée de main : pour l'édification des générations, celle-ci fut rajoutée a posteriori en plan fixe. Larcin insignifiant : un peu de faux, mais tout bien considéré de vérité, fut injecté dans une séquence qui, par un malheureux concours de circonstances, l'avait manquée.

Il en va autrement de la saga *Hitler-Staline, Liaisons dangereuses*, diffusée en décembre 1996 sur Arte dans le cadre des « Dossiers de l'histoire », en trois épisodes de 52 minutes. Le réalisateur (Jean-François Delassus) et le journaliste (Thibaut d'Oiron) s'étaient adjoint la caution d'un historien (Stéphane Courtois) aux fins de démontrer la collusion entre Adolf Hitler et Joseph Staline, *« la collaboration de deux régimes de même nature et employant les mêmes méthodes »*. L'exemple choisi concernait l'entraînement des futurs pilotes de la Luftwaffe en URSS dès 1924-1925. Témoin : le seul survivant russe de cette époque, un mécano chargé de la maintenance des appareils allemands, que les auteurs s'empressèrent d'interroger. Doute : s'exprimant en 1996, l'homme *paraît trop jeune pour avoir réellement vécu* cette époque. D'autre part, son interview est entrecoupée de scènes de bombardements effectuées par des Stukas, appareils dont les Allemands ne disposèrent pour la première fois qu'en 1936, pendant la guerre d'Espagne. Scène finale : Staline félicite le pilote, qui donc ne saurait être celui du Stuka. Le pilote en fait était russe, tout comme l'origine de cette « archive » manipulée, tournée non en Allemagne mais en Russie. A l'appui de leur thèse, les auteurs avaient donc mixé des documents anachroniques (3).

« On peut faire dire n'importe quoi aux archives, énonce Sylvie Lindeperg, historienne du cinéma et auteur des *Ecrans de l'ombre* (4). *La profusion et l'engouement pour les émissions historiques, qui ne cessent de se multiplier sur les chaînes de télévision, à la faveur de l'ouverture inopinée, inespérée, de fonds d'archives jusqu'ici inaccessibles – je pense en particulier aux pays de l'Est, mais aussi à la CIA, au Pentagone, au MI 5 ou même aux ministères hexagonaux – produisent un effet pervers : tombant opportunément sur un document jusqu'ici occulté, on croit avoir affaire à une "vérité révélée". Or les archives, comme toute image, si elles contiennent* de la *vérité, ne disent en aucun cas* la *vérité. Encore faut-il savoir les évaluer, les comparer, les replacer dans une perspective historique. C'est pourquoi je préfère le terme de "document", jusqu'à ce que sa vérification lui confère véritablement le statut d'archive indiscutable. »*

Dans *Les Ecrans de l'ombre*, Sylvie Lindeberg raconte comment à partir des mêmes documents, *La Libération de Paris*, qui relate la marche du général de Gaulle le 26 août 1944, dite la « communion », vers l'Hôtel de Ville, où il prononça son célèbre discours (*« Paris ! Paris outragé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré, etc. »*), se prêta à différents montages et différentes lectures sous les influences contraires des tendances politiques intérieures et extérieures au Comité de libération du cinéma français (CLCF) : à travers ce document, de Gaulle est montré tantôt adulé, tantôt conspué (5). Sylvie Lindeperg explique pareillement comment *La Bataille du rail* de René Clément fut un *« film palimpseste »* à commandes multiples, dont chaque strate fut influencée par l'une ou l'autre tendance de la Résistance.

On est très proche ici de l'« effet Koulechov ». Lev Vladimirovitch Koulechov (1899-1970) se livra à une expérience cinématographique édifiante : d'un côté, un acteur (Georges Bigot) regarde fixement la caméra de manière inexpressive. De l'autre, trois images fixes : une assiette de potage bouillant, une petite fille couchée dans un cercueil, une belle femme brune et lascive. *« En accolant tour à tour chacun de ces trois motifs après le plan fixe de l'acteur, on observe un curieux phénomène : sur le même visage neutre, on lit successivement l'expression de la faim, de la tristesse, du désir* (6). *»*


SELÇUK

Gérald Collas, producteur à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), poussa la malice jusqu'à programmer aux Etats généraux du film documentaire, dont c'était, en août 1997, à Lussas (Ardèche) la neuvième édition, dans le cadre d'un séminaire intitulé « Les archives convoquées, l'épreuve de vérité », un film dénommé *El Grito del Sur : Casas Viejas*. Le projet du réalisateur Basilio Martin Patiño consistait à rendre compte de la révolte, dans l'Espagne républicaine de 1933, de paysans andalous à l'idéologie fortement anarchiste. Or, de cet épisode – aussi célèbre pour les Espagnols que le bombardement de Guernica –, il ne demeure aucune trace visuelle.

Constatant cette carence, Patiño changea si l'on ose dire son fusil d'épaule. Les archives qui lui faisaient cruellement défaut, il les fabriqua, tout simplement. Il inventa un documentariste britannique censé avoir tourné en muet, caméra à l'épaule, les échanges de coups de feu entre la famille d'agriculteurs révoltés et la Guardia civil. Il créa de toutes pièces une équipe de la Soyuz-Kino Sovietica à laquelle aucun détail du combat n'échappa, l'opérateur unique étant doué d'un surprenant don d'ubiquité, présent tout à la fois, avec une seule caméra, aussi bien dans le camp des opprimés que chez les oppresseurs. En somme, tout était faux, hormis l'événement lui-même.

La projection de *Casas Viejas* a sérieusement réjoui Jean-Louis Comolli, documentariste émérite et professeur de cinéma, qui théorise depuis plusieurs années la ténuité de la frontière entre le vrai et le faux. *« Par leur force d'évidence*, explique-t-il, *les images nous saisissent immédiatement, et produisent immanquablement un effet de vérité. Or la vérité est toujours une construction. Au cinéma, tout, même la moindre banalité, devient exemplaire, et de ce fait place systématiquement le spectateur dans l'exemplarité. Prenez* Lettre de Sibérie, *de Chris Marker. Marker filme la réparation d'une route, mais l'assortit de trois commentaires, donc de trois sens différents. »*

On sait également comment les Alliés procédèrent pour filmer la libération des camps en Allemagne et en Pologne. Chargé de témoigner de l'ouverture de Bergen-Belsen, où l'on ne releva pas moins de 30 000 cadavres, Sidney Bernstein, afin qu'on ne puisse mettre en doute son documentaire, demanda conseil à Alfred Hitchcock. Mais le résultat, s'il contenait, selon le mot de Sylvie Lindeperg, *« de la vérité »*, ressemble plus à un clip de propagande à la gloire de l'humanité des soldats et des infirmiers britanniques. Les Américains appliquèrent leur science hollywoodienne du cinéma, avec perchman, clapman et tout le tintouin. Ils firent répéter aux déportés valides ou semi-valides, autant de fois que nécessaire, un récit acceptable concocté d'avance.

Quant à l'armée rouge, parvenue jusqu'à Auschwitz-Birkenau, où il ne restait plus grand-monde après la « marche de la mort », il lui fallait des prisonniers acclamant avec enthousiasme leurs libérateurs. Les quelques déportés restants n'étant pas en état de jouer ce rôle, ils les remplacèrent par des figurants ponctionnés dans le village voisin d'Oswiecim. Cependant, le *film, par trop surfait*, s'endormit dans les tiroirs du ministère de la guerre et ne fut jamais montré au public soviétique.

La question du sens

« LA question des archives comme problématique de l'héritage est l'une des plus importantes de cette fin de siècle, poursuit Jean-Louis Comolli. *L'enregistrement animé du monde visible n'existe que depuis cent ans. C'est une accumulation qui commence à peser sur la conscience des sociétés. Or tous les exemples précédents montrent que si l'on hérite de plus en plus de traces enregistrées, on a de moins en moins affaire à l'histoire. Montrer des archives, c'est reprendre la question du sens, y compris avec toutes les chances de se tromper. Il n'y a pas d'archives "brutes", "vraies", seulement un besoin de se réapproprier notre histoire parce qu'elle a été filmée. Mais cette opération de "revitalisation" passe nécessairement par le montage, donc par un procédé subjectif. Ceux qui se désespèrent de cela, qui attendent de fonds révélés des preuves irréfutables, sont des fanatiques, des religieux au sens large. Telle est la définition de ce qu'on pourrait appeler l'"opération archives" : 1) Constituer un spectateur imaginaire en "maître des archives" ; 2) Le persuader que jusqu'ici on l'avait dupé ; 3) Le "déduper", si j'ose dire, au moyen d'"archives subitement révélées". C'est ainsi que fonctionne le succès de livres comme* L'Aven des archives *de Karel Bartocek. »*

« Toute image documentaire tournée, conclut Gérald Collas, *est appelée un jour ou l'autre à être versée dans un fonds d'archives. »* Si l'on comprend bien, elle doit, à ce titre, être soumise au même degré d'enquête, de suspicion, que n'importe quelle image d'actualité.

(1) En France, le célèbre film d'Eisenstein fut interdit de diffusion publique, hors ciné-clubs et cinémathèques, jusqu'en 1952.

(2) L'anecdote a été racontée dans le cadre de la soirée thématique « Faux et images de faux », réalisée par Alain Jaubert et François Niney, diffusée sur Arte le 10 juin 1993.

(3) Voir *Téléscope*, n° 148, 18 janvier 1997, pp. 10-11, et *Téléscope*, n° 155, 22 mars 1997, p. 12.

(4) *Les Ecrans de l'ombre, la seconde guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969)*, CNRS Editions, Paris, 1997.

(5) *Les Ecrans de l'ombre, op. cit.*, pp. 62-70.

(6) Ariane Chemin, « *Le Monde radio-télévision* », 7 juin 1993.

* Journaliste. Maître de conférences associé au département d'information-communication de l'université Paris-X (Nanterre)

Dans ce numéro

La Monde diplomatique du mois d'octobre 1997 a été tiré à 275 500 exemplaires.